REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

NOUVELLE SÉRIE

Janvier à Juin 1877

II / XXXIII

PARIS. — IMPRIMERIE PILLET ET DUMOULIN
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOUVELLE SÉRIE

DIX-HUITIÈME ANNÉE. — TRENTE-TROISIÈME VOLUME

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et Cᵉ

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1877

913
R45

DÉCOUVERTES EN CHYPRE

LES FOUILLES DE CURIUM

La voie romaine qui contournait l'île de Chypre reliait Amathonte à Curium par Nemesos (Limassol). La distance totale était de 16 milles romains (carte de Peutinger) ou 23 kil. 700 m., qui, mesurés sur une carte moderne, à partir des ruines d'Amathonte, conduisent la pointe du compas jusqu'à un lieu dit *Episcopi*, non loin de l'embouchure de la petite rivière du même nom (l'ancien *Lycus*).

Les ruines de Curium sont sur un plateau rocheux qui domine la plage d'Episcopi.

Elles sont très-importantes. Elles ont été tout récemment explorées et fouillées par le général de Cesnola, dont les intéressantes découvertes feront le sujet de cet article.

CURIUM.

Curium est à cinq heures de chemin d'Amathonte. Elle était bâtie sur le sommet d'une colline calcaire élevée de plus de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer et presque inaccessible de trois côtés.

Au sud et à l'est le rocher a été taillé perpendiculairement ou à pic et la surface en est toute percée d'ouvertures donnant accès dans des tombes disposées sur trois rangs. Les unes sont voûtées en four, les autres sont des *cellulæ* carrées. On en voit beaucoup d'autres pareilles aux collines avoisinantes.

La ville était complétement entourée d'un mur de 1m,20 d'épaisseur. Des degrés taillés dans le rocher donnaient, au sud, accès à une porte dont les traces sont encore visibles. A l'ouest, une autre porte, ayant vue sur la mer, était probablement la principale. Elle

était flanquée de deux tours de 25 pieds anglais de diamètre ($7^m,65$), servant plutôt de vigies que de défense.

La superficie de Curium parut au général de Cesnola dépasser celle d'Amathonte et offrir autant de débris au chercheur que Nea Paphos.

Au-delà des murs étaient encore des habitations dont les traces sont apparentes. Et à dix minutes de l'enceinte, au nord-est, se trouve un vaste hippodrome dont le périmètre est encore très-visible. Sa longueur était d'environ 394 mètres; l'entrée regardait la ville. — A l'est de ce monument sont les restes d'un aqueduc.

A vingt minutes de chemin au nord-ouest de l'hippodrome, dans un lieu que les habitants d'Episcopi nomment *Apellon*, sont des ruines que M. de Cesnola reconnut pour être celles d'un grand temple.

M. Charles Müller place dans cette région, sur sa carte de Cypre (Atlas des *Petits géographes grecs*), dans un site dit *Apollonie* (Apellon?), la ville de *Hyle*, celle dont fait mention Etienne de Byzance (v. Ὕλη), et où l'on adorait Apollon Hylates (*teste* Lycophron). Il se pourrait que M. de Cesnola ait découvert là les ruines d'un sanctuaire célèbre dont le dieu était encore adoré à Tembrus (Τέμβρος), Amamassus (Ἀμαμασσός) et Erystheia (Ἐρύσθεια), au dire du géographe grec Dionysius de Samos (troisième livre des *Bassariques*, Ἐρύσθεια).

Dans l'enceinte des murs et à cinq minutes de la porte du midi, les ruines d'un théâtre (hémicycle de 236 mètres de tour); puis beaucoup de décombres réunis en amas (dont M. de Cesnola compta jusqu'à 17) et indiquant, vu la richesse des matériaux (granit et marbre), d'importants édifices.

Rien n'est resté debout. — Quelle est la cause de ce bouleversement? Un tremblement de terre ou les terribles représailles des Juifs à l'époque d'Hadrien? L'un et les autres, ajoutés aux excès du fanatisme chrétien, ont sévi dans toute l'île et n'ont pas plus épargné Curium que les autres cités.

Curium s'appelait en grec Κούριον ou Κουριάς, de Κουρέος, fils de Cinyras selon Hérodote. La *voluptueuse Curium*, disait-on de la ville et de la contrée. Œuvre d'un Cinyrade, la ville aurait été phénicienne : c'était une colonie argienne, d'après Hérodote et Strabon. Elle possédait un temple fameux dédié à Apollon et un bois sacré peuplé de cygnes et de cerfs (1). Les profanateurs de ce sanctuaire

(1) Voir plus loin la description de la patère d'électrum.

vénéré étaient jetés dans la mer du haut des rochers d'un cap voisin. Pendant la guerre de l'indépendance des Grecs de Chypre contre les Perses, les Curiens et leur roi Stésenor trahirent l'insurrection à Salamine et la firent avorter (1). Enfin, d'après des inscriptions que j'ai publiées dans cette *Revue* (février 1875), on aurait adoré à Curium une divinité nommée *Perseuté* (ΠΕΡΣΕΥΤΗ) qui pourrait bien se rapprocher de Persée (patron d'Argos).

LA FOUILLE ET LE TRÉSOR

Se trouvant au milieu même des ruines de Curium, M. de Cesnola voulut faire dégager une colonne de granit pour la mesurer et trouva, au-dessous, une mosaïque rectangulaire, cantonnée de grandes fleurs de lotus et toute dans le goût égypto-assyrien. Elle avait été, conjecture M. de Cesnola, fortement endommagée par quelque chercheur de trésors, lequel, n'ayant rien trouvé à 5 pieds de profondeur, abandonna son travail.

Après un examen attentif, il parut au général qu'il devait y avoir au-dessous une excavation voûtée. A 20 pieds plus bas, en effet, les fouilleurs tombèrent dans un passage souterrain creusé dans le roc A et long de 11 pieds, haut de 4, large de 4 1/2. Au bout, une porte B fermée par une dalle et donnant accès dans une chambre C en demi-rotonde et remplie de terre jusqu'au plafond. Le déblaiement commença et amena bientôt la découverte d'une seconde porte ouvrant sur une chambre D pareille à la première et, comme elle, pleine de terre. La porte a 2 pieds angl. 7 pouces de haut, 3 pieds de large, 1 pied 4 pouces d'épaisseur. Deux chambres E F furent encore découvertes pareilles aux autres, la dernière formant angle droit avec les précédentes. Les trois premières ont 23 pieds de long, 14 pieds 6 pouces de haut, 11 pieds de large. La dernière a seulement p. a. 21 × 14 × 9.

Au-delà de celle-ci fut découvert un couloir A' qu'on ne put suivre, vu la chaleur et la raréfaction de l'air, que sur un parcours de 130 pieds. Sa direction est nord, ainsi que celle de la dernière chambre. Les trois premières et le passage d'entrée ont la direction est.

Cette accumulation de terre était évidemment intentionnelle et

(1) Steph. Byz., v. Κούριον; Ptolem., *Geogr.*, l. V, c. 14; Plin., *H. N.*, l. V, c. 13; Herodot., l. V, c. 113; Strabo, l. XIV, c. 7; Ælian, *Nat. anim.*, l. V, c. 56; l. XI, c. 7.

faite pour arrêter ou ralentir des recherches dangereuses. Un tami-

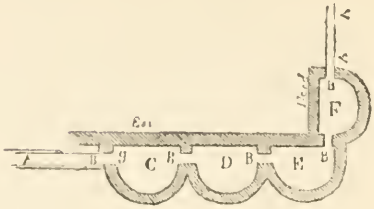

sage fait avec soin le démontra et amena la découverte et la récollection des objets suivants:

1re CHAMBRE. — *Trésor d'or.*

1° 2 bracelets spirale (σφιγκτήρ) or plein, à peu près pareils et pesant ensemble plus de 3 livres anglaises. Ils sont formés d'un boudin faisant deux spires (1 + 1/2 + 1/2). Diam., 0m,11; diam. du boudin, 0m,01.

Dans l'intérieur du cercle est gravée cette inscription en chypriote de première époque:

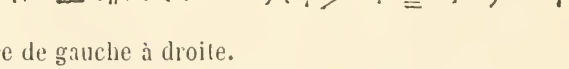

Lecture de gauche à droite.

2° Petits anneaux massifs de même forme, identiques à ceux qui, trouvés à Amathonte, Dali, etc., ont paru au général représenter *de la monnaie* (voy. *Rev. archéol.*, janvier 1876, p. 26).

3° Grosse bague dont le chaton est formé d'une grande améthyste flanquée de deux têtes. (Bague sacerdotale?) Beau travail.

4° Chaîne de cou, chaîne souple dite chaîne-cordon. Elle se termine par deux têtes de serpent de la bouche desquelles sort un crochet.

5° Pendeloques de cou (amulettes) consistant en :

Olives allongées en agate-onyx garnies de douilles en or travaillé. La plus belle peut se démonter et est flanquée des deux plumes qui ornent ordinairement le *pschent royal* égyptien. — Orbite en or d'un œil qui devait être en émail ou en pierre et qui n'existe plus. Trois chaînettes y sont appendues; à chacune attiennent deux clochettes coniques et goderonnées. — Une paire de croissants renversés et dont chaque

pointe est ornée d'une chaînette et de clochettes comme ci-dessus. Ces croissants renversés se retrouvent encore aujourd'hui, dans tout l'Orient, comme ornement-amulette sur le poitrail des chevaux. On les fait alors le plus souvent, en Syrie et en Egypte surtout, de deux défenses de sanglier réunies par une monture d'argent. — Une paire de disques ornés d'une élégante étoile à six branches dans une bordure de perles et de cercles. L'un et l'autre en filigrane d'applique. *Les pointes de l'étoile forment volutes opposées, entre lesquelles s'épanouissent des palmettes trilobées.* Entre les branches, des *figures coniques à silhouette de pomme de pin ou de cyprès.* — Disque plus grand dont la bélière occupe près du tiers du pourtour. Au centre, onyx à deux couches simulant un œil à large prunelle, et encadré d'une étoile à seize pointes et d'ornements formés d'un grènetis *microscopique*. Pareil semis se voit sur d'autres bijoux et rappelle le travail étrusque. Neuf chaînettes à clochettes, comme celles précitées, garnissaient le pourtour du disque. Il n'en reste que deux.

6° Cachets à pivot, or plein, et pierre gravée avec bélière pour porter au cou.

7° Bagues tout or, et bagues à cachet de pierre monté à pivot. Bagues en or vide, etc.; les pierres représentent toutes des divinités égyptiennes ou assyriennes.

8° Boucles d'oreilles, d'or vide pour la plupart, de différents modèles dont presque tous se sont retrouvés en Syrie. L'une de ces boucles tient à un morceau de bois provenant évidemment d'une statue.

9° Bracelets de bronze recouverts de feuilles d'or (baguette ronde formant anneau ouvert); quatre grands, deux moindres.

10° Gros bracelet fait de même ; les deux bouts se terminent par une tête de lion à gueule ouverte et par une pointe destinée à être insérée dans cette gueule.

11° Feuilles d'or estampées, fleurons, plaques de boucles, bandeaux de front, etc.

12° Grand nombre de feuilles d'or *non estampées* et débris de feuilles ramassées après tamisage des terres. Je partage l'opinion de M. Clermont-Ganneau, qui voit dans ces feuilles des débris de la dorure de statues qui devaient être en bois, comme le ferait supposer le fragment auquel tient une boucle d'oreille (voir plus haut).

13° Colliers : Collier à un rang, perles d'émail noir avec des perles et des tubes d'or; pectoral, une plaque ronde estampée. — Collier d'amulettes (grappes de raisin, phallus, statuettes, etc.) et perles d'or ;

pectoral, un animal. — Collier à deux rangs, chaque rang formé de deux perles d'or alternant avec une olive allongée; pectoral, petit vase (?) d'or flanqué de deux bulles piriformes. — Collier à deux rangs formés d'une alternance de perles d'or et d'émail noir de grosseur graduée, les plus petites au fermoir; pectoral, une tête? — Tous ces colliers se retrouvent sur des statues.

14° Trois petits alabastrons en cristal de roche savamment évidé. A l'un d'eux est une garniture d'or qui ferme l'orifice en ne laissant qu'un petit trou au centre. Dans ce petit trou s'insère une aiguille d'or fixée à un couvercle conique d'or. C'est peut-être un flacon à *kohl*.

15° Un objet en pierre dure qui, dit M. de Cesnola, paraît être un sceptre ??

16° Une patère d'électrum.

2e CHAMBRE. — *Trésor d'argent.*

1° Environ 60 bracelets d'adultes et d'enfants. Ces bracelets sont presque tous massifs et de forme serpentine. A chacune de leurs extrémités est une tête d'aspic.

2° Anneaux et cachets à pivot formant bagues. La monture de la pierre dans ces derniers est parfois en or.

3° Amulettes.

4° Armilles-spirales de tous genres.

5° Pendants d'oreilles.

6° Coupes et patères, dont douze seulement sont en bonne condition. Le reste est très-altéré par l'oxydation. Cinq, entre autres, empilées les unes dans les autres, forment un empâtement irréductible.

7° Trois patères de vermeil. Elles étaient empilées. Celle du milieu a seule été préservée de l'oxydation et est intacte. Elle est gravée pl. II.

8° Patère fortement oxydée. L'intérieur était revêtu d'une feuille d'or gravée qui s'est conservée intacte.

3e CHAMBRE. — *Bimbeloterie.*

1° Une lampe et deux fibules de bronze.

2° Petit bige en pierre calcaire avec un attelage rehaussé de couleurs.

3° Vases et fusaïoles (je ne sais qui a inventé ce nom) d'albâtre

4° Vases en terre cuite : quelques-uns ont la forme d'une femme; sur d'autres, des figures de femmes se détachent en relief; d'autres présentent de riches peintures purement ornementales et de dessins variés.

5° Groupes en terre cuite représentant des chevaux, des cavaliers, des scènes de la vie domestique.

6° Trois statuettes d'Astarté.

7° Ivoire. Figure de style égyptien dans l'attitude du sommeil. (Couvercle de boîte ?)

4e CHAMBRE. — *Trésor de bronze, cuivre et fer.*

1° Plusieurs candélabres et lampadaires de bronze de hauteurs diverses. Les uns ont 5 pieds de haut, les autres moins d'un pied.

2° Bassin de bronze de $0^m,30$ de diam. et $0^m,06$ de haut. (calotte de sphère). Une anse de suspension mobile entre 2 anneaux rivés, est fixée à l'extérieur, près du bord. Au centre, une pâquerette à 22 pétales que circonscrit la torsade mystique et, sur celle-ci, 12 palmiers (?). Autre torsade circonscrite par 31 palmiers (?) entre lesquels se voient, à égale distance les unes des autres, 4 antilopes (genre *oryx leucoryx* de Darwin, *Descendance de l'homme*, t. II, p. 263). Enfin le bassin est pourvu d'un plat-bord de $0^m,02$ de large et orné de 47 lentilles en relief de $0^m,006$ de diam. chacune.

3° Un beau mors de cheval. Bronze.

4° Une sandale de femme. Bronze.

5° Trois grands vases avec poignées figurant des lotus. Bronze.

6° Marmites, vases, coupes, miroirs avec ou sans poignées. Bronze.

7° Fers de lance, dague ou poignard. Bronze.

8° Poignard de fer, presque intact. Il a conservé une partie de son manche fait de bois.

9° Six têtes bovines, deux pattes de lion et deux de cerf; le tout en fer très-oxydé. Le général de Cesnola voit dans ces débris les fragments d'un siége.

10° Cerfs, éperviers, grenouilles en bronze, etc.

PASSAGE SOUTERRAIN OU TUNNEL.

On y a trouvé des vases de bronze et beaucoup d'objets en forme de *boutons* (?), en bronze également.

A tous ces trésors il faut ajouter des cylindres assyriens, dont quelques-uns très-beaux et en agate blanche. Plus, des amulettes en hématite dont une représente une rainette.

Après avoir vainement essayé de creuser des puits dans la direction du *tunnel* pour retrouver celui-ci et y faire pénétrer l'air respirable, le général dut s'arrêter devant la dépense et le temps perdus. A son grand regret, il dut aussi, par ordre de l'autorité, combler les souterrains et niveler le sol, conditions, du reste, énoncées dans son firman. Après quoi il retourna à Larnaca.

LES PATÈRES

J'en ai vu quatre. Elles sont fort remarquables. J'en décrirai trois ici ; la quatrième (pl. I) fera l'objet d'un autre chapitre.

1° Patère d'argent à moitié rongée par l'oxyde. Ce qu'il en reste représente : une fleur épanouie, au centre, puis trois zones concentriques de scènes curieuses où il est possible, je crois, de reconnaître les épisodes d'une campagne militaire. Une étude patiente du monument donnerait quelques résultats intéressants. — Patère importante et dont le mauvais état est des plus regrettables.

2° Patère d'argent oxydée. L'intérieur est plaqué d'une feuille d'or pur gravée et que l'oxyde a soulevée en différentes places. Au centre, taureau debout, le globe solaire entre ses cornes. C'est *Apis-Osiris ;* il est exécuté avec une *maëstria* admirable. — Zone circonscrite contenant plusieurs répétitions du même sujet : *un cheval paissant ou buvant.* Elle est entourée par une autre zone reproduisant plusieurs fois la *vache allaitant son veau.* Il est à noter que ces trois sujets sont des revers de médailles (voir les tables de Mionnet). Ils ont été burinés dans la patère avec un rare talent.

Ces deux patères ont la même forme et à peu près les mêmes dimensions que les patères d'Amathonte et du Louvre : une calotte de sphère de $0^m,20$ de diam. et $0^m,035$ de haut. environ.

3° Patère d'électrum, intacte bien entendu. Forme : le bonnet des Dioscures ou un demi-œuf. Diamètre, $0^m,14$; hauteur, $0^m,05$. Cette patère me paraît avoir été un vase à usage, vu sa forme profonde. — Au centre, un gros bouton repoussé d'où s'épanouissent des pétales ou des rayons, puis une zone guillochée figurant le sol. Dans ce sol sont plantés, à égale distance, des arbres qui me paraissent être des palmiers et qui forment ainsi une élégante couronne. Sous ces

arbres, à égale distance les uns des autres, sept oiseaux aquatiques accroupis. Enfin, circonscrivant le tout et formant bordure, une zone d'arbres identiques sous lesquels sont couchés des biches et des cerfs. — Ces cerfs et biches, *dans l'attitude du kief*, justifient pleine-

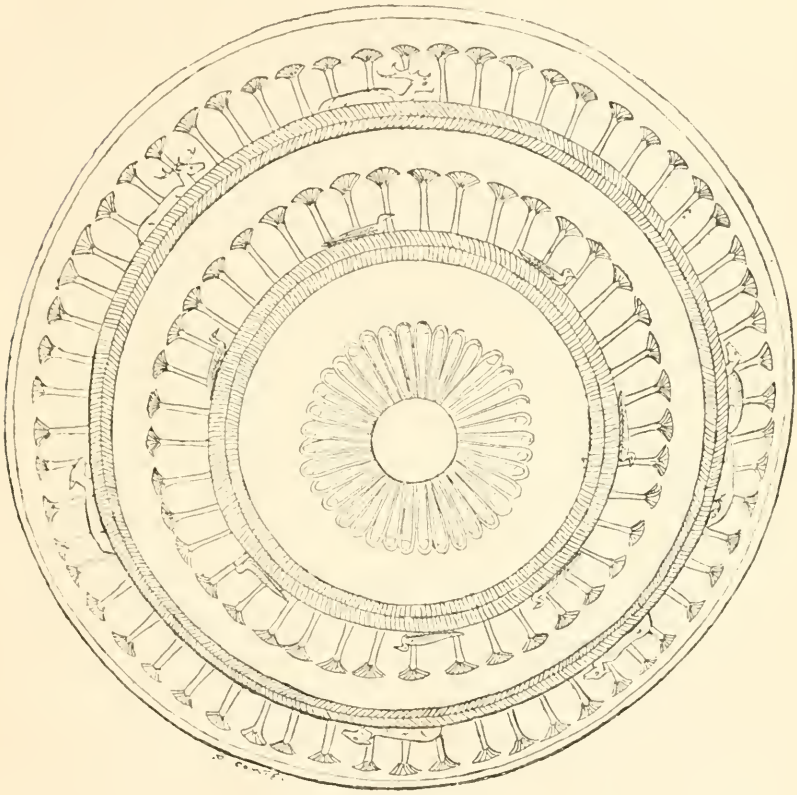

ment le passage d'Elien relatif à ceux de ces animaux qu'on trouvait au bois sacré d'Apollon à Curium (*De nat. animal.*, l. XI, c. 7). Je traduis : « A Curium, quand les biches, αἱ ἔλαφοι (il y a nombre de « ces fauves, et beaucoup de chasseurs s'emballent à leur poursuite), « s'enfuient vers un sanctuaire d'Apollon qui se trouve là (c'est un « bois sacré très-étendu), les chiens aboient, mais n'osent pas avancer « ni entrer. Ne bougeant pas de là et broutant leur pâture sans « émoi et sans appréhension, les biches, par une sorte d'instinct

« secret, se confient au dieu lui-même pour leur propre salut (1). » (Cf. l. V. c. 56.)

D'un autre côté, le palmier était consacré à Apollon de Délos (*Ælian. Var. Histor.* l. V., c. 4; Hymn. homér., *in Apoll.*, v. 19.: Hygin., fab. 53; Callimaque, *in Del.*, v. 205). Cet arbre avait emprunté son nom aux Phéniciens, qui le propageaient partout où ils allaient. Il est naturel d'inférer de tout cela que la patère confirme à la fois et commente le passage précité d'Elien, en nous montrant le bois sacré d'Apollon Curius peuplé de ses biches, en nous apprenant que l'essence de ce bois était le palmier, qu'il y avait des cerfs avec les biches et qu'il s'y trouvait aussi des cygnes, seuls palmipèdes, du reste, consacrés également à Apollon. (*Collection Hamilton.* Vases, t. II, pl. 12; *Él. des mon. céram.*, t. II, pl. 12; Callimaque, *in Apoll.*, v. 5; *in Del.*, v. 249; *Æl. De nat. anim.*, l. XIV, c. 13; D^s l. II, c. 32.) De plus, cette patère permet de supposer que, ayant le caractère hiératique et apollinique, elle faisait partie du trésor d'un temple d'Apollon dont elle représente le bois sacré, et que c'est ce sanctuaire, cité par Elien, que le général de Cesnola a eu le bonheur de découvrir et d'explorer (A, le bassin de bronze précité).

Ce fait donne une singulière valeur à tout le reste de la trouvaille, qui alors représente en totalité (?) les ustensiles et les ex-voto d'un temple chypriote de second ordre et peut, après étude suivie et attentive, donner lieu à de curieuses remarques, voire à d'intéressantes découvertes.

Tous ces objets ont été enfouis sous une couche de terre et ce *avec soin, tranquillement* et *à tête reposée*, c'est-à-dire sous le coup d'un danger prévu et non imminent. Ceux qui connaissaient la cachette, ou sont morts après la catastrophe, ou ne sont jamais revenus. Il est probable qu'ils étaient peu nombreux. Le fait d'avoir voulu sauver des objets de peu de valeur intrinsèque (bois, fer, bronze, terre cuite, pierre, etc.) implique l'appréhension d'un sacrilége et une préoccupation religieuse qu'on ne peut attribuer qu'à des desservants du sanctuaire.

Pour donner une date approximative à l'enfouissement et à l'évé-

(1) M. Clermont-Ganneau a relevé une citation analogue dans El Moqâddecy (éd. de Goëje, p. 188). Il s'agit, dans l'auteur arabe, de la montagne *Siddiqâ*, contenant un tombeau du prophète *Siddiq* et une mosquée, lieu de pèlerinage annuel. J'ai entendu prétendre que le chien poursuivant un fauve, quand il arrive à cette limite, s'arrête. »

D'après *Yaqout* (t. III, p. 26, éd. Wrüstenfeld), le tombeau de *Siddiq* se voit dans un village de Palestine portant le nom sylvain de *Chadjara* (arbre).

nement qui y donna lieu, il faudrait examiner attentivement toute la collection, étudier ceux des monuments qui paraissent les moins anciens, reconnaître ainsi leur époque et diriger, d'après cette donnée, ses recherches dans l'histoire. — Les guerres ayant un caractère religieux sont rares dans l'antiquité, surtout à Chypre ; elles n'apparaissent sérieuses et fréquentes en Orient qu'après la naissance du christianisme. Ce sont peut-être alors les annales des deux premiers siècles de l'empire qu'il faudrait consulter.

GEORGES COLONNA CECCALDI.

(*La suite prochainement.*)

LETTRE

DE

M. A.-D. MORDTMANN A M. G. PERROT

SUR UN

MONUMENT INÉDIT DE BYZANCE

Constantinople, 12 octobre 1876.

J'ai le plaisir de vous envoyer ci-joint la photographie d'un bas-relief funéraire qui a été trouvé, il y a environ un mois, à Constantinople, dans le voisinage de la mosquée du sultan Méhémet II; dans ce moment il se trouve dans la cour du ministère de la police, mais après quelques jours il sera transporté au Musée impérial. La hauteur de la pierre est d'un mètre; la largeur, quelques millimètres de plus. Le monument est d'une excellente conservation : il y a seulement quelques petites lésions dans le visage de la figure principale, ce qui nous permet de conclure *a priori* qu'il s'agit ici d'un monument de l'ancienne ville de Byzance même, qui n'y a pas été transporté d'un autre endroit.

Le sujet du bas-relief (pl. II) est clair: un homme étendu sur un lit mortuaire, le bras et la main droits étendus sur la jambe droite, le bras gauche appuyé sur deux coussins, et la main gauche tenant un κύλινδρος (rouleau d'écritures). Vis à vis, une femme voilée, assise sur un siége, derrière lequel une esclave saisit les pieds du siége. Devant le lit mortuaire il y a un tabouret à trois pieds (ceux-ci en forme de serpents), couvert de plusieurs δίπτυχοι (tablettes pliées et recouvertes d'une couche de cire pour l'usage des écoles); à la droite du tabouret il y a un enfant debout, la main droite portée au menton, et la main gauche soutenant le coude droit. A la gauche du tabouret, un autre enfant présente un de ces δίπτυχοι à la femme qui le reçoit de la main gauche, tandis que sa main droite arrange le voile.

L'exécution du bas-relief trahit un artiste de la belle époque; le caractère sévère et archaïstique, surtout dans la coiffure de l'esclave, fait présumer que le monument précède la domination romaine, et les inscriptions semblent confirmer cette hypothèse. On lit en haut :

ΜΑΤΡΟΔΩΡΟΥΤΟΥΚΑΛΛΙΓΕΙΤΟΝΟΣ

Ματροδώρου τοῦ Καλλιγείτονος.

« Métrodore fils de Kalligiton. »

En bas on lit :

ΚΑΛΛΙΓΕΙΤΩΝΜΑΤΡΟΔΩΡΟΥ

Καλλιγείτων Ματροδώρου.

« Kalligiton fils de Métrodore. »

Il paraît que ce dernier Kalligiton, nommé comme son grand-père d'après un usage fort répandu en Orient, a fait exécuter ce bas-relief à la mémoire de son père. La forme dorique du nom du personnage principal, Ματροδώρου au lieu de Μητροδώρου, est une autre confirmation de notre hypothèse sur l'origine du monument, car tous les anciens monuments de Byzance présentent le dialecte dorique. D'ailleurs, Polybe (l. IV, ch. 52, § 4) mentionne un ἱερομνήμων (magistrat qui dirigeait les affaires du culte religieux), Kothon fils de Kalligiton (Κώθων τοῦ Καλλιγείτονος), qui prouve l'existence du nom à Byzance vers l'époque indiquée par notre bas-relief.

La photographie a été exécutée dans l'atelier de MM. Abdullah frères, photographes de S. M. le Sultan.

Espérant que vous accorderez à ce monument une petite place dans votre *Revue archéologique*, je vous salue amicalement et avec les hommages de ma considération très-distinguée.

Dr A. D. Mordtmann (père).

DE

QUELQUES DÉCOUVERTES RÉCENTES

EN BOHÊME

La Bohême est l'un des pays de l'Europe qui offrent le plus d'intérêt pour nos archéologues. Le séjour des Boïens pendant environ quatre siècles dans cette contrée a dû y laisser plus d'une trace ; le musée de Prague frappe tout d'abord, par sa richesse, les visiteurs familiers avec les antiquités gauloises. Les antiquités de la Bohême ont été décrites à diverses reprises, spécialement par Vocel, professeur à l'université de Prague, dans son ouvrage *Grundzüge der bœhm. Alterthums Kunde* (Prague, 1845), et avec beaucoup plus de détails, vingt ans plus tard, dans un travail excellent et considérable, *Pravěk země české* (la Bohême préhistorique, 1 vol. in-8 de 576 pages, ouvrage orné d'environ 200 planches et d'une carte archéologique). Ce travail en langue tchèque est malheureusement peu accessible.

En dehors des ouvrages de Vocel, il se publie en Bohême et le plus souvent en langue tchèque un grand nombre de monographies ou de dissertations, dont un certain nombre concernent l'antiquité celtique. Les plus intéressantes paraissent dans le recueil annuel : *Pamatky archæologiké a místo pisne* (Monuments archéologiques et topographiques), organe du Comité archéologique du Musée et de la Société historique de Prague (1 vol. in-4° avec planches).

Le dernier volume que nous avons sous les yeux renferme, sur des fouilles récentes, deux travaux qui nous paraissent de nature à intéresser spécialement les lecteurs de la *Revue archéologique*. Nous les résumons à leur intention en supprimant tous les détails inutiles. Le premier est dû à M. Ludikar, le second à M. Benesch, conservateur-adjoint du musée de Prague.

I

LES FOUILLES DE STRELOHOSTICE

Non loin de la commune de Hostice, appelée aussi Strelohostice (1), dans le district de Horazdovice (dans le cercle de Pisek, au sud de la Bohême) s'élève, sur les deux côtés de la route qui va de Hostice à Komsin, une colline assez basse recouverte d'un bois de sapins. On l'appelle *Velky Les* (le grand bois); elle fait partie du domaine de Strelohostice, qui appartient aujourd'hui à M. Obst. Cette colline est le contre-fort d'une autre colline plus élevée qui s'étend à l'ouest et qu'on appelle la Colline de verre ou encore la Colline noire. La couche inférieure de ces deux collines est constituée par du granit qui, dans certains endroits, affleure le sol.

Sur le penchant oriental du *Velky Les*, près de la route, se dressent en deux lignes séparées cinq mamelons peu élevés au-dessus du sol et dus à la main de l'homme : il y en a trois d'un côté de la route, deux de l'autre. En 1872, après avoir arraché le bois, on fouilla le sol pour de nouvelles plantations. En creusant un des mamelons (le premier à gauche), on découvrit, à environ un pied et demi de profondeur, une grande quantité de fragments de poterie, débris de vases de diverses grandeurs, des objets de bronze et de fer, des fragments de vêtement d'une matière particulière, et beaucoup de cendres, de cailloux et de terreau calciné. Ce mamelon a environ 100 pas de circonférence et s'élève de 4/5 de toise au-dessus du sol Autour du sommet étaient plantées quatre pierres calcaires d'environ une demi-toise de hauteur, auprès desquelles on trouva ces fragments de vases, posés irrégulièrement. Les autres objets ont été découverts dans le carré déterminé par ces quatre pierres.

Tous ces objets se trouvent en la possession du propriétaire du domaine de Strelohostice, M. le docteur Obst. En voici les plus importants:

1. Fragments de deux grands cercles de bronze; ils sont couverts

(1) Allemand : Strahlhostic.

d'une patine verte, et d'une exécution heureuse bien qu'assez grossière (figures 1 et 2, d'après Pamatky, p. 14).

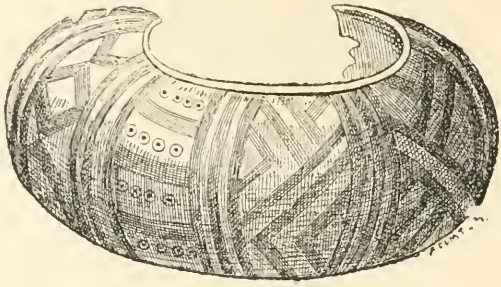

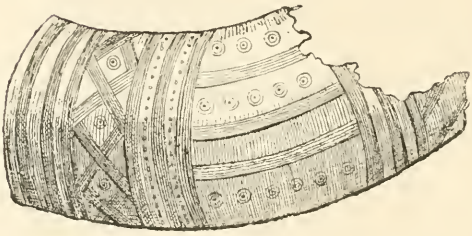

Le fragment n° 1, mesuré à l'extérieur, a 53 centimètres de longueur, 13 centimètres de hauteur sur la face convexe, 16 centimètres de diamètre. Il constitue environ les trois quarts du cercle primitif. La figure ci-jointe donne une idée de son ornementation.

Le fragment n° 2 est, pour les proportions et pour le travail, absolument identique au premier. Il mesure 21 centimètres de long et 11 centimètres de hauteur sur la face convexe. Cependant les ornements gravés sont un peu différents. Les petits cercles concentriques y dominent. Tout ce fragment est encore aujourd'hui rempli de cendre et de terreau.

Ces deux cercles rappellent absolument, par leur exécution, leurs proportions et leurs dessins, les deux cercles que Vocel a décrits

dans son *Archéologie de la Bohême* (Pravék zemé céske; Prague, 1868, p. 41) et dont il a donné une figure. D'après Vocel, ils avaient été découverts au village de Rovna entre Pisek et Strakonice (également au sud de la Bohême). « On avait découvert dans une tombe entourée de pierres, dit-il, les restes d'un squelette au crâne duquel adhérait fortement une couronne de bronze creux, composée de deux parties. » Ces deux diadèmes sont ouverts, élastiques, et, toujours d'après Vocel, devaient être garnis à l'intérieur d'une étoffe molle. Ces deux cercles de Rovna sont aujourd'hui au musée de Prague.

Des cercles de bronze analogues, mais de moindres proportions, ont été trouvés en 1874 aux environs de Trebohostice, dans le cercle de Strakonic , et ont été offerts au musée de Prague.

M. Ludikar déclare que Vocel s'est trompé en considérant les deux cercles qu'il a décrits comme des diadèmes. Les ouvriers ont déclaré qu'ils les avaient trouvés non pas sur le crâne, mais *sur les bras*. Il est à remarquer que ces cercles vont toujours deux par deux : c'étaient donc des bracelets; vu leur poids et leurs dimensions, on ne les portait sans doute que dans certaines circonstances solennelles. Rien d'étonnant à ce que le guerrier ait été enseveli (comme à Rovna) ou incinéré (comme à Strélohostice) avec cet ornement.

Continuons maintenant, avec M. Ludikar, l'examen des objets trouvés dans le tumulus de Strelohostice.

2. Fragments supérieurs de deux urnes en bronze, ornés de traits gravés comme les deux cercles précédents, d'une belle patine verte; cercle supérieur d'une urne analogue. La largeur des urnes est de 12 cent. 1/2, 10 cent. 1/2, 15 cent.

3. Deux petits cercles de bronze également patinés, l'un orné de cercles repoussés, l'autre de rayures, patine verte. L'un mesure 18 cent. de circonférence et 1 cent. de hauteur; l'autre, 19 cent. de circonférence et 3/4 cent. de hauteur.

4. Un couteau en fer fortement rongé par la rouille (fig. 3), 27 cent. de longueur, dont 20 pour la lame et 7 pour le manche. D'un côté du manche est une vis en fer à tête carrée et un rivet en bronze. (Fig. Pamatky, p. 16.)

Les deux autres trous du manche sont vide. L'une des faces du manche est creuse, l'autre pleine; il n'y avait donc de plaque que d'un seul côté.

5. Trois fragments d'une chaîne de fer. (Fig. 4.)

6. Quatre fragments de vases en terre, glaise cuite, brune. Un fragment a gardé une anse. (Fig. 5.)

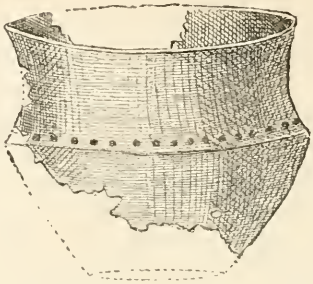

7. Fragment d'un plat en terre glaise fort brillante, orné de rayures qui se coupent à angles égaux.

8. Petite urne de glaise, brun clair, fabriquée à la main et cuite. Elle est encore pleine jusqu'aux bords de cendres et de sureau. Aucun ornement. Hauteur, 5 cent.; diamètre inférieur, 6 cent.

9. Portion d'un vêtement; l'étoffe est tellement desséchée que l'on ne peut en reconnaître la matière à l'œil nu. Elle paraît se composer de trois couches; les deux couches extérieures sont fort usées; la couche du milieu paraît être en laine, mais non tissée. Un fragment de cette étoffe a été envoyé au Muséum de Prague.

En dehors de ces objets, M. le docteur Obst a en sa possession un grand nombre de fragments de vases, faits les uns au tour, les autres à la main, en glaise cuite pure ou mélangée de sable rouge.

A l'époque où M. Ludikar a écrit son mémoire, les quatre autres *tumuli* n'avaient pas encore été fouillés.

LOUIS LEGER.

CORRECTION PROPOSÉE

POUR

UN PASSAGE DE VARRON

DE AGRICULTURA

Quoique beaucoup de fautes aient été corrigées déjà dans le texte de Varron *de Agricultura*, toutes néanmoins n'ont pas disparu, et, si je ne me trompe, en voici une encore, que je crois bon de signaler.

Au chap. XXIIIe du livre Ier, on lit : « Sic ubi cannabim, linum, juncum, spartum, unde nectas bobus paleas, lineas, restes, funes »; ce que Wolf traduit ainsi : « Il faudra également réserver des endroits convenables au chanvre, au lin, au jonc, au sparte, d'où l'on tire des matériaux employés à botteler la paille des bœufs (1). »

« *Nectas bobus paleas* » me semble fautif; il me paraît avoir été substitué par erreur à « *nectas bobus soleas* ». Et c'est cette correction que je propose.

D'abord, il est manifeste qu'il a suffi d'un peu d'inattention à un copiste pour lire « paleas » au lieu de « soleas », ces deux mots ayant le même nombre de lettres, et ces lettres étant ou identiques ou paléographiquement fort ressemblantes.

Cela posé, je dis que mon texte s'explique et se justifie très-naturellement.

Premièrement, en effet, c'est bien de « spartum » que se servaient les anciens pour confectionner les chaussures spéciales dont ils enveloppaient les pieds malades de leurs bêtes. Et ces chaussures s'appelaient « soleæ sparteæ » ou simplement « sparteæ ». Témoin ce passage de Palladius : « Spartea, quâ animalia calceantur (2). »

(1) *Auteurs latins*, édit. Nisard, t. 19, p. 83.

(2) Palladius, *De re rustica*, I, 24 ; cf. Rich, *Dict. ant.*, v° Solea.

Secondement, c'est pour les bœufs, « bobus », qu'on faisait ces chaussures. Palladius, il est vrai, semble en étendre l'usage à d'autres animaux dans le texte que nous venons de citer, « qua animalia calceantur ». Mais cet auteur, n'y parlant des « sparteæ » que très-incidemment. — à propos des recettes contre les fouines, — n'a pas dû s'y préoccuper d'une grande précision ; le passage lui-même en fournit d'ailleurs la preuve, puisque, pris à la lettre, il signifierait que les animaux en général, sans distinction ni exception, étaient chaussés de « sparteæ », ce qui est manifestement faux.

Palladius n'étant que l'écho — écho bien affaibli — de Columelle, c'est par les ouvrages de celui-ci qu'il faut expliquer et redresser les passages obscurs ou peu exacts de celui-là.

Or, Columelle ne laisse pas de doute sur le parti qu'on tirait du « spartum » dans le régime curatif *des bœufs*. Nous citerons à l'appui ces deux phrases significatives du livre VIe, toutes deux relatives à ces animaux.

« Sanguis demissus in pedes claudicationem affert ; si jam in ungulis est, inter duos ungues cultello leviter aperies ; postea, linamenta applicantur, ac *solea spartea pes induitur* (1). » — Et, un peu plus loin (2) : « Si ungulam vomer læserit, si altius vulnerata est, latius ferro circumciditur, et inuritur ; deinde *sparteâ calceata* per triduum, aceto suffuso, curatur. »

Columelle, qui traite ex-professo de l'hygiène et de la thérapeutique des autres grands animaux de ferme, ne prescrit nulle part à leur usage la « solea spartea ». S'il eût cru cette prescription de quelque utilité, il l'eût faite au moins au sujet des chevaux, pour lesquels il reconnaît qu'il est souverainement important de maintenir leurs pieds dans toute leur force : « multum refert robur pedum servare (3). » Et néanmoins, de l'emploi du spartum pour cette fin, pas un mot. N'en doit-on pas conclure que la « spartea solea » ne servait réellement que pour *les bœufs*, « *bobus* » ?

Il est bien évident, d'ailleurs, que ces chaussures ne pouvaient être faites de spartum qu'à la condition qu'on le tressât, et que par conséquent elles pouvaient être dites *tressées*, « *nexæ* ».

Il résulte de ces observations que le conseil de Varron à son « villicus », sur la culture du genêt d'Espagne, *dans le but d'en former des chaussures tressées, pour ses bœufs*, est conçu dans les termes les plus

(1) Colum., *De agricult.*, VI, 12.
(2) Colum., *De agricult.*, VI, 15.
(3) Colum., *De agricult.*, VI, 30.

clairs et de la plus rigoureuse exactitude, si l'on adopte notre texte :

« *Soleas* » c'est l'expression technique ;

« *Nectas* » c'est le verbe qui définit l'opération ;

« *Bobus* » c'est la destination authentique.

De plus, considéré en lui-même, le conseil en question reflète un genre de sollicitude bien en harmonie avec l'estime prééminente que Varron avait pour les bœufs, comme nous l'apprenons par Columelle : « Nec dubium, ait Varro, quin cæteras pecudes bos honore superare debeat (1). »

Ainsi notre texte satisfait pleinement et aux exigences de la langue, et au sens du contexte, et à l'enseignement général des écrivains anciens sur le spartum, en même temps qu'il s'accorde à merveille avec les goûts et préférences de l'auteur.

« Nectas bobus paleas », tout au contraire, donne lieu à plusieurs difficultés soit sur le fond, soit sur la forme.

Outre que « nectere » se prête difficilement à la signification de *botteler* qu'on est forcé de lui donner, « nectere » signifiant plutôt *tresser* (2); il est contraire à l'usage de Varron et des autres agronomes latins d'exprimer le bottelage par ce verbe. Cette action est désignée chez eux par des circonlocutions telles que : « manipulos facere (3)», « manipulos alligare (4) », en parlant du foin ; » acervos construere (5) » en parlant de la paille ; ou simplement par « alligare », mais jamais par « nectere ».

Le texte que je combats fait donc parler Varron d'une façon inusitée pour lui ; mais surtout, et cela est autrement grave, il le fait penser autrement que Varron n'a pu penser.

En conseillant la culture du spartum, ce texte allègue comme but non pas d'en faire des chaussures qui n'eussent en effet servi que pour les bœufs « nectas bobus », mais de botteler *de la paille*, chose évidemment utile et aux bœufs et à beaucoup d'autres animaux. Mais alors pourquoi « bobus » ?

Si Varron, dans son conseil, avait en vue la paille à lier, pourquoi n'a-t-il mentionné que les bœufs, comme si eux seuls eussent dû en profiter ? Est-ce qu'il ignorait les grands avantages que d'autres bes-

(1) Colum., *De agricult.*, Præfat.

(2) « Nectere coronam, brachia, crines » etc.,

(3) Varro, *De agricult.*, I, 49.

(4) Colum., XI, 2.

(5) Varro, *De agricult.*, I, 33.

tiaux en pouvaient retirer, lui qui, d'accord en cela avec Columelle, l'a recommandée en effet pour leur usage, soit comme litière, soit comme nourriture? Parlant de l'âne, il dit: « educant eum paleis (1) »; des brebis: « quæcumque jubentur vescuntur, ut paleæ (2) »; des juments: « in stabulis ab humore prohibere oportet humum (paleis) (3) »; des bêtes à lait en général: « a stipulâ, pecude pasta, id (lac) fit alibile (4) »; etc.

Puisque Varron ne méconnaissait aucun de ces emplois de la paille, il n'a pu inviter son villicus à la botteler uniquement pour les bœufs, ni conséquemment lui dire : « spartum unde nectas bobus paleas. »

Je dis enfin que, même dans le cas où Varron se serait préoccupé, dans ce passage, uniquement des bœufs, il n'aurait pas recommandé l'ensemencement du genêt pour la fin qu'on prétend, c'est-à-dire pour le bottelage de la paille. Pour cela en effet la paille toute seule suffit, celle-ci se bottelant avec de la paille, comme le foin avec du foin. Varron, si économe et si sensé, n'a pu porter son villicus à une pareille inutilité.

En conséquence « soleas » devrait remplacer « paleas », changement minime quant aux lettres, mais important quant au fond, et en tout cas, à notre sens du moins, très-rationnel.

J. Beaurredon.

Levignacq, Landes, 2 novembre 1876.

(1) Varro, II, 8; cf. Colum., VII, 1 : « paleis gliscit »
(2) Varro, II, 2; cf. Colum., VII, 3.
(3) Varro, II, 7; cf. Colum., VI, 30 : « ne humore madescant paleæ superjectæ. »
(4) Varro, II, 11.

HORUS ET SAINT GEORGES

Note additionnelle

En me livrant à diverses recherches au *British Museum*, où j'avais été envoyé en mission par le Ministre de l'instruction publique, je viens de rencontrer un monument qui apporte aux conclusions de ma dernière note une prompte et intéressante confirmation.

Ce monument, dont je donne ci-joint la gravure, consiste en une statuette de bronze (de basse époque), haute d'un pied six pouces anglais, et représentant un *Horus hiéracocéphale en costume militaire romain.*

Le dieu est à pied, debout; sa tête d'oiseau est coiffée d'une espèce de klaft qui encadre la face et dont les deux bords retombent sur les clavicules. La cuirasse est retenue par deux pattes ou bretelles affectant une forme quadrangulaire. Les ptéryges de la jupe frangée s'arrêtent au-dessus du genou.

Autour du bras gauche, à moitié plié horizontalement, s'enroule un pan d'étoffe flottante appartenant probablement au paludamentum.

Le bras droit a disparu ; il consistait en une pièce rapportée qui venait s'emboîter immédiatement au-dessous des ptéryges de l'épaule, dans une feuillure circulaire ménagée à dessein et très-visible.

A en juger par la position de l'épaule, le bras droit devait être plus haut que celui de gauche ; je pense qu'il était en même temps infléchi pour permettre à la main de tenir verticalement une lance qui a disparu avec le membre.

Les pieds sont chaussés de brodequins du type *endromis*, lacés sur le devant et laissant passer les orteils.

Tous ces détails caractérisent suffisamment l'uniforme du tribun

militaire, à l'épée près, dont l'absence peut être le résultat d'un accident.

J'ai trouvé, dans les mêmes collections, deux fragments de figurines, également en bronze, beaucoup plus petites, mais absolument analogues.

L'une, toujours avec le bras droit levé comme pour tenir une lance, est brisée juste au-dessous des ptéryges de la cuirasse.

L'autre, encore plus petite que la précédente, ne montre plus que la tête et les épaules du dieu avec les bretelles de la cuirasse.

Il est maintenant permis de conclure de la connaissance de ces quatre monuments similaires, que le bas-relief du Louvre n'est pas un fait isolé, mais que cette représentation d'Horus hiéracocéphale en officier romain devait être courante en Egypte après l'ère chrétienne.

L'on s'explique bien dès lors comment saint Georges, le grand saint égyptien, a pu se dégager sans effort d'un type iconographique aussi populaire.

Je me permets d'appeler l'attention des conservateurs des divers musées d'Europe sur l'existence de pareilles représentations, et je leur serais extrêmement reconnaissant s'ils voulaient bien me les signaler.

Il serait de la dernière importance de savoir l'exacte provenance de tels monuments, car l'on pourrait peut-être arriver ainsi à déterminer avec quelque précision le foyer même où s'est opérée cette curieuse fusion qui d'un dieu égyptien a fait un saint fabuleux.

Je profiterai de cette occasion pour noter quelques particularités qui peuvent être encore portées à l'actif de l'équation Khidhr = Typhon (marin) :

Il y avait dans le territoire d'Ephraïm un endroit appelé *Baal-Hasor* (où Absalon possédait des troupeaux et où fut tué Amnon).

Le mot *Hasor*, חצור, est de la même racine que *Khidhr* : חצר (cf. חציר, *herbe verte*).

La Vulgate transcrit ce nom de lieu : *Baalhasor*, et les versions grecques : Βελασώρ et Βεδλασώρ.

Or Josèphe substitue à ce mot celui de Βελσεφών, nom identique à celui d'un endroit d'Egypte voisin de la *mer*, etc., station des Israëlites : *Baal-Sephon* (Βεελσεπφών des Septante).

Il remplace donc *Hasor* (*Khidhr*) par *Sephon*, צפון (Typhon) !

On peut toujours, il est vrai, mettre cette substitution au compte d'un copiste; mais cette erreur, si erreur il y a, ne peut s'expliquer

par une faute ordinaire ; elle est, en tout cas, issue d'une assimilation erronée dans l'espèce, si l'on veut, mais conforme à celle dont j'ai essayé d'établir l'existence.

Je crois aussi pouvoir relever une trace très-nette du nom et des fonctions de notre Khidhr marin dans un fragment de la cosmogonie des Pérates, secte hérétique dont les doctrines, mélange bizarre de christianisme et de paganisme sémitique, ont été étudiées avec beaucoup de soin par M. Ph. Berger, dans son travail sur les Ophites.

Ce fragment, qui nous a été conservé par l'auteur des *Philosophoumena* (Ed. Miller, pp. 128-129), est une citation textuelle d'un ouvrage pérate original, ce qui lui donne une valeur considérable.

Après nous avoir montré, à l'origine des choses, une première puissance (δύναμις) cosmique *Thalassa*, dont l'*ignorance* (ἀγνωσία) fit *Kronos*, et à l'image de qui (κατ' εἰκόνα) furent créés *Képheus*, Prométhée et Japétos ; l'auteur inconnu de cette étrange genèse mentionne une autre puissance à qui est *confiée la mer* (θάλασσα).

Cette puissance est mâle et femelle (ἀῤῥενόθηλυς) ; elle contient l'impétuosité des flots agités (? ἀναφοράν), leur fixe leurs limites, empêche leurs attaques, etc.

Elle a une *fille typhonienne, gardienne fidèle des eaux aux formes multiples* (θυγάτηρ τυφωνικὴ πιστὴ φύλαξ ὑδάτων παντοίων).

Elle s'appelle *Khorzar*, Χορζάρ, et l'*ignorance* lui a donné le nom de *Poséidón*, à l'image de qui furent faits *Glaukos, Mélikertès, Iè* et *Nébroè* (?).

Nous voilà de nouveau en face de l'être marin dont nous avons essayé de saisir les aspects changeants ; nous le retrouvons avec les mêmes adhérences : Poseidón, Glaukos, Melikertès, Typhon ; les mêmes fonctions : gardien des mers ; et, ce qui est bien plus frappant que tout cela, avec un nom de physionomie non hellénique, un nom inexpliqué jusqu'ici et qui ressemble singulièrement à celui de *Khidhr*.

Les personnes quelque peu familiarisées avec les langues sémitiques ne sauraient en effet manquer de voir au premier coup d'œil que les deux mots se correspondent presque littéralement.

A l'époque basse à laquelle nous avons affaire, le X est l'équivalent normal du *khet* ou du *kha* arabe ; on a des exemples du *sad* hébreu rendu par un Z, et cette lettre convient particulièrement au *dhád* (Z emphatique) de *Khidhr*.

Les voyelles n'offrent aucune difficulté ; elles sembleraient nous ramener spécialement vers la forme *Khodhara*, la mer, que j'ai déjà citée.

La seule objection qu'on puisse faire à ce rapprochement c'est la présence du premier ρ, qui est superflu.

On pourrait l'expliquer soit par une faute de copiste, bien excusable dans un mot d'allures si barbares, soit par cette circonstance que le nom aurait été puisé à la source perse où tout ce mythe, comme je l'ai montré, semble avoir trempé à un certain moment. Nous aurions alors peut-être dans cette forme hybride le résultat d'une espèce de réaction de *Haurvatat-Khordad*, l'Amshaspend, frère plus ou moins légitime du démiurge Khidhr.

Je me réserve de revenir sur cette question ; je n'ai pas besoin de faire remarquer que cette conjecture peut réclamer, s'il y a lieu, le bénéfice de tous les rapprochements proposés avec le démiurge *Chousoros*, qui est la *Prôtè taxis*, l'*anoigeus*, ce qui nous rappelle notre *Prôteus-Khidhr*, le *protogenes* qui *a les clefs de la mer* (1).

Nous entrons alors dans la série compliquée qu'a établie Movers, de *Chousoros*, *Chousarthis-Harmonia* et *Chrysaor*.

Movers rattachait tous ces êtres par le lien d'un nom emprunté à une racine חשר, absolument différente de חצר ; dans quelle mesure convient-il de rejeter ou de maintenir l'hypothèse du savant allemand? C'est que j'examinerai une autre fois.

Quoi qu'il en soit, si Chrysaor doit être réellement affilié à Chousor et à Chousarthis, il est curieux de constater qu'il en diffère précisément comme *Khorzar de Khidhr*, par la superfétation d'un ρ.

Ce Chrysaor nous ramène droit à nos mythes de Persée et de Glaukos :

Chrysaor, le fils de *Méduse*, le frère de Pégase, a pour père soit Poséidôn, soit *Glaukos*.

Le *Chrysor* de Sanchoniathon ne dément pas cette origine neptunienne, bien qu'il soit identifié par Philon de Biblos avec Héphaistos: il est, avec son frère innomé, l'inventeur du *fer* (= le métal de Typhon), de *l'hameçon*, de *l'appât*, de *la ligne* et de *la barque* (cf. Glaukos qui est un pêcheur d'Anthédon); le premier des hommes il osa *naviguer*, ce qui lui valut après sa mort les honneurs divins (!) (2).

Nous avons des preuves positives que d'assez bonne heure le syn-

(1) Proteus, comme Khorzar, est père d'une fille, Eidothéa ou Théonoè, qui apparaît ailleurs comme une *Océanide*, comme une sœur de *Cadmus*.

(2) « *Il y a des gens*, ajoute *Philon de Byblos*, *qui attribuent à ses frères*(?) *l'in-*

crétisme des sectes hérétiques sémitiques a sollicité le mythe de Persée (Reseph) dans le sens apocalyptique que j'ai indiqué.

L'auteur des *Philosophoumena*, passant en revue quelques superstitions astrologiques, nous en signale une qui voyait, dans Kepheus, Adam; dans Cassiopé, Eve; dans Andromède, l'âme (ψυχή) de ces deux personnages; quant à Persée, c'était le *Verbe* (Λόγον), le fils ailé de Jupiter (πτερωτὸν Διὸς ἔγγονον), qui se précipitait pour délivrer Andromède exposée aux attaques du *ketos*, de la *bête insidieuse* (τὸ ἐπίβουλον θηρίον).

Le cavalier au cheval blanc de l'Apocalypse, dont nous avons vu la parenté avec le Jésus musulman et le Saint Georges de la tradition chrétienne, apparaît exactement dans le même rôle que ce Persée symbolique : il est *le Verbe de Dieu*, ὁ λόγος τοῦ Θεοῦ !

La *verge de fer* qu'il tient à la main (1) (cf. le *chebet* et la lance), la *flamme de feu* (φλὸξ πυρός, Reseph) qui forme ses yeux ; les *nombreux diadèmes* qui couronnent sa tête (cf. la double couronne d'Horus); les *troupes* célestes qu'il *commande* (cf. le grade du tribun hiéracocéphale); l'épée acérée, ῥομφαία ὀξεῖα, qui lui *sort de la bouche* (cf. le bec tranchant de l'épervier), sont autant de traits complétant ce tableau, qui semble peint d'après quelque modèle facile à reconstituer et dont les singularités apparentes s'expliquent ainsi à merveille.

Mais ce n'est pas tout. Le cavalier apocalyptique a pour *noms*

vention des murs de briques. » Voilà qui est bien bizarre. N'y aurait-il pas dans ces *murs* quelque allusion à la racine à laquelle se rattachent le nom de *Khidhr* et probablement celui de *Chrysor :* צור, *circumvallavit*, *sepsit?*

Quant aux *briques*, dont le nom sémitique est *Lebena* (littéralement *blanche*, cf. *Lebanon*), il ne serait pas absolument impossible que leur introduction dans cette énigmatique légende se rattachât au nom du *frère inconnu* de Chrysor. Je ne risque, bien entendu, cette hypothèse qu'avec la plus extrême méfiance, mais je ne puis cependant m'empêcher de faire remarquer combien nous nous rapprochons alors par cette voie de la déesse marine *Leukothéa-Ino*, la *déesse blanche* de la mer, dont le culte était répandu dans toute la Méditerranée (la *mer blanche* des Orientaux), et dont l'association antithétique avec un dieu *vert* posidonien serait bien naturelle ; au lieu de deux frères nous aurions un frère et une sœur conjugués, représentant le double aspect de la mer.

Leukothéa a d'ailleurs des attaches phéniciennes très-étroites : elle est fille de *Kadmus et mère de Palémon-Mélikertès*. Or *Palémon-Mélikertès*, comme nous l'avons déjà vu, est ou Glaukos lui-même, ou son éromène ! Nous voilà donc encore une fois retombés juste sur nos points de repère.

(1) Plus haut, le cavalier au *cheval blanc* est armé de l'*arc;* plus loin, le fils de l'homme trônant sur les nues nous apparaît armé de la *harpé* ou faucille tranchante δρέπανον ὀξύ); toujours les trois armes de Reseph.

(καλούμενος) : πιστός et ἀληθινός, le *fidèle*, le *sincère*, le *véridique;* il doit juger et combattre dans l'*équité* (δικαιοσύνῃ).

Eh bien, nous avons dans la mythologie phénicienne un personnage qui porte exactement le même nom, c'est le Συδύκ (1) de Sanchoniathon, mot que le texte grec traduit lui-même par δίκαιος, et qui n'est autre chose que l'hébreu *Sadoq* ou *Saddîq* (צדוק, צדיק), juste, équitable (en arabe, *sincère*, *véridique*, *fidèle*).

Ce Sydyk de Sanchoniathon, frère d'un certain *Misôr* (2), est le père des Dioscures, Cabires, Corybantes ou Samothraces (*sic*), qui trouvèrent la navigation (3), et particulièrement le père d'Asklépios, le *huitième* des Cabires, l'*Echmoun* phénicien, qu'il eut d'une Titanide ou d'une *Artémide*.

Cette paternité tend à rapprocher Sydyk à la fois de Zeus, le père des Dioscures (4) (cf. Ζεὺς δικαιόσυνος, πίστιος), et d'Apollon, le parèdre d'Artémis, le père d'Asklépios-Echmoun (par Coronis ou Arsinoé); cette bifurcation ne doit pas nous dérouter après tous les croisements que nous avons déjà rencontrés sur notre chemin.

L'aspect apollonien de (Horus) Sydyk concorde bien avec l'attitude du Πιστός apocalyptique et le rôle de la série à laquelle il appartient.

C'est encore la tradition arabe qui va nous éclairer, sinon sur les tenants, du moins sur les aboutissants de ce nouveau personnage, faisant son entrée sur la scène pour servir un moment de doublure à notre acteur principal.

La légende syrienne musulmane a conservé le souvenir d'un *Neby Sadîq* ou *Neby Siddîq* (5), qui appartient à la race de ces prophètes fabuleux, fils et héritiers des dieux sémitiques. Voici comment :

Le géographe arabe Moqaddesy consacre un chapitre aux montagnes saintes (*El-djibâl ech-cherîfé*) de la Palestine, qui était son pays natal.

L'on sait que les montagnes étaient adorées par certains groupes de Sémites comme de véritables dieux individuels. Tel était le cas,

(1) Variantes Σύδυκος, Σάδυκ, Σύδεκκ, Σέδεκ; Σάδυκος de Damascius.

(2) Sanchoniathon traduit Μισώρ par εὔλυτος; il convient de comparer ce nom au Μίσυρ que les *Philosophoumena* placent entre Triptolème (substitut de Persée à Tarse) et *Praxidikè;* ce dernier nom (= Perséphonè) pourrait bien cacher *Sydyk*, dont la présence dans ces groupes mythiques serait fort naturelle.

(3) Invention attribuée tout à l'heure par le même auteur à Chrysaor.

(4) Comme le cavalier de l'Apocalypse, les Dioscures ont pour montures des chevaux blancs; ils sont λευκόπωλοι. Le Saint Georges de l'iconographie byzantine est aussi sur un cheval blanc.

(5) Le *surnom* de *Siddîq* est donné par les Arabes à divers personnages fameux : Joseph, Siméon, Abou-Bekr, etc. (cf. Osiris-*Makheru*, le *Véridique*).

par exemple, pour le Casius, le Liban et l'Antiliban (1), le Carmel (2), etc.

Après les monts sacrés des Oliviers, du Djaulan, du Liban, Moqaddesy mentionne le *mont de Siddîqa* (3) situé entre Tyr, Qedes, Banias et Sidon, et, suivant la variante d'un autre manuscrit, adjacent au Liban.

Nous sommes en pleine Phénicie.

Là se trouve le *tombeau* (quelque *Memnonium*) de Siddîqa, auprès duquel est une mosquée (*Mesdjid*) extrêmement vénérée et objet d'un grand pèlerinage annuel à la *Mi-Cha'bân*.

La légende dit que *le chien qui poursuit la bête fauve, lorsqu'il atteint la limite de ce sanctuaire, s'arrête.*

ان الكلب يعدو خلف الوحش فاذا بلغ ذلك الحد وقف

Or le sanctuaire de l'Apollon chypriote adoré à Curium, du Reseph phénicien, jouissait, suivant Élien, du même privilège! Les cerfs relancés trouvaient dans le bois sacré entourant le sanctuaire un refuge assuré contre les chiens, qui n'osaient y pénétrer à leur suite (4).

Cette prérogative apollonienne transférée à Neby Siddîqa confirme bien ce que j'ai dit de la nature du Sydyk de Sanchoniathon.

Mais voici qui accentue encore davantage ces rapports.

Un autre géographe arabe, Yaqout, parle de ce tombeau de Siddîq fils de Sâléh (5), en en précisant mieux la position ; il le place à un

(1) Le Casius, le Liban et l'Antiliban et le Brathy (? Thabor?) étaient, suivant Sanchoniathon, fils de Φῶς, de Πῦρ et de Φλόξ, ce qui nous induirait, d'après ce que j'ai démontré sur l'origine mythologique de cette triade symbolique, à concevoir le Casius comme un *El*, le Liban et l'Antiliban comme un *Baal*, et l'incompréhensible *Brathy* comme un *Reseph*. La vérification partielle de cette conjecture vient de m'être apportée par une inscription phénicienne de la plus haute importance dédiée au *Baal-Liban* (*Lebanon*).

(2) « Ὄρος ἱερὸν Διός... — Carmelus ; ita vocant montem deumque. — Oraculum Carmeli dei. » Aujourd'hui le *Carmel* est la montagne d'*Elie*, *Djebel Mar Elias*, confondu, comme nous l'avons vu, avec *El*.

(3) Intéressant archaïsme araméen de *Siddîq*. Cette montagne, qui paraît correspondre au *Djebel-Amila*, est parfaitement inconnue aux géographes modernes occidentaux ou orientaux. Elle semble, comme je le ferai voir dans une notice spéciale, comprendre au moins la région montagneuse du *Chaqif*.

(4) Elien assure gravement que des troupeaux de cerfs passaient à la nage de Syrie en Chypre! Voilà des cerfs continentaux qui m'ont tout l'air d'avoir initié leurs confrères insulaires aux immunités mythologiques des sanctuaires d'Apollon.

(5) Ce prophète (le *bon*, le *vertueux*) célèbre dans l'Islam a dans beaucoup d'endroits, comme je le prouverai, pris la place d'Osiris et de ses congénères ; il a notam

village de *Palestine* (*sic*) qu'il appelle *Chadjara* (1), où l'on montre aussi une caverne où sont, d'après la légende locale, *quatre-vingts martyrs*, *Thamânîn Chahîd* (2).

Les sanctuaires des *quarante martyrs* courent les rues en Syrie; ceux des *quatre-vingts martyrs* sont plus rares et ce nombre exceptionnel nous cache quelque mystère. Ce mystère le voici :

Sydyk-Saddîq est le père des Dioscures ou Cabires, c'est-à-dire des *huit frères* dont Asklépios (Echmoun) complète le nombre : οἱ ἑπτὰ Συδὺκ παῖδες Κάβειροι, καὶ ὄγδοος αὐτῶν ἀδελφὸς Ἀσκληπιός.

C'est ce nombre mythique de *huit*, *chemônè*, constituant le nom même d'Asklépios, *Echmoun*, qui est devenu nos *Thamânîn* ou *quatre-vingts martyrs* associés à Siddîq ; *thamânîn*, qui est d'ailleurs l'*équivalent littéral* du mot hébreu cité à l'instant, est suivant la règle sémitique formé tout simplement du *pluriel de huit* (= 80) : *thamân!* Cf. le dieu égyptien *Sesun*, le dieu *Huit*, qui pourrait bien être le *Sousim* ou *Sesum* des inscriptions phéniciennes.

Avons-nous affaire tout bonnement à un *pluriel* dit de *majesté*? L'esprit populaire a-t-il cédé à cette tentation qui lui permettait à l'aide d'une combinaison très-simple, — l'addition d'une désinence plurielle, — de passer à son chiffre favori de 40 + 40 = 80? Est-ce enfin le mot *huit*, *senti* comme *chiffre*, ou comme *nom d'Echmoun*, qui a été l'objet de ce travestissement?

Il est délicat de se prononcer. Je croirais cependant volontiers que les auteurs de ces naïves métamorphoses visaient principalement le nom même d'*Echmoun*, qui n'avait pas cependant perdu pour eux toute transparence étymologique, comme dans les *Arbaïn* ou les quarante martyrs ils avaient particulièrement en vue le nom du géant mythique Arba' ou *Arba'al* (?) (*l* finale = *n*), père des Anakites (3).

En voilà assez pour nous autoriser à faire au Sydyk de Sanchoniathon, à côté du Πιστός cavalier de l'Apocalypse, une place dans la grande famille des *Reseph*s aussi nombreuse peut-être que celle des *Baals*.

CH. CLERMONT-GANNEAU.

ment à Saint-Jean-d'Acre ou Ptolémaïs, ville phénicienne par excellence, un sanctuaire renommé dont il passe pour le constructeur; cf. le *Memnonium* célèbre de Ptolémaïs, et les *Sépulcres d'Osiris*.

(1) *L'arbre*. Peut-être faut-il voir dans l'origine du nom de ce village quelque trace d'un bois sacré primitif analogue à celui de l'Apollon chypriote.

(2) Dans la même caverne serait enterré *Dihyat el-Kalby*. Ce personnage, compagnon de Mahomet, a des allures équivoques et qui sentent fortement la fable: l'*ange Gabriel avait emprunté ses traits* pour apparaître à Mahomet; son tombeau était montré en *divers* lieux : dans la vallée de Chinâr, à Damas, au Caire, etc.

(3) Peut-être le *quatrième* des Cabires? (cf. Ἀνάκες et *Anaqim*).

NOTES

SUR LES

MOSAIQUES CHRÉTIENNES DE L'ITALIE

LES PAVEMENTS HISTORIÉS

Suite et fin (1)

On sait quel rôle important les motifs empruntés au règne animal, à l'histoire naturelle, ont joué chez les anciens dans la classe de monuments qui nous occupe. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les mosaïques du Vatican et du musée de Naples. Bien souvent l'intérêt scientifique l'emportait sur la recherche du style. On s'attachait à peindre avec toute l'exactitude possible des espèces rares ou exotiques. Tels sont, par exemple, les hippopotames du grand lithostrote de Palestrine et de celui du musée Kircher (2).

La vogue de ces sujets dura longtemps encore après le triomphe du christianisme. Pendant l'époque de transition qui s'étend du quatrième au sixième siècle, les pavements ne sont souvent que des recueils de zoologie ou même de botanique. L'artiste y passe successivement en revue les races domestiques, les fauves, les crustacés, les fruits et jusqu'aux fleurs les plus modestes.

(1) Voir le numéro de décembre.

(2) Voir dans le *Bulletin de l'Inst. de corr. arch.* (1866, p. 231) la notice consacrée à un autre ouvrage du même genre découvert à Santa Severa.

On trouve en outre la description d'un pavé-mosaïque, qui offre de grandes analogies avec les précédents, dans le poëme d'un auteur français de la fin du XIe et du commencement du XIIe siècle, Baudri, abbé de Bourgueil (publié par M. Léopold Delisle dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 3e série, t. VIII, 1873, p. 189 et suiv.). Je ne serais pas éloigné de croire qu'un pavement antique véritable a servi de base à cette description si minutieuse.

Les scènes de chasse se rattachent à cette première catégorie, qui est représentée par quelques ouvrages superbes, notamment les mosaïques du dôme de Crémone, de Djemilah, de Carthage et de Sour. Plus tard, l'élément fantastique tend à prévaloir et le sol des églises n'a plus rien à envier sous ce rapport aux plus riches étoffes de l'Orient. A un moment donné, l'attention des artistes et du public se tourne vers les qualités morales, la signification symbolique de certains monstres plus ou moins bizarres; les pavements servent alors d'illustration au texte des Bestiaires. Il n'y a pas jusqu'à la fable des animaux qui ne trouve ses interprètes dans la troupe docile des mosaïstes : ils ont figuré dans deux églises italiennes l'enterrement du Renard par les Poules. Un de ces spécimens existe encore dans la basilique de S. Maria e Donato de Murano; l'autre, qui était à Verceil, est décrit comme suit par un auteur du XVIIe siècle, Cusano (1) : « ..... si vede vaga processione di galline, che a due a due funeralmente accompagnano col portarsi la volpe fintamente morte, depositata in una barra ; precedendovi un gallo che porta la croce... e si leggono in un ristretto tali parole : ad ridendum. »

Peut-être le catalogue suivant fera-t-il mieux comprendre encore l'importance et l'étendue de l'élément zoologique. Il débute par les villes de l'Italie du nord, et nous fait successivement passer en revue les pavements de la péninsule tout entière.

Eglise Sainte-Marie-Majeure de Verceil : lions, oiseaux. — *Dôme de Novare* (2) : poissons, chevaux marins, oiseaux. — *Dôme de Casale* (3) : monstres divers, « acefalus », « antipodes » (σκιάποδες), scènes de chasse. — *Cathédrale d'Acqui* (fragment conservé au musée de Turin) : la composition, d'un caractère fort énigmatique, nous montre un personnage tenant une corne d'abondance et des fleurs, et regardant le cadavre d'une panthère ou d'un lion; plus loin on aperçoit un monstre hideux qui se sauve à toutes jambes; puis vient un archer qui décoche une flèche à un chameau dont le conducteur se retourne effrayé; un dragon vomissant des flammes complète la scène (4). — *Piere Terzagni :* oiseaux, loup, animaux monstrueux, sirène, etc., chacun placé dans un compartiment isolé (5). — *Saint-Michel-Majeur à Parie :* cheval ailé, dragon, chèvre montée sur un autre quadrupède, homme chevauchant sur

(1) *Discorsi historiali concernenti la vita dei vescovi Verceilesi*, Verceil, 1676, p. 113, cité par M. Aus'm Weerth, p. 16.

(2) Aus'm Weerth, pl. VII. — (3) Id., pl. X. — (4) Id., p. 18-19. — (5) Id., pl. VII.

un volatile (1). — *Dôme de Crémone :* on y remarque deux portions bien distinctes; l'une, située sous le maître autel (2), renferme des chimères, un chien bicéphale, des monstres de toute sorte; dans l'autre (3), l'élément fantastique fait place à des figures réelles : des fauves, des éléphants, des poissons occupent chacun le centre d'un médaillon, comme dans les mosaïques de Carthage (4) et de Sour, où ces médaillons sont reliés les uns aux autres par des cercles plus petits. On dirait un vaste atlas d'histoire naturelle. — *Eglise Saint-Benoît à Polirone :* dragon, oiseaux et quadrupèdes à tête humaine, griffon s'avançant vers un homme qui s'apprête à le frapper d'une lance, etc. (5). — *Saint-Marc de Venise*, *S. Maria e Donato de Murano, dôme de Torcello :* paons, aigles, coqs, etc. — *Eglise Saint-Savin à Plaisance :* monstres marins, combats de gladiateurs, personnages divers, l'un monté sur un éléphant, l'autre donnant à manger à une licorne, etc. (6). — *Eglise Saint-Jean-l'Evangéliste à Ravenne :* le pavé-mosaïque, incrusté depuis le siècle dernier dans les murs d'une des chapelles de l'abside, nous montre, entre autres, une sirène, un cerf, un loup, un griffon, des poissons, un bœuf, une panthère, etc. (7). — *Cathédrale de Pesaro :* poissons, oiseaux (paons, aigles), scarabées, quadrupèdes affrontés, lamis, sirène, griffon attaquant un sanglier, triton à côté duquel est tracé cet hexamètre :

Est homo non totus medius sed piscis ab imo ;

licorne avec l'inscription : *pulcra puella... mulcet cor unicornu ;* centaure décochant une flèche à un cerf et à sa compagne :

No(n) homo no(n) pecus et p(ro) p(arte videtur) uterque (8) ;

tigre déchirant sa proie, etc., etc. Tantôt ces motifs sont traités comme des accessoires et dans une manière décorative ; tantôt ils forment le sujet principal. — *Pomposa :* éléphant, animaux fabuleux tels que cheval marin, basilic, etc. (9). — *Église Saint-Laurent-*

(1) Aus'm Weerth, pl. IV. — (2) Id., p. 19. — (3) Id., pl. VI.

(4) Gravée dans la *Revue archéologique*, 1850, t. VII, p. 260.

(5) D'Arco, *Arti ed artefici*, pl. I, et Aus'm Weerth, pl. V.

(6) Aus'm Weerth, pl. VIII.

(7) La planche XII de l'ouvrage de M. Aus'm Weerth reproduit six des compartiments de cette mosaïque grossière que l'on a attribuée, bien à tort, à Galla Placidia.

(8) D'après la restitution de M. Engelmann.

(9) Cette mosaïque a été exécutée en 1026 (MXXVI, VII MAII DEDICATA). Federici, *Rerum pomposianarum historia monumentis illustrata*, Rome, 1781, p. 285, la

hors-les-Murs, près de Rome : griffons et dragons (1).—*Cathédrale de Brindes :* éléphants supportant des arbres qui délimitent et encadrent les différentes parties de la composition, capricornes, griffons, etc., etc. (2). — *Cathédrale d'Otrante :* à côté d'animaux réels, de chevaux, de taureaux, de chiens, de cerfs, d'éléphants, de loups, de renards, d'ours, de serpents, se trouvent des griffons, des centaures, un quadrupède dont le front est armé de deux cornes droites et pointues et qui porte le nom de « gris », des dragons, quatre lions n'ayant qu'une tête, un sphinx tricéphale ; puis viennent des scènes bizarres et auxquelles il serait bien difficile de trouver un sens symbolique : enfants montés sur une autruche et sonnant de la trompette, ou bien à cheval sur un poisson ; homme porté par un lion, etc., etc.

On peut dire que l'imagination la plus déréglée a inspiré ces deux dernières mosaïques. La collection de monstres réunie par l'artiste dépasse en variété et en nombre tous les produits analogues des sculpteurs du moyen âge. N'est-on pas tenté de s'écrier avec saint Bernard : « Quid facit illa ridicula monstruositas, mira quædam deformis formositas et formosa deformitas ? Quid ibi immundæ simiæ, quid feri leones, quid monstruosi centauri, quid semi-homines, quid maculosæ tigrides, quid milites pugnantes, quid venatores tubicinantes ? » N'est on surtout pas tenté de croire que l'autorité, qui veillait avec un soin si jaloux sur les peintures ou incrustations des parois, abandonnait le sol aux caprices des artistes, et que les aspirations populaires pouvaient s'y traduire en toute liberté.

En dehors de l'Italie, ces sujets ne tiennent pas moins de place. En France, il faut surtout mentionner les poissons, oiseaux, scarabées, et la figure humaine à queue de poisson, de la mosaïque de Die (3). Dans la mosaïque de Saint-Bertin à Saint-Omer, nous apercevons un cerf attaqué par un dogue, des chimères, etc. (4); celle de Sordes, dans le département des Landes, nous montre des oiseaux, un chien poursuivant un lièvre, des monstres divers (5); celle de Lescar, un combat de fauves, un loup (?) attaché à la queue d'un

décrit comme suit : « Pavimentum antiquum pulcherrimum est, tessellato, quod appellant musivum, opere elaboratum. » Voir aussi Muratori, *Scriptores*, II, 1re partie, p. 297.

(1) Ciampini, *loc. cit.*

(2) Schulz, *loc. cit.*

(3) Artaud, p. 87, et pl. XXXIII.

(4) Wallet, *Description... de Saint-Bertin.*

(5) Dessin aux monuments historiques.

âne, etc., etc. (1); celle de Moissac (exécutée en 1063), des griffons (2).

En Afrique, les mosaïques de Djemilah et de Carthage nous offrent, dans un élégant encadrement (dont la disposition générale n'est pas sans présenter de certaines analogies) : la première, un choix d'espèces indigènes, depuis le porc, le mouton, le bélier, jusqu'au lion et l'autruche; la seconde, des courses de chars, des scènes de chasse ou des groupes d'animaux fort variés : chasse au sanglier, à l'ours, etc.; lion dévorant une gazelle, chiens poursuivant un lièvre, etc., etc. On voit en outre dans cette dernière quelques figures de quadrupèdes isolées; par exemple, un porc-épic. Ajoutons que si les artistes de Djemilah se sont, avant tout, attachés à la symétrie et à la beauté de l'ordonnance, ceux de Carthage n'ont guère cherché que le mouvement et l'expression de la vie.

La mosaïque de Sour, comme M. J. Durand l'a judicieusement fait observer (3), ressemble sous plus d'un rapport aux deux mosaïques que nous venons de décrire. Dans sa partie centrale, au milieu de rinceaux d'une rare élégance et d'un sentiment tout à fait antique, elle nous montre des enfants vaquant à diverses occupations, et une série d'animaux domestiques ou sauvages, dont les uns broutent tranquillement, tandis que les autres s'élancent sur leur proie. Toute la hiérarchie des carnassiers y est représentée, depuis le renard qui croque une poule, jusqu'au lion qui attaque un cerf. Huit compartiments placés plus loin contiennent chacun une scène analogue : chien, ours, panthère ou lion poursuivant qui un lièvre, qui un cerf, qui un cheval ou un taureau. Une longue série de médaillons occupe les deux côtés; ils sont disposés deux par deux et renferment chacun un animal au repos, faisant face à un animal de même espèce placé dans le médaillon adjacent. On y remarque des éléphants, des panthères, des béliers, des brebis, des oies, des faisans, des coqs et des poules, des poissons et même des fruits.

Citons encore ici la mosaïque de la Casa Nuova de Jérusalem, dont on place l'exécution sous le règne de Justinien et qui provient d'un édifice non destiné au culte. On y a figuré des volailles, des poissons et des crustacés (4). La mosaïque de l'église Sainte-Croix,

(1) Id. — Gravée dans la *Revue archéologique*, 1866, XIII, 305.
(2) *Annales archéologiques*, XVII, p. 120, et *Revue archéol.*, 1852, t. IX, p. 509.
(3) *Annales archéologiques*, XXIV, pp. 10 et 206.
(4) Gravée dans les *Mittheilungen des K. K. œst. Museums*, 1866, n° 11, p. 166.

située près de la même ville, nous montre de son côté un quadrupède, un coq, un poisson et une fleur (1).

Si des compositions à figures nous passons aux ornements, la persistance de la tradition antique éclate, là encore, au grand jour. Les méandres, par exemple, abondent dans les pavements du moyen âge, surtout dans l'Italie du Nord. Un autre motif, l'entre-lacs, dont l'origine a donné lieu à tant de systèmes divers, y est d'un emploi encore plus fréquent; il en paraît inséparable et chez les païens et chez les chrétiens. Contrairement à ce que l'on a cru jusqu'ici, l'invention n'en est due ni aux Celtes, ni aux Germains. Longtemps auparavant, sans avoir besoin de remonter au-delà de notre ère, nous le rencontrons dans les incrustations exécutées soit à Rome, soit dans les provinces. Je dirai même que la mosaïque est son vrai domaine : il s'y maintient pendant plus de mille ans.

Dès le premier siècle, et nous avons là un point de repère certain, on en découvre des traces, peu nombreuses à la vérité, à Pompéi (2). Puis la mode s'en empare, en même temps que les artistes recherchent des combinaisons plus hardies et plus savantes. L'entrelacs, qui n'était au début qu'une sorte de torsade, servant à encadrer le sujet principal, ne tarde pas à occuper une place prépondérante. On le considère comme un élément ayant sa raison d'être, indépendamment de la compositition proprement dite ; on le développe avec une logique inflexible et, à un moment donné, cette ornementation, d'un caractère si abstrait, remplit à elle seule de vastes plates-bandes de mosaïque. Ce ne sont plus que lanières ou nattes croisées et enchevêtrées de la manière la plus bizarre ; l'œil s'égare dans un dédale inextricable et la pensée abdique pour faire place à une sorte de rêverie.

La diffusion de cet ornement dans les diverses parties du monde antique est un autre sujet de surprise. A Rome même il s'offre à nous dans la majorité des mosaïques conservées au Vatican, au Latran, dans les édifices publics ou privés. Le reste de l'Italie en contient des spécimens non moins nombreux. Il n'est pas plus rare dans les Gaules, comme on peut s'en convaincre en parcourant l'atlas

(1) Des fragments de cette mosaïque sont gravés dans l'ouvrage de M. Pierotti, *Jerusalem explored*, pl. LXIII.

(2) Maison du Sanglier, Strada dell'Abondanza, n° 8. — Musée de Naples, salle des mosaïques. — Mazois, *Ruines de Pompéi*, 2e partie, pl. XL. — Zahn, *Les plus beaux ornements de Pompéi*, t. II, pl. 96, etc., etc.

joint à l'ouvrage d'Artaud, ou les Mémoires des sociétés archéologiques de la province. Nous le rencontrons également de l'autre côté du Rhin, où il suffira de citer les lithostrotes de Cologne (1), de Nennig, près de Trèves (2), et du musée national de Munich. L'Espagne enfin, et la Grande-Bretagne n'ont rien à envier sous ce rapport aux pays ci-dessus indiqués : l'entre-lacs s'y rencontre dans la plupart des incrustations d'origine romaine (3). Si nous voulions étendre cet examen à l'Afrique et à l'Orient, les exemples ne nous feraient pas défaut non plus.

Ainsi tombent les prétentions des savants d'outre-Manche, non moins que celles des savants d'outre-Rhin, qui revendiquaient pour leurs pays respectifs la paternité de l'ornement dont nous croyons avoir établi la véritable origine. En effet, les plus anciens manuscrits irlandais et anglo-saxons ne remontent qu'au VIe siècle (4), et les sculptures en pierre exécutées dans ce style sont plus modernes encore (5). Quant aux bijoux qui ont été trouvés dans les tombeaux germaniques et dans lesquels M. Lindenschmit (6), et après lui M. Schnaase (7), ont cru reconnaître le prototype de l'entre-lacs, ils datent au plus tôt, M. Lindenschmit lui-même le déclare, du IVe siècle de notre ère. Le rôle de ces deux races se réduit à l'introduction de l'élément fantastique et, en termes plus généraux, de figures empruntées au règne animal, dans un système de décoration qui chez les Romains ne sortait pas du domaine de la géométrie.

On aurait pu croire que le christianisme mettrait fin à cette tyran-

(1) Lersch, *das Cœlner Mosaik*, Bonn, 1846.

(2) Wilmowsky, *die Rœmische Villa zu Nennig und ihr Mosaik*, Bonn, 1864.

(3) Voir pour l'Espagne : Laborde, *Description d'un pavé en mosaïque découvert dans l'ancienne ville d'Italica*, Lyon, 1802 ; pour l'Angleterre : *Vetusta monumenta quæ ad rerum britannicarum memoriam conservandam Societas antiquariorum Londini... edenda curavit*, Londres, 1747 et seq., t. I, pl. XLVIII, LII ; t. II, pl. IX, XLIII, XLIV ; t. III, pl. XXXIX ; et (Lysons) *Figures of mosaic pavements discovered at Horkstown in Lincolnshire*, Londres, 1801.

(4) Voir Westwood, *Fac similes of the miniatures and ornaments of anglo-saxon and irish manuscripts*, Londres, 1868.

(5) O'Neill, *Illustrations of the most interesting of the sculptured crosses of ancient Ireland*, Londres, 1857 ; Cumming, *Illustrations of the crosses of the isle of Man*, etc. — Pour l'entre-lacs dans la sculpture italienne du temps de Charlemagne, voir la note publiée dans la *Revue celtique*, t. III, p. 143.

(6) *Die vaterlœndischen Alterthümer der fürstlich Hohenzollerischen Sammlungen zu Sigmaringen*, Mayence, 1860, pp. 65 et 111.

(7) *Geschichte der bildenden Künste*, t. III, p. 587, Dusseldorf, 1869. M. Unger, dans son article sur la miniature irlandaise (*Revue celtique*, t. I, p. 13, 15, etc.), s'est prononcé pour un système mixte.

nie, mais il n'en a rien été. L'entre-lacs continue à régner pendant toute la première partie du moyen âge. Ce qui achève de montrer combien est grande la parenté des lithostrotes dont nous nous occupons avec ceux de l'antiquité païenne, et combien la distinction des genres était tranchée, c'est que l'ornement en question ne se montre jamais que dans les mosaïques recouvrant le sol ; je n'en ai pas rencontré un seul exemple dans les mosaïques qui ornent la nef ou l'abside des basiliques italiennes des neuf ou dix premiers siècles.

L'entre-lacs entre pour une part considérable dans la composition de deux des plus anciens pavements chrétiens qui soient parvenus jusqu'à nous : celui de la catacombe de Sainte-Hélène, découvert en 1838 (1), et celui du dôme de Santa Maria di Capua (2); il en forme la note dominante et y remplit plusieurs compartiments. On en remarque aussi la présence dans les pavés-mosaïques de Casale, de Crémone et de Vérone, de Pesaro, de l'église Saint-Jean-l'Evangéliste de Ravenne, de la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs à Rome, etc., etc. Il semble en outre figurer dans ceux de la cathédrale de Novare et de l'église Sainte-Marie de Verceil (3).

En France, il s'offre à nous dans les incrustations de Saint-Bertin à Saint-Omer, de Saint-Irénée à Lyon, de la cathédrale de Sordes dans les Landes, etc., etc. En Afrique on le rencontre à Orléansville (4), à Constantine (5) et à Djemilah ; dans l'Orient enfin, les mosaïques de la Casa Nuova de Jérusalem, de l'église Sainte-Croix près de la même ville, et de Sour, achèvent de nous montrer quelle unité la civilisation romaine avait imposée, dans les contrées les plus lointaines, aux moindres productions de l'art.

Les sujets ou symboles d'un caractère nettement religieux sont, toute proportion gardée, en petit nombre, du moins pendant la période qui nous occupe spécialement et qui comprend la première partie du moyen âge. Cette rareté s'explique par la répugnance qu'on avait à orner le sol d'images de sainteté et à fouler en quelque sorte aux pieds les figures du Christ ou de ses élus.

(1) Perret, *Catacombes*, t. II, pl. LXIII, LXIV.

(2) Salazaro, *Studi sui monumenti della Italia meridionale*, Naples, 1871 et seq., pp. 46, 48.

(3) *Annales archéologiques*, t. XV, pp. 225 et 227.

(4) *Revue archéologique*, 1847, t. IV, pp. 661 et suiv.

(5) *Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine*, 1862, pl. XI et p. 55.

Les symboles les plus caractéristiques sont : la colombe avec le rameau d'olivier, du cimetière de Sainte-Hélène (1); l'aigle tenant un poisson, de S. Maria di Capua (2); les quatre animaux correspondant aux Évangélistes, les quatre fleuves du Paradis. Ces derniers se rencontrent, de l'autre côté des monts, dans la cathédrale de Novare, où l'on voit également le chandelier à sept branches, l'Agneau de Dieu, les couronnes des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, et dans la cathédrale d'Aoste ; en France, ils figurent à Die, où ils sont représentés sous forme de têtes de la bouche desquelles s'échappent des flots (3), et à Saint-Remi de Reims (4). Quant aux quatre animaux sacrés, on les trouve dans les pavements de Pieve Terzagni (5) et de l'église Saint-Martin-Majeur de Cologne (6).

On manque malheureusement de détails précis sur la mosaïque de Salone, dans laquelle s'offre à nous un autre symbole du christianisme, le cerf se désaltérant aux sources vivifiantes de la foi, et je ne puis que reproduire la description qu'en donne un correspondant de l'Institut archéologique et qui est ainsi conçue : « (un pavimento) di lavoro alquanto rozzo, nel quale si vedono due cervi che bevono da un recipiente in forma di vaso, sopra i quali si legge il primo versetto del salmo XLI : *sicut cervus desiderat ad fontes aquarum, ita desiderat anima ad te Deus* » (7).

Dans les compositions tirées de l'Écriture sainte, l'Ancien Testament occupe une place beaucoup plus considérable que le Nouveau. Les scènes de la vie du Christ, des apôtres, des martyrs, bref, tous les sujets se rattachant d'une manière plus spéciale au culte, paraissent réservées pour la décoration des murs de la nef, de l'arc et de la concha de la tribune (8).

(1) Perret, *Catacombes*, t. II, pl. LXIV. Le même motif paraît se rencontrer à Djemilah.

(2) Salazaro, *loc. cit.*

(3) Artaud, *Hist. abrégée de la peint. en mos.*, pl. XXXIII.

(4) On voyait encore les fleuves du Paradis dans l'église Sainte-Sophie de Constantinople. Justinien les y avait fait représenter se dirigeant vers les quatre points cardinaux. Des cerfs et oiseaux venaient s'y désaltérer.

(5) Aus'm Weerth, pl. VII.

(6) Id. p. 11.

(7) *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, 1850, p. 139.

(8) On connaît cependant des peintures ou des mosaïques murales, antérieures au xe siècle, dont les sujets sont tirés de l'Ancien Testament. Telles sont ces longues séries de tableaux disposés en forme de frise dont le pape Sixte III fit orner la nef de Sainte-Marie-Majeure, et le pape Formose la nef de Saint-Pierre. Elles retraçaient toutes deux l'histoire du peuple d'Israël. Par son côté épique l'Ancien Testament se prêtait à merveille à des tentatives de ce genre.

Voici les scènes qu'on rencontre le plus souvent dans les incrustations du sol : — Cathédrale de Novare : Adam et Ève tentés par le serpent, Noé rendant grâces à l'Éternel, le sacrifice d'Abraham ; église Sainte-Marie-Majeure de Verceil : l'histoire de Judith, David entouré d'une troupe de musiciens (1) ; dôme de Casale : expédition d'Abraham contre les quatre rois, Jonas jeté à la mer, scènes de l'histoire des Machabées (2); cathédrale de Brindes : Adam et Ève chassés du paradis, Caïn et Abel, l'arche de Noé ; cathédrale d'Otrante : histoire de la création, Cain et Abel, l'arche de Noé, la tour de Babel.

De ce côté-ci des Alpes, l'église Saint-Bertin à Saint-Omer nous montre David jouant de la harpe ; celle de Saint-Remi à Reims, le sacrifice d'Abraham, le songe de Jacob, David jouant de la harpe, Moïse, des prophètes, etc., etc. A Cruas, dans le département de l'Ardèche, nous trouvons les figures d'Élie et d'Enoch (4) ; à Saint-Géréon de Cologne, des scènes de la vie de David et de Samson (5) ; dans le dôme d'Hildesheim, le sacrifice d'Abraham et le sacrifice de Melchisédech, etc., etc.

Comme sujets se rattachant au Nouveau Testament, nous ne pouvons guère citer pour l'Italie que la représentation de l'enfer et les scènes de l'Apocalypse de la mosaïque d'Otrante. En France on remarquait les figures des apôtres et des évangélistes à Saint-Remi de Reims ; en Allemagne, celles de la Trinité et du Christ bénissant, dans le dôme d'Hildesheim.

Les scènes ayant un caractère légendaire paraissent encore plus rares. La correspondance de Peiresc avec Jérôme Aleander nous fournit la description d'un monument de ce genre qui est fort curieux et qui semble avoir jusqu'ici échappé à l'attention des archéologues : l'ancienne mosaïque de Riez, dans les Basses-Alpes. Je crois utile de lui consacrer quelques lignes, quoiqu'elle se trouve en dehors de l'Italie. La lettre de Peiresc dans laquelle il en est fait mention a été traduite dans les *Annales encyclopédiques* de Millin (6),

(1) Voir l'article de M. J. Durand dans les *Annales archéologiques*, t. XV, p. 225.

(2) *Ann. arch.*, *loc. cit.*

(3) Aus'm Weerth, p. 20.

(4) Cette mosaïque appartient à l'année 1095. Voir le *Voyage littéraire*, 1re partie, p. 297, la *Rev. arch.* de 1849, t. VI, p. 397, et l'*Abécédaire* de M. de Caumont (architecture religieuse), p. 289, où elle est gravée.

(5) M. Springer a montré dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*, 1874, p. 385-386, que c'est par erreur qu'on a vu dans cette mosaïque les quatre vertus représentées par David, Samson, Josué et Joseph.

(6) 1817, t. III, p. 197.

et je la reproduirai d'après ce recueil. Mais je dois d'abord faire observer que le copiste, ou le traducteur, ayant vu dans l'original (écrit en italien et conservé à la Barberine) l'inscription : CONSTANTINVS LEPROSVS, qu'il ne comprenait pas, a changé ces mots en : CONSTANTINVS IMP. AVG. La légende de la lèpre de Constantin est cependant bien connue à Rome, et tous ceux qui ont visité les SS. Quatro Coronati doivent se rappeler les vieilles peintures qui la représentent. Quoi qu'il en soit, voici l'extrait de la lettre en question :

« Il y a une église ancienne dans la ville de Reiis Apollinaribus (Riez), en Provence, dans laquelle on voyait une mosaïque dont la manière indiquait mille ans environ d'ancienneté, où était dépeint un empereur à cheval, avec l'inscription autour : *Constantinus Imp. Aug.* Il n'y a pas de doute, à présent, qu'on n'eût voulu désigner Constantin le Grand, et cependant l'habit et la manière n'étaient point convenables, paraissant faits longtemps après. »

Jusqu'ici, et le lecteur a dû s'en étonner, nous n'avons pas tenu compte de l'âge des mosaïques dont nous avons dressé la liste et n'avons fait aucune tentative pour les ranger par ordre chronologique. La difficulté d'assigner des dates certaines à la plupart de ces monuments nous imposait cette réserve. Les divergences de vues qui se sont produites à cet égard sont si nombreuses et si graves qu'il est permis d'hésiter et de douter. Quelques exemples montreront combien la science est encore peu fixée sur ce point.

C'est ainsi que dans le lithostrote de Pesaro la partie ancienne appartient, d'après M. Carducci (1), à l'époque des Antonins, et la partie moderne à la fin du ve ou au commencement du vi^e^ siècle. D'après d'autres savants, cette seconde partie serait au contraire contemporaine des Carlovingiens (2). Le lithostrote de Crémone est attribué par les uns au ive, par d'autres au vi^e^ ou viie, par d'autres encore au viii-ixe siècle (3). Pour celui d'Aoste on a hésité entre le vi^e^ et le xii-xiiie siècle (4). Celui de Saint-Jean-l'Evangéliste, à Ravenne, a longtemps été considéré comme un travail du temps de Placidie.

(1) *Sul grande musaico recentemente scoperto in Pesaro*, p. 27.

(2) M. de Rossi dans le *Bull. de l'Inst. de corr. arch.*, 1851, p. 23, et M. Engelmann, dans la revue : *Im neuen Reich*, 1872, n° 11, p. 416.

(3) M. Robolotti (*Dei documenti stor. e lett. di Cremona*, p. 7) se prononce pour le vi^e^-viie siècle. M. Odorici (même ouvrage, p. 92) penche pour une date postérieure ; voici les arguments sur lesquels il se fonde : « l'esecuzione infelice, la strottura di alcune lettere, il costume dei personaggi, la natura istessa delle simboliche rappresentanze non lasciano esitare a collocarla tra l' VIII e il secolo IX. »

(4) *Annales archéologiques*, 1856, p. 264, 389.

Pour Rumohr celui de Saint-Michel-Majeur de Pavie est un monument de l'art chrétien primitif (1), tandis que M. dell' Acqua l'attribue au VI-VIIe siècle (2) et d'autres au XIe. Bref, il est peu de compositions dont la date ne donne pas lieu à des discussions analogues.

En France on se trouve plus d'une fois en face de difficultés de la même nature. La mosaïque de Lescar, pour ne citer que celle-là, a passé autrefois pour gallo-romaine, alors que l'on s'accorde aujourd'hui à y voir un travail du XIIe siècle, exécuté entre les années 1113 et 1141 (3).

On se rappelle enfin les discussions mémorables auxquelles a donné lieu la mosaïque de Sour. Les archéologues les plus illustres se sont divisés en deux camps, dont l'un s'est prononcé pour le IVe, l'autre pour le VIe siècle.

Il n'existe pas, il est à peine nécessaire de le déclarer, de règle absolue pour résoudre ces problèmes si importants. C'est en accordant une attention particulière à la technique, en s'attachant à l'analyse des matériaux, en recherchant avec soin quelles sont les parties rapportées, que l'on se rapprochera le plus possible d'une solution définitive. Ce travail est loin d'être terminé ; espérons que nos voisins d'Italie faciliteront l'entreprise par une série de bonnes monographies accompagnées de planches.

Cependant, sans vouloir se livrer à des généralisations trop hâtives, il est permis d'attribuer à une inspiration commune celles de ces mosaïques entre lesquelles on remarque des affinités particulières. C'est ainsi que je serais disposé à ranger dans un même groupe, correspondant au IVe, V^e ou VIe siècle, les grandes compositions zoologiques non-seulement de Djemilah, de Carthage et de Sour, mais encore de Crémone. Je parle, bien entendu, de la portion la plus ancienne de cette mosaïque, celle qui nous montre une longue série d'animaux placés chacun dans un compartiment à part. L'agencement général et les détails offrent de telles analogies avec les précédentes qu'il est impossible de n'y pas voir soit un original aussi ancien qu'elles, soit la copie d'un original remontant à la même époque. Pourquoi admettre, comme plusieurs savants paraissent disposés à le faire, que cette composition et d'autres, dans lesquelles l'élément zoologique do-

(1) *Italienische Forschungen*, I, 192.

(2) *Memoria... di S. Michele Maggiore*, p. 74.

(3) *Revue archéologique*, 1850, t. VII, p. 518, et 1856, t. XIII, p. 305 et ss. Voir aussi le rapport de M. Lafollye dans l'ouvrage de M. du Sommerard : *Les monuments historiques de France à l'exposition universelle de Vienne*, Paris, 1876, p. 286-289.

mine, ont été exécutées sous l'influence des tissus orientaux, alors que les termes de comparaison sont loin de nous faire défaut dans l'art même de la mosaïque, où la tradition n'a jamais, en quelque sorte, été interrompue?

En examinant avec soin, dans la planche jointe à l'ouvrage de M. Carducci, le curieux pavement de Pesaro, on ne tarde pas à y découvrir une sorte de palimpseste (1). On arrive à reconstituer la partie primitive avec ses lignes principales et son encadrement formé de torsades, et l'on s'aperçoit que cette partie se composait, comme dans les mosaïques ci-dessus décrites, d'animaux (quadrupèdes, oiseaux, poissons, crustacés, etc.), de fleurs et de fruits, placés dans des compartiments isolés, de forme variable, principalement des losanges. La symétrie la plus rigoureuse préside à la composition, et le style est identique dans toutes les figures et tous les ornements compris dans cette partie primitive. Ce style est excellent et rappelle les meilleurs modèles. Aussi n'hésitons-nous pas à attribuer à la mosaïque de Pesaro le même âge qu'aux mosaïques de Djemilah, de Carthage, de Sour et de Crémone, si toutefois elle ne peut pas revendiquer une antiquité plus haute.

Partout au contraire où, dans ce monument, la symétrie est interrompue ou détruite, nous rencontrons des figures d'un goût barbare, dans lesquelles on reconnaît sans peine des additions de la plus basse époque, postérieures à la composition primitive d'au moins cinq ou six siècles. Nous reparlerons tout à l'heure de ces productions grossières et bizarres qui jusqu'ici ont presque exclusivement occupé les archéologues.

On peut encore considérer comme appartenant à la même période et comme antérieures au VIIe siècle les mosaïques à inscriptions votives décrites ci-dessus. Celles de Grado sont, selon toute vraisemblance, contemporaines du patriarche Hélie qui vivait à la fin du VIe siècle et qui a lui-même fait incruster dans le sol l'épigraphe suivante :

Atria quæ cernis vario formata decore.
Squalida sub picto cælatur marmore tellus.
Longa vetustatis senio fuscaverat ætas.
Prisca en cesserunt magno novitatis honori,

(1) A trois palmes au-dessous de cette mosaïque, elle-même déjà formée de deux parties distinctes, on en a trouvé une autre, évidemment d'origine païenne et dont je ne m'occuperai pas ici.

Præsulis Heliæ studio præstante beati
Hæc sunt tecta pio semper devota timori (1).

On assignera une date au moins aussi reculée aux autres mosaïques similaires (cathédrale de Vérone, église Saint-Félix d'Aquilée, Inzino, etc.) (2).

La période suivante, qui s'étend du VIIe au IXe siècle, me paraît comprendre les mosaïques allégoriques d'un caractère si bizarre que l'on a découvertes dans la cathédrale de Crémone et près de la cathédrale de Pavie (combat de la Foi avec la Discorde, etc.). Les vers léonins n'y ont pas encore fait leur apparition.

A ces compositions, essentiellement abstraites, succèdent les labyrinthes de Saint-Savin de Plaisance et de Saint-Michel-Majeur de Pavie. Celui de Saint-Savin, nous le savons d'une manière certaine, appartient à l'année 903. L'analogie du sujet et la présence des vers léonins permettent d'assigner la même date au labyrinthe de Pavie et aux scènes qui l'accompagnent.

On a vu plus haut que M. de Rossi attribuait le pavement de Pesaro à la période carlovingienne. Cette opinion est incontestablement préférable à celle de M. Carducci, qui s'est prononcé pour le Ve-VIe siècle. L'absence de rimes dans les inscriptions, dont la plupart sont métriques, est un argument en faveur de la thèse de l'illustre archéologue romain. Cependant, s'il était possible de rapprocher encore d'un siècle ou deux la date de l'exécution de cet ouvrage, c'est-à-dire de la partie ajoutée après coup, je crois que la présence de monstres, tels que les lamis, et celle de quadrupèdes levés sur leurs pattes de derrière t affrontés, s'expliquerait mieux.

Après l'an mil, et surtout pendant le XIIe siècle, les pavés-mosaïques prennent un développement jusqu'alors inconnu. Les représentations religieuses y alternent avec des représentations profanes; l'allégorie revêt des formes plus précises (vertus, vices, arts); enfin, dans les sujets empruntés au monde des animaux l'élément d'actique rivalise avec l'élément fantastique. La discussion de la

(1) Je reproduis cette inscription d'après Bartoli (*Antichità d'Aquileja*, p. 343-350) et Marini (*Vet. scriptorum nova collectio*, V, 123), mais je dois faire observer qu'il y a évidemment interversion dans l'ordre des vers et que le second, par exemple, a pris la place du troisième et ainsi de suite.

(2) Les archéologues qui se sont occupés de la mosaïque de Trieste ont tous cru que les sigles ANNO D. X. V. correspondaient à l'année 515 de notre ère. M. Mommsen, dans le *Corp. inscr. lat.*, t. V, 1re partie, p. 695, est au contraire disposé à les interpréter comme suit : *anno* [... *imperatoris*... *in*]*d*(*ictione*) XV.

chronologie de tous les ouvrages de cette époque qui sont parvenus jusqu'à nous tiendrait trop de place ici ; force nous est de renvoyer le lecteur aux traités spéciaux cités dans le cours de cette étude.

Cette renaissance devait être de peu de durée. Bientôt après, les pavés-mosaïques à figures disparaissent définitivement pour faire place soit aux incrustations en *opus alexandrinum*, soit aux carrelages émaillés, et cet art si brillant ne s'est pas relevé depuis lors.

Qu'il me soit permis, en terminant cet essai sur les pavements italiens, de rapporter la curieuse étymologie que donne de ce mot un chroniqueur du IXe siècle, l'anonyme de Salerne. Après avoir raconté que l'évêque Bernard fit exécuter en 855 « pavimentum parvulis tessellis in vario colore (compositum) », il ajoute : « Libet me ejus etymologiam fidelibus pandere. Vocantur autem pavimenta, eo quod paveantur, id est cædantur : unde et pavor dicitur, quia cædit cor. Distant autem pavimenta ab ostracis ; nam ostracus est pavimentum testarum, eo quod fractis testis calce admisto feriatur ; testæ enim græce ostraca dicuntur. Hæc autem exigua verba me de pavimento dixisse sufficiat (1). »

EUGÈNE MUNTZ.

(1) Muratori, *Scriptores*, t. II, 2e partie, p. 237.

L'OCÉAN DES ANCIENS

Dans la poésie homérique et pour les auteurs grecs de l'antiquité, Ὠκεανός est une immense étendue d'eau qui entoure la terre de toutes parts. Comment les anciens avaient-ils pu acquérir cette notion? C'est une question à laquelle on ne me paraît pas avoir répondu jusqu'à présent. Aujourd'hui que nos connaissances géographiques se sont étendues sur toute la surface de notre planète, il nous est permis de dire que tous les continents sont entourés d'eau; mais ce fait devait être complétement ignoré des anciens et surtout des peuplades chez lesquelles les légendes homériques avaient pris naissance. On aurait donc nommé Ὠκεανός avant de connaître ce que nous appelons l'Océan. Si les idées homériques appartiennent à une nation aryenne dont le séjour primitif aurait été la Bactriane, comme on l'admet généralement aujourd'hui, cette nation, en venant de la Bactriane en Grèce, a pu longer les rives de la mer Caspienne, de la mer Noire, de l'Archipel. Elle connaissait la mer, mais elle n'avait aucune raison de supposer que la mer entourait la terre de tous les côtés. Les Grecs des temps homériques n'avaient pas encore parcouru le bassin de la Méditerranée. Cette mer est d'ailleurs bordée de tous côtés par les terres qui lui servent de ceinture; c'est pourquoi nous l'appelons Méditerranée, et les anciens l'appelaient *Mare internum*. Les Grecs ne l'ont jamais confondue avec leur Océan. Si l'idée de l'Océan leur était venue de l'une des mers que nous avons nommées plus haut, ils auraient donné à cette mer le nom d''Ὠκεανός; mais aucune d'elles ne porte ce nom. Le terme qui désigne la mer en général, θάλασσα, ne s'en rapproche pas davantage. Il faut donc chercher d'autres contrées où ils ont pu connaître la mer, et si nous ne les découvrons pas, nous devrons nous demander si Ὠκεανός ne serait pas simplement une mer fabuleuse, conception subjective de l'esprit humain.

L'idée d'une vaste étendue d'eau existant quelque part et généralement placée aux limites de la terre n'est pas particulière à la nation grecque. Dans les hymnes sanscrits, dans le Rig Veda, on

trouve une expression, *samudra* (les eaux réunies), qui semble, au moins dans beaucoup de passages, représenter la mer, et qui a forcé les sanscritistes à admettre, contre toute vraisemblance, que les auteurs des hymnes connaissaient la mer, et par conséquent celle dans laquelle l'Indus déverse ses eaux. Dans la cosmogonie zende, il est également question d'une mer appelée *Vouru Kasha* qui a embarrassé les commentateurs. On a essayé de supposer qu'il s'agissait de la mer Caspienne, mais cette mer ne satisfait pas à tout ce qui est dit de Vouru Kasha. Dans la traduction du Bundehesch faite par Justi, on lit que les eaux sont emportées aux extrémités de la terre où elles forment la mer *Vouru Kasha* (VII), que la mer Vouru Kasha entoure un tiers de la terre (XIII), que la mer entoure la terre (V), etc. Et l'on ne trouve pas sur la mappemonde la mer que peuvent désigner les documents persans. M. Lenormant (*la Magie chez les Chaldéens*, p. 143) rapporte que les Chaldéens se représentaient le firmament comme une calotte hémisphérique dont les bords inférieurs reposaient sur les extrémités de la terre, au-delà du grand réservoir d'eau (*zuab*), lequel entourait de tous les côtés la surface continentale, exactement à la façon de l'océan d'Homère. Les Chaldéens pouvaient connaître la mer dans laquelle débouchait l'Euphrate, mais ce n'était pas cette mer qui entourait la terre d'une manière continue. Enfin, beaucoup de légendes ou de contes des peuples européens nous parlent de vastes étendues d'eau que les héros ont souvent à traverser. Nous sommes donc amenés à croire que toutes ces mers sont des mers fabuleuses. Essayons de le démontrer plus explicitement en ce qui concerne l'océan des Grecs.

Deux raisons ont empêché jusqu'ici de remonter à l'idée première que représente le mot Ὠκεανός. D'une part, ce nom a été donné à la mer qui borne les continents européen et africain, à l'ouest; d'autre part, nous savons que la mer entoure de tous côtés nos continents. Il en est résulté que ce nom nous a paru avoir dû être appliqué, à l'origine, à l'une de ces étendues d'eau salée qui recouvrent une grande partie de notre planète. Cependant il y a ici une difficulté qui n'a dû échapper à personne. En supposant que les premiers peuples qui ont parlé de l'Océan aient connu la mer, à moins d'habiter dans une île peu étendue, cette mer ne les eût limités que d'un côté. Or tous ceux qui ont lu Homère savent que l'aurore se lève dans l'Océan, que le soleil en sort aussi le matin, mais qu'il s'y couche également le soir. S'il se fût agi d'une apparence réelle, le pays habité par le peuple en question aurait donc eu la mer à l'ouest et à l'est, hypothèse bien peu vraisemblable. Mais si on y regarde de

plus près, l'Océan des Grecs se présente à nous avec un caractère spécial qui doit exclure tout rapprochement avec les mers que nous connaissons. La masse d'eau qui porte le nom d' Ὠκεανός ne peut être de l'eau salée; tout tend à prouver qu'il s'agissait d'eau douce.

Il faut distinguer, dit Pausanias (I, 33, 4), l'Océan θάλασσα de l'Océan ποταμός. L'Océan dont parle Homère, celui d'où se lève le soleil, où le soleil se plonge à son coucher, n'est pas une mer, θάλασσα, mais un fleuve, ποταμός. Ce dernier terme, que l'on retrouve dans Homère (*Iliade*, XVIII, 607) et dans Hésiode (*Théog.*, 242, 959), accolé au mot Ὠκεανός, indique bien par son sens et par son étymologie (cf. πότος, *potus*, etc.) qu'il ne peut être question que d'eau douce. Ὠκεανός est le père de tous les fleuves (Hésiode, *Théog.*, 37), de toutes les sources, en un mot, de toutes les eaux potables qui se trouvent répandues à la surface de la terre. Sans doute nous ne trouverions pas aujourd'hui trop étrange cette idée que la mer est la source de toutes nos rivières, de toutes les eaux auxquelles la terre doit sa fertilité; nous savons en effet qu'elle est le réservoir immense où l'air, par le phénomène de l'évaporation, puise les molécules aqueuses qu'il renferme. C'est l'eau enlevée à la mer qui, transportée dans les régions supérieures de l'atmosphère, s'y refroidit et s'y condense, forme les nuages et finit par se répandre en pluie sur nos continents et nos îles. Mais la physique du temps d'Homère n'était pas aussi avancée. On pouvait croire alors que les fleuves alimentaient la mer; l'inverse n'était pas vraisemblable. L'eau venait du ciel et des nuages. Mais d'où venaient les nuages? L'eau salée et l'eau douce diffèrent trop pour permettre de croire que l'une engendre l'autre, et les peuplades primitives ne se doutaient guère que l'eau salée, en s'évaporant, peut fournir de l'eau douce.

Nous ne saurions trop insister sur ce point que Ὠκεανός est un fleuve (il serait plus juste de dire une rivière). C'est à ce titre qu'il est souvent question dans les poëtes du courant de l'Océan, que les mots ῥοαί, ῥέεθρα lui sont appliqués. « Okéanos, dit M. Maury (*Relig. de la Grèce antique*, I, 352), est la source des eaux douces, des eaux pluviales. C'est le fleuve des fleuves, né de la cohabitation du ciel et de la terre; il forme à sa mère une vaste ceinture. Tout ce mythe est l'image de la formation des eaux de pluie. Et comme les rivières sont entretenues par les sources qu'alimentent les eaux du ciel, l'Océan s'unit à Téthys (Τηθύς) et produit ainsi les eaux douces et nourricières. » Et M. Maury rappelle que τηθύς doit être rapproché des mots τήθη, τίτθη, mère, nourrice, plus tard simplement mamelle.

Le liquide que représente cette déesse, parèdre d'Okéanos, est donc un liquide nourricier et salutaire(1). Les nymphes, filles de l'Océan, sont les nuages (νύμφη est le même mot que *nimbus* ou *nubes*), par conséquent de l'eau douce. L'Océan est une divinité, comme tous les fleuves sont des divinités. On le représente comme eux avec la tête de taureau, ταυρόκρανος (Eurip., *Oreste*, 1377).

Si les considérations qui précèdent paraissent suffisantes pour démontrer que l'Océan des Grecs ne pouvait être de l'eau salée, que le grand bassin liquide dont on croyait la terre entourée renfermait de l'eau douce, il devient inutile de chercher dans quelle partie du monde ils en avaient acquis la connaissance. Un pareil bassin n'existe nulle part sur notre planète; la conception de l'Océan est donc sortie tout entière du cerveau des peuples primitifs.

Mais cette démonstration serait incomplète si nous ne pouvions expliquer l'origine de cette idée. Or cette explication me semble très-simple. L'observation pouvait facilement faire reconnaître que c'était l'eau tombée du ciel qui entretenait les sources et les rivières. Après des pluies abondantes, on voyait leur volume augmenter; on les voyait, au contraire, tarir ou abaisser leur niveau quand le ciel était resté longtemps serein. L'homme devait donc aux nuées qui se déversaient sur le sol l'aliment le plus indispensable pour lui et pour ses troupeaux, ainsi que pour la végétation. Mais d'où venaient ces nuées qui reparaissaient de temps à autre dans le ciel, qui ne se lassaient pas de pleuvoir, qui semblaient inépuisables? Il y avait donc quelque part un immense réservoir qui fournissait indéfiniment à la terre l'eau qui lui était nécessaire. Or c'est à l'horizon que les nuages semblent naître et se développer; on les voit partir de l'horizon pour s'élever dans le ciel; quand le ciel est en partie serein, c'est à l'horizon que la masse des nuages paraît le plus compacte. Il était donc naturel de supposer à l'horizon un grand réservoir plein de liquide. Les anciens croyaient la terre ronde et plate; le ciel couvert était pour eux une calotte hémisphérique nuageuse, appuyée sur le bord de la circonférence terrestre. Donc, autour de la terre, toute une ceinture liquide d'où sortaient les nuages. Les Grecs appelèrent Ὠκεανός ce réservoir circulaire.

Les mers fabuleuses dont nous avons parlé précédemment doivent répondre à la même idée. Cette idée est assez simple pour avoir

(1) Sous ce rapport, il est naturel que le lait soit rapproché de l'eau, et les Polynésiens, par exemple, appellent le lait : l'eau de la mamelle (*vaui* = *vai*, eau, + *u*, mamelle).

pu se développer chez des peuples différents, et si on la retrouve en divers lieux, il n'est nullement nécessaire de supposer qu'elle est le résultat forcé d'un emprunt. Le nom de la mer védique, *samudra* (réunion des eaux, *confluvies*), lui convient parfaitement. Le terme qui, en grec, correspond à *udra*, ὕδωρ, a le sens d'eau douce.

M. Lenormant, dans la phrase citée plus haut, nous dit que les Chaldéens regardaient la sphère du firmament comme placée au-delà du grand réservoir liquide. Le mythe grec nous indique aussi qu'au delà de l'Océan il y a encore quelque chose, et notre explication se trouve par là confirmée. Les demeures des dieux, des déesses, des héros, plus tard le séjour des morts, sont situés au-delà de l'Océan. On ne parvient jamais qu'après avoir passé l'eau, dans ces régions plus ou moins vaguement décrites qu'habitent les divinités. Quand Ulysse, au 24e chant de l'*Odyssée* (v. 11 et suiv.), descend aux enfers, il traverse d'abord l'Océan. De même Héraclès, quand il va enlever à Géryon les troupeaux du Soleil. Les héros qui habitent les Champs Elysées sont, comme les dieux, des personnifications de phénomènes lumineux. La lumière a donc son séjour plus éloigné que celui des nuages. En ceci les faits s'accordent avec le mythe. La sphère dans laquelle se meuvent les nuages est plus basse et plus rapprochée de nous que la sphère de la lumière, puisque les nuages nous cachent la lumière et les astres. Cette conception d'une terre entourée d'eau a donné naissance à toutes ces régions transmaritimes dont parlent les légendes, à toutes ces îles fabuleuses, depuis Erythie où paissent les troupeaux du Soleil, jusqu'aux îles Fortunées et à l'Atlantide.

Ce bassin d'eau douce, ce ποταμός qui entoure la terre, a porté dans la mythologie grecque différents noms. Ce doit être la même idée que représentent ces fleuves sacrés par lesquels jurent les dieux, auxquels l'homme adresse un culte, qui jouent un rôle soit comme rivières, soit comme personnages, dans les mythes de l'antiquité. Il n'est pas même nécessaire qu'ils soient indiqués comme entourant la terre de toutes parts; il suffit, pour que nous puissions les assimiler à Ὠκεανός, qu'ils se trouvent placés aux extrémités de la terre, c'est-à-dire dans des régions que l'homme n'a jamais visitées. L'on doit d'ailleurs s'attendre à ce que la légende nous parle principalement de la masse d'eau qui se trouve plus spécialement placée aux points est et ouest, là où naît et meurt la lumière, puisque tous les faits et gestes des dieux et des héros s'accomplissent dans ces parties du ciel. Aussi nous regardons comme un équivalent d'Okéanos Achélôos qu'Homère nomme à côté de lui (*Iliade*, XXI, 194), qu'Hésiode

appelle le fils d'Okéanos (*Théog.*, 340), le plus vieux, le plus puissant de ses enfants. Il est vrai que des rivières réelles portaient le nom d'Achélôos et on pouvait même en Grèce en compter au moins jusqu'à six ; mais ces cours d'eau avaient certainement emprunté leur nom à un autre Achélôos, divinité par laquelle on jurait et dont la lutte bien connue avec Héraclès, pour la possession de Déjanire, fait bien ressortir le caractère fabuleux. Du reste ce nom d'Achélôos servait souvent de terme abstrait pour désigner l'eau en général, comme le rapporte Ephore (frag. 27, éd. Didot). La Styx, par qui l'on jurait aussi, fille, comme Achélôos, d'Okéanos et de Téthys (Hés., *Théog.*, 361), l'Achéron, dont le nom provient probablement de la même racine qu'Achélôos, devaient représenter ces parties du cours d'Okéanos qui sont situées à l'occident, du côté du séjour des morts. A l'orient on trouvait de même le Phase, sur les bords duquel Jason conquérait la toison d'or ; l'Alphée, où Hermès (que j'ai cherché ailleurs à identifier avec le crépuscule, *Mém. de la Soc. de linguistique*, II) reparaît le matin avec les bœufs (les rayons solaires) dérobés à Apollon.

Je laisse à des sanscritistes plus compétents le soin d'examiner s'il ne conviendrait pas de ranger dans la même catégorie de cours d'eau fabuleux, et auxquels satisferait la même explication, la Gangâ céleste, et aussi la Sarasvati, la plus importante et la plus sacrée des rivières dont parlent les hymnes védiques. Celle-ci est la mère des rivières, comme l'Océan est le père des fleuves. De même que l'Achélôos a donné son nom à quelques rivières de la Grèce, il y a une Gangâ terrestre, une Sarasvati réelle dans l'Inde, mais le cours de cette dernière est si peu étendu que les épithètes données dans le *Rig Veda* à la Sarasvati lui sont complétement inapplicables (v. Max Muller : *Rig Veda Sanhita translated and explained*, I, 46). Si mon hypothèse était justifiée, elle mettrait fin aux discussions que cette question a soulevées, et l'on ne serait plus forcé d'admettre que le bassin des affluents de l'Indus a subi, depuis l'époque du *Rig Veda*, des modifications aussi considérables que celles que l'on suppose.

Les Aryens adoraient-ils la mer ? Nous ne le pensons pas. A l'époque historique, les Grecs croyaient reconnaître des divinités marines dans certains noms qui désignaient antérieurement des dieux de l'eau douce (1). Mais le polythéisme était déjà dans sa période de décadence, et le sens primitif des légendes était oublié. L'eau douce,

(1) Ainsi les Néréides ont dû être des divinités de l'eau douce, et tirer leur nom de la même racine *nar* que l'on retrouve dans le grec moderne νέρον, qui signifie de l'eau à boire.

dans toutes ses manifestations, sources, rivières, pluie, joue un rôle bien nettement accusé dans toutes les mythologies des peuples qui parlent une langue aryenne; comme aliment indispensable, ce fut un des objets dont l'importance ne put manquer d'être sentie dès le commencement, et l'homme rangea de bonne heure au nombre des choses qu'il adora la source où il étanchait sa soif, ou le génie bienfaisant qui consentait à la faire couler. La mer a un tout autre caractère. Elle est pour l'homme un objet sans valeur, un simple obstacle à ses courses nomades, tant qu'il ne sait pas se construire des embarcations et se diriger sur les flots. S'il devient navigateur, la mer doit lui apparaître comme un être malfaisant; dès qu'elle vient à s'agiter, elle met en péril sa vie et sa fortune. On ne saurait la prier que pour apaiser sa colère; elle devrait jouer dans le mythe un rôle tout différent de celui de l'eau douce.

L'eau, c'est-à-dire l'eau potable, et la mer n'ont jamais dû être confondues par les peuples qui ont été de bonne heure familiarisés avec ces deux substances. La principale propriété de l'eau, celle qui appelle d'abord l'attention de l'homme et la concentre presque exclusivement, c'est de servir de boisson. Considérée à ce point de vue, la mer n'est pas de l'eau. Lorsque l'idée abstraite de liquide se développa plus tard dans l'esprit, cette idée put être exprimée par le nom du liquide le plus commun et on put dire alors que la mer était de l'eau salée. Mais les idées d'eau et de mer sont tellement opposées que ce sont des radicaux différents qui servent à les exprimer, comme on peut notamment le constater dans les langues aryennes. Si l'Aryen des premiers temps eût connu la mer et l'eût adorée, il l'eût nommée d'un autre nom et adorée sous ce nom particulier.

A l'époque historique, nous voyons, il est vrai, les Grecs et les Latins adorer un dieu des eaux qui semble surtout avoir la mer pour domaine et pour demeure. Mais quel est le nom de ce dieu? Il s'appelle en grec Ποσειδῶν, en latin *Neptunus*. Ces mots n'ont pas de racine commune avec θάλασσα et *mare*. Leur sens est d'ailleurs facile à déterminer. Ποσειδῶν, et ses autres formes Ποτιδᾶς, Ποτείδας (dorien), Ποσίδης, Ποτείδης (ionien), ont été déjà rapprochés (Preller, *Griechisch. Mythol.*, 1, 443) des mots πότος, ποτίζω, ποτισμός. Ποσειδῶν rappelle l'eau; comme Okéanos il représente l'eau douce. Les Latins ne se sont pas trompés en l'assimilant à leur dieu *Neptunus*. *Neptunus* se rapporte à une racine *nabh* qui a donné le mot sanscrit *nabhas*, les mots grecs νέφος, νεφέλη, les mots latins *nubes*, *nebula*, etc. *Neptunus* est à νέφος comme Portunus est à πόρος. Il représente le ciel couvert; il est le dieu des nuages, par conséquent le dieu de la pluie, de l'eau potable.

Le peuple qui le premier a adoré Ποσειδῶν, *Neptunus*, Ὠκεανός, adorait l'eau douce.

Il est facile d'imaginer par quelle transition d'idées le dieu des nuages et de la pluie est devenu le dieu de toutes les eaux et spécialement de la mer. L'histoire des mythologies nous apprend qu'à mesure que l'esprit humain abstrait et généralise ses connaissances, les dieux eux-mêmes prennent un caractère de plus en plus abstrait et général. Après avoir été le dieu de l'eau potable, Poseidôn a été le dieu de l'élément liquide. Dans la réalité, c'est la mer qui est le représentant le plus considérable de cet élément. Le sens du mythe primitif s'altérant peu à peu, la mer et l'Océan fabuleux se confondirent peu à peu dans l'esprit des Grecs ; la mer devint le domaine du dieu, le siége de sa puissance.

De la comparaison des langues aryennes et de l'étude des termes employés pour exprimer un même objet ou une même idée on a cherché à déduire le mode d'existence et l'étendue des connaissances des tribus aryennes avant leur séparation. La différence des mots usités pour désigner la mer semble indiquer qu'ils ne la connaissaient pas. Il est à remarquer que les peuplades qui vinrent en Grèce, et qui adoraient Okéanos, ne donnèrent son nom à aucune des mers qu'elles pouvaient connaître à l'époque homérique. Ce ne fut que plus tard, lorsque le sens primitif du mot ne fut plus compris, et lorsqu'on découvrit la mer Atlantique, que l'Océan devint une réalité objective. Les navigateurs crurent enfin avoir atteint la limite du monde habitable.

Ch. Ploix.

INSCRIPTIONS
D'ASIE MINEURE ET DE SYRIE

MYSIE

I.

Inscription copiée par M. Sorlin-Dorigny dans la cour de la mosquée Eukouz à *Inch*, dans la vallée du *Mendéré*.

ΥΠΕΡΙΕΥΧΗΣΤΩΝ
ΧΩΡΙΩΝΚΑΙΤΟΥ
ΛΑΟΥΤΟΥΑΓΙΟΥΤΡΥ
ΦΩΝΟΣΚΑΙΤΩΝ
ΚΑΡΠΟΦΡΟΥΝΤΩΝΕΝ
ΑΥΤΩΚΑΙΠΑΝΤΩΝ
ΤΩΝΥΚΩΝΑΥΤΩΝ
ΩΝΤΑΟΝΟΜΑΤΑΟΘΕΟΣ
ΕΠΙΣΤΡΑΤΕΑΓΙΟΙΣ
ΑΓΙΟΣΑΓΟΣΟΘΕΟΣ
ΒΟΗΘΗΣΟΝΥΜΙΝΑΜΗΝ

Ὑπὲρ εὐχῆς τῶν
χωρίων καὶ τοῦ
λαοῦ τοῦ ἁγίου Τρύ-
φωνος καὶ τῶν
καρποφορούντων ἐν
αὐτῷ καὶ πάντων
τῶν ὑκων αὐτῶν,
ὧν τὰ ὀνόματα ὁ θεὸς

ἐπίστατε · ἅγιος
ἅγιος ἅγ[ι]ος ὁ θεός · 10
βοήθησον ὑμῖν, ἀμήν.

« Pour appeler la bénédiction sur les villages et le peuple de Saint-Tryphon et de ceux qui y recueillent les fruits de la terre et de toutes leurs maisons. Dieu sait leurs noms. Saint, saint, saint est Dieu. [Seigneur], porte-nous secours. Amen. »

Ligne 1, un I de trop.

L. 7, υκων pour οἴκων.

L. 9, il faut retrancher le P, qui provient d'une erreur du lapicide ou du copiste; ἐπίστατε est pour ἐπίσταται. C'est la formule latine *quorum nomina Deus scit*, dont les exemples ne sont pas rares (1).

L. 10, ἁγιοίς pour ἅγιος; la formule « Saint, saint, saint est le Seigneur » est connue (2).

L. 11, ὑμῖν pour ἡμῖν. L'inscription nous révèle la pleine confusion des lettres οι, ι, η et υ. La forme des caractères ne permet pourtant pas de faire descendre ce texte beaucoup au-delà des premiers siècles de l'empire d'Orient. On trouvera dans le *Corpus*, 8858-8879, un certain nombre d'inscriptions votives analogues commençant par la même formule ὑπὲρ εὐχῆς. Elles sont toutes gravées par un individu. Je ne trouve pas d'autre exemple d'une invocation collective comme la nôtre. Celle-ci doit provenir d'un monastère placé sous l'invocation de saint Tryphon, martyr originaire d'un village tout voisin d'Apamée des Myrléens, en Bithynie, monastère dont dépendaient plusieurs villages. Tryphon fut mis à mort en l'an 220, sous l'empereur Dèce, à Nicée. Sa vie, écrite par Siméon Métaphraste, témoigne de la vénération qui s'était attachée à sa mémoire (3). La Mysie touche d'ailleurs à la Bithynie.

2.

Dans le cimetière turc de *Kemaly-Keui*. Copie de M. Sorlin-Dorigny.

ΚΑΠΙΤΑΝΙΑ Καπιτανία

(1) Voir E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, nº 563. M. Le Blant, en publiant un texte qui renferme cette formule, renvoie à plusieurs autres monuments qui l'avaient déjà offerte.

(2) *C. I. Gr.*, nº 8918, et les remarques de Ducange (*Gl.*, II, p. 1618) sur le ὕμνος τοῦ τρισαγίου.

(3) Voir Surius, *Vitæ sanctorum*, au 1er février.

ΤΕΛΕΣΦΟΡΙΑΤΙ	Τελεσφορία τῇ
ΜΗΤΙΚΑΙΕΑΥΤΩ	μητ[ρ]ὶ καὶ ἑαυτῷ.

apitania et Telesphoria, noms nouveaux.

BITHYNIE

3.

Copiée par M. Sorlin-Dorigny dans le mur d'une église, à *Ismidt* (Nicomédie).

ΘΕΟΙΣ	Θεοῖς
ΜΑΡΚΟΣΕΡΙΟΠΩ	Μάρκος Ἐριόπῳ
ΛΗΣΣΩΣΤΡΑΤΗΤΕ	Λήσσῳ Στράτῃ τε
ΣΥΜΒΙΟΣ	σύμβιος
ΖΩΝΕΣΑΥΤΟΙΣ	ζῶντες αὐτοῖς
ΤΗΝΟΣΤΟΘΗΚΗΝ	τὴν ὀστοθήκην ·
ΧΑΙΡΕΤΕ	χαίρετε.
ΚΑΤΑΧΘΟΝΙΟΙΣ	Καταχθονίοις.

Eriopos et Lessos, noms nouveaux.

IONIE

4.

Smyrne. Sur une pierre d'appareil, en calcaire bleu compacte, sur le Pagus. Belles lettres très-soignées de 0ᵐ,07 à 0ᵐ,08.

Copie de M. Martin.

L · TITINIO · L · F · F · //// FAL ·

Le noir du milieu entre les deux F est un trou de scellement. C'est peut-être ce trou qui explique l'apparente erreur de la réduplication du F. L'objet scellé dans la pierre aurait entraîné des remaniements ; un premier F ·, le second maintenant, se serait trouvé caché par la pierre scellée ; on l'aurait alors gravé à nouveau plus à gauche, dans un espace libre, puis la chute de la pièce de rapport aurait découvert la lettre cachée et l'aurait laissée reparaître à côté de celle qui devait la remplacer.

L(ucio) Titinio L(ucii) f(ilio) F(aleria).

La gens Titinia, qui paraît avoir eu une branche patricienne et

une autre plébéienne, a fourni un certain nombre de personnages connus dans l'histoire (1); mais il ne semble pas possible d'identifier le personnage de notre inscription avec aucun des Titinii dont le nom a été conservé par les auteurs, les monnaies ou les inscriptions.

SYRIE

5.

Sur un sarcophage en marbre blanc à *Bekfaia*, près *Beyrouth* (Bérytos). Dans la cour d'une maison. Copie de M. Martin.

ΚΑϹϹΙΑΛΥϹΙΑϹ
ΦΙΛΟΞΕΝΟΥΘΥΓΑ
ΤΗΡΚΑΙΚΛΑΥΔΙΑ
ΖΗϹΑϹΑΕΤΗΜΘ
ϹΩΦΡΩΝΚΑΙΦΙΛΑΝΔΡΟϹ

Κασσία Λυσιὰς
Φιλοξένου θυγά-
τηρ ἡ καὶ Κλαυδία
ζήσασα ἔτη μθ'
σώφρων καὶ φίλανδρος.

6.

Beyrouth (Bérytos). Sur un cippe en marbre. Hauteur, 0m,28. Copie de M. Martin.

ΘΑΡϹΙΑ ΡΕ	Θάρσι, Ἀρτε-
ΜΙΔΩΡΑΟ	μιδώρα · ο-
ΥΔΙΑΘΑΝ	ὐδὶ[ς] ἀθάν-
ΑΤΟϹΤΑΥ	ατος · ταῦ-
ΤΑΖΗϹΑϹΑ	τα · ζήσασα
ΕΤΗ ΚΘ	ἔτη κθ'.

Θάρσι pour θάρσει. La dernière lettre de la première ligne est formée par la réunion du P, du T et de l'E. C'est une formule connue que celle-ci : « aie bon courage, personne n'est immortel »; mais εὐψύχει y est plus fréquent que θάρσει (2). Quant à ταῦτα, ce ne peut

(1) Pauly, *Real. Encyclopædie*, s. v.
(2) C'est à Chypre que la formule εὐψύχει, οὐδεὶς ἀθάνατος, s'est rencontrée le plus

être que l'abréviation abrégée d'une autre formule moins commune : ὁ βίος ταῦτα, « voilà ce que c'est que la vie » (1).

Le Σ de οὐδίς pour οὐδείς a été oublié ou par le graveur ou par le copiste. Cette formule, dans les inscriptions de basse époque et d'origine populaire qui la renferment, est d'ailleurs presque toujours estropiée.

Rien n'indique que l'inscription soit chrétienne, quoique les formules qu'elle renferme se retrouvent aussi dans des épitaphes certainement chrétiennes.

7.

Saïda. Sur un cippe en marbre. Hauteur, 0m,35.

ΤΕΙΜΟ	Τειμο-
ΘΕΑ	θέα
ΧΡΗΤΗ	χρη[σ]τὴ
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε.

Ne se trouve pas parmi les nombreuses épitaphes analogues de la campagne de Saïda que M. Renan a publiées dans sa *Mission de Phénicie*, p. 381-388.

8.

Sur un fût de colonne en grès coquillier, découvert sur le sommet des collines qui dominent *Latakiè*, à l'est de la ville moderne, là où devait être l'ancienne acropole de Laodicée près de la mer. Copie de M. Martin.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΖΗ
ΥΠΕΡΝΕΙΚΑΤΟΡΟΣ
ΤΕΡΤΥΛΛΟΥΤΟΥΑΥΤΗ
ΑΝΤΙΤΗΣΒΟΛΗΣΤΑΣΕ
ΘΥΡΙΔΑΣΕΘΥΡΩΣΕ 5

souvent (voir G. Colonna Ceccaldi, *Nouvelles inscriptions grecques de Cypre*, dans la *Revue archéologique*, N.S., XXVII, p. 79-95). C'est de là qu'elle aurait rayonné, qu'elle se serait répandue dans les pays voisins. On en trouve quelques exemples à Rhodes, et sur les côtes de l'Asie Mineure et de la Syrie.

(1) Sur cette formule, voir le commentaire du père Garrucci dans les *Monumenti del museo Lateranense*, p. 110 du texte, et une inscription chrétienne qui la renferme, pl. 50, figure 3. Il renvoie à une inscription publiée par Ferretti, où ταῦτα se trouve seul comme sur notre marbre, et à deux textes du *Corpus Inscr. Gr.* où il est accompagné d'un nom propre au vocatif, Προκόπι ταῦτα (6460), Εὐστάθι ταῦτα (6811), « Procope, Eustathe, voilà ce qu'est la vie ». Garrucci rapproche de cette locution la formule suivante, qui se trouve dans une épitaphe latine : HOC·EST·SIC·EST·ALIVT·FIERI·NON·POTEST· (Cavedoni, *Museo del Cataio*, p. 46).

ΕΙΚΟΣΙΜΕΣΟΣΤΥΛΛΥΠ
ΚΝΩΝΔΥΤΗΣΤΑΣΒΑΘ
ΤΑΙΣΑΙΘΟΣΤΡΩΤΟΣΕ

Ἀπολλωνία Ζη....
ὑπὲρ Νεικάτορος
Τερτύλλου τοῦ αὐτῆ[ς ἀνδρὸς
ἀντὶ τῆς βολῆς τὰς ἕ[ξ ?
θυρίδας ἐθύρωσε [καὶ
εἴκοσι μεσόστυλα ὑπ[ὲρ τέ-
κνων αὐτῆς τα[ῖ]ς βαθ[μίσι
ταῖς λιθοστρώτο[ι]ς ἐ[πεσκεύασε.

« Apollonia, fille de Zénodore (?), au nom de son mari Nicator Tertullus, se substituant au sénat, a muni de portes les six (?) entrées, et au nom de ses enfants, elle a garni de dalles les gradins de vingt entre-colonnements. »

Apollonie, une des femmes les plus riches de la cité, rappelle ici la générosité avec laquelle elle a contribué à l'érection d'un édifice placé sur la colline, édifice entouré d'un portique. Ligne 4, ce qui me ferait croire à un chiffre indiquant le nombre des portes qu'Apollonia avait munies de grilles ou de battants, c'est que la ligne 6 donne un chiffre pour les entre-colonnements dont la même avait fait les frais. On pourrait restituer aussi ἕ[ξω], *les portes extérieures*.

Lignes 7 et 8, je n'arrive à rétablir une construction régulière qu'à l'aide d'une double correction qui gardera toujours un caractère conjectural; j'ajoute un I dans ΤΑΣ et un autre dans ΛΙΘΟΣΤΡΩΤΟΣ. Ce qui m'y encourage, c'est que plusieurs lettres sont très-effacées sur la pierre, comme l'indique la copie de M. Martin, et qu'en même temps le I est, sur cette même copie, très-bien marqué dans le ΤΑΙΣ de la ligne 8. Cet article me conduit à chercher ici toute une série de datifs; on serait forcé de le modifier si l'on voulait construire autrement la phrase. Il me paraît plus naturel de supposer que deux hastes verticales, très-effacées, ont échappé à l'attention du copiste que d'admettre qu'il a introduit, au commencement de la dernière ligne, après la seconde lettre, un caractère qui n'était point sur la pierre.

D'après son étymologie, le mot λιθόστρωτον a dû désigner d'abord, d'une manière générale, tout carrelage en pierre. On voit par deux

passages de Pline l'ancien (1) que, du temps de l'empire, à Rome, il avait pris, dans l'usage, le sens plus particulier de *mosaïque en cubes de pierre;* mais il ne me semble pas qu'il faille le traduire ainsi dans notre inscription. Il s'agit, selon toute apparence, du portique extérieur d'un temple; or, d'après toutes les analogies, ce portique devait être simplement dallé en pierre. La vraie traduction est donc *dallage.* Je ne connais pas d'exemple de mosaïques employées dans cette partie d'un édifice grec.

Βολή pour βουλή surprend dans une inscription qui n'a rien d'archaïque. Il doit y avoir là une lettre oubliée. Le nom romain que porte avec son nom grec le mari d'Apollonia, Tertullus Nicator, prouve que ce texte doit être du temps de l'empire ou tout au moins postérieur à l'occupation de la Syrie par les Romains.

9.

Inscription peinte en lettres rouges sur un bloc de calcaire revêtu sur une de ses faces d'un enduit de stuc. Cette face représente un fronton supporté par deux pilastres cannelés entre lesquels est l'inscription. Appartient à M. Pérètié. Copie de M. Martin.

ΤΟΝCΟΦΟΝΕΛΛΟ
ΚΑΙΠΑΙΔΕΥCΑΝΤΑ
ΕΦΗΒΟΥCΤΟΝΘΡΕ////
ΤΑΒΡΟΤΟΥCΚΑΙΕΝCΤΕΡ
ΝΟΙCΙΔΙΚΑΙΟΝΠΑΡΘΕ 5
ΝΙΚΑCΤΕΛΕCΑCΑΖΙΑ
ΝΥΜΦΙΔΙΩΝΚΑΙΖΗ
CΑΝΤΑΚΑΛΩCΕΒΔΟΜΗ
ΚΟΝΤΑΕΤΗΚΑΤΑΓΡΑΦΟC
ΕΝΘΑΔΕΚΕΙΤΑΙ 10

Τὸν σοφὸν ἐν λο[γίοις
καὶ παιδεύσαντα
ἐφήβους, τὸν θρέ[ψαν-
τα βροτοὺς καὶ ἐν στέρ-
νοισι δίκαιον παρθε-
νικὰς τελέσας ἄξια

H. N., XXXVI, 61 et 64 (éd. Littré).

νυμφιδίων καὶ ζή-
σαντα καλῶς ἑβδομη-
κονταέτη · κατάγραφος
ἐνθάδε κεῖται.

« Le sage entre les lettrés, qui a fait l'instruction des éphèbes, qui a élevé des hommes, qui a été juste de cœur, qui a mûri par la raison les jeunes filles à l'égal des femmes mariées, qui a vécu honorablement pendant soixante-dix ans. Son image et ses restes sont ici. »

Celui qui a rédigé cette épitaphe paraît avoir été aussi étranger aux règles de la versification qu'à celles de la syntaxe. L'épigramme commence par deux hexamètres dont chacun est rendu faux par un hiatus ; vient ensuite un pentamètre, puis un dernier hexamètre ou plutôt deux moitiés d'hexamètre, καὶ ζήσαντα καλῶς et κατάγραφος ἐνθάδε κεῖται, séparées par le mot ἑβδομηκονταέτη que l'on tenait à placer et que l'on a mis comme en surcharge. La langue ne vaut pas mieux que la mesure. Il s'agit évidemment d'un professeur, qui avait donné ses leçons à des jeunes filles aussi bien qu'à de jeunes hommes ; mais l'expression est aussi vague et aussi incertaine que possible, et à ce défaut s'ajoute l'incorrection grammaticale la plus choquante. L'auteur de l'épitaphe, comme s'il ne faisait aucune différence entre ces deux cas, passe de l'accusatif au nominatif par deux fois. Le nom du personnage manque ici ; on pourrait le chercher dans κατάγραφος ; mais ce nom n'a jamais été rencontré comme nom propre, et je le trouve employé dans une inscription votive de Cypre de telle manière qu'il ne me semble pas y avoir à hésiter (1) : κατάγραφος veut dire *représenté* ci-contre. Au-dessus du bloc qui porte l'inscription conservée, il devait y avoir un portrait du défunt, et sous ce portrait était sans doute inscrit le nom qui nous manque.

G. Perrot.

(1) *Revue arch.*, N. S., XXVII, p. 87.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE DÉCEMBRE

M. Ravaisson annonce qu'il a reçu de M. Schliemann des lettres relatives aux résultats des fouilles entreprises par ce voyageur sur l'emplacement de l'acropole de Mycènes, près la *porte des Lions*. Ces résultats paraissent très-intéressants. Malheureusement M. Schliemann n'accompagne ses lettres d'aucun dessin ni photographie. Nous attendrons, pour parler en détail de cette découverte, que cette lacune soit comblée.

M. François Lenormant est admis à présenter à l'Académie le dessin d'une magnifique coupe d'argent récemment découverte à Palestrina, l'antique *Prêneste*. M. le sénateur Fiorelli avait chargé M. Lenormant de soumettre, en son nom, à la commission du *Corpus* des inscriptions sémitiques cette coupe, d'un travail tout asiatique et qui porte une inscription. M. de Longpérier, à un premier examen, avait déclaré que la coupe lui paraissait de travail phénicien. L'étude de l'inscription a donné pleinement raison à l'éminent archéologue. C'est une inscription phénicienne nous donnant le nom d'un personnage, probablement le possesseur de la coupe. Les caractères indiquent le VIe ou VIIe siècle avant notre ère. La coupe provient d'une chambre funéraire très-riche, dont le mobilier tout asiatique ouvre à la science un champ d'études des plus intéressants. M. Renan confirme l'authenticité et la date probable de l'inscription.

M. Victor Duruy lit en communication un travail sur l'empereur Septime Sévère, dont le caractère ne lui semble pas avoir été jugé comme il le mérite.

L'Académie avait à pourvoir à de nombreuses vacances parmi ses associés et ses correspondants étrangers et régnicoles.

Ont été élus associés étrangers : MM. Madwig, de Copenhague, et Copet, de Leyde, en remplacement de MM. Ritschl et Pertz ; — correspondants étrangers : MM. Dom, de l'Académie de Saint-Pétersbourg ; Reginald Stuart Pool, de Londres ; Ariodante Fabretti, de l'Académie des sciences de Turin ; Don Vicente Vasquez Queipo, de l'Académie de Madrid ; Mussafia, de Vienne ; — correspondants nationaux : MM. Allmer, de Lyon ; Charles Tissot, ministre de France à Athènes ; Célestin Port, archiviste à Angers.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Dans sa séance du 20 décembre dernier, la Société des antiquaires de France a entendu la lecture d'un travail de M. A. Longnon, dont les conclusions ont une certaine importance pour l'étude des noms géographiques de la Gaule. Dans ce mémoire, qui a été rédigé à la suite de questions que M. Longnon avait dû étudier pour éclaircir un problème dont la commission de topographie des Gaules l'avait chargé de chercher la solution, l'auteur fixe le sens qui doit être attribué aux mots *durum* et *duro*, qui entrent dans la construction d'un assez grand nombre de noms de lieux gaulois.

Jusqu'à ce jour, les géographes ont cru que DOUR signifiant *aqua*, DURUM indique le passage d'une rivière ; de là on est arrivé à chercher sur des cours d'eau l'emplacement de toutes les localités dans le nom desquelles entre le mot *durum*. M. Longnon, s'appuyant sur les travaux des celtistes modernes, établit que la forme *durum* ne peut être rapprochée du *dour* des dialectes bretons, qui est synonyme d'*eau*, mais de l'irlandais *dur*, forteresse. Les exemples fournis par M. Longnon à l'appui de sa thèse paraissent ne laisser aucun doute sur cette interprétation.

—— On sait que des fouilles ont lieu depuis plusieurs mois, sous la direction du docteur Démétriadès, dans la vallée de l'Alphée, près d'Olympie, en Morée. Bien que les découvertes déjà faites ne soient pas aussi importantes que celles du docteur Schliemann à Mycènes, on signale cependant plusieurs trouvailles intéressantes.

Une dépêche, en date du 16 décembre, annonce que l'on a mis à jour une tête de femme en marbre, de grandeur plus que naturelle. Cette tête est d'une beauté remarquable et parfaitement conservée. A l'ouest du temple de Jupiter Olympien les fouilles ont mis également à découvert la partie supérieure d'un corps de femme et deux chevaux de proportions colossales. (*Débats* du 26 décembre.)

—— Le *Reichsanzeiger* reçoit d'Argos de nouveaux détails sur les découvertes du docteur Schliemann à Mycènes. Le crâne du squelette revêtu d'un lourd masque d'or qui a été trouvé le 2 décembre dernier dans les tombeaux des Atrides, et que M. Schliemann croit être celui d'Agamem-

non, est parfaitement conservé et porte encore toutes ses dents; près de la main droite gisaient une foule d'objets en or; malheureusement, aucun de ces objets n'a de signe qui puisse ressembler à de l'écriture.

Deux autres squelettes, découverts dans le cinquième sépulcre, seraient ceux de Cassandre et d'Eurymédon, tués dans un banquet, en même temps qu'Agamemnon, par Egisthe et Clytemnestre. Les tombeaux des Atrides sont entourés d'une double rangée de plaques en marbre.

Dans la quatrième tombe, le docteur Schliemann a recueilli des bijoux et des pierres gravées de la plus grande beauté, des casques en or, des diadèmes en or, des *cantharos* en or, des ceintures également en or, des colliers d'ambre (électron) et trente-cinq têtes de flèches en obsidienne. Les trésors que renfermaient les cinq tombeaux suffiraient à eux seuls pour remplir un musée. En attendant qu'ils puissent être installés à Athènes, dans un local spécial, le gouvernement hellénique en a confié la garde à une compagnie de gendarmes. (*Débats* du 2 janvier.)

—— La note sur les monnaies des Gabalas de Rhodes, lue à la séance du 8 mai 1876 de l'Institut de correspondance hellénique, et reproduite dans la *Revue archéologique*, numéro de novembre, p. 285 et suivantes, a donné lieu à des interprétations tout à fait contraires à la pensée du rédacteur et doit être précisée. Il est dit dans cette note : « il est regrettable qu'après quinze années l'étude de M. Lambros, par cela seul qu'elle a été publiée en grec moderne, puisse être considérée en France comme non avenue. » Le bulletin regrette simplement qu'un travail aussi important que celui de M. Lambros ait été presque entièrement ignoré en France jusqu'au moment où M. Schlumberger a rendu le service de le faire connaître. M. Schlumberger, du reste, marque toujours avec le plus grand scrupule les parties de son étude où il est d'accord avec son prédécesseur et, comme nous l'avons dit, lui rend la plus ample justice.

La séance ayant eu lieu le 8 mai, il n'y a été parlé que de l'article de M. Schlumberger du mois d'avril, et non de la seconde partie de son étude. On n'a donc pas insisté sur les deux questions pour lesquelles M. Schlumberger diffère d'opinion avec M. Lambros, l'explication des lettres B sur ces monnaies et l'attribution des monnaies sur lesquelles figurent ces emblèmes.

Il faut de plus remarquer que sur vingt-deux monnaies reproduites par M. Schlumberger, dix-neuf l'ont été d'après des exemplaires qu'il a rapportés de Rhodes, et que sur ces dix-neuf monnaies, onze sont inédites.

Il serait donc tout à fait contraire à la vérité et à la pensée du Bulletin de rien trouver, dans la séance du 8 mai, qui diminue le mérite et l'originalité du mémoire de M. Schlumberger; mais peut-être ces explications sont-elles nécessaires pour les personnes qui ne sont pas au courant de la question des Gabalas de Rhodes. ALBERT DUMONT.

—— On trouvera dans le tome XII de l'*Hermès*, p. 88-141, un intéressant article de M. Mommsen sur des documents dont la découverte à Pompéi,

le 3 et le 5 juillet 1876, a fait grand bruit en son temps. Il s'agit d'une cassette où un banquier pompéien, L. Cæcilius Secundus, conservait ses quittances. Toutes celles de ces pièces qui se sont trouvées lisibles viennent d'être publiées, après un long et pénible déchiffrement, dans le troisième volume de la seconde série des *Actes* de l'Académie *de' Lincei*, à Rome, sous ce titre : *le Tavolette cerate di Pompei*, par M. Giulio de Petra, conservateur actuel du musée de Naples. Sans s'occuper, avec le premier éditeur, des mentions que contiennent ces tablettes de personnages antérieurement connus par d'autres inscriptions de Pompéi, M. Mommsen s'attache surtout à faire ressortir, par divers exemples pris dans ce recueil, les renseignements que nous fournissent ces actes sur certaines dispositions du droit romain et sur certaines habitudes de la vie antique. On remarquera particulièrement ce qu'il dit de la vente aux enchères et de la place qu'elle tient dans la vie romaine.

—— *Le nouveau bronze du Musée britannique.* — Les « trustees » du Musée britannique ont récemment acquis de MM. Rollin et Feuardent, de Paris, une figure de bronze, un satyre remarquable par sa beauté et sa conservation. Le satyre est représenté se renversant en arrière, dans une attitude qui semble être celle de la surprise. Le poids de son corps repose principalement sur le gros orteil du pied gauche ; le talon droit est soulevé ; seuls les doigts du pied portent sur le sol. Son bras et sa main gauches sont étendus dans une direction oblique. Son bras droit est ployé, la main est levée vers la tête. Il a une barbe flottante ; derrière son oreille droite se trouve une petite corne naissante, mais on n'aperçoit derrière l'autre oreille aucune corne correspondante. Dans la chevelure se trouvent de petits trous dans lesquels une couronne jadis a été fixée. L'attitude et le type de cette figure nous rappellent tout d'abord le satyre du Musée de Latran, à Rome, que Brunn suppose avoir fait partie d'un groupe représentant Minerve et Marsyas tels qu'ils sont figurés dans un bas-relief d'Athènes et sur une monnaie également athénienne. Ce groupe était le sujet d'un ouvrage en bronze de Myron (voir Brunn, dans l'*Instit. de Corr. archéolog.*, Rome, 1858, pp. 378-383, et *Monum.* du même ouvrage, pl. XXIII). On verra, en comparant le nouveau bronze à la statue et au groupe gravés dans les planches des *Monumenti*, que dans le satyre récemment acquis par le musée, le mouvement du bras droit et des deux jambes ne correspond pas ; mais les bras de la statue du Musée de Latran sont des restaurations et il est très-possible que leur direction primitive ait été la même que dans le bronze. La différence dans le bas-relief et la médaille n'est pas autre que celle qu'on peut attendre quand un groupe en ronde bosse est négligemment répété en relief sur une beaucoup plus petite échelle. Le style du modelé du nouveau bronze, les proportions fines et allongées du type nous rappellent les satyres de la frise du monument choragique de Lysicrate et les figures d'hommes de la frise du mausolée beaucoup plus qu'aucune des sculptures qui nous restent de l'époque de Phidias. Nous sommes donc autori-

sés à dire que le nouveau bronze présente plutôt les traits caractéristiques de l'école de Skopas que ceux de l'école de Myron. Les cheveux et la barbe de ce bronze sont très-délicatement travaillés et les muscles du corps, surtout ceux du dos et des épaules, admirablement rendus. La vivacité et la force du mouvement ainsi que l'expression de la figure nous remettent en mémoire les épithètes « vivida et animosa » dont se servaient les critiques romains pour caractériser les ouvrages de Myron et ceux de Lysippe. Le pied droit, si on le compare au reste, présente dans le modelé une infériorité si marquée qu'on est amené à croire qu'il a été autrefois restauré par un artiste secondaire. Le bronze est admirablement conservé, ayant seulement perdu le gros orteil du pied gauche et une partie de l'index de la main gauche. Il a deux pieds six pouces de haut, à peu près la même hauteur que l'Hercule Towneley. On ne sait rien de certain sur sa provenance, mais on dit qu'il a été trouvé dans un égout à Patras. (*Academy.*)

—— *Une précieuse épave.* — Il y a quelques jours, à la hauteur du pont Royal, des mariniers, en jetant l'épervier, ramenèrent du fond de la Seine une masse informe revêtue de sable et de coquillages, qu'ils vendirent quelques francs à un marchand d'antiquités du quai Voltaire. Notre homme enleva avec une religieuse sollicitude la couche calcaire qui recouvrait la trouvaille et découvrit bientôt, à sa grande stupéfaction, une buire antique du style le plus pur.

Le vase, de forme ovoïde, est orné d'admirables ciselures représentant une ronde de satyres et de bacchantes qui tiennent en mains des thyrses et sont coiffés de pampres et de raisins. Le dieu Pan conduit la danse au son de la flûte. Le col du vase est orné de mascarons qui ont des masques de satyres ; les anses sont formées par deux bacchantes dont le corps est fortement incliné et dont les têtes se joignent. Le vase est marqué de la lettre grecque *phi.*

Le métal est irisé et ne ressemble à aucun métal connu. L'antiquaire, numismate érudit, est persuadé d'avoir entre les mains un véritable trésor, le vase murrhin que les savants désignent encore sous le nom de bronze de Corinthe, et qui, d'après Sénèque, le plus grand amateur de son temps, se vendait déjà à cette époque au poids de l'or.

Six espèces de métaux, l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, l'étain, le fer, y entrent dans des proportions qu'il a toujours été impossible de déterminer. Ce trésor, d'après les conjectures les plus probables, remonterait à l'occupation de Lutèce par les légions de César et de Labiénus.

(*Débats.*)

—— Le *Journal officiel* du 17 janvier contient les renseignements suivants :

« *Exposition de l'art ancien en* 1878. — Le ministre de l'agriculture et du commerce, sur la proposition du sénateur commissaire général, arrête :

Art. 1er. Une exposition historique de l'art ancien dans tous les pays et de l'ethnographie des peuples étrangers à l'Europe sera ouverte dans les locaux de l'Exposition universelle, du 1er mai 1878 au 31 octobre suivant.

Art. 2. Sont nommés : M. Adrien de Longpérier, membre de l'Institut, directeur; M. Gustave Schlumberger, secrétaire général.

Art. 3. Une commission d'admission et de classification, divisée en neuf sections, est chargée de préparer et d'organiser cette exposition.

Art. 4. Sont nommés membres de la commission d'admission et de classification :

1re section. *Art primitif et antiquités des Gaules.* MM. Alexandre Bertrand, conservateur du musée de Saint-Germain; Jules Desnoyers, membre de l'Institut; le marquis de Vibraye, correspondant de l'Institut; Frédéric Moreau; le docteur Hamy,-aide naturaliste au Muséum, secrétaire.

2e section. *Sculpture antique du moyen âge et de la renaissance; glyptique.* MM. H. Barbet de Jouy, conservateur au Louvre; le baron J. de Witte, membre de l'Institut; Edmond Le Blant, membre de l'Institut; Félix Feuardent; Gustave Dreyfus; Roger Ballu; Henri de Longpérier, officier d'académie, secrétaire.

3e section. *Numismatique gauloise et du moyen âge; médaillons; sigillographie.* MM. F. de Saulcy, membre de l'Institut; C. Robert, membre de l'Institut; le baron James de Rothschild; Étienne Récamier; Germain Demay, archiviste, membre de la Société des antiquaires de France; J. Charvet; A. de Barthélemy, membre de la Commission de la carte des Gaules, secrétaire.

4e section. *Céramique moyen âge, renaissance; faïences, porcelaines.* MM. le baron Alphonse de Rothschild; Ch. Maillet du Boulay, directeur du musée de Rouen; Adrien Dubouché, fondateur du musée céramique de Limoges; Gaston Le Breton, conservateur du musée céramique de Rouen; L. de Liesville; Ph. Burty; Robert Calmon, secrétaire du ministre de l'instruction publique; Paul Gasnault, secrétaire.

5e section. *Manuscrits, livres incunables, dessins, reliures.* MM. Alfred Maury, directeur général des Archives, membre de l'Institut; E. Miller, bibliothécaire du Corps législatif, membre de l'Institut; le baron Edmond de Rothschild; Alfred Firmin-Didot; A. de Longpérier-Grimoard, président du Comité archéologique de Senlis; Robert de Lasteyrie, archiviste aux Archives nationales; le baron Alphonse de Ruble, secrétaire.

6e section. *Armes et armures.* MM. le colonel Le Clerc, conservateur du musée de l'artillerie; le prince Czartoryski; le comte d'Armaillé; le baron Adolphe de Rothschild; Frédéric Spitzer, officier d'académie; Albert Dumetz, secrétaire.

7e section. *Orfévrerie, ivoires, cristaux, bijoux.* MM. le baron Gustave de Rothschild; Jules Labarte, membre de l'Institut; le baron Jérôme Pichon; le vicomte de Ganay; Alfred de Champeaux, chef de bureau des beaux-arts de la Seine; T.-A. Basilewski; Raoul Delamotte; Beurdeley; L. Courajod, attaché au musée du Louvre, secrétaire.

8e section. *Ameublement, étoffes, etc., etc.; tapisseries.* MM. Léopold Double, ancien officier d'artillerie: le baron Davilliers; Edmond Foulc;

Émile Mayer; A. de Rochambeau; E. Guichard, architecte-décorateur; Al. Sommier; Adolphe Moreau, secrétaire.

9e section. *Ethnographie des peuples étrangers à l'Europe.* MM. Alphonse Pinard; J.-L. Gérôme, membre de l'Institut; Albert Goupil, et les secrétaires des deux premières sections. TEISSERENC DE BORT.

Paris, le 16 janvier 1877. »

—— *Sépultures de Gotteaubry (département du Var).* — Au haut de la colline de Gotteaubry, au nord du village de la Londe et à 15 kilomètres d'Hyères, on a découvert en 1876 trois sépultures de l'âge de la pierre, d'une construction particulière. Ces sépultures, creusées dans le schiste, sont entourées chacune de grosses dalles dressées qui s'élèvent de 0m,70 à 0m,85 au-dessus du niveau du sol et sont accolées l'une à l'autre. Chacune de ces sépultures figure un petit dolmen dont la pierre de couverture aurait été enlevée.

La première mesure 2 mètres de long sur 1m,80 de large; le côté nord est formé d'une seule dalle de schiste, les côtés est et ouest en ont chacun sept, le côté sud une seule. Cette dalle forme en même temps le côté opposé d'une seconde sépulture qui est, comme la troisième, d'une construction pareille à celle que je viens de décrire. La première sépulture renfermait un gros couteau en silex; les deux autres, un amas d'ossements humains. Baron DE BONSTETTEN.

—— *Bulletin de la Commission archéologique municipale* (de Rome), quatrième année, n° 3, juillet-septembre 1876 :

P. E. Visconti, *Un buste de Cn. Domitius Ahénobarbus* (pl. XIII). — C. L. Visconti, *Un fragment architectonique appartenant au temple d'Isis et de Sérapis, de la IXe région d'Auguste* (pl. XIV et XV). — Virginio Vespignani, *De quelques édifices anciens, découverts dans la villa Aldobrandini et ses environs* (pl. XVI et XVII). — R. Lanciani, *Autel de Verminus* (pl. XII). — G. Tomassetti, *De quelques pierres sépulcrales découvertes près de la voie Laurentine* (pl. XIV et XV, fig. et 2).

—— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, n° 10, octobre 1876 : E. Stevenson, *Fouilles de la voie Latine.* — Ed. Helbig, *Fouilles de Corneto.* — Buecheler, *Observations sur une inscription osque.* — G. Lignana, *Sur le mot étrusque « vanth ».*

N° 11, novembre 1876 (2 feuilles) : G. Kœrte, *Voyages en Étrurie, fouilles de Montefiascone.* — A. Mau, *Fouilles de Pompéi.* On y a découvert récemment deux grands tableaux mythologiques, dont l'un représente Bacchus sur le point d'abandonner Ariane endormie, et l'autre, le jugement de Paris. Dans le second, la partie supérieure des figures est effacée; le premier, mieux conservé, offre des détails qui ne se rencontrent dans aucun autre des tableaux jusqu'ici connus qui représentent cette scène. — M. Guardabassi, *Fouilles dans le jardin paroissial de Sainte-Elisabeth, à Pérouse.* — Bibliographie : W. Helbig, *les Fouilles de la Chartreuse, de Bologne, décrites et illustrées par A. Zannoni*, livraisons 1 et 3, Bologne, 1876.

N° 12, décembre 1876 (1 feuille) : A. Mau, *Fouilles de Pompéi*. — Kœrte, *Voyages en Etrurie*. — Table de l'année.

—— *Archæologische Zeitung*, 34e année, cahier 2 et 3 :

F. Hang, *Une pierre consacrée aux Matronai, découverte à Rœdingen*. L'inscription se lit ainsi : « Matron(is) Gesaien(is) M Jul(ius) Valentinus et Julia Justina ex imperio ipsarum l(ibentes) m(erito) ». Les trois déesses sont représentées assises, au-dessus de l'inscription. Leur coiffure est un large bonnet en forme de turban, d'un aspect très-particulier. Le monument est d'un style plus noble que la plupart des monuments analogues connus jusqu'ici. — E. Hübner, *Note sur le même sujet*. — R. Neubauer, *Sur des inscriptions grecques où l'on a voulu reconnaître des noms de sculpteurs*. — B. Stark, *Fragment d'un bas-relief représentant un combat d'amazones* (pl. VII). — A. Trendelenburg, *les Oppositions dans la peinture campanienne*. — H. Dütschke, *le Théâtre antique de Fiesole* (pl. VIII, IX, X). — P. W. Forchhammer, *l'Erechthéum et le temple d'Athéné Polias*. — G. Loeschke, *Sur des représentations de la naissance d'Athéné*. — Mélanges : Th. Schreiber, *la Collection d'antiques du palais Torlonia dans la Lungara, à Rome* ; H. V. Rœhden, *les Statues de divinités, ouvrages de Dipœnos et de Skyllis, à Sicyone* ; P. Knapp, *Niké poursuivant des éphèbes* ; Max Frankel, *Un vase du musée de Berlin* (pl. XI). — Nouvelles : Athènes. Ouverture des séances de l'Institut de correspondance hellénique, à l'Ecole française ; les Fouilles d'Olympie. Inscriptions trouvées à Olympie (nos 16, 17, 18, 19, 20, 21).

—— Le numéro du *Journal des Savants* de décembre contient : E. Renan, *Histoire des persécutions de l'Église*. H. Wallon, *Louis XIII et Richelieu*. E. Chevreul, *le Jardin fruitier du Muséum*. Ch. Giraud, *Nouveaux bronzes d'Osuna*. Nouvelles littéraires. Livres nouveaux. Table des matières.

BIBLIOGRAPHIE

De ossium humanorum larvarumque apud antiquos imaginibus capita duo, par M. G. Treu. Berlin, 1874, chez Otto Francke.

La publication de M. Treu comprend deux parties : un catalogue des monuments, et un chapitre de discussions sur des points particuliers.

L'auteur prend soin d'avertir le lecteur qu'il lui offre seulement un fragment détaché d'une étude plus complète, où trouvera place sans doute le commentaire des faits réunis dans le présent recueil. Tel qu'il est, ce travail contient de curieux documents, qui peuvent servir à la solution de l'un des problèmes les plus délicats de l'archéologie figurée. Toute une école d'archéologues, adoptant les théories trop exclusives de Winckelmann et de Lessing, avait longtemps nié que le génie antique admît la représentation de la mort dans sa réalité. Les monuments ont donné tort à ce système, qui délimitait d'une façon trop rigoureuse les idées antiques, et les enfermait dans des formules trop étroites. Il y a donc un réel intérêt à recueillir et à classer les monuments où la mort est représentée directement, sous sa forme la plus saisissante et la plus crue.

Les divisions du catalogue répondent sans doute au plan général de l'ouvrage que nous ne connaissons pas. L'auteur suit un ordre méthodique, passant des représentations les plus simples à celles qui offrent une relation appréciable avec les idées morales. Il étudie d'abord les monuments où les ossements humains figurent à titre d'accessoires, comme dans la fable des Sirènes, dans celles du Sphinx, du Minotaure, enfin de Prométhée, que les artistes montrent souvent occupé à modeler l'argile humide autour d'un squelette. Plus loin, les représentations de la mort sont associées à des images tirées de la vie commune ; elles accompagnent des sentences morales, des épitaphes, qui sont fréquemment des professions de foi sceptiques ou épicuriennes : « Qui pourrait dire, en voyant ce squelette décharné, si ce corps a été celui d'Hylos ou de Thersite ? » Les séries suivantes les montrent associées à des scènes dionysiaques, aux emblèmes du culte de Mithras, et enfin gravées sur les amulettes des gnostiques.

Le second chapitre est consacré à l'examen de la question suivante : à quelle époque les artistes de l'antiquité, et surtout les Grecs, ont-ils commencé à reproduire l'image de la mort ? L'ont-ils admise avant la domi-

nation romaine? M. Treu pense que cette représentation n'a jamais répugné à l'esprit hellénique, et il conclut que les artistes l'ont acceptée avant la conquête de la Grèce par les Romains. Il en trouve la preuve dans une pierre gravée *de style grec*, publiée par King (*Antique Gems*, p. 165). Il n'est pas sans intérêt de signaler ici un autre monument, dont l'origine hellénique est moins douteuse, et qui par là même offre un caractère de certitude beaucoup plus grand. C'est une lampe grecque, appartenant à M. Lambros, d'Athènes, qui l'a présentée à la séance du 8 mai de l'Institut de correspondance hellénique : «Un vieillard debout, tourné à droite, enveloppé d'un long manteau, touche un squelette placé devant lui, et paraît en faire jouer les os ; un autre squelette semblable est placé à ganche derrière le vieillard. »

On ne saurait faire à un auteur le reproche d'avoir limité son sujet, quand il est traité avec toute la précision et la sûreté d'informations qu'il exige. A ce titre, l'ouvrage de M. Treu se recommande à tous les érudits. Il n'est pourtant pas inutile d'observer que l'auteur n'a abordé qu'une partie du problème, en se bornant aux monuments qui offrent la représentation du squelette ou des os humains. On connaît déjà un certain nombre d'œuvres grecques, stèles et surtout vases peints, qui montrent que les Grecs n'ont pas évité la représentation directe de la mort (voyez A. Dumont, *Mélanges archéologiques*, 2e série, *Stèle athénienne*, et Benndorf, *Griechische und Sicilische Vasenbilder*, p. 7 et suivantes). Ces monuments, auxquels il faut en ajouter d'autres encore inédits, prouvent que les artistes grecs, dès le temps de la peinture noire sur vases, n'excluaient point des sujets admis par l'art la représentation de la mort. L'ouvrage de M. Treu confirme cette vérité pour le point particulier qu'il a voulu traiter.

M. C.

UNE

CHRONIQUE ÉGYPTIENNE

CONTEMPORAINE DE MANÉTHON

(Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en décembre 1876).

Jusqu'ici, ce qu'on n'a jamais trouvé c'est une de ces antiques chroniques orientales que nous citent si souvent les Grecs et qui étaient rédigées dans la langue du pays. En ce qui concerne l'Egypte particulièrement, ce genre de documents faisait absolument défaut, et on pouvait d'autant plus le regretter que, selon les anciens, les archives des temples avaient conservé avec le plus grand soin tout ce qui concernait la vie des rois. L'histoire formait une des principales branches de la littérature égyptienne: Diodore de Sicile nous affirme expressément ce fait, et le célèbre Manéthon, qui vivait sous le règne de Ptolémée Philadelphe, nous dit n'avoir fait que *traduire* les histoires sacrées: γέγραφε γὰρ ἑλλᾶδι φωνῇ τὴν πάτριον ἱστορίαν, ἔκ τε τῶν ἱερῶν, ὥς φησιν αὐτὸς, μεταφράσας. Malheureusement, ainsi que le fait remarquer M. Mariette, « cette histoire a disparu *comme tant d'autres livres,* et nous n'en possédons que quelques fragments et la liste de tous les rois que Manéthon avait placée à la fin de son ouvrage (1), liste qui nous a été conservée dans les écrits de quelques chronographes. » Quant aux histoires originales elles-mêmes, on avait depuis longtemps désespéré d'en rencontrer aucune trace et c'était chose classique, parmi la plupart des égyptologues, que d'affirmer en cela l'erreur des Grecs. Il n'avait dû exister, pensait-on, que des listes de rois analogues au canon du temple d'Abydos. Eh bien, ce que l'on n'espérait plus j'ai eu le bonheur d'en faire la découverte. Un papyrus démotique qu'avait acheté, il y a deux ans environ, la Biblio-

(1) Cette dernière assertion est loin d'être certaine. Eusèbe nous dit avoir extrait les noms des premiers rois (jusqu'à la 12e dynastie) du Ier livre de Manéthon; ceux des suivants, à partir de la 12e jusqu'à la 20e, du livre II, et ceux des derniers depuis la 20e dynastie, du livre III.

thèque nationale, et qui avait lassé sans résultat les efforts de plusieurs égyptologues, renferme, à n'en pas douter, une chronique tout à fait analogue à celle de Manéthon et à peu près contemporaine. C'est là un fait tellement important que je crois devoir l'indiquer de suite à l'Académie, tout en me réservant de publier bientôt à ce sujet un travail détaillé, actuellement en préparation.

Le papyrus en question porte le n° 215 à la Bibliothèque nationale. Il comprend cinq colonnes sur le recto et plusieurs autres colonnes (dont quelques-unes en écriture différente) sur le verso. Mais il est bien loin d'être complet, et sur chaque bord du papyrus on aperçoit encore les traces d'autres colonnes. Il devait être divisé en livres, et les livres, en chapitres (1), comme la plupart des ouvrages de cette époque. Le fragment que nous possédons commence au milieu d'un de ces livres et au dernier paragraphe du chapitre 6e. Arrivent ensuite sur le recto les chapitres 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e. Enfin une nouvelle déchirure vient encore interrompre le texte, et ce qui se trouve sur le verso se rapporte à une partie toute différente du livre.

Ce curieux ouvrage a été certainement écrit par un prêtre et probablement à Memphis. Le ton qu'on y remarque est éminemment religieux et mystique; comme dans les chroniques sacrées des Juifs, comme dans l'histoire universelle que notre Bossuet traça plus tard, les événements sont des effets de la Providence divine et les malheurs des peuples ne se présentent que comme une sanction de la loi, ou pour me servir de l'expression égyptienne, du *droit*, et comme une punition de leurs fautes. L'auteur s'interrompt alors pour épancher son âme dans une prière ardente ou s'appesantir sur les infortunes de sa race avec une poésie souvent magnifique.

La partie que nous possédons de cette histoire concerne, en effet, une époque véritablement terrible pour l'Égypte. Elle s'étend surtout entre la première invasion de l'Égypte, faite par le féroce Cambyse, et la seconde conquête persane, que suivit bientôt l'occupation d'Alexandre.

Dès le commencement de la première colonne nous trouvons l'énumération des monarques égyptiens qui arrachèrent le pays à l'étranger et le défendirent héroïquement, pendant près d'un siècle, comme les Grecs des Thermopyles. Ces monarques sont, selon ce premier canon: 1° Amyrtée (pl. III A), le célèbre *roi des marais*, le compagnon

(1) Il ne faudrait pourtant pas attribuer trop d'importance à cette division en chapitres, faite plutôt pour l'œil que pour l'esprit; souvent le sujet continue, sans véritable point d'arrêt, en dépit de cette division.

d'armes des Athéniens, qui, un beau jour, se trouva, après bien des défaites, maître de l'Égypte entière ; 2° Néphérités (pl. III B), qui, selon Diodore de Sicile, conclut en 395 avant notre ère un traité d'alliance avec Sparte (1) ; 3° Achoris (pl. III C), qui, lui aussi, combattit si énergiquement les Perses avec le concours de l'Athénien Chabrias (2) ; 4° Néphérités II (pl. III D), au nom duquel nous possédons au Musée du Louvre un magnifique sphinx ; 5° le roi Nectaneb (pl. III E), que vint trouver en Égypte le roi de Sparte Agésilas, demandant, de la part des Lacédémoniens, des secours contre les Thébains qui les avaient réduits aux dernières extrémités ; 6° Téos (pl. III F), qui fut trahi par le même Agésilas son allié, et sous le neveu duquel l'Égypte fut de nouveau conquise par les Perses.

On le voit, cette période est, pour nous servir des expressions usuelles, complétement classique. Et cependant les Grecs, qui ont eu bien soin de nous conserver la mémoire de tout ce qui les intéressait personnellement dans les événements égyptiens, ne nous ont donné que peu ou point de détails sur l'histoire intime de l'Égypte à cette époque. Manéthon restait à ce sujet le seul guide un peu sûr, en nous fournissant, dans sa liste des rois, l'ordre à peu près régulier des souverains. Notre chronique démotique vient donc combler une importante lacune, et souvent, par les détails qu'elle renferme, elle vient aussi éclairer d'une façon vraiment admirable Manéthon lui-même. Nous n'en citerons ici que quelques exemples. Selon Manéthon, les rois Egyptiens que nous venons de nommer se divisent en trois dynasties. L'une de ces dynasties, celle des Mendésiens, ne comprenait, suivant son titre même dans le grec comme dans l'arménien d'Eusèbe, que quatre rois, et cependant, si l'on consulte la liste actuelle des rois qui sont indiqués sous ce titre, elle en aurait eu cinq. Or il se trouve que, selon notre chronique démotique, le roi qui est actuellement indiqué le premier dans cette liste n'appartenait pas aux Mendésiens, mais à une tout autre race, puisqu'il était le propre père de Nectaneb, qui, quelques années plus tard, remplaça à son tour les Mendésiens. Il est donc certain maintenant que le nom

(1) Nous possédons au Louvre, sous le numéro 5441, une bande d'étoffe imprimée portant la date du mois de Mésoré an IV de Néphérités Ier (pl. III B *bis*), c'est-à-dire, suivant le calcul adopté par M. Lepsius, de cette même année 395. Néphérités régna six ans selon Manéthon.

(2) M. Brugsch, dans sa grammaire démotique, p. 50, avait déjà donné le nom d'Acoris (pl. III C *bis*) ainsi qu'une variante de celui de Nectaneb Ier (pl. III E *bis*). Le Louvre possède *les soufres* du sarcophage de ce dernier, trouvé par les Français *à Alexandrie*, dans la mosquée de Saint-Athanase.

de Néphérités Ier aura été, postérieurement et maladroitement, placé par les copistes en tête des quatre rois mendésiens qui l'avaient expulsé du trône. De semblables interversions arrivent souvent dans les manuscrits, ainsi que nous en avons du reste la preuve pour un autre roi mendésien, Muthès, qui est indiqué avant Néphérités II dans la version arménienne de Manéthon et après lui dans le grec. Notre chronique nous apprend encore que Muthès, ainsi que Psammuthès (Psimout en égyptien), ont l'un et l'autre précédé (peut-être comme compétiteurs) le roi Achoris, qui se trouve immédiatement avant eux dans la liste arménienne (1).

Après le premier canon de ces rois que la miséricorde des dieux avait accordés à l'Egypte et dont l'énumération termine à peu près le chapitre 6e (le premier de ceux qui nous sont parvenus), notre auteur entre dans de nombreux détails relatifs à cette glorieuse révolution. Il paraît qu'Amyrtée fit partir l'année civile de cette date, ou plutôt de celle de son couronnement royal à Memphis, et qu'il rattacha d'une façon étroite les mois qui précédèrent l'époque de ce couronnement à l'histoire même de ses tentatives et de ses succès. Ces mois sont : Athor (octobre-novembre), Xoiach (novembre-décembre), Tobi (décembre-janvier), Méchir (janvier-février), Phaménoth (février-mars). C'est dans ce mois de Phaménoth qu'on fit en l'honneur d'Amyrtée la fête du *basilique d'or* et qu'on l'intronisa lui-même à Memphis. Ce fut ce mois également qui, d'après la nouvelle réforme, devint le premier mois de l'année égyptienne, tandis que celui de Méchir en devenait le dernier. Notre chronique, dans les chapitres 7e et 9e, insiste longuement sur ce fait, bien que d'une manière qui ne laisse pas que d'avoir encore de l'obscurité. D'une autre part, de même que les mois de l'année semblaient prendre rang d'après l'époque du couronnement d'Amyrtée, de ce roi, allié des Grecs, qui avait répandu la joie dans l'Egypte entière et ouvert les temples des dieux fermés par les Perses, de même ces rois durent, eux aussi, recevoir une sorte de numéro d'ordre à partir du libérateur de l'Égypte. Le chapitre 8e nous apprend en effet qu'il en fut ainsi, et, comme nous l'avions vu déjà dans le premier canon, il met au nombre de six (2) ces principaux chefs, y compris Amyrtée, qui

(1) Il paraît certain, du reste, qu'il faut réunir Muthès et Psammuthès comme le font les textes arménien et démotique. Le nom de *Psimout* veut dire le *fils de Mout* ou de Muthès. Peut-être Psimout avait-il été adopté par ce prince éphémère, comme cela se fit souvent sous l'empire romain.

(2) Les trois derniers sont, dans ce chapitre, réunis dans l'appellation générale : *les trois autres*.

était en quelque sorte leur prototype et qui peut-être lui-même se rattachait d'une façon intime à ce courageux révolté, le roi Habbach (1), dont une stèle de Boulaq, traduite par M. Brugsch, nous a raconté les glorieuses luttes contre le roi perse Xercès (pl. III *a*). Le chapitre 10e au contraire, qui entre dans des détails plus étendus sur chacun des règnes, nous donne exactement le même nombre de rois que Manéthon, en comprenant cette fois les princes considérés comme illégitimes et les divers prétendants, quelque éphémère qu'ait été leur règne. Voici, à l'égard de ces divers personnages, quelques-uns des renseignements que nous fournit ce chapitre dans la 2e et la 3e colonne de notre papyrus.

Le 1er chef qui vint après les Perses, par l'aide des soldats, ce fut le roi Amyrtée. Il n'eut pas son fils après lui.

Le 2e chef qui arriva ensuite, par l'aide des soldats, fut Néphéritès. On ne reconnut son fils après lui que peu de temps; Néphéritès, voyant ce qui avait eu lieu à son égard, l'envoya dans sa ville (?), d'où il revint plus tard gouverner l'Egypte sous le nom de Nectaneb.

Le 3e chef (Muthès) fut reconnu comme chef. Il fut amené au trône par les soldats. Il établit le droit. On lui obéit pendant sa vie (un an environ).

Le 4e chef ne fut pas appelé chef 4e. (Il n'est en effet pas, non plus du reste que le règne éphémère qui précède, dans le canon de la 1re colonne. Ces deux chefs régnèrent chacun un an selon Manéthon.) Ce chef, continue notre chronique, prit le nom de *Psimout* (Psammuthès) (pl. III G). Il ne fut pas compté : il n'obéit pas aux prescriptions *du dieu*, aussi ne fut-il pas reconnu pour chef.

Le 5e fut reconnu comme chef, bien que nommé par les soldats; il se nomma Achoris; on le reconnut toute sa vie comme chef, car il fut bienfaisant envers les temples presque détruits et il établit le droit par rapport à ses frères. (Nous connaissons en effet de nombreux travaux religieux entrepris par Achoris (2)).

(1) Voir la *Zeitschrift* de M. Lepsius, année 1871, page 1 et suivantes. Notons en passant que ce nom Habbach (voir pl. III *b*), qui se trouve aussi sous la forme *Habach* (voir pl. III *c*) dans une stèle du Sérapéum citée par M. Brugsch, semble d'origine sémitique. Avec ou sans le *daguesch*, ce mot n'est certainement pas égyptien et il semble devoir être rapproché de la racine hébraïque חבש *ligavit, obligavit*, en hébreu, ou plutôt encore de la racine arabe خبس ou خبش qui veut dire *prendre ou faire du butin*. Nous aurions alors affaire à un participe de la seconde forme, *le pillard, le ravageur*, nom qui conviendrait parfaitement à quelque chef arabe qui se serait mis à la tête des révoltés égyptiens.

(2) Notamment dans les temples de Médinet-Habou et d'Elethya. « On voit en-

Le 6e ne fut pas appelé chef 6e. Il vint à la suite des soldats. Il s'appela Néphérités. Il ne fut pas reconnu. Les soldats renoncèrent à l'appuyer. Ils rétablirent le droit ancien. Ils renvoyèrent son fils après lui.

Le 7e, le dieu Ra le reconnut comme chef, bien que nommé par les soldats. Il s'appela Nectaneb. Il eut 16 enfants, qui se disputèrent et se partagèrent le pouvoir et établirent une sorte de féodalité en Egypte (comme au temps de la *dodécarchie* d'Hérodote, ignorée par Manéthon).

Le 8e fut le roi Téos, qui marcha sur les traces de son père. Mais les Perses l'attaquèrent vivement, et, sous le chef qui vint après lui (Nectaneb II) et que les Perses avaient fait reconnaître pour chef, ils brisèrent *les portes* de l'Egypte. Ils les ouvrirent ces portes et, ne trouvant que peu de résistance dans les Egyptiens et surtout dans le roi et dans les 13 chefs qui se partageaient le pays en autant de parts, ils s'emparèrent rapidement de toute la contrée. Les soldats perses mirent au pillage ses biens et s'y établirent.

Notre auteur paraît, du reste, avoir conservé une grande rancune contre ce roi Nectaneb II, qu'il regarde comme un tyran usurpateur et qu'en dépit de son long règne il ne fait pas figurer dans son canon. Nous savons en effet, par les Grecs, que Nectaneb II profita traîtreusement d'une expédition que son oncle Téos faisait contre les Perses, et jusqu'en Phénicie, pour soulever les Egyptiens contre lui et s'emparer du pouvoir. Le roi spartiate Agésilas, qui commandait toutes les troupes de terre du roi d'Egypte, tandis que l'Athénien Chabrias, le compagnon d'armes d'Achoris, commandait celles de mer, trouva alors le temps opportun pour abandonner Téos, et il se déclara pour Nectaneb. Mais les Egyptiens ne pardonnèrent pas à ce dernier d'avoir trahi son souverain et l'Egypte entière au moment d'une guerre nationale contre un ennemi séculaire, et d'avoir ainsi ouvert la voie aux nouvelles trahisons qui livrèrent son pays aux Perses en dépit des immenses préparatifs que lui-même accumula pour la lutte. Quelques années plus tard ce fut en vain que Nectaneb fit alliance avec les Sidoniens, les Phéniciens, les Cypriotes, en vain qu'il se mit lui-même à la tête d'une armée de 20,000 Grecs, 20,000 Lybiens, 60,000 Egyptiens, en vain, qu'aidé des conseils de Diophante d'Athènes et de Lamias de Lacédémone, il fit garder les principaux

core, dans les carrières de Thorrah, près de Memphis, dit aussi Champollion-Figeac, que, dans la deuxième année de son règne, Achoris en fit extraire des matériaux employés dans les édifices qu'il fit élever ou restaurer. »

passages et les villes les plus importantes par de nombreuses garnisons. Aussitôt après la défaite du Grec Clinias, le nouveau traître Mentor, qui avait été l'un des généraux de Nectaneb, occupa toute la basse Egypte au nom du roi de Perse. Rien ne résista alors au roi de Perse, comme le remarque très-bien Champollion-Figeac, et la plus humble soumission se manifesta de tous côtés. Nectaneb lui-même s'enfuit avec son trésor royal en Ethiopie sans tenter, selon Diodore, une opposition sérieuse aux progrès de l'ennemi.

Aussi notre chroniqueur s'écrie-t-il avec véhémence :

J'ai donné éclat au basilique d'or sans qu'on lui fasse de dommage dans ma main, disait le roi Nectaneb.

Ma subsistance est à ma disposition ; mes approvisionnements royaux sont à ma disposition sans qu'on leur fasse de dommage.

La libéralité est dans ma main, dit-il. — N'as-tu pas dit par hasard dans ton cœur : La puissance suprême est dans ma main sans qu'on lui fasse de dommage?

Il agit — tu agis en vainqueur, car le Dieu a fait pour toi comme les choses que tu as faites.

A toi la victoire, puisque ton cœur est victorieux en toi !....

Apis ! Apis ! Apis ! Ptah ! Pra ! Hor-pa-Osiris ! Ce sont eux les maîtres de la puissance suprême !...

Les navires des étrangers ont pris pied en Égypte ; les Perses qui habitent l'orient du monde ont pris pied en Égypte, eux et leurs soldats !

Tout ce qu'il disait a été emporté, car le Dieu a fait passer ces lieux aux Perses et à leurs soldats !

Notre auteur revient encore plusieurs fois sur ce nom maudit de Nectaneb (pl. III H). Il fait intervenir contre lui la couronne royale rendue vivante, comme dans une ode gnostique copte que la *Pistis Sophia* nous a conservée, cette couronne qui *aime* le monarque digne d'elle et qui est souillée pour la première fois par le tyran. Comme Letronne l'avait remarqué à propos de l'inscription trilingue de Rosette, la couronne (βασιλεία en grec, *arai* en démotique) « pouvait alors signifier, comme *couronne* en français, à la fois *couronne, royauté* et *royaume* ». C'est sur ce triple sens que joue sans cesse notre auteur dans ce long fragment, très-poétique, qui remplit les chapitres 11e, 12e et 13e et les colonnes 4 et 5 du document. Cette couronne qui est sur la tête de Nectaneb, non-seulement elle aime et déteste, mais encore, représentant le pays tout entier réduit aux plus tristes extrémités, elle a faim (ⲉⲥϩⲟⲕⲣ), et alors elle pousse des cris de douleur et de supplication vers Ammon. Mais, hélas ! tout est

vain, et, par la faute de Nectaneb, *on laisse les Perses entrer et se rendre maîtres de l'Égypte* (1).

Enfin, aux dernières lignes du recto de notre papyrus, l'auteur en vient à l'événement vengeur qui a effacé ce désastre, c'est-à-dire à la ruine de Darius.

Les Grecs, étant venus en Egypte, subjuguèrent l'Egypte en peu de temps.... Ils établirent les Egyptiens dans la paix et le bonheur.

En effet les Grecs avaient été pendant de longs siècles les alliés fidèles des Egyptiens contre les Perses, l'ennemi commun, et il semblait aux habitants de la vallée du Nil qu'après leurs malheurs séculaires c'était presque avoir reconquis leur autonomie et leur antique indépendance que d'avoir les Grecs pour chefs.

Quant au *verso* de notre papyrus, il a trait, comme nous l'avons dit, à une période toute différente de l'histoire égyptienne. La colonne qui est écrite de la même main que le recto est malheureusement très-effacée. Elle raconte, sous une forme tout anecdotique, les aventures d'un roi que je n'ai pu encore assimiler (pl. III 1). Cela commence comme un conte : *C'était du temps du roi un tel. Le roi dit à ses grands..... Les grands lui répondirent.....* Puis la conversation continue et le récit se déroule avec un style très-analogue à celui du roman démotique de Setna, dont la traduction a été publiée par M. Brugsch (2) et le texte par M. Mariette. Nous signalerons en particulier la formule d'étiquette officielle : *notre grand maître* (*pen neb aa*) (3), qui, dans les deux documents, est toujours employée par les grands de la cour quand ils s'adressent au roi, et qui répond comme sens à l'expression ⲡⲉⲛⲛⲟⲃⲓⲥ ou ⲡⲁⲛⲟⲃⲓⲥ que l'on rencontre sans cesse à l'époque chrétienne.

Il paraît que les aventures de ce roi étaient devenues pour les lettrés un thème bien connu, car une main postérieure a ajouté, dans d'autres colonnes, en grosse écriture, de nouveaux détails sur le même souverain.

EUGÈNE REVILLOUT.

(1) Diodore de Sicile (page 537 de l'édition d'Etienne) nous dit qu'à ce moment Artaxercès Ochus emporta d'Egypte d'immenses richesses en or et en argent, et même les *archives des temples*. Mais, quelque temps après, Bagoas rendit aux prêtres leurs livres moyennant une forte rançon.

(2) Dans cette *Revue* même, en 1869, pages 161, et suivantes.

(3) Voir pl. III 1 *bis*.

NOTA. — J'ai, depuis la composition de cet article, retrouvé le nom du roi Téos dans le papyrus bilingue publié par M. Brugsch, dans sa *Lettre à M. de Rougé*, et sa *Sammlung demotischer Urkunden*, pl. X, col. 4, ligne dernière. Le groupe démotique correspondant à Τεως est identique à celui de notre papyrus.

SCEAUX ET BULLES DES COMNÈNES

I

SCEAUX.

Devenus maîtres de Constantinople en 1204, les Latins jetèrent dans le Bosphore et la mer de Marmara toutes les chartes qui se trouvaient dans les mille bureaux de l'administration byzantine. Deux siècles et demi plus tard, les soldats de Mahomet anéantirent de la même manière un grand nombre d'actes dont ils ne pouvaient comprendre ni le but ni l'utilité. La mer a détruit les parchemins, mais elle a conservé les bulles de plomb qui les scellaient. De temps en temps elle en rejette sur ses rives. Beaucoup de ces épaves sont indéchiffrables ou sans intérêt scientifique, mais il en est aussi qui sont de véritables documents pour l'histoire. Malgré le nombre restreint de ces monuments, on peut commencer la formation de séries. J'ai pu en réunir une ayant appartenu aux Comnènes (1).

Cette famille a été une des plus illustres du Bas-Empire. Issue, prétendait-elle, de la *gens* Flavia, qui donna des empereurs à Rome, elle s'est conservée jusqu'à nos jours, après avoir joué un grand rôle dans les croisades et gouverné l'Orient pendant plus de deux siècles. Presque tous ses membres furent en rapport avec les croisés ; plusieurs même s'allièrent à la noblesse française. Baudouin III, roi de Jérusalem, épouse une fille d'Isaac Comnène ; Raimond II, prince d'Antioche, donne sa fille Marie à l'empereur Manuel Ier ; la main d'Agnès, fille de Louis VII roi de France, est obtenue par Alexis Ier.

(1) Je décrirai dans une prochaine étude plusieurs sceaux de nobles byzantins qui leur nom de famille ont ajouté celui de Comnène; comme les Contostéphanus, les Lascaris, les Ducas, les Paléologues, etc., etc.

Je possède trois sceaux d'Alexis Ier.

I. Au droit on lit cette légende circulaire : ✠ ΑΛΕΞΙΩΔΕΣΠΟΤΗ pour Ἀλεξίῳ δεσπότῃ. L'empereur est représenté de face et debout, vêtu du costume impérial. Il porte dans la main gauche le globe crucigère et dans la droite le labarum.

℟. Le Sauveur nimbé, assis de face sur un trône, la main droite élevée, et tenant le livre des Évangiles dans l'autre main. Dans le champ, les sigles ordinaires du nom de Notre-Seigneur : IC. XC. pour Ἰησοῦς Χρίστος.

Diamètre : 0m,016. (Pl. IV, n° 1.)

II. A. Légende circulaire : ΑΛΕΞΙΩ ΔΕΣΠΟΤΗ ΤΩ ΚΟΜΝΗΝΩ, Ἀλεξίῳ δεσπότῃ τῷ Κομνηνῷ. L'empereur barbu, de face et debout, vêtu de la longue robe à carreaux, tenant dans la main droite le labarum et dans la main gauche le globe crucigère.

℟. Jésus-Christ nimbé, assis de face sur un trône, tenant le livre des Évangiles de la main gauche et de la droite donnant la bénédiction.

Diamètre : 0m,03. (Pl. IV, n° 2.)

Les dessins de ces deux plombs sont semblables quoique d'inégale grandeur. Cette différence vient de l'emploi auquel on destinait le sceau. « Les bulles que l'on attachait aux lettres adressées à des princes étrangers, nous dit Constantin Porphyrogénète, avaient ordinairement la valeur d'un, de deux, de trois ou de quatre sous d'or, suivant le rang de ces princes. » Le diamètre devait évidemment varier en raison directe du poids.

L'empereur représenté sur ces deux sceaux est bien Alexis Ier. En effet, Alexis II n'avait que treize ans lorsqu'il cessa de régner seul ; Alexis IV ne régna jamais qu'avec son père. Quant aux empereurs Alexis III et Alexis V, le style de ces plombs empêche de les leur attribuer.

III. Avant d'usurper le trône, Alexis Ier remplissait à la cour de Nicéphore Botoniate de grandes charges militaires. Il fut même envoyé par cet empereur pour réprimer la révolte du général Nicéphore Bryenne, qui s'était fait proclamer empereur à Dyrrachium. Avant d'entrer en campagne, Alexis fut nommé auguste et commandant des armées de l'Occident. Nous retrouvons ces titres sur le sceau suivant :

A. ✠ΚΕΒΟΗ
ΘΕΙΑΛΕΞΙΩ

CЄBACTΩKAI
ΔOMЄCTIKΩ
THCΔVCЄΩC
TΩ KOMNH
NΩ

Κύριε βοήθει Ἀλεξίῳ σεβαστῷ καὶ δομεστίκῳ τῆς δύσεως τῷ Κομνηνῷ.

« Seigneur, protége Alexis, auguste et domesticos de l'Occident. »

R. Saint Démètre de face et debout, tenant la lance dans la main droite et appuyant la main gauche sur un bouclier. O.....ΣΔΗ-ΜΗΤΡΙ. Ὁ ἅγιος Δημήτριος, saint Démètre.

Diamètre : 0m,027. (Pl. IV, n° 3.)

IV. A. Buste de face et nimbé de la Vierge tenant les mains élevées et portant sur la poitrine un médaillon à l'effigie de l'enfant Jésus.

Dans le champ : MP̄. ΘY̅. Μήτηρ Θεοῦ, mère de Dieu.

R. ✠
CЄBAϤ⁻
ANΔPONI
KONKOMNH
NONCKЄ
ΠOIC

Σεβαστὸν Ἀνδρόνικον Κομνηνὸν σκέποις.

« Mère de Dieu, protége l'auguste Andronic Comnène. »

Diamètre : 0m,027. (Pl. IV, n° 4.)

Plusieurs membres de la famille des Comnènes ont porté le nom d'Andronic; cependant Du Cange et les historiens byzantins n'en citent aucun, je crois, revêtu de la seule dignité d'auguste. Ce titre, réservé autrefois à l'empereur, était alors un des moindres de cette cour byzantine où, pour satisfaire l'orgueil et l'ambition des courtisans, on avait créé des πανυπερπρωτοσεβαστουπέρτατοι et des πρωτονοβελλισσιμοεξυπέρτατοι.

V. A. ✠ΘKЄ
/OHΘЄI
/ΩCΩ

R. NIKH
ΦOPΩCЄ
BACTΩTΩ

/ΟΥΛΩ ΚΟΜΝΗ
ΝΩ

Θεοτόκε βοήθει τῷ σῷ δουλῷ Νικηφόρῳ σεβαστῷ τῷ Κομνηνῷ.

« Mère de Dieu, protége ton serviteur l'auguste Nicéphore Comnène. »

(Ce plomb appartient au docteur Mordtmann, qui l'a déjà publié dans les mémoires du Syllogos grec de Constantinople, 1873.)

Il est probable que ce Nicéphore est le frère de l'empereur Alexis Ier qui le créa grand drongaire de la flotte. Ce prince mourut dans un combat contre les Scythes en 1089. Une des filles de Nicéphore Comnène épousa l'Arménien Grégoire Pacorian, qui sur ses plombs prend les titres de duc et d'auguste : Γρηγόριος σεβαστὸς καὶ δούξ ὁ Πακουριανός

VI. A. Buste de face et nimbé de la sainte Vierge portant sur sa poitrine un médaillon à l'image de son divin fils. Dans le champ : M̅P̅ - Θ̅Υ̅, mère de Dieu.

R. ✠CЄBA
ϘΟΝΑΛЄΞΙΟΝ
ЄΚΝΙΚΗΦΟΡȣ
ΦΥΝΤΑΚΟΜΝΗ
ΝΟΥΜ̅Ρ̅Θ̅Υ̅ΠΑΡ
ΘЄΝЄCΚЄΠ

Σεβαστὸν Ἀλέξιον ἐκ Νικηφόρου φύντα Κομνηνοῦ Μήτηρ Θεοῦ Παρθένε σκέποις.

« Vierge, mère de Dieu, aie pitié de l'auguste Alexis, engendré par Nicéphore Comnène. »

Du Cange ne parle pas de ce fils de Nicéphore Comnène. Je ne l'ai pas trouvé dans l'*Alexiade*, où cependant tous les personnages illustres du siècle sont mis en scène. Il est surprenant qu'Anne Comnène, l'auteur de cette sorte de poëme, n'ait même pas mentionné ce prince, son cousin.

L'image que nous voyons sur ce sceau comme sur le n° IV est celle de la Vierge des Blachernes. Les Byzantins avaient pour elle une très-grande vénération. Beaucoup d'entre eux l'ont fait représenter sur leurs sceaux ; nous la trouvons sur un grand nombre de monnaies à partir du IXe siècle. La vénération des fidèles avait porté

cette image de la Mère de Dieu jusqu'à Chartres, où on l'a représentée sur les vitraux de la cathédrale. Maintenant encore les moines du mont Athos ont fait graver cette image vénérée sur le sceau de leur gouvernement.

La Vierge des Blachernes n'est pas toujours figurée de la même manière. Tantôt elle est de face comme sur un cuivre de Jean II (Sabatier, *Monnaies byzantines*, pl. LIV, n° 14), tantôt elle est de profil ou de trois quarts (id., pl. LVI, n°s 12 et 13). Une pièce d'argent de Michel VII Ducas représente la Vierge en pied. Sur un cuivre de Jean II Comnène, elle est à mi-corps ; on ne voit que le buste sur un sou d'or de Constantin Ducas (id., pl. L, n° 5).

Ces diverses représentations sont cependant celles d'une même image. On lit : MP-ΘΥ ΒΛΑΚΕΡΝΙΤΙCΑ, sur une monnaie d'argent de Constantin Monomaque qui représente le buste de face de la Vierge. Le sceau d'un primicier du couvent des Blachernes (1) représente une Vierge identique à celle qui se trouve sur un cuivre de Manuel Ier (id., pl. LVI, n° 13). Ces différences ne peuvent s'expliquer qu'en supposant que l'image primitive était une statue que l'on pouvait dessiner tantôt de face et tantôt de profil.

VII. A. Buste de face et nimbé de saint Michel tenant la lance dans la main droite. Légende : ΜΟΙΧΑΕΛ pour Μιχαήλ.

R. ΚΕΒΘ
ΤΩCΩΔΛ
ΜΙΧΑΗΛΑ
CΠΑΘΤΩ
ΚΟΜΝΗΝ

Κύριε βοήθει τῷ σῷ δουλῷ Μιχαήλ ἁ σπαθαρίῳ τῷ Κομνηνῷ.

« Seigneur, protége ton serviteur Michel Comnène, premier spathaire. »

Sabatier, qui a publié ce plomb dans son ouvrage sur les médailles et bulles romaines, byzantines et celtibériennes (2), a lu : « Michel

(1) Voici la description de ce sceau qui appartient au docteur Déthier :

Avers : La Vierge nimbée, debout à droite, tenant les mains élevées. Légende circulaire : MP-ΘΥ ΒΟΗΘΕΙ ΤΩ CΩ ΔΟΥΛΩ.

Revers : IΩ — ΠΡΙ ΤΩ A — THC ΠΡΕC — ΡΕΙΑCT — ΡΑΑΚΕΡ. En cinq lignes,

(2) *Iconographie d'une collection de médailles romaines, byzantines et celtibériennes.* Sceaux byzantins ; pl. I, n° 30.

spathaire et commerciaire. » Il me semble que ce savant, ordinairement si réservé, a commis une erreur, surtout si le dessin qu'il donne de ce sceau est exact. On y voit très-distinctement ΤΩ ΚΟΜΝΗ. Dans le même ouvrage, Sabatier a publié trois sceaux de commerciaire; nous en possédons plusieurs, aucun ne porte de légende semblable. Ainsi l'on trouve sur le revers :

ΓΕΝ		✠ΚΕΒΘ
ΙΚȣΚΟ		ΛΕΟΝΤΙΑ̅
ΜΕΡΚΗΑ	ou bien	ΣΠΑΘ. ΣΚȣ
ΡΙȣΑΠΟΘΙΚ		ΜΕΡΚΙΑΡ. ΤΟ
ΙΣΜΕΣΗΜ		ΑΓ. ΧΡΙΣΤΟ
ΒΡΙΑΣ		ΦΟΡΙΤ

ou encore

ΙΩΣΕΦ
Α. ΣΠΑΘ. ΚΑΝ
ΔΔΣΚΟΥΜΕΡ
ΚΙΑΡΘΕΣΣ
ΑΝΙΚΙΣ

Nous pourrions encore fournir d'autres exemples. Jamais le mot ΚΟΜΕΡΚΗΑΡΙΟΣ ou ΚΟΥΜΕΡΚΙΑΡΙΟΣ n'est précédé de l'article, qui par contre précède généralement le nom de famille, comme on peut le voir sur les sceaux des Comnènes et sur les suivants, par exemple :

1°	Α. ✠ΚΒΘ	R.	ΜΗ
	ΑΝΝΑ		ΤΡΙΤΟΥ
	ΤΗΔΑΛΑ		ΒΑΣΙΛΕ
	ΣΗΝΗ		ΩΣ

Κύριε βοήθει Ἀννᾷ τῇ Δαλασσηνῇ μητρὶ τοῦ βασιλέως (1).

2°	✠ΘΚΕΒΟΗΘ	3°	✠Κ̅Ε̅ΒΘ
	ΕΙΜΙΧΑΗΛ		Κ̅Ω̅Ν̅ΜΑΓΙ
	ΠΡΟΕΔΡΩ		ΣΤΡΩΒΕΣΤΗ
	ΕΠΑΡΧΩΣΜΑ		ΚΡΙΤΤȣΡΗΛ

(1) Ce sceau important, qui maintenant fait partie de la collection du docteur Déthier, est celui d'Anne Dalassène, mère de l'empereur Alexis Ier Comnène.

ΓΙΚΩΤΩΦΥ
ΛΟΚΑΛΙΤΣ

ΘΡΑΚΣΜΑΚΕ
ΔΟΝΙΑCΤΩ
ΑΛΦΕΩ

Une seule chose me paraît avoir motivé cette lecture défectueuse, c'est que Du Cange ne cite aucun Comnène, du nom de Michel, qui ait été premier spathaire (1). Ce fait ne doit pas nous arrêter. N'avons-nous pas vu sur un plomb le nom d'un membre de cette illustre famille inconnu à Du Cange.

Ce Michel Comnène pourrait bien être celui dont parle Nicétas Choniate dans le IIIe livre de son histoire (2). « Pour percevoir les impôts de l'éparchie de Mylasse, on envoya un certain Michel, fils bâtard du sébastocrator Jean. C'était un homme jeune et audacieux. Il fit défection; mais, vaincu dans un combat, il se sauva à Rucratine. »

Il ne faudrait pas s'étonner de voir un premier spathaire, c'est-à-dire le chef des gardes du corps, chargé de la perception des impôts ou des tributs. Dans le Bas-Empire, les soldats occupaient souvent des postes financiers. Cet usage, que l'on trouve déjà dans l'empire romain, existe encore de nos jours en Turquie. Les spathaires remplissaient souvent des charges qui nous semblent incompatibles avec leurs fonctions militaires. Ainsi l'on trouve sur des sceaux :

✠ Θεοτόκε βοήθει τῷ σῷ δουλῷ Γριγόρᾳ βασιλικῷ σπαθαρίῳ καὶ λογοθέτῃ τοῦ δρόμου; ✠ Κύριε βοήθει τῷ σῷ δουλῷ Ἀλεξίῳ βασιλικῷ ἁ σπαθαριῷ καὶ ἀναγραφεῖ τῶν Βουκελαρίων; ✠ Μάρτυς βοήθει Δημίτρι ἁ σπαθαριῷ καὶ κριτῇ ἐπὶ τοῦ ἱπποδρόμου κ. τ. λ ; ✠ Κύριε βοήθει Ἰωσὴφ ἁ σπαθαρίῳ πραιποσίτῳ καὶ δεκάνῳ; ✠ Ἰωάννῃ βασιλικῷ σπαθαρίῳ καὶ χαρτουλαρίῳ τοῦ οἰκιστίνου; ✠ Θεοτόκε βοήθει Στεφανῷ βασιλικῷ ἁ σπαθαρίῳ, μυστολέκτῃ, ἁ νοταρίῳ τοῦ βασιλέως τῷ Ἀκάπνῃ ; etc., etc.

VIII. A. ZΩHNME
NVMΦHN
KOMNHNH/

R. /ΟΡΦVΡ
/ЄNNOVC
ΘΥΛΟΓЄ

(1) Sabatier fait de ce Michel un simple spathaire. L'A qui termine la troisième ligne ne fait pas partie du mot MIXAIIA, qui est invariable. Il en est de ce sceau comme de celui du premier spathaire Léon cité plus haut, sur lequel on doit lire : Κύριε βοήθει Λεόντι ἁ σπαθαρίῳ, κ. τ. λ. « Seigneur, protége Léon, premier spathaire, etc. »

(2) Nicétas Choniate, liv. III, v, p. 281, édit. de Bonn.

/ΘΕΟΔΩ /ΚΕΠΟΙC
PAC

Ζωήν με νύμφην Κομνενῆς Θεοδώρας Πορφυρογέννους Θεοῦ Λόγε σκέποις.

« Verbe de Dieu, protége Zoé, demoiselle d'honneur de Théodora Comnène Porphyrogénète. »

L'histoire a conservé la mémoire de plusieurs Théodora Comnène. Une seule cependant est réellement née dans la pourpre : la fille de l'empereur Alexis Ier. Cette princesse, qui était sœur de la célèbre Anne Comnène et de Jean II, épousa Constantin l'Ange, noble de Philadelphie. Ses descendants régnèrent à Constantinople après les Comnènes.

IX. A. Deux saints de face et debout. Ils tiennent chacun la lance dans la main droite et le bouclier dans la gauche. Au milieu, cette légende : O ΑΓΙΟC ΘΕΟΔΩΡOC ; à gauche : O CTPATHΛΑΤΗ ; à droite : O TYPΩN.

R'. Légende circulaire : ✠ CΦPAΓIC KOMNHNOV TΩN ΓPAΦΩN IΩ[αννοῦ]. Sceau des écrits de Jean Comnène.

(Collection de M. Alishan.) Diamètre : 0m,03. Pl. IV, n° 5.

Les saints représentés à l'avers de ce sceau furent tous deux soldats et martyrs. Le premier, surnommé Stratélate, c'est-à-dire le Commandant, était « un jeune homme d'une belle taille, sage, accort, bien disant, brave et courageux ». Il tua à coups d'épée un dragon « d'une épouvantable grandeur » qui ruinait le pays. L'empereur Licinius, ayant appris que Théodore, alors gouverneur d'Héraclée, était chrétien, partit de Nicomédie avec toute sa cour pour le ramener au culte des dieux de l'empire. Il lui fit même présent de magnifiques statues d'or et d'argent représentant ces divinités. Théodore les mit en pièces et en distribua les morceaux aux pauvres. Pour venger cet outrage, l'empereur ordonna la mort du courageux chrétien.

Le second saint Théodore, que les Grecs ont appelé Τύρων, le nouveau soldat, le conscrit, était à Amasée quand on publia un édit de Dioclétien contre les chrétiens. Désirant affirmer sa foi, il se rendit la nuit dans le temple de Cybèle et l'incendia. Théodore fut pris et condamné au bûcher.

Ces deux saints étaient en grande vénération chez les Byzantins, surtout pendant les guerres. « Vous, disait saint Grégoire de Nysse dans son oraison de saint Théodore, vous, en intercédant pour notre

patrie qui est aussi la vôtre, demandez à Notre-Seigneur de favoriser vos frères, vos parents, vos amis, c'est-à-dire qu'il nous défende de nos ennemis, particulièrement des Scythes et des Barbares qui s'arment contre nous. »

Au XIIIe siècle, ce n'étaient plus les Scythes qui s'armaient contre l'Empire, mais les Latins, « ces sauvages de l'Occident, ennemis du Christ » (1).

Le revers de ce sceau représente un croissant. De tout temps, ce symbole a figuré dans les armes de Byzance. Représente-t-il les cornes d'Io ou la lune dans les premiers jours de sa révolution ?

Le croissant jouait un grand rôle dans la science des présages chez les Byzantins. Un jour, Andronic demanda à un devin : « Quel est le nom de celui qui me ravira le pouvoir ? — La nuit, répondit-il, tu le liras dans un bassin rempli d'eau. » L'empereur, aussitôt le soir venu, regarda dans un bassin et vit le croissant de la lune réfléchi avec l'image d'une épée. Quelques semaines après Isaac montait sur le trône et Andronic mourait frappé d'un coup d'épée par un homme du peuple. En souvenir de cet événement qui lui avait donné l'empire, Isaac fit écrire son nom sur ses plombs de cette manière : I CAAKIS.

II

BULLES.

Il existe une très-grande quantité de ces petits plombs qui n'ont pour légende que des noms impériaux. Dans son ouvrage sur les médailles romaines, byzantines et celtibériennes, Sabatier en décrit un qu'il nous donne sans discussion comme étant le sceau d'Alexis Ier Comnène. Or les sceaux des empereurs, surtout à cette époque, ont généralement trois centimètres de diamètre, tandis que ces petites pièces ne mesurent jamais plus de quinze millimètres. Il suffit d'un examen quelque peu attentif pour voir que ces plombs n'ont ni trou, ni canal intérieur, ni rien enfin capable de fixer le fil qui toujours rattache le sceau au document.

On sait que les bulles de plomb qui nous viennent du Bas-Empire n'ont pas toutes été employées à sceller des lettres ou des actes. Quelques-unes ont servi de tessères pour les spectacles et les jeux

(1) Ἀνωνύμου τινὸς ἱστορικὸν διὰ στιχῶν.

du cirque ; d'autres, d'*exagium* ou poids étalons pour la monnaie. Quoique du poids d'un sou d'or, il est improbable que les bulles qui nous occupent aient servi d'*exagium* ; elles sont trop communes. J'en ai vu plus de trente au seul nom d'Alexis. Il me semble que le docteur Mordtmann (1) a trouvé l'emploi véritable de ces plombs dans le livre des Cérémonies de la cour byzantine. Constantin Porphyrogénète raconte qu'à l'occasion de différentes fêtes comme la Noël, la Pentecôte, etc., il y avait de somptueux festins dans triclinium des XIX lits. L'empereur y admettait des pauvres que choisissaient les stratéges et autres grands dignitaires de l'Etat. Pour leur faciliter l'entrée du palais, on distribuait à ces pauvres des jetons en plomb (σφραγίδες, σφραγίδια). Lorsqu'on apportait le troisième service, c'est-à-dire les fruits et les gâteaux de miel, le grand panetier (Ἀρτοκλίνος) reprenait les plombs et donnait en échange une bourse contenant un sou d'or.

I. A. Buste de face, diadémé et barbu de l'empereur Alexis tenant une longue croix dans la main droite et le globe crucigère dans l'autre main. Légende : ΑΛЄΖΙΩ.

R. Buste de face du Sauveur avec le nimbe crucigère, tenant le livre des Evangiles dans la main gauche et de la droite donnant la bénédiction. Dans le champ : IC-XC. (Pl. IV, n° 7.)

La barbe qui est marquée sur cette bulle empêche de l'attribuer à Alexis II, mort à l'âge de quatorze ans. Alexis IV serait représenté avec son père. Alexis V n'a régné que quelques jours. Il est improbable que cet empereur ait eu le temps et le loisir de donner des festins et d'y inviter les pauvres pendant que les croisés assiégeaient sa capitale. Nous ne pouvons donc attribuer cette bulle qu'à Alexis Ier ou à Alexis III.

II. A. Saint nimbé (saint Georges probablement), debout et de profil, plaçant la couronne sur la tête de l'empereur de face et debout, tenant le globe crucigère dans la main gauche et dans l'autre le labarum. Légende : ΙΩ ΔЄCΠ. Jean, despote.

R. Irène et Alexis son fils, debout et de face, tenant ensemble une longue croix grecque. ΑΛЄΖΙΩ..ЄΙΡΗΝΗ. (Pl. IV, n° 6). Dans son ouvrage sur la numismatique byzantine (2), Sabatier donne la description d'une monnaie concave de billon semblable à ce

(1) Mémoires du *Syllogos* grec de Constantinople (1873).

(2) *Description générale des monnaies byzantines*, Paris, 1862; t. II, p. 202-203.

sceau. « Comme le nom du troisième personnage était complétement illisible, » Sabatier a pensé que « ce ne pouvait être que celui d'un des frères d'Alexis et probablement de Manuel, que Jean, son père, désigna au lit de mort pour son successeur. »

Il est vraisemblable que cette troisième personne, dont le nom est illisible sur ce cuivre, n'est autre, comme sur notre bulle, qu'Irène épouse de Jean II.

III. A. Buste diadémé de l'empereur Manuel tenant une longue croix dans la main droite et un globe crucigère dans la gauche. Légende : MANȣHΛ.

R. IC-XC. Buste de face du Sauveur tenant le livre des Évangiles dans la main gauche et de la droite donnant la bénédiction.

Deux empereurs de Constantinople ont porté le nom de Manuel : le premier régna de 1143 à 1180 ; le second, qui fut le père du malheureux Constantin Dragasès, régna de 1391 à 1423. Le style de cette bulle, qui est identique aux deux précédentes, me porte à l'attribuer à Manuel Ier, le dernier des fils de Jean et d'Irène.

AL. SORLIN-DORIGNY.

Constantinople, juin 1876.

SUR LES QUATRE B

LETTRE A M. SCHLUMBERGER

Mon cher Monsieur,

Je m'empresse de vous communiquer le résumé de mon étude sur les quatre B des Byzantins, étude qui paraîtra dans un des prochains numéros du *Bulletin de l'Institut de correspondance hellénique* fondé par le savant directeur de l'Ecole d'Athènes.

La véritable signification de ces symboles a excité à un haut degré la curiosité des byzantinistes et des héraldistes des XVIe et XVIIe siècles ; leurs recherches, s'appuyant sur ce passage de Georges Codinus où il est dit que « la bannière royale portait des πυρεκβόλα », sont restées infructueuses. Jacques Gretser et Jacques Goar ont admis que ces πυρεκβόλα n'étaient autre chose que des *briquets* (1). Le célèbre héraldiste Marc Vulson, rejetant la théorie des briquets, préféra voir dans ces quatre B le monogramme βασιλεὺς βασιλέων βασιλεύων βασιλεύουσι (2). Enfin Du Cange, plus compétent en matière byzantine, admit, d'accord avec les éditeurs de Codinus, que les insignes des Paléologues étaient bien de véritables *briquets* (3). Dans ces derniers temps M. Lambros a repris la même théorie.

(1) « Hæc sunt Constantinopolis insignia, crux aurea in coccinei coloris scuto posita, ac in spatiis inter crucis ramos vacuis littera B quater descripta, quæ cum πυρεκβόλῳ, chalybi ex quo excutitur ignis (igniarium vocant, *fusil*), sit non absimilis, exinde Orientis imperatorum quatuor chalybes igniarios in insignibus gerere creditum. » *Gretserus in Codinum*, p. 60, édit. de Venise.

(2) La ville de Constantinople, de gueules à la croix d'or; quelques uns les ont appelés des fusils. *La Science héroïque*, Paris, 1664, p. 188.

(3) « Hisce quippe verbis innuuntur Palæologorum insignia, quæ plenam crucem cum quatuor igniariis focilibus præferunt. Gloss.» græc., Πυρεκβόλον.

Selon moi cette interprétation est en contradiction, non-seulement avec l'esprit byzantin, qui n'a jamais connu les us héraldiques de l'Occident, mais encore avec l'histoire elle-même. Les quatre B ne sont nullement une invention héraldique des Paléologues ; ils constituaient le symbole de la croix dite *Héraclidienne*, et figurent pour la première fois sur un monument du VIIe siècle. Une tablette d'argent dédiée en 688, par Justinien II, à saint Démétrius, en mémoire de la délivrance miraculeuse de Thessalonique, porte deux fois la croix cantonnée par ces quatre B (1) ; la croix et les B ont la même forme et sont disposés de même que sur les monnaies attribuées aux Gabalas ou à leurs successeurs. Cette croix héraclidienne figure pour la première fois sur les monnaies de ce même empereur (2).

Il résulte de mes recherches que ce nouveau symbole (la croix cantonnée des quatre B) date du temps du fondateur de la dynastie dont Justinien II fut le dernier représentant. On sait qu'Héraclius transporta de Jérusalem à Constantinople la sainte croix du Christ et la déposa solennellement dans le temple de la sainte Vierge des Blachernes (635).

Le grand et pieux empereur, en rapportant à Constantinople une relique aussi précieuse, estimait que la *Nouvelle Rome* allait devenir la vraie capitale du monde, non par la force de ses armes, mais par la présence en ses murs du symbole œcuménique, qui, dès cette époque, fut gravé sur un bloc de pyrite (πυροβόλος λίθος) et placé sur les murailles de Constantinople comme son plus formidable rempart.

Les prédécesseurs d'Héraclius, continuant la tradition romaine, prétendaient dominer à l'exemple des Romains sur les trois parties du monde; mais la croix de Jérusalem avait une tradition toute différente ; elle avait illuminé de son rayonnement les quatre extrémités du monde, et pour cette raison elle portait le surnom de τετραπέρατος ; on attribuait la même signification œcuménique aux deux lettres symboliques A Ω qui accompagnaient le monogramme du Christ, dit Constantinien ; or ces lettres disparurent pour toujours à Byzance, comme symbole monétaire, lorsqu'elles eurent été remplacées par la croix gravée sur la tablette précitée, les quatre B étant, sur cette tablette, substitués au Christ et ne signifiant toujours autre chose que la royauté du Rédemp-

(1) Voyez cette croix avec les quatre B dans les *Anecdota litteraria ex ms. codicibus eruta*, Rome 1774, III, p. 21, et *Corpus inscriptionum græcarum*, IV, p. 300.

(2) Sabatier, *Monnaies byzantines*, pl. XXXVII, 2, 11.

teur sur les quatre parties du monde, ou, comme disaient les auteurs contemporains des Paléologues, la τετραβασιλεία.

Héraclius, en dédiant sa capitale à Jésus-Christ et à la Vierge des Blachernes, n'avait pas voulu rompre avec la tradition romaine; laissant la croix dominer les quatre extrémités du monde, il se contenta, pour emblème de son royaume terrestre, du symbole des Romains, c'est-à-dire du *volumen*, ou comme disaient les Byzantins depuis Léon Ier, de l'*akakia*. Pour donner à ce *volumen* un caractère plus chrétien, cet empereur adopta une trinité royale, à l'exemple de la sainte Trinité, et associa à l'empire son fils Héraclius et sa femme Eudoxie (1).

Héracléonas suivit l'exemple de son père en associant à la couronne son frère Tibère et son neveu Constant II. Ce dernier alla plus loin encore ; au lieu de deux, il associa ses trois fils, et forma pour la première fois une véritable τετραβασιλεία ; cette nouveauté faisait sans doute allusion aux quatre B de la croix de Jérusalem.

Constantin Pogonat ne voulut suivre l'exemple ni de son père, ni de ses aïeux ; préférant être empereur unique, il associa simplement ses deux frères, sans vouloir les couronner. Cette injustice fit éclater la colère du peuple ; les milices *anatoliques* se révoltèrent et demandèrent réparation de la faute commise par l'empereur, en disant : « Nous croyons à la Trinité, et nous voulons trois empereurs couronnés. » L'empereur apaisa les révoltés par de fausses promesses, et, après les avoir dispersés, il mutila et destitua ses frères. Selon toute vraisemblance, c'est depuis cette époque que les quatre B perdirent leur signification spirituelle pour devenir le symbole même de la royauté.

Le fils de Constantin Pogonat, Justinien II, se contenta de régner seul ; c'est sur les monnaies de cet empereur que figure pour la première fois la croix dite héraclidienne avec Jésus-Christ ; sous le même empereur, à la place de la divinité l'amphore de Thessalonique porte les quatre B.

Après Justinien II la croix héraclidienne disparaît de dessus la monnaie, et c'est seulement avec le triomphe de l'orthodoxie contre les iconoclastes qu'elle reparaît sur les monnaies de Michel Rhangabé et de Michel III (3).

(1) Après la mort d'Eudoxie, il associa à l'empire sa seconde femme, Martine, et quelque temps après, ses deux fils Héraclius et Héracléonas.

(2) Theophanes, 6161.

(3) Sabatier, XLII, 1; XLIV, 7, 12.

J'ai dit que la croix de Jérusalem fut déposée dans l'église de la Vierge des Blachernes; sous les empereurs macédoniens les deux images de la Croix et de la Vierge s'unissent, ou plutôt se confondent. La Vierge porte quelquefois en médaillon le buste du Christ, ou à sa place *quatre points* ou *perles* (1) disposés sur sa tête et sur son omophore, qui joue un rôle célèbre lors du siége de Constantinople par les Slaves.

Romain Lécapène, distingué par un culte particulier à l'omophore de la Vierge des Blachernes, créa, à l'exemple de Constant II, une vraie τετραβασιλεία, en associant à l'empire son gendre Constantin Porphyrogénète et les deux Lécapénides Etienne et Christophore(2). Les monnaies de cette τετραβασιλεία présentent une particularité très-significative; au droit sont gravés les quatre noms impériaux, et au revers la tête seulement de Romain dans un cercle de points entouré de quatre croix; cette image est précisément la même qui fut déposée sur les murs de Constantinople.

Nicéphore Phocas, bien que ne s'étant point associé trois collègues, fit néanmoins figurer sa tête pareillement disposée sur les murs de la ville et sur les monnaies; seulement sur ces dernières, au lieu d'être comme celle de Romain entourée d'un cercle de grènetis, cette tête est encadrée par quatre courbes ou demi-cercles représentant la combinaison de deux et même de quatre B; ces demi-cercles sont entourés eux-mêmes par trois croix, et l'empereur porte pour couronne les quatre points de la Vierge. Le médaillon de Jean Zimiscès figure sur ses monnaies, encadré dans un simple cercle linéaire entouré de quatre croix (3).

L'innovation de Romain Lécapène compliqua la symbolique; le peuple ne pouvait plus distinguer si les B des Blachernes représentaient le symbole du Christ, ou bien l'emblème de l'empereur. Deux poëmes contemporains de Phocas nous représentent parfaitement cette confusion : le premier voit sur les murs de Constantinople l'image de Nicéphore effrayant les barbares (4); le second y voit, au contraire, la Croix protégeant l'empereur et l'aidant à chasser les envahisseurs (5). Zimiscès, pour dissiper les doutes, fit frapper des

(1) Ces points (ῥοιὰς γεννήματα) étaient le symbole de la τετραβασιλεία (*Lettre de Théodore l'Hyrtacien aux Paléologues*, dans les *Notices et Extraits*, VI, p. 36).

(2) Sabatier, XLVI, 11.

(3) Sabatier, XLVII, 13, 19.

(4) Léon Diacre, édit. de Paris, p. 89.

(5) *Corpus inscriptionum græcarum*, IV, 322. Les vers de ce poëme affectent la forme d'un carré renfermant la croix.

monnaies avec les images du Christ et de la Vierge des Blachernes ; le nom de l'empereur fut effacé, et remplacé par l'épithète du Christ, *Emmanuel*. Justinien II avait fait mettre sur la croix héraclidienne la devise : « Rex regnantium » se rapportant au Christ ; Zimiscès, effaçant la légende latine, la transcrivit en grec : Βασιλεὺς βασιλέων, afin qu'on ne pût douter que les B s'adressaient bien au divin protecteur de l'empire et non point à l'empereur. Les successeurs de ce prince cessèrent de faire frapper ces monnaies anonymes qui portaient la confusion dans les idées du peuple ; ils firent figurer leurs noms avec celui du Christ et très-rarement celui de la Vierge, laquelle d'ordinaire fut remplacée par les quatre points.

Constantin Monomaque témoigna d'une vénération particulière pour la protectrice de son empire ; il prétendait plus que tout autre être le successeur véritable d'Héraclius ; il était blond comme lui et prédestiné à la royauté par des signes célestes. Psellus le nomme *Roi-Soleil* (βασιλεῦ ἥλιε), épithète que Pisidès avait donnée à Héraclius (ἥλιος φωσφόρος, τρισμεγίστου ἡλίου πόλος). Prenant la Vierge pour symbole (1), il voulut, à l'exemple de Constant II, créer une τετραβασιλεία ; mais il fallait pour cela trouver quatre têtes couronnées. Un de ses ministres, Jean Mauropus, le tira d'embarras ; le premier B fut l'empereur ; le second, le Christ en qualité de collègue impérial ; le troisième, la royale épouse de Monomaque ; et le quatrième, sa propre belle-sœur (2).

Sous Alexis Comnène, et même avant cet empereur, les quatre B avaient donc une double signification ; les uns les expliquaient par βασιλεὺς βασιλέων (3), les autres voyaient en eux le symbole même de la Croix rayonnant sur les quatre extrémités du monde.

Les papes, prédicateurs des croisades, avaient trouvé une ingénieuse combinaison pour concilier cette double interprétation ; ils avaient une bannière dorée représentant la vraie croix cantonnée des quatre clous du Christ ; d'après une tradition, ces symboles avaient

(1) Sur les monnaies de ce prince on lit pour la première fois le surnom de la Vierge, Βλαχερνίτισα.

(2) *Joannis Euchaïtensis versus iambici*, 1370-1390. On sait que le peuple se moqua du *Roi-Soleil* de Psellus. Mauropus, ayant composé l'épitaphe de son maître, y représente Monomaque adressant au Christ l'expression de son repentir pour s'être fait décorer d'une si vaine royauté.

(3) Le titre du Sultan avait la même signification d'après Nicéphore Bryenne : σουλτάνον ὀνομάσαντες, ὅπερ σημαίνει παρ' αὐτοῖς βασιλεὺς βασιλέων, (p. 29, édit. de Paris).

été apportés à Rome par l'apôtre Pierre. Or cette bannière fut remise par le saint-siége au frère du roi Philippe, le comte Hugues le Grand, lequel dès lors prit le titre de βασιλεὺς βασιλέων ; en 1097 il se vantait devant Alexis Comnène de ce titre qui lui donnait le pas sur tous les rois de la terre : « ἐγὼ ὁ βασιλεὺς τῶν βασιλέων καὶ ὁ μείζων τῶν ὑπ' οὐρανόν (1). »

Sous Manuel Comnène survint un fait de haute gravité pour la symbolique byzantine. Frédéric Barberousse, qui convoitait le titre d'empereur d'Occident, se fit couronner à Rome en 1155. Manuel fit tout son possible pour détourner le pape de permettre ce couronnement (2) ; non-seulement il n'y réussit point, mais dix ans plus tard, en 1165, comme il avait besoin de l'alliance de l'empereur d'Allemagne pour les affaires de Hongrie, il fut forcé d'acheter cette alliance par un traité dans lequel il déclarait renoncer formellement, dès ce moment, à ses prétentions sur l'empire d'Occident (3). Cette occasion, bien que les chronographes byzantins la passent sous silence, fut un grand événement pour Constantinople.

Nous possédons une Novelle du même prince, dans laquelle pour la première fois depuis Héraclius nous voyons un empereur prendre un si grand nombre de titres, qui tous correspondent aux possessions orientales de Byzance, et y ajouter la qualification encore plus imposante d' « héritier de la couronne du grand Constantin et de ses dépendances, *bien que quelques-unes d'entre elles soient détachées de notre empire* (4) ». J'ai dit que Zimiscès traduisit en grec la devise héraclidienne « Rex regnantium » ; Romain Diogène la fit disparaître complétement de la monnaie ; on la retrouve plus tard sur une seule monnaie, et cette monnaie appartient précisément à Manuel Comnène (5). La Novelle que je viens de citer est datée de 1166, soit quelques mois après la renonciation à la couronne impériale d'Occident faite par Manuel en faveur de Frédéric Ier ; cette monnaie exceptionnelle fut assurément frappée à la même date et pour la même raison.

Un poëte célèbre de la cour de Manuel, Théodore Ptochoprodrome,

(1) Anne Comnène, p. 288, édit. de Paris.

(2) Nicetas *Choniate*, p. 261, édit. de Paris.

(3) Muralt, *Chronographie*, Genève, I, p. 186.

(4) *Novellæ constitutiones*, édit. Zachariae, p. 485. Comparez les titres d'Héraclius dans ses *Novelles*, p. 33.

(5) Un seul des empereurs grecs, Léon le Sage, prend dans une de ses *Novelles* quelques-uns de ces titres d'Héraclius, p. 67.

(6) Sabatier, LVI, 3.

s'efforce de consoler l'empereur de cette perte en lui adressant ces vers :

ὅμως δὲ σὺ τετραύγουστε, τοῦ τετραυγούστου δίχα
σκῆπτρα κρατύνεις κραταιῶς τῆς μονοκρατορίας,

c'est-à-dire : « mais toi, ô seigneur œcuménique, quoique ayant perdu le symbole de quatre royautés, tu gouvernes puissamment l'univers (1). »

Les Byzantins ne purent se consoler de cette usurpation de leur symbole par les Allemands ; Isaac l'Ange disait, en montrant la petite porte des Blachernes : « C'est par ici que je lancerai les flèches qui abattront les Allemands. » Cette plaisanterie impériale n'était qu'un jeu de mots sur les quatre B des Blachernes. « ἐκ ταύτης πυλίδος (Βλαχερνῶν) ἔλεγε μέλλειν ἀφιέναι τὰ βέλεμνα, βάλλειν τε καὶ καταβάλλειν τοὺς Ἀλαμανούς (2). »

Les nouveaux empereurs d'Occident donnèrent une interprétation plus mondaine à leur nouveau symbole, comme nous pouvons en juger par ces titres de Henri VI : « κύριος τῶν κυρίων καὶ βασιλεὺς τῶν βασιλέων (3). »

Après la prise de Constantinople en 1204, les symboles de la croix héraclidienne furent repris par plusieurs prétendants à l'empire de Byzance. Sur une monnaie de Théodore Comnène, empereur de Thessalonique, la Vierge est figurée avec ses quatre points ou perles ; au revers apparaît la croix avec les deux B (4). Sur une autre de Manuel Ier, empereur de Trébizonde (1238-63), on voit également deux B, qui sont remplacés sur d'autres monnaies du même empereur par la croix ou par les quatre points des Blachernes (5). Ces B figurent encore sur les monnaies des successeurs de Manuel. Les rois d'Arménie adoptèrent également la Vierge des Blachernes pour protectrice de leur pays, et probablement aussi avec les B (6).

Les monnaies des empereurs de Nicée représentent encore la Vierge portant sur son omophore les quatre points (7) ; mais

(1) Μαυροφρύδου μνημεῖα, p. 18-9. L'illustre Coray, ne se doutant point de quoi il s'agissait, a cru à une absurde flatterie. Cette partie du poëme de Ptochoprodrome (vers 16-35) nous fournit la meilleure interprétation des quatre B.

(2) Nicét. Choniate, p. 529.

(3) Id., p. 627.

(4) Sabatier, LXVI, 8.

(5) Id., LXVII, 13, 16; LXVIII, 2.

(6) *Journal asiatique*, 1832, p. 213.

(7) Sabatier, LXIV, 9; LXV, 3.

après Jean III on y voit prédominer les emblèmes de la famille Vatatzès-Lascaris, à savoir la *ronce* (βάτος) et la *fleur de lis* (ῥόδον λασκαράτον) (1). Michel Paléologue, en s'emparant de Constantinople, reprit l'ancien symbole de Byzance, c'est-à-dire la Vierge des Blachernes avec ses quatre B, ou ses quatre points (2).

Ce symbole ne fut donc jamais l'emblème particulier des Paléologues ; il appartenait à Constantinople, comme le dit expressément Pachymère : « τῆς πόλεως χαραττομένης ὄπισθεν. » Sur les monnaies de Michel et de son fils Andronic II, on voit la Vierge des Blachernes au milieu des murailles de Byzance, bénissant sa ville ; sur quelques-unes de ces monnaies figure à côté de la Vierge une ou deux croix; sur d'autres on y voit le ou les B. Une monnaie que je possède, et qui est pareille à celle publiée par Sabatier (pl. LX, 3), porte au-dessous des deux mains de la divine protectrice de Byzance et en place des quatre points deux grands B ; un troisième B figure au revers entre l'empereur et le Christ.

Les auteurs contemporains de Michel et d'Andronic II font très-fréquemment allusion à ces B, qui représentent à leurs yeux le symbole d'une τετραβασιλεία terrestre. Un familier de la cour, Théodore l'Hyrtacien, qui connaissait à fond la symbolique de l'empire, envoyait aux empereurs des graines de grenade (grènetis) en guise de symbole sacré, souhaitant, disait-il, de voir quatre empereurs couronnés afin que le symbole des quatre B fût pleinement justifié : τοῦτον δὴ (le nombre 4) διὰ ροιᾶς γεννημάτων ἑξάκις πέπομφά σου τῷ κράτει συμβολικῶς, ὡς ἂν, τρεῖς βασιλεύοντες, καὶ τέταρτον συμβασιλεύοντα σχοίητε · οὕτω γὰρ ἂν ἐκ τεττάρων τελείων (3) ἄριστ' ἂν διοικοῖτο ἡ κοσμικὴ τετράπλευρος πλήρωσις τετραβασιλείῳ περιφρουρουμένη φιλευσεβεῖ (4). »

Il y a vraiment abondance de faits démontrant la raison pour laquelle Michel VIII prit ces quatre B comme symbole de la couronne. On sait que Pisidès nommait Héraclius « le nouveau Daniel » ; sous les Paléologues non-seulement les poëtes donnent ce nom aux empereurs, mais encore nous voyons les images et les statues du prophète biblique vénérées à cette époque d'un culte particulier. Je crois que Michel Paléologue, en reprenant l'ancien symbole, entendait s'appliquer à lui même la célèbre vision de Daniel, et le hasard voulait que toutes les circonstances parussent précisément lui en accor-

(1) Id., LXIV, 11, 12, 14 ; LXV, 9.
(2) LIX, 3.
(3) Je préfère lire τελειῶν (points, perles).
(4) *Notices et Extraits des manuscrits*, VI, p. 36.

der le droit. L'homme que Daniel annonçait comme le futur libérateur du peuple écrasé sous le joug des bêtes prophétiques symbolisant les quatre royautés devait porter deux noms, dont l'un, plus général, était Παλαιὸς τῶν ἡμερῶν, et le second, *Michel* (1). Michel Paléologue, qui venait de délivrer Constantinople du joug étranger, portait justement les deux noms de la vision de Daniel : il avait donc droit à être reconnu pour « ce roi juste qui régnerait aux siècles des siècles sur les *quatre royaumes* ».

Le prophète disait encore que le trône du vieux Michel serait de flamme et qu'un fleuve de feu coulerait devant lui. Michel VIII, voulant être entièrement d'accord avec son prophète, prit le feu pour emblème particulier de la famille impériale, et cet emblème fut formé par la combinaison de trois Π (πῦρ), affectant la forme des instruments avec lesquels on lançait le célèbre feu fluide ou grégeois (πυρεκβόλα ὑγροῦ πυρός) (2) ; ce sont ces trois Π brodés sur la bannière royale (*flammulum*), et non les B, d'origine toute différente, que Codinus désigne par πυρεκβόλα. On les voit également, sur une monnaie d'Andronic II, sous la forme de trois tridents ou E renversés (3). Les murailles de Constantinople, que bénit la Vierge des Blachernes, ne sont qu'une suite de ces πυρεκβόλα alternant avec des langues de feu, au-dessous desquelles figurent tantôt les B, tantôt la croix.

L'origine de ce nouveau symbole n'est du reste pas aussi moderne; elle remonte également aux empereurs qui les premiers adoptèrent les quatre B comme symbole de Byzance, et à l'époque desquels fut découvert le secret qui permit aux Byzantins de foudroyer les flottes ennemies et en fit ainsi de véritables *Neptunes* de la mer. Nicéphore Phocas, pour établir quelque analogie entre son nom et la foudre byzantine (*focus*), fit remplacer les quatre points de la Vierge par une langue de feu ; toutes les lettres composant son monogramme « Νικηφόρου Δεσπότου » prirent la forme de ces tridents (πυρεκβόλα ou ἐσχάραι) (4).

Andronic Ier Comnène à son tour, combina les symboles de la Vierge des Blachernes avec ceux du feu grégeois, en donnant aux

(1) Daniel, VII, 9 ; X, 13, 21.

(2) « Ἦν γὰρ ἐκ πῖ στοιχείου τριγράμματον τὸ σύμβολον. » Pachymère, I, 352, édit. de Bonn. Voyez l'image de ce symbole d'après le manuscrit Barberini (p. 688).

(3) Sabatier, LIX, 16. Le savant numismatiste, ne pouvant comprendre la signification de ces trois E, les a pris pour des lettres barbares. Voyez aussi une autre monnaie des Paléologues portant la croix cantonnée par quatre E (Sab., LXX, 16).

(4) Id., XLVII, 16, 18.

quatre extrémités de la croix la forme de quatre πυρεκβόλα (1). Andronic II Paléologue, imitant son homonyme, adopta le même symbole (2). Les monnaies de Manuel II et de Jean VIII Paléologue présentent une singularité toute spéciale ; ces empereurs portent en guise de couronne soit le B (3), soit le symbole du feu fluide ; l'auréole couronne leur tête, et les vêtements prennent la forme de langues de feu (4).

Mais tout ceci sera longuement développé dans mon étude, dont je ne vous donne ici, cher ami, qu'un résumé si peu satisfaisant.

C. Sathas.

(1) Sabatier, LVII, 14.

(2) Id., LX, 1.

(3) La grande couronne des Paléologues portait les quatre B Duucange, *Familiæ Augustæ, stemma Palæologorum*).

(4) Sabatier, LXIII, 7-20 ; LXIV, 1.

DE

QUELQUES DÉCOUVERTES RÉCENTES

EN BOHÊME

II

LES FOUILLES DE ZIZKOV

A l'extrémité orientale de la ville de Prague s'élève le faubourg de Zizkov. Le sol est sablonneux et mélangé de silex. On sait par de nombreux témoignages que cette région était complétement boisée. Déjà à plusieurs reprises on y a découvert des tombeaux de l'époque païenne ; ils renfermaient entre autres objets des vases de terre, des os d'animaux, des marteaux et des couteaux de pierre, des fragments d'ossements humains calcinés, des instruments en os, des fragments d'ornements en bronze, des épingles à cheveux.

En 1872, on a d'abord trouvé 11 tombeaux, dont 10 les uns à côté des autres; puis 11 autres, total 22. Ces tombes étaient creusées dans le sol à 3 ou 4 pieds de profondeur. Elles avaient environ 6 pieds de long et 3 de large.

On a découvert dans l'une d'elles un squelette de femme convenablement conservé ; il était étendu horizontalement, les bras allongés le long du corps; la tête reposait sur une pierre (fig. 1). Ce squelette avait 4 pieds 5 pouces de longueur. Dans les autres tombeaux les ossements étaient déjà réduits en poussière. Dans un d'entre eux on a rencontré des traces d'incinération. Auprès des ossements carbonisés gisaient des fragments de vases en terre glaise, faits au tour de potier. Le seul crâne trouvé est dolichocéphale.

Dans les cimetières païens de la Bohême, cimetières à ensevelissement ou à incinération, on constate que les cadavres étaient généra-

lement ensevelis tout vêtus ; en revanche les corps incinérés paraissent avoir été brûlés nus; les ornements qu'on ajoutait étaient déposés sur les débris carbonisés. Ils ont gardé toute leur délicatesse et ne portent pas la moindre trace de l'action du feu.

Voici la liste des objets trouvés dans les tombeaux de Zizkov :

Armes. — Deux épées de fer très-rouillées et brisées; la première a 3 pieds de long, 2 pouces 3 lignes de large; on voit encore la rainure de la poignée en bois ; la seconde a 3 pieds 6 pouces de longueur. Un manche de poignard en fer. Un petit étrier. Un fragment de fer recourbé. Une pique en fer de 8 pieds 1/2 de long, fort gâtée par la rouille.

Ornements. — 8 fibules de modèles fort divers (fig. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16). La plus simple est en fil de fer épais recourbé en arc et aminci à son extrémité. Elle est d'une seule pièce et n'a point été fondue, mais forgée. D'autres, plus petites, sont fondues. L'une (n° 11) est gravée et émaillée ; le travail est très-délicat.

Le squelette dont il a été question plus haut portait à la main gauche et au pied droit un bracelet. Dans un autre tombeau on a trouvé un anneau d'or avec un alliage de 4/20 d'argent. Il pèse 7 grammes. En 1845, on avait déjà trouvé au nord de Zizkov des fragments de fil d'or du même alliage. Ils figurent au Musée de Prague.

Le nombre des bracelets de bronze constatés à Zizkov est de 16. Ils sont en général d'une patine vert pâle, mais diffèrent beaucoup d'aspect et de dimension. Ils sont d'une petitesse remarquable et ne mesurent guère plus de 3 à 4 centimètres de diamètre. Un fragment de collier (n° 17) est fort remarquable ; le fil de bronze traverse des boules ornées avec une petite bordure d'émail rouge. D'après l'analyse chimique la composition de cet émail est la suivante :

$$SiO_3$$
$$PbO$$
$$Cu_2O$$

M. Benesch suppose que ce collier pouvait servir à rattacher les cheveux sur la tête.

Débris d'ossements. — Auprès de l'une des épées, au milieu des débris d'ossements, de poterie et des cendres, on a trouvé une défense de sanglier et une grosse dent de cheval, des fragments de cornes de cerf et une corne d'un animal appartenant à l'espèce bovine.

Le cheval dont on a trouvé la dent était, d'après l'opinion des hommes compétents, semblable au cheval domestique.

Poterie. — On n'a pas trouvé de vases entiers ; on peut juger par les fragments que les vases étaient fabriqués en glaise rouge, au tour de potier, et fort bien cuits.

Monnaies. — Cinq pièces trouvées sur la place Komensky, à l'endroit où est aujourd'hui l'école ; elles sont déposées au musée de Prague. Elles ressemblent aux monnaies déjà trouvées en Bohême et que l'on considère comme des *monnaies celtiques* (fig. 19). Trois sont en or, deux en argent.

En voici la description :

Médailles d'or. — Face : tête d'oiseau entourée d'une bordure grossièrement dessinée ; revers : une étoile à quatre pointes au centre, trois cercles au-dessus, un arc au-dessous. Le poids moyen de ces trois médailles est de 7,489 grammes. Le professeur Stolba estime qu'elles sont frappées et non fondues ; l'alliage des deux premières est de 6 parties de cuivre et d'argent contre 18 parties d'or. La troisième a 14 parties d'or contre 10 parties d'alliage. Ces monnaies sont légèrement renflées d'un côté. Parmi les monnaies décrites par Vocel dans son grand ouvrage sur l'archéologie de la Bohême, une seule offre une face analogue, c'est la médaille cotée n° 81.

Monnaies d'argent. — Face incertaine. Revers : cheval avec des petits points en guise de crinière (fig. 20). Ces monnaies au cheval sont considérées comme celtiques. La présence du fer dans ces sépultures indiquerait qu'elles appartiennent à la dernière période de la domination des Boïens en Bohême (1).

LOUIS LEGER.

(1) Nous ne reproduisons point toutes les figures données dans les *Pamatky*. Le lecteur est prié de se reporter à la livraison de 1874 (Prague, librairie Rivnacz).

INSCRIPTIONS

DU

MUSÉE DE L'ÉCOLE ÉVANGÉLIQUE

A SMYRNE

Εἰ γάρ κεν καὶ σμικρὸν ἐπὶ σμικρῷ καταθεῖο,
Καὶ θαμὰ τοῦθ' ἕρδοις, τάχα κεν μέγα καὶ τὸ γένοιτο.

Ces deux vers contiennent toute l'histoire de l'Ecole évangélique de Smyrne. Fondée en 1743, aux frais de la communauté grecque, elle a eu des commencements modestes et pénibles, et, pendant soixante-quinze ans, elle n'a guère eu d'autre gloire que de compter Coraï parmi ses élèves. La révolution hellénique et les désastres qu'elle entraîna pour les chrétiens d'Anatolie faillirent l'emporter; elle résista pourtant à la tourmente, et, quelques années après, elle était, par le nombre de ses écoliers et par l'étendue de son enseignement, le premier sans contredit des établissements d'instruction de Smyrne. A côté des classes s'était peu à peu formée, par des dons et par des legs, une petite bibliothèque; puis à la bibliothèque s'était ajoutée une collection, à vrai dire médiocrement intéressante, de fragments antiques recueillis de toutes parts. Les choses en étaient là lorsque, en 1873, mourut un négociant suisse établi depuis longues années à Smyrne et bien connu des numismates et des archéologues, Gonzenbach. Ce vieillard avait la manie des collections : il ramassait tout, depuis les inscriptions et les médailles jusqu'aux oiseaux empaillés et aux reptiles conservés dans l'alcool; dans son magasin, on trouvait, à côté d'échantillons de coton et de garance, des pieds et des mains en marbre, des corps sans tête et des têtes sans corps, des stèles funéraires, des vases, des sacoches de monnaies; au milieu de ce bric-à-brac il se trouvait parfois des

pièces belles et remarquables. Plus d'un marbre et d'une médaille conservés maintenant dans les musées de Londres, de Paris et de Berlin, ou dans les plus riches collections particulières, ont passé par les mains de Gonzenbach. A sa mort, tout ce qu'il possédait fut vendu aux enchères, et l'Ecole évangélique eut l'heureuse chance d'acheter à très-bas prix sa collection d'antiquités : une cinquantaine d'inscriptions grecques, une intéressante série de poids, la plupart smyrniotes, plusieurs centaines de ces vases grossiers et sans figures comme on en trouve dans les tombeaux d'Asie Mineure, et des fragments de toute espèce. Les hommes qui dirigent la société par laquelle sont entretenus le musée et la bibliothèque de l'Ecole évangélique, M. Latris, son président, MM. Fontrier, Éarinos, Papadopoulos, Misthos, ses membres les plus dévoués, surent habilement tirer parti de ce coup de fortune pour réveiller le zèle quelque peu somnolent de leurs compatriotes. Grâce à leurs efforts, les souscriptions augmentèrent, sans atteindre encore à beaucoup près le chiffre auquel, pour l'honneur des Grecs de Smyrne, on voudrait les voir s'élever ; les dons affluèrent, et en peu de temps la bibliothèque s'accrut d'un quart, le musée doubla, et toutes ces richesses scientifiques furent méthodiquement cataloguées et placées dans une salle propre et spacieuse. Bien plus, l'éphorie de la société résolut de faire connaître au monde savant les monuments scientifiques qu'elle avait sauvés de la dispersion et peut-être de pis encore. C'est ainsi que l'an dernier a paru une étude du jeune et intelligent conservateur du musée, M. Papadopoulos, sur les poids antiques de la collection (1). Quelques mois après, la société a fait mieux encore : elle nous a donné, par les soins de MM. Fontrier et Éarinos, le texte, en caractères ordinaires, des 108 inscriptions qu'elle possède, et celui de 72 autres dont les copies lui ont été envoyées par ses correspondants de diverses villes (2).

L'éphorie de la société a bien voulu m'envoyer les estampages des plus intéressantes de ces inscriptions. Je me propose de les publier

(1) Τὰ ἀρχαῖα Σμυρναϊκὰ σταθμὰ τοῦ Μουσείου τῆς Εὐαγγελικῆς σχολῆς, ὑπὸ Ἀθανασίου Παπαδοπούλου τοῦ Κεραμέως, broch. in-8, avec planches; Smyrne, Marcopoulos, 1875.

(2) Μουσεῖον καὶ βιβλιοθήκη τῆς Εὐαγγελικῆς σχολῆς, περίοδος πρώτη, in-8 de 143 pages, Smyrne, imprimerie du Πρόοδος, 1875. Un second fascicule (περίοδος δευτέρα) a paru à la fin de l'année dernière. Il contient plusieurs inscriptions nouvelles et une excellente étude de M. Earinos sur la position de quelques villes d'Asie Mineure. M. Earinos, entre autres faits nouveaux, démontre que l'île de Nisi ou Moschonisi, identifiée d'ordinaire avec Pordoséléné, est l'ancienne ville de Nasos, dont il existe des monnaies

successivement, avec un fac-simile en caractères épigraphiques que le peu de ressources de la typographie smyrniote n'a point permis à l'éphorie de donner, et en corrigeant les erreurs de lecture ou d'impression qui se sont glissées dans la publication de MM. Éarinos et Fontrier. L'inscription suivante mérite incontestablement la place d'honneur.

Ritri (*Érythres*), aujourd'hui au musée de l'Ecole évangélique. *Inscriptions du musée*, n° 108. Estampage.

Bloc de marbre rectangulaire, dont trois faces portent des inscriptions. Caractères du IIIe siècle avant J.-C., gravés avec soin. Les lignes sont de longueur un peu inégale.

Face de gauche.

Hauteur, $0^m,68$; largeur, $0^m,30$.

. . . ΟΙΕ . ⊤ ⊂
ΟΧΡΗΣΤΟΥ · Η
ΕΡΜΗΣΙΛΕΩΣΜΕΝΤΟ
ΤΡΙΟΣΑΓΕΛΛΙΟΥΑΦΡΟΔ
Η ΔΔΔ · ΕΓΩΝΙΟΝ · Γ ΑΙ 5
ΩΡΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΒΑΚΧΥΛΟΣ
ΔΙΟΣΚΟΡΩΝ · ΗΗΗΗΓ · ΕΓΩΝΙ
ΝΙΟΧΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΜΗΤΡΑΣΛ
ΕΕΓΕΓΡΑΘΗΕΣΤΙΑΣΤΕΜΕΝΙΑΣ
ΩΝΙΟΝ·Δ·ΑΝΤΙΓΑΤΡΟΣΑΓΟΛΛΟΔΣ 10
ΓΡΗΞΑΣΕΥΒΟΥΛΟΥΚΑΙΕΓΕΓΡΑΘΗ
ΕΓΩΝΙΟΝ·Γ ΗΡΑΚΛΕΟΣΑΝΤΙΓΑΤΡΟ
ΗΣΕΓΙΚΟΥΡΟΣΣΤΕΦΑΝΟΥ ΔΙΑΣ
ΕΡΗΤΕΙΩΝΕΦΙΕΡΟΓΟΙΟΥΦΑΝΟΤΙΜΟ
ΝΟΣΔΑΜΑΣΙΣΤΡΑΤΟΣΕΚΑΤΩΝΥΜΟΥ 15
ΥΜΩΙΔΑΜΑΣΙΣΤΡΑΤΟΥΔΙΑΣΥΝΕΣ
ΕΡΗΤΕΙΑΝΗΝΕΓΗΓΟΡΑΚΕΙΕΓΙΔ
ΒΑΚΧΩΝΟΣΕΦΙΕΡΟΓΟΙΟΥΓΥΘΟΚΡΙΤΟΥ
. . . ΛΑΩΝΟΣΚΑΥΚΑΣΕΩΣΚΑΙΑΡΤΕΜΙΔΟΣΚΑΥ

. . ΔΟΣΚΑΙΑΠΟΛΛΩΝΟΣΛΥΚΕΙΟΥΚΑΙΑΠΟΛ 20
. . ΝΟΣΔΗΛΙΟΥΚΑΙΠΟΤΑΜΟΥΑΛΕΟΝΤΟΣ
. . ΔΔΡΕΠΩΝΙΟΝ · Δ ΕΓΓΥΗΤΗΣΠΙΤΤΩ
. . ΣΚΑΛΛΙΣΤΡΑΤΟΥ ΕΦΙΕΡΟΠΟΙΟΥΕΡΜΟ
. . ΕΙΤΟΥΜΗΝΟΣΛΗΝΑΙΩΝΟΣΑΙΔΕΕΠΕΠΡΑ
. . . ΑΝΙΕΡΗΤΕΙΑΙΕΠΕΞΕΤΑΣΤΩΝΤΩΜΜ 25
. . . ΨΙΚΛΕΙΟΥΣΤΟΥΘΕΥΔΟΤΟΥ ΞΗΝΟΣ
. . ΛΙΟΥΚΑΙΑΘΗΝΑΣΦΗΜΙΑΣ · Η ΔΔΔΔ ΕΠ
. . . Ν Ρ ΠΟΛΥΠΕΙΘΗΣΦΑΝΝΟΘΕΜΙΔΟΣΕ
. . ΗΤΗΣΚΡΙΤΟΣΘΕΥΚΡΙΤΟΥΑΘΗΝΑΣΝΙΚΗ
. ΔΔ ΕΠΩΝΙΟΝ Ρ ΔΗΜΗΤΡΙΟΣΑΡΙΣΤΑΡΧΟ 30
. . . ΥΗΤΗΣΤΗΛΕΜΑΧΟΣΑΘΗΝΟΓΕΝΟΥ ΑΘ
. . . . . ΑΣ Ρ ΔΔ ΕΠΩΝΙΟΝ Ρ ΠΥΘΟΚΛΗΣ
. . . . ΤΕΥΕΓΓΥΗΤΗΣΙΕΡΟΙΤΑΣΙΕΡΟΓΕΝΟΥ
. . . ΟΥΣΚΑΙΕΝΥΑΛΙΟΥ ΗΔΔ ΕΠΩΝΙΟΝ Ρ
. . ΟΚΛΗΣΑΚΕΣΤΕΥΕΓΓΥΗΤΗΣΙΕΡΟΙΤΑΣΙΕΡ 35
. . ΝΟΥ · ΔΙΑΣΥΣΤΑΣΕΙΣΙΕΡΗΤΕΙΩΝΕΦΙΕΡΟΠΟ
. . ΦΑΝΟΤΙΜΟΥΜΗΝΟΣΑΝΘΕΣΤΗΡΙΩΝΟΣ
. ΡΙΤΗΕΞΙΟΝΤΟΣΙΑΤΡΟΚΛΗΣΗΡΑΚΛΕΩΤΟΥ
. . ΙΣΤΕΙΔΗΙΑΤΡΟΚΛΕΙΟΥΣΔΙΑΣΥΝΕΣΤΗ
. . ΤΗΝΙΕΡΩΣΥΝΗΝΑΦΡΟΔΙΤΗΣΤΗΣΕ 40
. . ΞΤΩΙΗΝΕΠΗΓΟΡΑΚΕΙΕΠΙΚΗΦΙΣΙΩΝΙ . .
. . ΕΦΙΕΡΟΠΟΙΟΥΜΗΤΡΩΝΟΣ ΧΧΔΔΔΔ
. . . ΝΙΟΝ ΔΔΔΔ ΕΓΓΥΗΤΗΣΙΑΤΡΟΚΛΗΣ
. . . . ΛΕΩΤΟΥ ΙΕΡΗΤΕΙΑΙΕΠΙΠΩΛΗ
. . . . ΑΙΕΦΙΕΡΟΠΟΙΟΥΕΡΜΟΣΤΡΑΤΟΥ 45
. . . . ΣΠΟΣΙΔΕΩΝΟΣΟΓΔΟΗΙΕΞΙΟΝ
. . . . . ΗΤΡΟΣΕΓΚΟΛΩΝΑΙΣΕΞΑ
. . . . ΕΠΩΝΙΟΝΔΕΚΑΜΗΤΡΟΔ
. . . . . ΓΓΥΗΤΗΣ

ἐγγυητὴς Ἑρμ]ογέ[νης τοῦ δεῖνος.
. . . . . Πυθ]οχρήστου Η [. . . . . .

ἐπώνιον...] Ἑρμησίλεως Μέντο[ρος, ἐγγυ-
ητὴς Δημή]τριος Ἀπελλίου. Ἀφροδ[ίτης
.....] ΗΔΔΔ, ἐπώνιον Γ · Ἀ[..... 5
....δ]ώρου, ἐγγυητὴς Βακχύλος
τοῦ δεῖνος.] Διοσκόρων ΗΗΗΗΗΓ, ἐπώνι[ον Δ ·
ὁ δεῖνα Ἡ]νιόχου, ἐγγυητὴς Μητρᾶς Μ[....
.... Ἤδ]ε ἐπεπράθη · Ἑστίας Τεμενίας
...., ἐπ]ώνιον Δ · Ἀντίπατρος Ἀπολλοδώ[ρου, 10
ἐγγυητὴς] Πρηξᾶς Εὐβούλου, καὶ ἐπεπράθη
Η...,] ἐπώνιον Γ, Ἡράκλεος Ἀντιπάτρο[υ,
ἐγγυητ]ὴς Ἐπίκουρος Στεφάνου. Διασ[υσ-
τάσεις ἱ]ερητειῶν ἐφ' ἱεροποιοῦ Φανοτίμο[υ,
μηνὸς ...]νος · Δαμασίστρατος Ἑκατωνύμου 15
Ἑκατων]ύμωι Δαμασιστράτου διασυνέσ[τη-
σε τὴν ἱ]ερητείαν ἣν ἐπηγοράκει ἐπὶ Δ[...
....] Βάκχωνος, ἐφ' ἱεροποιοῦ Πυθοκρίτου,
Ἀπό]λλωνος Καυκασέως καὶ Ἀρτέμιδος Καυ[κα-
σίδ]ος καὶ Ἀπόλλωνος Λυκείου καὶ Ἀπόλ- 20
λω]νος Δηλίου καὶ ποταμοῦ Ἀλέοντος,
ΗΗ]ΔΔΓ, ἐπώνιον Δ · ἐγγυητὴς Ἐπίπτω-
το]ς Καλλιστράτου. Ἐφ' ἱεροποιοῦ Ἑρμο-
κλ]είτου, μηνὸς Ληναιῶνος, αἵδε ἐπεπρά-
θησ]αν ἱερητεῖαι ἐπ' ἐξεταστῶν τῶμ μ[ε- 25
τὰ Ὑ]ψικλείους τοῦ Θευδότου · Ζηνὸς
Φη]μίου καὶ Ἀθηνᾶς Φημίας ΗΔΔΔΔ, ἐπ[ώ-
νιο]ν Γ · Πολυπείθης Φαννοθέμιδος, ἐ[γ-
γυ]ητὴς Κρίτος Θευκρίτου. Ἀθηνᾶς Νίκη[ς
Η]ΔΔ, ἐπώνιον Γ · Δημήτριος Ἀριστάρχο[υ, 30
ἐγγ]υητὴς Τηλέμαχος Ἀθηνογένου. Ἀθ[η-
νᾶς ....]ας ΡΔΔ, ἐπώνιον ΗΗ · Πυθοκλῆς
....]τεῦ, ἐγγυητὴς Ἱεροίτας Ἱερογένου.
Ἐνυ]οῦς καὶ Ἐνυαλίου ΗΔΔ, ἐπώνιον Γ ·
Δι?]οκλῆς Ἀκεστεῦ, ἐγγυητὴς Ἱεροίτας Ἱερ[ο- 35
γέ]νου. Διασυστάσεις ἱερητειῶν ἐφ' ἱεροπο[ι-
οῦ] Φανοτίμου, μηνὸς Ἀνθεστηριῶνος
τ]ρίτῃ ἐξιόντος · Ἰατροκλῆς Ἡρακλεώτου
Ἀρ]ιστείδῃ Ἰατροκλείους διασυνέστη-

σε] τὴν ἱερωσύνην Ἀφροδίτης τῆς ἐ[ν 40
Ἐμβ?]άτωι, ἣν ἐπηγοράκει ἐπὶ Κηφισίωνι [τοῦ
δεῖνος,] ἐφ' ἱεροποιοῦ Μήτρωνος, XXΔΔΔΔ,
ἐπώ]νιον ΔΔΔΔ· ἐγγυητὴς Ἰατροκλῆς
Ἡρακ]λεώτου. ἱερητεῖαι αἱ ἐπιπωλη-
θεῖσ]αι ἐφ' ἱεροποιοῦ Ἑρμοστράτου, 45
μηνὸ]ς Ποσιδεῶνος ὀγδόηι ἐξιόν-
τος· Δήμ]ητρος ἐγ Κολωναῖς ἑξα[κο-
σίων,] ἐπώνιον δέκα· Μητρόδ[ω-
ρος τοῦ δεῖνος, ἐ]γγυητὴς [.....

A la ligne 2, il faut probablement restituer Ἀφροδίτης Πυθ]οχρήστου. Mais l'épithète Πυθόχρηστος étant également appliquée dans la suite de l'inscription à Dionysos et à Déméter, j'ai préféré laisser une lacune. De même, à la ligne 5, on pourrait hypothétiquement restituer Πανδήμου.

A la ligne 22, le nom de l'ἐγγυητὴς n'a pu être déchiffré par les éditeurs smyrniotes, qui l'ont laissé en blanc. M. Latris m'écrit qu'il semble y avoir Ἐπιπρα..... Je crois lire sur l'estampage le nom singulier Ἐπίπτω[τος]. Je ne propose d'ailleurs ce nom que comme une lecture douteuse.

A la ligne 32, on pourrait, je crois, lire sur le marbre le surnom d'Athéné. Sur l'estampage on ne parvient pas à le déchiffrer.

A la ligne 41, je crois lire.... άτωι, et je propose de restituer Ἐμβ]άτωι. Embaton est une localité du territoire érythréen citée par Thucydide (III, 29), par Etienne de Byzance (s. v.) d'après le huitième livre des *Helléniques* de Théopompe, et par Polyen (III, IX, 29). Toutefois la lecture ...άτωι n'est rien moins que certaine; il pourrait y avoir aussi ...ίωι.

Face du milieu.

Hauteur, $0^{m},88$; largeur, $0^{m},52$.

Les caractères sont tracés avec plus de régularité, plus espacés, mais gravés moins profondément, et, dans certaines parties de l'inscription, presque effacés par l'usure de la pierre; l'estampage est par suite assez peu distinct. Cassure en haut à gauche.

(Voir l'inscription, page 111.)

ΙΕΡ.ΤΕΙ
ΑΧΙΛΛΕΩΣΘΕ
ΑΙΟΣΑΛΚΙΜΑΧΟΥ
ΕΜΙΔΟΣΑΙΔΕΕΠΕΠΡΑΘΗΣΑ
ΕΠΩΝΙΟΝ Ϝ ΑΡΙΣΤ.ΣΑΡΙΣΤΕ 5
Δ.ΜΩ.Α..ΟΣΓΗΣ Δ ΕΠΩΝΙΟΝ
Ο.ΕΜΙΔΟΣΕΓ...ΤΗΣΑΝΑΞΙΠΟΛΙΣ
ΟΔΙΤΗΣΠΑΝΔΗΜΟΥ ΗΗ ΕΠΩΝΙΟΝ
ΣΑΡΙΣΤΕΥΕΓΓΥΗΤΗΣΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
ΑΣΤΕΜΕΝΙΑΣ ΗΡ ΕΠΩΝΙΟΝ Ρ ΙΕΡΟΙ 10
ΝΟΣΕΓΓΥΗΤΗΣΔΗΜΗΤΡΙΟΣΑΡΙΣΤΑΡΧΟΥ
ΕΠΙΜΑΧΟΥ ΗΗ ΕΠΩΝΙΟΝ Δ ΞΕΝΟΦΙΛΟΣ
ΕΓΓΥΗΤΗΣΦΙΛΙΣΤΗΣΕΡΜΩΝΑΚΤΟΣ ΑΙΔΕ·
ΣΑΝΕΦΙΕΡΟΠΟΙΟΥΕΠΙΓΟΝΟΥΔΗΜΗΤΡΟΣΕΓΚ
ΧΗΗΗ ΕΠΩΝΙΟΝ ΔΔ ΤΡΕΦΩΝΣΙΜΟΥΕΓΓΥΗ 15
ΙΗΝΙΣΦΙΛΙΣΚΟΥ ΕΣΤΙΗΣΒΟΥΛΑΙΗΣ ΡΗΗΗΔΔΔ
ΝΙΟΝ Δ ΔΗΜΗΤΡΙΟΣΑΠΕΛΛΙΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΑΠΟΛΛΩΝ
ΙΩΠΥΡΟΥ ΑΒΛΑΒΙΩΝ ΗΗΗΗ ΕΠΩΝΙΟΝ Δ ΦΙΛΙΣΚΟΣ
.ΥΘΙΚΟΝΤΟΣΕΓΓΥΗΤΗΣΙΗΝΟΔΟΤΟΣΜΥΤΩΝΟΣ ΔΙΟΣ

ΑΠΟΤΡΟΠΑΙΟΥΚΑΙΑΘΗΝΑΣΑΠΟΤΡΟΠΑΙΑΣ 𐅄ΗΗ ΕΠΩΝΙΟΝ Η
ΑΡΙΣΤΗΣΑΡΙΣΤΕΥΕΓΓΥΗΤΗΣΘΕΥΠΟΜΠΟΣΔΗΜΩΝΑΚΤΟ
ΔΗΜΗΤΡΟΣΚΑΙΔΗΜΗΤΡΟΣΚΟΡΗΣ Η𐅄ΔΔΔΔ ΕΠΩΝΙΟΝ 𐅄
ΕΚΑΤΩΝΥΜΟΣΧΡΥΣΙΠΠΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΕΚΑΤΑΣΓΝΩΤΟΥ
ΔΙΟΝΥΣΟΥ 𐅄ΔΔΔ ΕΠΩΝΙΟΝ ΗΗ ΘΕΥΞΕΝΟΣΘΡΑΣΥΜ
ΧΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΠΡΥΤΑΝΙΣΕΙΡΗΝΑΔΟΣ ΑΦΡΟΔΙΤΗΣ
ΠΥΘΟΧΡΗΣΤΟΥ ΗΗΗ ΕΠΩΝΙΟΝ Δ ΗΡΑΚΛΕΩΤΗΣΗ
ΣΩΝΤΟΣ ΑΧΙΛΛΕΩΣΘΕΤΙΔΟΣΝΗΙΡΕΙΔΩΝ 𐅄ΔΔΔ ΕΠΩ
ΟΝ Η. Κ..ΣΙΚΡΑΤΗΣΕΠΙΓΕΝΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΑΘΗΝ
ΞΩΠΥΡΙΩΝΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΟΣΕΓΚΟΙΛΟΙΣ 𐅄ΗΗΗΔ ΕΠ
ΝΙΟΝ Δ ΠΥΘΕΡΜΟΣΑΡΙΣΤΑΡΧΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΗΡΟΔΟ
ΤΟΣΕΥΠΑΘΙΔΟΥ ΠΟΣΕΙΔΩΝΟΣΦΥΤΑΙΛΜΙΟΥ ΗΔΔΔ𐅄Η
ΕΠΩΝΙΟΝ . ΕΠΙΓΟΝΟΣΑΣΤΥΚΡΑΤΕΥΕΓΓΥΗΤΗΣΚΡ
ΤΙΔΗΜΟΣΠΑΡΜΕΙΝΙΤΑΔΟΣ ΚΟΡΗΣΣΩΤΕΙΡΗΣ ΗΗΗΗΗ
ΕΠΩΝΙΟΝ Δ ΧΑΡΗΣΧΑΡΗΤΟΣ ΜΗΤΡΟΣΜΕΓΑΛΗΣ
ΗΗΗΗ𐅄ΔΔΔ ΕΠΩΝΙΟΝ Δ ΜΟΛΙΩΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥΕΓΓΥΗ
ΤΗΣΦΑΝΟΠΟΛΙΣΜΕΝΕΚΛΕΙΟΥΣ ΑΙΔΕΕΠΕΠΩΛΗΘΗΣΑΝ
.ΠΑ..ΣΙΚΛΕΙΟΥΣ ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ Χ𐅄ΗΗΗΗΔΔΗ
.ΕΟΦΡΩΝΔΗΜΗΤΡΙΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΕΡΜΗΣΙΟΣΕΡΜΗΣΙΑΝΑΚΤΟ

..ΑΘΗΣΤΥΧΗΣ Η .ΛΓΗΝΩΡΑΓΟΛΛΩΝΙΟΥΕΓΓΥΗ
..ΣΓΑΤΡΕΥΣΑΓΟΛΛΩΝΙΟΥ ΔΗΜΗΤΡΟΣΚΑΙΚΟΡΗΣ 40
.ΘΟΧΡΗΣΤΟΥ ΗΗΔ ΕΚΑΤΩΝΥΜΟΣΧΡΥΣΙΓΓΟΥΕΓΓΥ
.ΤΗΣΕΚΑΤΑΣΓΝΩΤΟΥ ΗΔΕΕΓΕΓΡΑΘΗΕΓΙΘΕΥΔΩΡΟΥΤΟΥ
.ΗΤΡΩΝΟΣ ΕΡΜΟΥΑΓΟΡΑΙΟΥ ΧΧΧΧ[illegible]ΗΔ ΕΓΩΝΙΟΝ
ΔΔΔΔ ΜΟΛΙΩΝ..ΟΝΥΣΙΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΑΡΑΤΟΣΜΗΤΡΟΔΩΡΟΥ
ΑΙΔΕΙΕΡΗΤΕΙΑΙΕΓΡΑΘΗΣΑΝΕΦΙΕΡΟΓΟΙΟΥΑΓΑΤΟΥΡΙΟΥΜΗΝΟΣΛΗ 45
ΝΑΙΩΝΟΣΚΟΡΥΒΑΝΤΩΝΕΥΦΡΟΝΙΕΙΩΝΚΑΙΘΑΛΕΙΩΝΕΓΙΘΑΛΕΩΙΣΕΩΣΕ
..ΣΕΝΑΝΤΙΓΑΤΡΟΣΑΓΑΣΙΚΛΕΙΟΥΣ [illegible]ΔΙ ΕΓΩΝΙΟΝ Δ ΕΓΓΥΗΤΗΣ
ΗΡΟΔΟΤΟΣΑΡΚΕΟΝΤΟΣΤΩΝΑΝΔΡΕΙΩΝΗΓΟΡΑΣΕΝΑΡΙΣΤΟΚΛΗΣΑΔΕ
ΜΑΝΤΟΥΔΡΑΧΜΩΝ Η[illegible]ΔΔΔ ΕΓΩΝΙΟΝ [illegible] ΕΓΓΥΗΤΗΣΣΩΙΣΙΜΟΣ
ΑΡΙΣΤΟΚΛΕΙΟΥΣΑΙΔΕΕΓΕΓΡΑΘΗΣΑΝΕΦΙΕΡΟΓΟΙΟΥΑΓΑΤΟΥΡΙΟΥΜΗΝΟΣ 50
ΛΗΝΑΙΩΝΟΣ ΑΓΟΛΛΩΝΟΣΕΝΑΓΩΝΙΟΥ ΗΗΔΔΔ ΕΓΩΝΙΟΝ Δ
ΣΙΜΟΣΑΓΟΛΛΩΝΙΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΒΑΚΧΥΛΟΣΜΗΤΡΟΔΩΡΟΥ ΕΡΜΟΥ
ΑΓΟΡΑΙΟΥ ΧΧΧΧ[illegible]Η ΕΓΩΝΙΟΝ ΔΔΔΔ ΜΟΛΙΩΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥΕΓΓΥ
ΗΤΗΣΦΑΝΟΓΟΛΙΣΜΕΝΕΚΛΕΙΟΥΣ ΑΓΟΛΛΩΝΟΣΕΝΣΑΒΗΡΙΔΑΙΣ Η[illegible]
ΕΓΩΝΙΟΝ [illegible] ΦΑΝΑΓΟΡΑΣΑΓΟΛΛΟΔΟΤΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΑΓΟΛΛΟΔΟΤΟΣ 55
ΦΑΝΑΓΟΡΟΥ ΚΟΡΥΒΑΝΤΩΝΘΑΛΕΙΩΝΑΝΔΡΕΙΩΝ Η[illegible]ΔΔΙ ΕΓΩΝΙΟΝ.
ΗΝΙΟΧΟΣΗΝΙΟΧΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣΜΗΤΡΟΔΩΡΟΥ ΔΙΟΣΕΛΕ

.ΕΡΙΟΥΕΙΜΕΝΕΣΤΙΝΙΕΡΕΥΣΕΠΙΠΩΛΕΙΤΑΙΕΙΔΕΜΗΕΣΤΙΜΠΩΛΕΙΤΑΙ
ΕΠΩΝΙΟΝ Δ ΒΑΚΧΥΛΟΣΜΗΤΡΟΔΩΡΟΥΕΓΓΥΗΤΗΣΣΙΜΟΣΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ
ΕΡΗΤΕΙΑΙΕΠΡΑΘΗΣΑΝΕΦΙΕΡΟΠΟΙΟΥΣΙΗΝΟΔΟΤΟΥΜΗΝΟΣΛΗΝ 60
ΟΣΒΑΣΙΛΕΩΣ ΗΗΔΔΔ ΕΠΩΝΙΟΝ Δ ΜΕΔΩΝΜΕ...ΤΟΣΕΓ
ΓΡΟΓΕΝΗΣΗΡΟΔΩΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣΑΛΕΞΑΝ
ΔΔ ΘΕΟΦΑΝΗΣΗΡΟΔΟΤΟΥΕΓΓΥ

. . . . . .

..... αἵδε ἐπράθησαν?] ἱερ[η]τεῖ[αι
ἐφ' ἱεροποιοῦ τοῦ δεῖνος ....] Ἀχιλλέως, Θέ-
τιδος, Νηιρείδων .... ἐπώνιον .....]αῖος Ἀλκιμάχου,
ἐγγυητὴς ὁ δεῖνα Φαννο?]θέμιδος. Αἵδε ἐπεπράθησα[ν·
..... ἐπώνιον ⊢ · Ἀρίστ[η]ς Ἀριστε[ῦ, 5
ἐγγυητὴς Θεύπομπος] Δ[η]μώ[ν]α[κτ]ος. Γῆς Δ, ἐπώνιον [⊢ ·
ὁ δεῖνα Φανν]ο[θ]έμιδος, ἐγ[γυη]τὴς Ἀναξίπολις
τοῦ δεῖνος. Ἀφρ]οδίτης Πανδήμου ΗΗ, ἐπώνιον [Δ ·
Ἀρίστη?]ς Ἀριστεῦ, ἐγγυητὴς Ἀλέξανδρος
τοῦ δεῖνος. Ἑστί]ας Τεμενίας ΗΗΓ, ἐπώνιον Γ · Ἱεροί- 10
τας Ἱέρω]νος, ἐγγυητὴς Δημήτριος Ἀριστάρχου.
..... Ἐπιμάχου ΗΗ, ἐπώνιον Δ · Ξενόφιλος
τοῦ δεῖνος,] ἐγγυητὴς Φιλίστης Ἑρμώνακτος. Αἵδε

ἐπράθη ?]σαν ἐφ' ἱεροποιοῦ Ἐπιγόνου · Δήμητρος ἐγ Κ[ο-
λωναῖς] ΧΗΗΗ, ἐπώνιον ΔΔ · Τρέφων Σίμου, ἐγγυη- 15
τὴς] Ζῆνις Φιλίσκου · Ἑστίης Βουλαίης ᗺΗΗΗΔΔΔ,
ἐπώ]νιον Δ · Δημήτριος Ἀπελλίου, ἐγγυητὴς Ἀπολλών-
ιος] Ζωπύρου. Ἀβλαβιῶν ΗΗΗΗ, ἐπώνιον Δ · Φιλίσκος
Η]υθίκοντος, ἐγγυητὴς Ζηνόδοτος Μύτωνος. Διὸς
Ἀποτροπαίου καὶ Ἀθηνᾶς Ἀποτροπαίας ᗺ, ἐπώνιον ⊢[⊢ · 20
Ἀρίστης Ἀριστεῦ, ἐγγυητὴς Θεύπομπος Δημώνακτο[ς.
Δήμητρος καὶ Δήμητρος Κόρης ΗᗺΔΔΔ, ἐπώνιον Γ ·
Ἑκατώνυμος Χρυσίππου, ἐγγυητὴς Ἑκατᾶς Γνώτου.
Διονύσου ᗺΔΔΔ, ἐπώνιον ⊢⊢ · Θεύξενος Θρασυμ[ά-
χου, ἐγγυητὴς Πρύτανις Εἰρηνάδος · Ἀφροδίτης 25
Πυθοχρήστου ΗΗΗ, ἐπώνιον Δ · Ἡρακλεώτης Ἡ[ρο-
σῶντος. Ἀχιλλέως, Θέτιδος, Νηρείδων ᗺΔΔΔ, ἐπώ[νι-
ον ⊢[⊢ · Κ[τη]σικράτης Ἐπιγένου, ἐγγυητὴς Ἀθην[ίων?
Ζωπυρίωνος. Ἀπόλλωνος ἐγ Κοίλοις ᗺΗΗΗΔ, ἐπ[ώ-
νιον Δ · Πύθερμος Ἀριστάρχου, ἐγγυητὴς Ἡρόδο- 30
τος Εὐπαθίδου. Ποσειδῶνος Φυταιλμίου ΗΔΔΔΓ⊢,
ἐπώνιον [Γ] · Ἐπίγονος Ἀστυκρατεῦ, ἐγγυητὴς Κρ[α-
τίδημος Παρμεινιτάδος (*sic*). Κόρης Σωτείρης ΗΗΗ⊢⊢,
ἐπώνιον Δ · Χάρης Χάρητος. Μητρὸς Μεγάλης
ΗΗΗΗᗺΔΔΔ, ἐπώνιον Δ · Μολίων Διονυσίου, ἐγγυη- 35
τὴς Φανόπολις Μενεκλείους. Αἵδε ἐπεπωλήθησαν
ἐ]π' Α[γα]σικλείους · Ἡρακλέους ΧᗺΗΗΗΗΔΔ⊢ ·
Θ]εόφρων Δημητρίου, ἐγγυητὴς Ἑρμήσιος Ἑρμησιάνακτο[ς.
Ἀγ]αθῆς Τύχης Η · [Ἐ]λπήνωρ Ἀπολλωνίου, ἐγγυη-
τὴ]ς Πατρεὺς Ἀπολλωνίου. Δήμητρος καὶ Κόρης 40
Πυ]θοχρήστου ΗΗΔ · Ἑκατώνυμος Χρυσίππου, ἐγγυ-
η]τὴς Ἑκατᾶς Γνώτου. Ἥδε ἐπεπράθη ἐπὶ Θευδώρου τοῦ
Μ]ήτρωνος · Ἑρμοῦ Ἀγοραίου ΧΧΧΧᗺΗΔ, ἐπώνιον
ΔΔΔΔ · Μολίω[ν Δι]ονυσίου, ἐγγυητὴς Ἄρατος Μητροδώρου.
Αἵδε ἱερητεῖαι ἐπράθησαν ἐφ' ἱεροποιοῦ Ἀπατουρίου, μηνὸς Λη- 45
ναιῶνος · Κορυβάντων Εὐφρονιείων (?) καὶ Θαλείων ἐπὶ Θάλεω Ἰσέως ἔ-
τι]σεν Ἀντίπατρος Ἀγασικλείους ᗺΔ⊢, ἐπώνιον Δ, ἐγγυητὴς
Ἡρόδοτος Ἀρκέοντος. Τῶν Ἀνδρείων ἠγόρασεν Ἀριστοκλῆς Ἀδε[ι-
μάντου δραχμῶν ΗᗺΔΔΔ, ἐπώνιον Γ, ἐγγυητὴς Σωίσιμος
Ἀριστοκλείους. Αἵδε ἐπεπράθησαν ἐφ' ἱεροποιοῦ Ἀπατουρίου, μηνὸς 50

Ληναιῶνος · Ἀπόλλωνος Ἐναγωνίου ΗΗΔΔΔ, ἐπώνιον Δ · Σῖμος Ἀπολλωνίου, ἐγγυητὴς Βακχύλος Μητροδώρου. Ἑρμοῦ Ἀγοραίου XXXX ꟻΗ, ἐπώνιον ΔΔΔΔ · Μολίων Διονυσίου, ἐγγυητὴς Φανόπολις Μενεκλείους. Ἀπόλλωνος ἐν Σαβηρίδαις ΗꟻΙ, ἐπώνιον Γ · Φαναγόρας Ἀπολλοδότου, ἐγγυήτης Ἀπολλόδοτος Φαναγόρου. Κορυβάντων Θαλείων, Ἀνδρείων, ΗꟻΔΔΗ, ἐπώνιον [Γ · Ἡνίοχος Ἡνιόχου, ἐγγυητὴς Μητρόδωρος Μητροδώρου. Διὸς Ἐλε[υθ]ερίου, εἰ μὲν ἔστιν ἱερεὺς ἐπιπωλεῖται, εἰ δὲ μὴ ἔστιμ πωλεῖται, ... ἐπώνιον ΔΔ · Βακχύλος Μητροδώρου, ἐγγυητὴς Σῖμος Ἀπολλωνίου. Αἵδε ἱ]ερητεῖαι ἐπράθησαν ἐφ' ἱεροποιοῦ Ζηνοδότου, μηνὸς Λην[αιῶνος · Δι]ὸς Βασιλέως ΗΗΔΔΔ, ἐπώνιον Δ · Μέδων Μέ[δον]τος, ἐγ]γυητὴς Ἱ]ερογένης Ἡροδώρου. Βασιλέως Ἀλεξάν[δρου ..... ἐπώνιον...] ΔΔ · Θεοφάνης Ἡροδότου, ἐγγυ[ητὴς ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνος.] . . . . . .

A partir de la ligne 45, l'inscription est d'une autre main : les caractères sont plus profondément gravés, mais aussi plus serrés et plus irréguliers. Dans les dernières lignes de la première partie de l'inscription (de 25 à 45 environ), le libellé offre plusieurs incorrections : oubli de l'ἐπώνιον aux lignes 37 et 39, de l'ἐγγυητής aux lignes 26 et 34.

La rédaction de la seconde partie du texte présente quelques formes différentes de celles employées dans la première.

A la ligne 46, le texte publié par l'éphorie de l'Ecole évangélique porte εὐφρονιστῶν. Je crois lire ΕΥΦΡΟΝΙΕΙΩΝ. Il pourrait y avoir aussi ΕΥΦΡΟΝΙΣΙΩΝ.

Face de droite.

Hauteur, 0m,90 ; largeur, 0m,30.

Caractères plus gros que ceux des deux autres faces.

. . . . . Ω . . .
ΤΟΣΚΤΗΣΙΚΡΑΤΟΥ ΔΙΟ.
ΡΟΓΑΙΟΥΚΑΙΑΘΗΝΑΣΑΓΟΤ . .
. . . ΙΑΣ ΗꟻΙ ΕΓΩΝΙΟΥ Ρ ΚΑΛΛΙΑΣ . . .
. . . ΥΟΝΕΩΤΕΡΟΣΕΓΓΥΗΤΗΣΜΗ . . .
. ΩΡΟΣΔΙΟΦΑΝΤΟΥ
ΛΙΔΕΙΕΡΗΤΕΙΑΙΕΓΕΓΡΑΘΗΣΑΝΕΓΙ

ΡΟΠΟΙΟΥΗΡΑΚΛΕΩΤΟΥΜΗΝΟΣΛΗΝΑ
ΝΟΣΔΙΟΣΚΟΡΩΝΑΣΤΥΝΟΥΣΕΥΘΥ
.ΑΙΕΠΙΤΡΟΠΟΣΝΟΣΣΩΣΙΜΟΥΚΑΙΚ 10
.ΟΣΣΟΥΣΘΕΟΦΡΩΝΔΗΜΗΤΡΙΟΥ Η
..ΩΝΙΟΝ·Δ·ΕΓΓΥΗΤΗΣΘΕΟΦΡΩΝΔΗ
.ΡΙΟΥ ΙΕΡΑΤΕΑΙΑΙΠΡΑΘΕΙΣ
ΚΑΙΕΠΙΠΡΑΘΕΙΣΑΙΕΠΙΙΕΡΟ
ΠΥΘΕΟΥ ΗΡΑΣΤΕΛΕΙΑΣ Ρ 15
ΕΠΩΔΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣΑΡΙΣΤΟΜ
ΕΓΓΥΔΙΟΝΥΣΙΟΣΑΡΙΣΤΟΜΕΝ
ΘΕΩΝΠΡΟΚΥΚΛΙΩΝ ΗΗΗΗ ΕΠΩ
ΜΕΝΕΚΛΗΣΦΑΝΟΠΟΛΙΔΟΣΕΓΓΥΚΑΛΛΙΑ
.ΑΛΛΙΟΥΤΩΝΕΠΙΠΡΑΘΕΙΣΩΝ 20
ΗΡΑΣΤΕΛΕΙΑΣ ΗΗΡΙ ΕΠΩ Δ
..ΛΑΡΧΟΣΑΥΤΟΝΟΜΟΥΕΓΚΑΛΛΙΣ
.ΥΛΑΡΧΟΥΘΕΩΝΠΡΟΚΥΚΛΙΩΝ ΗΡ
.ΠΩ Ρ ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣΔΙΟΦΑΝΤΟΥ ·
.ΓΓΥΚΑΛΛΙΑΣΚΑΛΛΙΟΥ 25
.ΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣΦΩΣΦΟΡΟΥ Ρ...
....ΙΩΠΑΣΙΩΠΑΔΟΣΕΓΓΥΚΑΛ
..ΛΑΡΧΟΥ ΕΙΡΗΝΗΣ Ρ ΕΠΩ Δ
...ΝΥΣΙΟΣΑΡΙΣΤΟΜΕΝΟΥ
..ΓΥΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣΑΡΙΣΤΟΜΕΝΟ 30
..ΜΟΥΠΥΛΙΟΥΑΡΜΑΤΕΩΣ ΗΗΡΔΔΕΠ..
..ΛΑΡΧΟΣΚΑΛΛΙΩΝΟΣΕΓΓΥΚΑΛΛΙ
ΥΛΑΡΧΟΥΔΙΟΝΥΣΟΥΠΥΘΟΧΡΗΣΤΟΥ ΗΡ
ΕΠΩΠΗΓΕΜΩΝΜΗΤΡΟΦΑΝΟΥΕΓΓ
ΠΑΡΜΕΝΙΣΚΟΣΠΥΘΕΥΔΙΟΝΥΣΟΥ 35
ΒΑΚΧΕΩΣ Η ΕΠΩΠΑΓΑΣΙΚΛΗΣ
ΙΩΠΥΡΟΥΕΓΓΥΑΡΙΣΤΟΚΛΗΣΑΔΗΜΑ
ΑΡΙΣΤΑΓΟΡΗΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΥΜΕ
ΠΑΙΔΟΣΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΥΤΟΥΑΡΙΣ

ΜΕΝΟΥΚΛΗΡΟΝΟΜΟΣΟΥΣΑΤ
ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΟΥΤΟΥΜΗΤΡΟ
ΕΚΕΝΤΗΓΓΥΝΑΙΚΕΙΑΝΗΓΟΡΑ
ΡΟΥΚΑΤΑΔΙΑΘΗΚΗΝΔΙΑΣΥΝΙΣ
ΣΤΗΣΙΝΙΕΡΗΤΕΙΑΝΗΝΗΓΟΡΑ
ΣΕΝΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣΜΗΤΡΟ
.ΟΥΕΠΙΙΕΡΟΠΟΙΟΥΗΓΗΣΑΓΟΡ
ΜΗΝΟΣΛΗΝΑΙΩΝΟΣΤΡΙΑΚΑΔΙ
ΑΦΡΟΔΕΙΤΗΣΠΥΘΟΧΡΗΣΤΟ
.ΡΑΧΜΩΝΗΔΔΔΚΑΙΕΠΩΝΙΟΥ
.ΠΟΛΛΩΝΙΩΙΑΡΙΣΤΟΜΕΝΟΥ
..ΓΥΗΤΗΣΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ
..ΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣΑΡΙΣΤΟΜΕΝΟ
.ΓΓΥΗΙΕΡΗΤΕΙΩΝΤΩΜΠΡΑΘΕΙΣ

. . . . . ω. . . . . .
. . . τος Κτησικράτου. Διὸ[ς
Ἀποτ]ροπαίου καὶ Ἀθηνᾶς Ἀποτ[ροπα]ίας ΗΠ, ἐπωνίον Γ· Καλλίας [Καλλίο?]υ ὁ νεώτερος, ἐγγυητὴς Μη[τρόδ]ωρος Διοφάντου.
Αἵδε ἱερητεῖαι ἐπετράθησαν ἐπὶ [ἱεροποιοῦ Ἡρακλεώτου, μηνὸς Ληνα[ιῶνος· Διοσκόρων, Ἀστύνους Εὐθύ[νου κ]αὶ ἐπίτροπος Νοσσὼ Σίμου καὶ κ[ύριος Ν]οσσοῦς Θεόφρων Δημητρίου ΗΗ.., ἐπ]ώνιον Δ, ἐγγυητὴς Θεόφρων Δη[μητ]ρίου. Ἱερατέαι (*sic*) αἱ πραθεῖσ[αι καὶ ἐπιπραθεῖσαι ἐπὶ ἱερο[ποιοῦ Πυθέου· Ἥρας Τελείας Π....., ἐπώ(νιον) Δ· Διονυσόδωρος Ἀριστομ[ένου, ἐγγυ(ητὴς) Διονύσιος Ἀριστομένου.
Θεῶν Προκυκλίων ΗΗΗΗ, ἐπώ(νιον) [Δ· Μενεκλῆς Φανοπόλιδος, ἐγγυ(ητὴς) Καλλία[ς Κ]αλλίου. Τῶν ἐπιπραθεισῶν·

Ἥ]ρας Τελείας ΗΗ𐅄Ι ἐπώ(νιον) Δ·
Φύ]λαρχος Αὐτονόμου, ἐγ(γυητὴς) Καλλίω[ν
Φ]υλάρχου. Θεῶν Προκυκλίων ΗΓ,
ἐ]πώ(νιον) Γ· Μητρόδωρος Διοφάντου,
ἐ]γγυ(ητὴς) Καλλίας Καλλίου.
Ἀ]ρτεμίδωρος Φωσφόρου, 𐅄...
.....Ζωπᾶς Ζωπᾶδος, ἐγγυ(ητὴς) Καλ[λίων
Φυ]λάρχου. Εἰρήνης 𐅄, ἐπώ(νιον) Δ·
Διο]νύσιος Ἀριστομένου,
ἐγ]γυ(ητὴς) Διονυσόδωρος Ἀριστομένο[υ.
Ἑρ]μοῦ Πυλίου Ἁρματέως ΗΗ𐅄ΔΔ, ἐπ[ώ(νιον)Δ,
Φύ]λαρχος Καλλίωνος, ἐγγυ(ητὴς) Καλλί[ων
Φ]υλάρχου. Διονύσου Πυθοχρήστου ΗΓ,
ἐπώ(νιον) Γ· Ἡγέμων Μητροφάνου, ἐγγ[υ(ητὴς)
Παρμενίσκος Πυθέου. Διονύσου
Βακχέως Η, ἐπώ(νιον) Γ· Ἀγασικλῆς
Ζωπύρου, ἐγγυ(ητὴς) Ἀριστοκλῆς Ἀδημᾶ.
Ἀρισταγόρη Διονυσοδώρου με[τὰ
παιδὸς Διονυσοδώρου τοῦ Ἀρισ[το-
μένου, κληρονόμος οὖσα το[ῦ
Ἀριστομένου τοῦ Μητροδ[ώ-
εκεν τὴν γυναικείαν ἠγορα[...
ρου, κατὰ διαθήκην, διασυνίσ-
στησιν (*sic*) ἱερητείαν ἣν ἡγόρα-
σεν Ἀριστομένης Μητρο[δώ-
ρ]ου ἐπὶ ἱεροποιοῦ Ἡγησαγόρ[ου,
μηνὸς Ληναιῶνος τριακάδι,
Ἀφροδείτης Πυθοχρήστο[υ,
δ]ραχμῶν ΗΔΔΔ καὶ ἐπωνίου,
Ἀ]πολλωνίωι Ἀριστομένου·
ἐγ]γυητὴς Ἀπολλωνίου,
Δι]ονυσόδωρος Ἀριστομένο[υ.
Ἐγγύη ἱερητειῶν τῶμ πραθεισ[ῶν.

Cette face de l'inscription présente plusieurs particularités de libellé : l'abréviation presque constante des mots ἐπώνιον et ἐγγυητής, la forme ἱερατέαι au lieu de ἱερητεῖαι, etc.; l'écriture, irrégulière et sans fermeté, trahit la précipitation et la maladresse du lapicide. Il

y a des fautes évidentes : ainsi, à la ligne 26, Ἀρτεμίδωρος est gravé par erreur au lieu de Ἀρτέμιδος, génitif auquel se rapportent l'épithète Φωσφόρου et le prix de vente indiqué. A la ligne 27, le graveur avait écrit Ζωδος; il s'est corrigé en inscrivant πᾶ dans l'interligne, au-dessus de l'ω et du δ. La ligne 42 est gravée en caractères beaucoup plus petits et plus serrés que le reste et descend de gauche à droite tandis que toutes les autres sont parfaitement horizontales. Il me paraît impossible de la rattacher d'une manière acceptable au contexte et de lui trouver un sens ; au contraire, la ligne 43 fait suite à la ligne 41 :

41. Ἀριστομένου τοῦ Μητροδ[ώ-
43. ρου, κατὰ διαθήκην ... etc.

Je crois que le lapicide, ne comprenant pas la phrase, avait réservé la place nécessaire à une correction ; qu'il a commencé à graver cette correction, puis qu'en comprenant l'inutilité, il a continué son travail sans prendre la peine de la gratter.

Cette inscription ne peut remonter plus haut que les dernières années du règne d'Alexandre, puisqu'il y est fait mention du culte de ce prince ; la forme des caractères ne permet pas de la faire descendre plus bas que le milieu du IIe siècle avant notre ère ; elle est vraisemblablement du milieu du IIIe.

Elle a pour objet de faire connaître, pour un nombre d'années qu'il est impossible de déterminer, les adjudications de divers sacerdoces faites à certaines personnes, les prix auxquels ces adjudications ont eu lieu, les noms des concessionnaires et de leurs cautions.

Denys d'Halicarnasse, en parlant de Romulus, fait allusion à l'usage d'adjuger les sacerdoces à prix d'argent.

(Ῥωμ. Ἀρχ., II, 21.) Τῶν ἄλλων φαύλως πως καὶ ἀπερισκέπτως ὡς ἐπὶ πολὺ ποιουμένων τὰς αἱρέσεις τῶν ἐπιστησομένων τοῖς ἱεροῖς, καὶ τῶν μὲν ἀργυρίου τὸ τίμιον ἀποκηρύττειν ἀξιούντων, τῶν δὲ κλήρῳ διαιρούντων τοὺς ἱερεῖς, ἐκεῖνος οὔτε ὠνητὰς χρημάτων ἐποίησε τὰς ἱερωσύνας, οὔτε κλήρῳ μεριστάς.

Une inscription d'Halicarnasse publiée par Bœckh, d'abord dans le *Bull. dell' Inst. di corr. arch.*, 1830, p. 218, puis de nouveau dans le *Corpus inscr. gr.*, n° 2656, se rapporte précisément à l'usage condamné par Denys. C'est un ψήφισμα qui impose certaines conditions de naissance, prescrit certaines obligations, et par compensation assure certains avantages à la femme qui achètera la prêtrise (πριαμένη τὴν ἱερητείαν) d'une divinité nouvellement introduite dans la cité,

Artémis Pergæa. On pouvait croire que c'était là un usage particulier à la patrie de Denys. Notre inscription prouve qu'il n'en était rien, et que cette coutume existait aussi ailleurs, quoique le fait qu'au milieu de tant de textes épigraphiques relatifs à des sacerdoces deux seulement, jusqu'à ce jour, mentionnent ces espèces de locations, semble prouver qu'elles étaient fort rares.

Que les sacerdoces pussent être mis en vente et trouver des enchérisseurs, cela s'explique par les nombreux bénéfices que procuraient ces dignités à ceux qui en étaient revêtus. Ainsi nous voyons par l'inscription d'Halicarnasse, par un fragment de loi de Milet publié par moi dans la *Revue archéologique* (août 1874, p. 106), et par plusieurs autres textes, que le prêtre prélevait dans tous les sacrifices publics et particuliers une part des chairs des victimes, part toujours minutieusement indiquée, et souvent considérable ; parfois il restait propriétaire de la peau, dont la revente devait être très-fructueuse ; il recevait de plus, pour la célébration des fêtes publiques, une allocation donnée par l'Etat. Il était donc naturel, sinon conforme au sentiment religieux tel que nous le comprenons aujourd'hui, que certaines villes, soucieuses d'accroître les recettes de leur budget, eussent songé à faire acheter ces bénéfices par le payement d'une somme proportionnelle à leur importance, et que par suite elles aient fait des sacerdoces des charges vénales.

Notre inscription mentionne trois espèces d'actes différents :

1° Des πράσεις, indiquées par les verbes πιπράσκω, πωλέω, et ἀγοράω ;

2° Des ἐπιπράσεις, indiquées par les verbes ἐπιπιπράσκω, ἐπιπωλέω, et ἐπαγοράω ;

3° Des διασυστάσεις, indiquées par ce substantif et par le verbe διασυνίστημι.

La nature de la πράσις est évidente : c'est une vente aux enchères.

L'explication de l'ἐπίπρασις est au contraire très-difficile : les verbes ἐπιπιπράσκω, ἐπιπωλέω et ἐπαγοράω sont nouveaux. D'après l'étymologie, les deux premiers sembleraient devoir signifier survendre, et le troisième, suracheter. L'ἐπίπρασις serait donc la vente sur folle enchère. Mais cette interprétation est démentie par le fait que plusieurs fois le prix de l'ἐπίπρασις reste inférieur à celui de la πράσις. Ainsi, sur la face de gauche, nous voyons la prêtrise d'Hestia Téménia vendue d'abord avec un éponion de 10 drachmes, c'est-à-dire au minimum pour le prix de 200 drachmes, revendue ensuite avec un éponion de 5, c'est-à-dire au maximum 199 drachmes. Sur la face du

milieu, la prêtrise d'Hermès Agoraios, vendue 4610 drachmes, est revendue 4600. Enfin, sur la face de droite, la prêtrise de Héra Téleia est revendue 251 drachmes, après avoir été vendue un chiffre supérieur à 500, et celle des Θεοὶ Προκύκλιοι, vendue d'abord 400 drachmes, est revendue 105.

Voici l'explication que je propose, non pas comme certaine, mais comme soulevant moins de difficultés que toutes les autres :

1° La πράσις a lieu lorsque, soit par suite de la mort, ab intestat et sans héritiers directs, du titulaire, soit par suite de sa condamnation à l'exil ou à quelque peine entraînant l'ἀτιμία, soit enfin par suite de non-exécution des conditions imposées, un sacerdoce se trouve n'avoir point de propriétaire et fait retour à l'Etat. Cette πράσις constitue au profit de l'acheteur une propriété réelle, soumise toutefois à certaines obligations, comme est celle des charges d'avoué ou de notaire.

2° L'ἐπίπρασις est la revente que peut faire quand il lui plaît le premier acheteur à une personne tierce. De là vient qu'elle est beaucoup plus fréquente dans notre inscription que la πράσις. Dans ce cas l'éponion est en réalité un droit de mutation.

Sur la face du milieu, ligne 58, est une phrase très-remarquable : Διὸς Ἐλε[υθ]ερίου, εἰ μὲν ἔστιν ἱερεὺς, ἐπιπωλεῖται, εἰ δὲ μὴ ἔστιμ πωλεῖται.

Voici comment je comprends cette phrase : il s'agit d'un cas où l'existence d'un propriétaire pour une prêtrise est douteuse, soit que ce propriétaire soit absent et qu'on ne sache s'il est mort ou vivant, soit que ses droits soient contestés. Dans ce cas, la ville, ne pouvant se passer d'un prêtre de Zeus Éleuthérios, fait vendre d'office le sacerdoce, dont le prix appartiendra à l'ayant droit s'il existe (ce sera alors une ἐπίπρασις), ou, au cas contraire, à la ville (ce sera alors une πράσις).

3° La διασύστασις est la cession faite par le propriétaire d'un sacerdoce à une personne tierce. Cette cession donne lieu, elle aussi, au payement d'un éponion.

Dans tous les cas de disposition (car c'est là le vrai sens de διασύστασις) mentionnés dans notre inscription, la personne en faveur de laquelle la disposition est faite est héritière directe du propriétaire du sacerdoce. Ainsi, sur la face de gauche, lignes 15 et 16 et lignes 38 et 39, c'est son fils. Sur la face de droite, se présente un cas plus remarquable :

Ἀρισταγόρη Διονυσοδώρου, με[τὰ] παιδὸς Διονυσοδώρου τοῦ Ἀρισ[το]μένου, κληρονόμος οὖσα το[ῦ] Ἀριστομένου τοῦ Μητροδ[ώ]ρου κατὰ διαθήκην, διασυνίσ-

στησιν (*sic*) ἱερητείαν ἣν ἠγόρασεν Ἀριστομένης Μητρο[δώρ]ου, ἐπὶ ἱεροποιοῦ Ἡγησάγόρ[ου] μηνὸς Ληναιῶνος τριακάδι, Ἀφροδείτης Πυθοχρήστο[υ, δ]ραχμῶν ΠΔΔΔ καὶ ἐπωνίου, [Ἀ]πολλωνίωι Ἀριστομένου· [ἐγ]γυητὴς Ἀπολλωνίου [Δι]ονυσόδωρος Ἀριστομένου.

Dressons d'abord le tableau généalogique des personnages mentionnés dans cette phrase si péniblement construite :

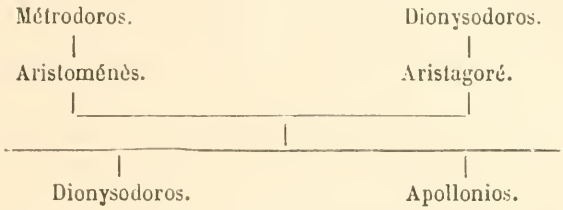

L'opération dont il s'agit devient maintenant très-facile à comprendre.

Aristoménès, fils de Métrodoros, est propriétaire de la prêtrise d'Aphrodite Pythochrestos. Par son testament, il partage ses biens, y compris la valeur de cette prêtrise, entre sa femme Aristagoré et ses deux fils Dionysodoros et Apollonios. Mais cette propriété ne saurait de sa nature être divisée. Aristagoré et Dionysodoros s'entendent donc avec Apollonios et lui font abandon de leur part de droits : Apollonios devient ainsi seul propriétaire, et son frère Dionysodoros se porte sa caution.

La vente, la revente, et sans doute aussi la disposition, peuvent être faites au profit d'un mineur. La face de droite, lignes 7 et suivantes, en présente un exemple fort intéressant :

Αἱ]δὲ ἱερητεῖαι ἐπεπράθησαν ἐπὶ ἱ[ε]ροποιοῦ Ἡρακλεώτου, μηνὸς Ληναι[ῶν]ος· Διοσκόρων, Ἀστύνους Εὐθύ[νου, κ]αὶ ἐπίτροπος Νοσσὼ Σίμου καὶ κύ[ριος Ν]οσσοῦς Θεόφρων Δημητρίου, Π [?, ἐπ]ώνιον Δ, ἐγγυητὴς Θεόφρων Δη[μητ]ρίου.

Astynous est mineur, et sous la tutelle de Nosso, dont le consentement lui est nécessaire pour l'aquisition qu'il fait. Nosso, à son tour, étant femme, a besoin, pour donner ce consentement, de l'autorisation de son κύριος Théophron, lequel se porte en même temps caution d'Astynous. Il se passe dans le droit français des faits analogues : c'est ainsi qu'un mari mineur peut autoriser sa femme, et a besoin à son tour d'être autorisé par son tuteur à donner cette autorisation. Quant au fait d'une tutelle exercée par une femme, il serait impossible dans le droit athénien, mais, d'après le renseignement que veut bien me donner M. R. Dareste, dont la compétence en ces

matières est si grande, les lois des villes ioniennes d'Asie Mineure paraissent être beaucoup plus libérales envers les femmes et les mineurs, et, en ce pays et après Alexandre, il n'y a pas lieu d'être surpris de voir reconnaître à une femme cette capacité.

J'expliquerais aussi par la minorité de l'acheteur, et par l'action en son nom de son tuteur, la formule que nous lisons sur la face du milieu, ligne 47 et suivantes :

Κορυβάντων Εὐφρονιείων(?) καὶ Θαλείων, ἐπὶ Θάλεω Ἰσέως ἔ[τι]σεν Ἀντίπατρος Ἀγασικλείους ΓΔΙ, ἐπώνιον Δ, ἐγγυητὴ[ς] Ἡρόδοτος Ἀρκέοντος.

ἐπὶ me semble avoir dans cette phrase le sens de « au nom de, pour le compte de ».

On le voit, si étrange que puisse paraître au premier abord cette procédure à propos de sacerdoces, elle n'a en réalité rien de surprenant ; c'est une simple application du droit commun, et la transmission des charges de notaire et d'avoué présente chez nous des cas tout à fait analogues.

L'accomplissement des obligations imposées à l'acheteur ou à l'héritier d'un sacerdoce est, comme cela avait lieu chez les Grecs dans toutes les adjudications, garanti par une caution. La même personne peut servir de caution à plusieurs prêtres différents ; le propriétaire d'un sacerdoce, qui, comme tel, a besoin lui-même d'une caution, peut servir de caution à un autre prêtre. Enfin la même personne peut posséder plusieurs prêtrises. Le nombre de gens qui interviennent dans tous ces actes est d'ailleurs assez restreint, et les mêmes noms reviennent fréquemment. Il est à noter que plusieurs de ces noms se retrouvent sur les monnaies d'Erythres, par exemple ceux de Phannothémis, de Héroson, d'Iatroclès, de Patreus. On rencontre dans notre inscription un Antipatros fils d'Agasiclès, et sur une monnaie un Agasiclès fils d'Antipatros. Ces faits semblent indiquer qu'à cette époque la constitution d'Erythres était aristocratique.

Le calcul de l'éponion n'est pas établi sur les mêmes bases qu'à Athènes, par exemple dans l'inscription n° 277 du *Corpus inscriptionum Atticarum*.

De	1	drachme à	49	il est de	1	drachme.
De	50	—	99	—	2	—
De	100	—	199	—	5	—
De	200	—	999	—	10	—

A partir de 1000, il est impossible d'en retrouver la progression :

nous voyons seulement que pour une somme de 1300 drachmes il est de 20, et pour une de 4600, de 40.

Les magistrats chargés des ventes sont les ἐξεταστάι. Ils interviennent aussi dans l'inscription d'Halicarnasse, et Bœckh, dans son commentaire, les compare aux εὔθυνοι d'Athènes. Leur existence à Erythres était déjà connue par deux décrets de cette ville, trouvés à Delphes et publiés par Lebas (1). D'après ces deux textes, M. Waddington avait restitué leur nom dans l'intitulé d'un autre décret d'Erythres (2). Ils formaient un collége et on les désignait par le nom de leur président.

La magistrature éponyme est celle de l'ἱεροποιός. Ce fait était déjà connu par une inscription dédicatoire (3), et M. Waddington avait avec toute raison restitué le nom de l'ἱεροποιός dans l'inscription n° 1536.

Le calendrier est naturellement le calendrier ionien.

Plus de cinquante divinités différentes sont mentionnées dans notre inscription. Plusieurs méritent une notice particulière.

Apollon Καυκασεύς et Artémis Καυκασίς : Apollon et Artémis de Kaukasa. Kaukasa est un port de l'île de Khios, vraisemblablement sur la côte ouest, mentionné par Hérodote. C'est là qu'en 501 Mégabate et la flotte ionienne vinrent attendre la brise du nord pour faire voile vers Naxos (4).

Apollon ἐγ Κοίλοις : Apollon dont le temple est à Κοῖλα. Cette localité est encore dans l'île de Khios. Elle est aussi mentionnée par Hérodote : là eut lieu un engagement entre Histiée de Milet, soutenu par les Lesbiens, et la garnison perse de Khios (5).

Je ne sais s'il faut voir là la preuve d'une influence religieuse exercée sur les Erythréens par la grande île si souvent leur ennemie, ou au contraire celle de la possession, à l'époque de notre texte, de quelques points de l'île par les Erythréens.

Déméter ἐγ Κολωναῖς. Colonæ était, au contraire, sur le territoire érythréen. Cette localité est citée par Strabon d'après Anaximène (6).

(1) *Voy. arch.*, partie III, section II, n°s 851 et 851.

(2) *Voy. arch.*, part. III, sect. XIII, add. à l'*Ionie*.

(3) *Voy. arch.*, ibid., n° 1541.

(4) Hérodote, V, 33. ἔπειτε δὲ ἐγένετο ἐν Χίῳ, ἔσχε τὰς νέας ἐς Καύκασα, ὡς ἐνθεῦτεν βορέη ἀνέμῳ ἐς τὴν Νάξον διαβάλοι.

(5) Hérodote, VI, 26. καὶ Χίων φρουρῇ οὐ προστιεμένῃ μιν συνέβαλε ἐν Κοίλοισι καλεομένοισι τῆς Χίης χώρης.

(6) Strabon, XIII, I, 19. Ἀναξιμένης δὲ καὶ ἐν τῇ Ἐρυθραίᾳ φησὶ λέγεσθαι Κολωνάς.

Apollon ἐν Σαβηρίδαις. Cette localité est inconnue.

Aphrodite ἐν [Ἐμβά]τωι. C'est une restitution conjecturale et douteuse dont j'ai parlé plus haut.

Le fleuve Ἀλέων. Ce fleuve est cité par Pline (1). Dans un autre passage il attribue à ses eaux la propriété de faire pousser des poils sur le corps de ceux qui s'y baignent (2). L'Aléon est sans doute le ruisseau qui débouche dans la baie même d'Erythres.

Le roi Alexandre. Les Erythréens lui avaient voué une grande reconnaissance parce qu'il avait entrepris de creuser un canal à travers l'isthme du Mimas et de faire de leur territoire une île. Ce travail, qui resta inachevé, aurait beaucoup accru leur sécurité et leur richesse commerciale (Paus., II, 1, 6; Pline, *H. N.*, V, XXXI, 5). Ce culte était un des plus importants d'Erythres si l'on en juge par l'élévation du prix de vente. Il se maintint très-longtemps. Une inscription d'Erythres, publiée par M. Waddington (3), mentionne, à l'époque des Flaviens, un prêtre du dieu Alexandre. Le temple était situé sur la côte sud de l'isthme qui réunit la presqu'île d'Erythres au continent, et sur les frontières du territoire érythréen du côté de Téos. Il était entouré d'un bois sacré, et le κοινόν des Ioniens y célébrait des jeux appelés Ἀλεξάνδρεια. C'est ce que nous apprend Strabon (4).

Aphrodite, Déméter, Koré, Dionysos Πυθόχρηστοι. Cette épithète est ici pour la première fois donnée à des divinités ; elle indique que leur culte avait été institué d'après un oracle d'Apollon Delphien.

Héraclès. L'importance de ce culte à Erythres est connue depuis longtemps par les textes, les inscriptions et les monnaies ; nous en trouvons ici la confirmation dans l'élévation du prix du sacerdoce, 1921 drachmes. L'Héraclès d'Erythres était l'Héraclès Crétois, ou pour mieux dire Phénicien, l'un des Dactyles Idéens. Mais l'Héraclès Argien avait aussi un temple dans la ville, comme le prouve le fragment suivant d'inscription, copié par M. J. Misthos, d'Aïdin :

. . . . . Ἀφροδίτης ·
Ἀρι]σταγόρας Χρυσίππου,

(1) Pline, *H. N.*, V, XXXI, 6. « Nunc est Aleon fluvius. »

(2) Pline, *H. N.*, XXXI, X. « Erythris Aleon amnis pilos gignit in corporibus » (les éditions, même celle de M. Detlefsen, portent *Aleos*).

(3) *Voy. arch. Asie Mineure*, n° 57.

(4) Strabon, XIV, 1, 31. ὑπέρκειται δὲ τῶν Χαλκιδέων ἅλσος καθιερώμενον Ἀλεξάνδρῳ τῷ Φιλίππου, καὶ ἀγὼν ὑπὸ τοῦ κοινοῦ τῶν Ἰώνων Ἀλεξάνδρεια καταγγέλλεται, συντελούμενος ἐνταῦθα.

Πυθαγόρας Μητροδώρου,
Ἀγγελῆς Ἀναξεῦς.
Ἡρακλέους ἀπ' Ἑλλάδος·
Ἀπολλόδωρος Ἀντιόχου.
Ἀντίπατρος Ἀπολλοδώρου,
Πρόξενος Ἡρακλείτου.
Λυσίστρατος Λυσιμάχου,
Ζώδιος(?) Διοδότου.

Hermès Agoraios semble, d'après le prix atteint par sa prêtrise (une première fois 4610 drachmes et une seconde 4600), avoir eu aussi une grande importance.

Zeus Φήμιος et Athéné Φημία. L'épithète est nouvelle ; elle se rattache probablement au mot Φῆμαι, qui désigne une espèce d'oracles (1).

Hermès Πύλιος Ἁρματεύς. On connaît plusieurs localités du nom de Harma. La plus célèbre était une petite ville du territoire tanagréen, en ruines au temps de Pausanias. Hermès était la principale divinité de Tanagra ; la tradition le faisait naître sur le mont Kérykios, qui domine la ville : il est possible qu'il eût aussi un temple à Harma et que son culte ait été transporté de là à Erythres. Il y avait aussi une localité appelée Harmata dans l'île de Corcyre.

Héra Τελεία. Héra était adorée avec cette épithète en Arcadie et dans d'autres pays. Le sens de l'épithète est bien déterminé par quelques vers d'Aristophane (*Thesmoph.*, 973) :

Ἥραν τε τὴν Τελείαν
μέλψωμεν ὥσπερ εἰκὸς,
ἣ πᾶσι τοῖς χοροῖσιν ἐμπαίζει τε καὶ
κλῇδας γάμου φυλάττει.

Et le scholiaste ajoute : Ἥρα Τελεία καὶ Ζεὺς Τέλειος ἐτιμῶντο ἐν τοῖς γάμοις ὡς πρυτάνεις τῶν γάμων. Zeus Téleios et Héra Téleia étaient donc la même chose que Zeus Zýgios et Héra Zygía.

Poseidon Φυταίλμιος. C'est ou une faute du lapicide, ou une forme dialectale pour Φυτάλμιος. Cet adjectif se trouve dans les poëtes avec le sens de fécond, fécondant. On l'appliquait comme épithète à

(1) V. Hermann, *Griech. Antiq.* Th. II, c. III, 38, 18.

Zeus (1), à Dionysos (2) et surtout à Poseidon (3). Poseidon Phytalmios avait un temple à Trœzène (4).

Déméter-Coré. Nous trouvons dans notre inscription une preuve de l'identification faite parfois entre la mère et la fille. Cette identification a déjà d'ailleurs été notée par Gerhard dans certaines peintures de vases (v. *Auserlesene Vasenbilder*, I, pl. 54 ; II, pl. 77 et 131).

Achille, Thétis, les Néréides. D'après Pausanias (II, I, 7), Achille et les Néréides étaient en général adorés dans le même temple. Pline (*H. N.*, XXXVI, v, 13) mentionne, parmi les œuvres de Praxitèle, un groupe de Neptune, Thétis, Achille et les Néréides.

Les dieux, ou les déesses, Προκύκλιοι. Ces divinités sont inconnues. Il y a dans le calendrier étolien un mois προκύκλιος, correspondant au mois delphien βοάθοος (5). Dans Hésychius le mot προκυκλίς est traduit προμνηστρία. Les Προκύκλιοι seraient donc peut-être des divinités présidant au mariage.

Les Ἀβλάβιοι ou Ἀβλαβίαι sont de même des divinités inconnues. Le mot semble un euphémisme comme Εὐμενίδες, et peut-être les Ἀβλαβίαι ne sont-elles pas autre chose que les Euménides.

Les épithètes Θάλειοι et Εὐφρονίειοι, données aux Corybantes, indiquent que leur culte avait été soit institué, soit renouvelé par des personnages du nom de Thalès et d'Euphronios. L'épithète Ἀνδρεῖοι, qui leur est appliquée un peu plus loin, a un sens analogue. M. Foucart, qui me suggère cette explication, me fait remarquer que dans les noms des associations religieuses de Rhodes on trouve des qualificatifs de même nature.

O. Rayet.

(1) Thémistius, *Or.*, 30, p. 349 A; *Schol. Æschyl. Agam.*, 327.

(2) Plutarque, *Mor.*, p. 451 C.

(3) Thémistius, *Or.*, 30, p. 349 A; Plutarque, *Mor.*, p. 158 E, 675 F, 730 D; Hérodien, *Epimer.*, p. 147, où le mot est écrit par erreur Φοιτάλμιος.

(4) Pausanias, II, XXXII, 8.

(5) Foucart et Wescher, *Inscr. de Delphes*, 316, 323.

OBSERVATIONS

SUR

L'ARCHITECTE FRANÇAIS RAVÈSE

Si M. Quicherat avait vu le fac-simile de l'inscription ci-jointe, en sa qualité de lecteur très-habile des épigraphes du moyen âge, il n'aurait pas douté un instant que l'épitaphe, p. 250, seconde ligne, de la *Revue archéologique* (octobre 1876), ne peut se lire : RAVESV(*s*), parce que jamais la cinquième lettre G ne se présente comme S, ni dans les inscriptions françaises ni dans celles de notre pays, mais toujours comme *G* (voir page 237 de cette même livraison : GVARINVS, et page 238 : hVGO).

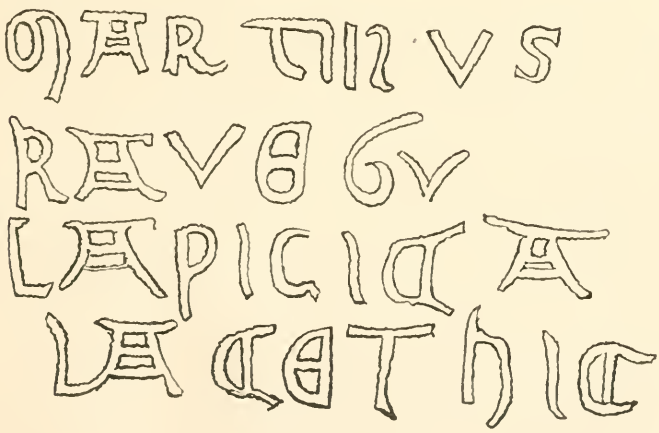

Lorsque, au mois d'août 1864, je copiai la petite table scellée à rebours dans le mur oriental de la cathédrale de Kalocsa, je lus la seconde ligne : RAUEGU, pensant que ce tailleur de pierres appartenait à une famille allemande, par exemple, les *Rauhecker*, *Rauch-*

ekker, *Rauhegger*, etc., dont le nom s'est conservé jusqu'à nos jours.

Et quand bien même on n'accepterait pas cette identification, je n'en maintiendrais pas moins que RAVESU(*S*) n'est pas soutenable. C'est pourquoi je crois qu'il est inutile que les savants français recherchent chez eux un tailleur de pierre de ce nom, ce qui n'ajouterait pas, d'ailleurs, un fleuron de plus à la couronne des illustres architectes français ; cette table, *epitaphii pars*, de $0^m,264$ centimètres de largeur et de $0^m,183$ de hauteur, est en effet plus digne d'être le *titulus monumenti* d'un tailleur de pierre qu'un monument pour un architecte qui en eût mérité un autre de la part du patron de l'église ou de ses héritiers. Il n'est pas probable que ces derniers fussent assez pauvres pour n'être pas en état de lui faire faire un tombeau plus convenable. Je demanderai, de plus, où est la preuve que ce *lapicida* était un architecte et précisément l'architecte de la cathédrale de Kalocsa.

Bien que les artistes du moyen âge fussent en général très-modestes, ainsi que les fondateurs, ils ont cependant quelquefois fait mention de leurs noms sur leurs principaux ouvrages. Exemples :

En M : C : LX :
CONSTANTIN*us*..... FECIT · HOC : OP*us*;
RANOLDVS... FECIT · ISTAN (*sic*) · ECCLESIA*m*;
NICHOLAVS.... DEDIT ISTVM · LAPIDEM
IZOZ¦ LABORE · MAGISTRI · DEMETRI · LAPICIDE;
A · D*ni* M · CCC · L · MAG*iste* R · TOMAS.....
HANC · STRVI · INCEP*it* ECCL*esiam*.

J'ajouterai que la table n'est pas à la place où elle avait été primitivement mise. D'où l'a-t-on apportée pour la sceller si maladroitement dans ce mur? et duquel des cimetières qui environnaient les églises de la métropole de l'archevêché? Personne ne le sait. Je crois donc qu'il faut renoncer à augmenter la liste des architectes français du nom de Ravèse.

Ces quelques lignes, qui sont un hommage rendu à la vérité, ont été écrites avec le désir de rendre un petit service à ceux qui en France voudraient se donner la peine de chercher, d'après cette pierre, l'architecte français de la cathédrale de Kalocsa.

F. F. ROMER.

Buda-Pest, le 20 décembre 1876.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JANVIER

M. Albert Dumont, directeur de l'École d'Athènes, adresse à l'Académie la photographie d'un monument intéressant pour l'histoire de l'art grec. C'est une lionne sculptée dans un bloc de calcaire gris, qui fut trouvée à Corfou en 1843. Le style indique une époque reculée et rappelle la manière des Égyptiens. La photographie est due à M. Riemann, membre de l'école française d'Athènes.

M. Victor Duruy continue la lecture de son mémoire sur Septime Sévère.

M. Charles Nisard commence la lecture d'une notice sur l'Italien Paciaudi, archéologue érudit du dernier siècle.

M. Eugène Révillout est admis à communiquer une note sur un papyrus démotique de la Bibliothèque nationale, dans lequel il a retrouvé un fragment de chronique écrite sous les Lagides. Le présent numéro de la *Revue* donne *in extenso* cette intéressante communication.

M. d'Abadie, membre de l'Académie des sciences, lit une note sur l'inscription n° 1, copiée en Éthiopie, à Aksum, par Rüppel. M. d'Abadie, qui a vu le monument et l'a copié à deux reprises avec le plus grand soin, propose diverses corrections au texte publié en Allemagne.

M. de Saulcy communique des observations sur l'âge des monuments de Baalbek, déterminé par l'étude des monnaies impériales et coloniales de Syrie sur lesquelles ces monuments sont représentés. Ce travail est destiné à la *Revue*, il est sous presse et paraîtra prochainement.

L'Académie avait à renouveler son bureau. M. Ravaisson a été élu président; M. Laboulaye, vice-président.

Ont été nommés membres de la commission des antiquités de la France pour l'année 1877 : MM. de Saulcy, de Longpérier, Léon Renier, Maury, Delisle, Ferdinand de Lasteyrie, Hauréau, Desnoyers et de Rozière. La commission du prix Gobert a été également constituée; elle a élu président M. Charles Jourdain, secrétaire M. Gaston Paris.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

A M. Alexandre Bertrand.

« Mon cher confrère,

Votre ouvrage sur l'archéologie celtique et gauloise m'intéresse vivement et j'éprouve un grand charme à le lire. En me permettant de vous en complimenter, je prends la liberté de vous faire part de quelques réflexions et j'espère que vous voudrez bien les accueillir comme faites dans l'esprit de l'épigraphe de votre beau livre (1).

Je suis bien porté à admettre pour la Belgique vos conclusions sur l'âge du bronze dans l'occident de la Gaule. Ses traces sont si rares chez nous que nous ne pouvons réellement lui donner la même valeur qu'en Suisse, en Scandinavie et en Angleterre. On n'y a même jamais trouvé, à ma connaissance, une épée de cet âge.

Je ne saurais, d'un autre côté, partager votre opinion sur la signification du renne sous nos climats (2).

D'une part, il résulte de l'exploration méthodique de 54 cavernes belges que le renne a disparu de nos régions non pas seul, mais accompagné d'un groupe important de la faune quaternaire. Le lemming, le glouton, le renard bleu, ont cessé d'y exister en même temps que le renne d'une part et d'autre part que le chamois, le bouquetin et la marmotte, soit les espèces alpines; que le saïga, les spermophiles, les lagomys, soit les espèces des steppes.

De même lorsque le mammouth disparaît, le grand cerf d'Irlande, l'ursus spelæus, le lion, l'hyène, l'ours gris disparaissent.

Comment, me direz-vous, peut-on établir ces concordances de disparitions? Vous vous rappellerez sans doute que nos cavernes se prêtaient

(1) C'est icy un livre de bonne-foy.

(2) L'importance de la question de la domestication du renne en Gaule, aux époques primitives, nous a engagé à donner à nos lecteurs, avec l'autorisation de l'auteur, cette lettre qui n'était pas destinée à la publicité. (*Note de la rédaction.*)

d'une manière particulière aux recherches stratigraphiques. Or la faune dite du mammouth ne s'y rencontre que dans des sédiments d'une nature particulière, que je crois d'origine fluviale, et qui, dans tous les cas, sont toujours inférieurs aux sédiments qui renferment les restes de l'âge du renne.

Ceux-ci se trouvent dans des sédiments d'une nature également spéciale (je les ai appelés argile à blocaux); ces sédiments renferment la faune dite du renne, c'est-à-dire qu'elle est caractérisée par la présence du renne et des autres espèces subarctiques, du groupe alpin et du groupe des steppes, auxquels se joignent nos espèces actuelles. Mais le groupe des espèces perdues et des espèces méridionales ne s'y trouve plus; il caractérise les sédiments inférieurs.

Il y a donc concordance à la fois entre la disparition de groupes fauniques *homogènes* et la modification des phénomènes physiques qui donnèrent naissance aux sédiments des cavernes et des vallées. Cette concordance semble bien démontrer que les causes de ces appauvrissements de notre faune quaternaire sont dus à des phénomènes climatériques et non à l'intervention de l'homme. Veuillez remarquer, mon cher confrère, que je me prononce à ce sujet sans la moindre réserve. Mon opinion se base sur l'étude de 54 cavernes et d'au moins 40,000 ossements, et j'ai personnellement dirigé ces fouilles.

A mon avis, la disparition de ces espèces quaternaires est donc bien différente de celle de l'urus, de l'ours brun, etc., qui se retrouvent encore dans les gisements de l'âge de la pierre polie, dans les tourbières, etc. Ces espèces ont été réellement détruites par l'homme, et l'histoire ne le mentionnât-elle pas, nous aurions pu le déduire sans peine par les explorations archéologiques seules.

Je me suis cru également en mesure de démontrer que le renne pas plus que le cheval, le bœuf, la chèvre n'avait été domestiqué par nos troglodytes. Si le sujet vous intéresse, vous pourrez trouver des détails dans le compte rendu du congrès de Bruxelles.

Telles sont les réflexions que m'a suggérées la lecture de votre ouvrage. Comme le disait si souvent M. d'Omalius, on ne trouve jamais deux géologues d'accord. C'est bien le cas aussi des archéologues, surtout quand ils doivent faire intervenir la géologie et la paléontologie.

Veuillez agréer, mon cher confrère, etc. E. DUPONT. »

Bruxelles, le 24 décembre 1876.

—— A M. le directeur de la *Revue archéologique*.

« Monsieur le directeur,

La *Revue archéologique* de décembre dernier contient un rapport sur le congrès de Buda-Pest où l'auteur, résumant les discours de MM. Worsaae et Hildebrand, page 475, ajoute une note dans laquelle il dit :

« Ces paroles font surtout allusion à la thèse du Dr L. Lindenschmit, « qui veut voir dans les bronzes anté-romains des diverses contrées de

« l'Europe, sans distinction, des produits de l'industrie étrusque. »

Cette note ne rend pas exactement ma pensée, et je vous prie de vouloir bien me permettre de la rectifier en quelques lignes.

Il est bien vrai que j'ai été le premier qui, contre l'hypothèse généralement accréditée d'une industrie de bronze autochthone ou indépendante en deçà des Alpes, ait osé alléguer et mettre en évidence le fait qu'à une époque très-ancienne des objets de bronze ont été exportés d'Italie en Allemagne et jusque dans les pays lointains du nord.

En parlant des trouvailles rhénanes j'ai constaté la grande propagation de certains genres de bronzes jusqu'à la mer Baltique et en Irlande, et j'en ai démontré la provenance étrusque. Personne, depuis près de vingt ans, n'a su me convaincre d'erreur sous ce rapport.

En outre, pour expliquer cette exportation considérable de l'ancienne Italie, j'ai signalé l'étendue de l'industrie métallurgique et des relations commerciales des Étrusques, de sorte que l'on a fini par accorder aux Étrusques, dont on n'avait pas fait assez de cas jusqu'alors, la place importante qui leur est due dans la « question des bronzes. »

Dans la discussion sur la prétendue « civilisation du bronze », il ne s'agit pas des nombreuses petites fonderies qui, partout dans les pays en deçà des Alpes, s'essayaient avec plus ou moins de réussite à produire les ustensiles les plus simples, mais il s'agit de cette masse énorme de bronzes de travail parfait et que distingue une décoration de goût uniforme selon les diverses périodes, et surtout une habileté technique partout la même.

Il ne fut plus possible, sans envisager les choses par trop superficiellement, de regarder ces objets comme produits du pays de la fouille, du moment que l'on remarqua que l'entier inventaire de la prétendue civilisation du bronze en deçà des Alpes se bornait à de certaines sortes d'armes, ustensiles et outils, lesquelles, bien loin de représenter toutes les branches de la fabrication des bronzes, ne font qu'une partie, qu'une fraction minime des produits d'une industrie parfaitement développée.

Il n'y a pas moyen d'admettre la possibilité d'une telle industrie isolée au milieu d'un état de barbarie, sans céramique conforme, sans aucun indice qu'on ait essayé de reproduire d'une manière analogue les formes des bêtes et la figure humaine.

Une pareille conclusion est donc inadmissible, quant aux divers pays en deçà des Alpes; elle serait en outre réfutée par la circonstance que les bronzes trouvés, plus ils montrent une technique avancée, plus ils font paraître le style des pays civilisés du Midi.

Or, comme un grand nombre de ces bronzes est de provenance italique, il fallut avant tout penser à l'industrie étrusque. Depuis des années je fus occupé à mettre en évidence, par les trouvailles de notre pays et celles du Nord, des preuves qui, en constatant l'origine étrusque d'un grand nombre de ces objets, donnaient au moins à présumer sur l'origine des autres bronzes pour lesquels nous sommes absolument au dépourvu d'indices certains.

Si mon travail, comme je le crois, a été accompagné de quelque succès, *je n'ai pourtant jamais prétendu que tous les bronzes du nord de l'Europe aient été sans distinction importés de l'Étrurie seulement.*

Tout au contraire, déjà en 1860, lorsque pour la première fois j'examinai cette question en détail (1), et depuis dans toute occasion (2) (à l'exception des cas où il s'agissait d'objets purement étrusques), j'ai désigné aussi bien la Grèce et ses colonies que tous les autres pays des côtes de la Méditerranée comme lieux de production de pareils objets.

C'est justement cette diversité des centres d'exportation des bronzes du Sud au Nord, que je n'ai jamais perdue de vue, c'est justement là, où j'ai trouvé l'explication des menues différences de formes et d'ornementation (3), auxquelles on a attaché tant d'importance pour prouver l'existence d'une industrie de bronze indépendante dans les contrées barbares.

N'admettre comme importés que les seuls objets qui soient reconnus étrusques et accorder la provenance indigène à tous les autres, pour peu que le contraire ne soit pas encore constaté par des trouvailles identiques dans les pays riverains de la Méditerranée, voilà, selon moi, un singulier raisonnement et qui ne ferait preuve que d'une médiocre connaissance des conditions indispensables au développement d'une industrie si laborieuse et artistique.

D'ailleurs les pièces comparatives, tirées du sol de la Grèce et des colonies ainsi que des anciennes villes de l'Italie centrale, sont par trop incomplètes. Essayer de qualifier telle ou telle forme de particularité de fabrication de la Grande Grèce, de massaliote, ombrienne, latine ou samnite paraîtrait prématuré et pas de première urgence.

Il est plus important de se rendre compte du fait qu'avec les preuves de la dissémination des bronzes étrusques dans les pays en deçà des Alpes jusqu'aux rivages du Nord s'est ouvert et comme fendu ce rempart de prétentions erronées qu'on avait élevé autour de la chimère patriotique d'une ancienne civilisation indigène.

Le mouvement irrésistible des recherches savantes, avançant par la brèche, renversera à coup sûr l'entier échafaudage par lequel on a voulu cacher l'immense distance qui existait entre la civilisation du Nord et celle du Sud, dans le seul but de pouvoir établir la théorie d'une civilisation du bronze sans quelques preuves d'une civilisation générale, *conditio sine qua non* de cette hypothèse.

Voilà mes idées et ma thèse, que je suis prêt à modifier sur meilleure information. Pour que cela devienne possible, je dois avant tout veiller à

(1) *Die Alterthümer der Fürstlich-Hohenzollerschen Sammlung : die sogenannte Erzperiode*, p. 153-170.

(2) *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit :* Appendix du cahier I, vol. III, p. 37, note 2.

(3) Voyez ma dissertation : *Zur Beurtheilung der alten Bronzefunde diesseits der Alpen*, *Archiv für Anthropologie*, vol. VIII, p. 167.

ce qu'elle ne soit ni dénaturée ni exposée d'une manière incomplète et erronée.

Agréez, Monsieur, etc. Dr L. LINDENSCHMIT. »

Mayence, le 7 février 1877.

— Le numéro 3 du tome V de l'Ἀθήναιον ne le cède pas en intérêt à ceux qui l'ont précédé. Voici la liste des articles qu'il contient : *Inscriptions du voisinage de l'Asclepieion*, par Stephanos A. Koumanoudis. — *Études glossologiques, ou restes de la langue grecque primitive conservés dans le grec ancien et dans notre langue populaire*, par Jean Stamalélis. — *Sur la poésie comique des Romains et en particulier sur celle de Plaute*, par Euthymios Castorchis. — *De l'Eglise, de l'Etat et de leurs rapports*, par Nicéphore Kalogeros. — *Le concours de traduction fondé par Oikonomos*, par Pantazidis. — *Inscriptions votives*, par D. Philios. — *Supplément aux inscriptions de l'Asclepieion*, par Koumanoudis.

C'est surtout dans ce supplément que nous trouvons des documents d'une importance capitale. Tandis que ceux qui occupent les premières pages du cahier sont de l'époque romaine et sans grande valeur, nous avons ici des décrets des plus précieux :

1° Un fragment, par malheur très-court, du traité entre Athènes et les Argiens, les Eléens, les Mantinéens, dont le texte nous est fourni par Thucydide, liv. V, ch. 47 ;

2° Le texte, que l'on pourra rétablir à peu près en entier, malgré les lacunes, d'une alliance entre Athènes et Corcyre, qui doit être du commencement du IVe siècle ;

3° Le texte très-bien conservé, à quelques mots près, jusqu'à la ligne 25, d'une alliance entre Athènes et Chalcis, datée de l'archontat de Nausinicos (378 av. J.-C.); c'est un document à joindre à la grande inscription datée du même archontat qui nous a conservé le programme officiel de la seconde confédération maritime formée par Athènes en cette même année (*C. I. Att.*, II, n° 17);

4° Décret honorifique, daté de 304 av. J.-C., en l'honneur d'un certain Phidias, médecin public de la cité ;

5° Décret de 285 av. J.-C , en l'honneur d'un certain Phyleus, prêtre d'Asclepios ;

6° Enfin un débris de marbre sur lequel se lisent les premiers mots d'un pæan de Sophocle en l'honneur d'Asclepios, dont l'existence nous était attestée sans que nous en possédions rien. Par malheur il ne subsiste ou du moins on n'a encore retrouvé de ce marbre qu'un tout petit fragment. Nous transcrivons ce qu'y a lu M. Koumanoudis :

Σοφοκλέους;

...κούρα περιώνυμε μᾶτερ ἀλεξιπό[νου

.. ς ἀκειρεκόμα[ς?...] ναριθμι....

...ε...ευε ...

M. Koumanoudis annonce la prochaine publication de *didascalies* qu'il a entre les mains.

Nous croyons devoir prévenir ceux de nos lecteurs qui désireraient recevoir ce recueil, trop peu connu en Occident, qu'ils trouveront les numéros de l'année courante à la librairie Thorin, 7, rue de Médicis, et qu'ils pourront y commander les années précédentes et y faire inscrire leurs abonnements. G. P.

—— M. Foucart continue sans se lasser la publication de la partie du *Voyage archéologique* de Le Bas qui lui a été confiée. Nous avons sous les yeux les livraisons 80 à 83 qui ont paru dans le cours de l'année 1876. Elles contiennent :

1° Les planches 93, 98 *bis*, 99, 100, 102, 103, 104, 107 des *Monuments figurés*. A ce propos, les souscripteurs et lecteurs de l'ouvrage peuvent-ils espérer obtenir un jour de l'éditeur quelques indications sur l'ordre dans lequel doivent être rangés ces monuments et sur la provenance de beaucoup d'entre eux que les titres des planches désignent d'une manière bien insuffisante ?

2° Les feuilles 64 et 65 d'un supplément au tome II des inscriptions.

3° Les feuilles 13 à 22 de l'explication de ces mêmes inscriptions du Péloponèse. Toute l'histoire de la Sparte des temps romains est dans les inscriptions que M. Foucart commente avec la sûreté ordinaire de sa science et de sa critique; il y aurait à dessiner, d'après ces inscriptions et les explications qu'il en donne, le curieux tableau de la vie d'une cité où tout est imitation et pastiche d'un passé qui n'a plus aucune raison d'être. Il y a là un exemple unique de manie archéologique; tout un peuple concourt avec le plus grand sérieux du monde à ce qui n'est d'ordinaire que le caprice et la tentation de quelques érudits. Un Spartiate a-t-il servi dans l'armée romaine contre les Parthes, au temps de Marc-Aurèle, on inscrit dans son épithète qu'il a combattu contre les Perses (στρατευσάμενος κατὰ Περσῶν, 203 *b*). De malheureux enfants, pour s'endurcir, luttent à qui recevra le plus de coups sans pousser un cri; celui qui l'emporte est proclamé « le vainqueur de l'autel », βωμονίκης, et, quand il ne meurt pas des suites de ses blessures, il garde ce titre toute sa vie (*C. I. Gr.*, 1364 *b*, *Voy. arch.*, II, 175 *b*). C'est le prix d'honneur de Sparte.

On remarquera, p. 110-112, un intéressant appendice sur l'histoire de la confédération des Eleuthéro-Laconiens. Voici d'ailleurs les textes qui nous semblent les plus curieux :

N° 242 *a*, le décret des Gythiens en l'honneur de deux *negotiatores romani*, leurs bienfaiteurs, décret qui doit être du temps de Sylla.

N°s 255 *a* et 255 *b*, consécrations d'esclaves dans le hiéron de Poseidon, au cap Ténare; textes courts, mais importants et pour l'étude du dialecte laconien et pour l'histoire des formes de l'affranchissement.

N° 162 *j*, une dédicace, d'un archaïsme affecté, à Artémis Orthia, qui contient des termes (Κασσηρα τοῳιν) jusqu'ici inexpliqués.

N° 194 *d*, un décret de la confédération acarnanienne qui confère la proxénie à trois Lacédémoniens.

N° 319, un décret du collége des Ἕλληνες qui décident d'élever une statue à Marc-Aurèle. M. Foucart explique très-bien comment ces Hellènes étaient la réunion des principales communautés helléniques faisant partie de la province d'Achaïe et ne doivent pas être confondus avec les Πανέλληνες fondés par Hadrien.

N° 326 *a*, la grande inscription des mystères d'Andanie. Elle avait déjà été l'objet d'un très-bon travail de M. Sauppe; M. Foucart, grâce à la révision du texte qu'il a faite sur la pierre même en 1868 et au parti qu'il a tiré de documents publiés depuis la dissertation de M. Sauppe, a pu sur bien des points compléter et rectifier les restitutions et les explications de son prédécesseur. Son texte, sa traduction et son excellent commentaire eussent mérité d'être publiés à part, dans un recueil plus répandu et plus aisé à consulter que le *Voyage archéologique*, cet ouvrage qui semble né pour faire le désespoir des bibliothécaires. Des sept ou huit volumes en train, un seul est terminé et peut être confié au relieur. Les autres, à l'état de feuilles et de planches que l'on ne sait même comment grouper, rendent toute communication presque impossible dans les bibliothèques, toute recherche difficile à celui-là même qui possède l'ensemble des parties publiées. G. P.

BIBLIOGRAPHIE

Les Revues nouvelles.

Comment finira l'année 1877? Nul ne le sait; toujours est-il qu'elle commence d'une façon extraordinaire. L'hiver de Paris ressemble, sinon par l'éclat de la lumière, tout au moins par la douceur de la température, à celui de Nice et de Menton; à la grande joie des gourmets, les primeurs devancent sur les marchés les dates consacrées; les journaux ne nous entretiennent que de rosiers et de chèvrefeuilles qui ne consultent pas le calendrier et déjà se croient en avril; les saules verdissent gaiement sur les bords de la Seine, au pied du Pont-Neuf; amandiers et pêchers seront blancs et roses bien avant le moment où s'ouvraient d'ordinaire les premières feuilles des marronniers les plus célèbres par leur précocité. Parmi les phénomènes de végétation les plus curieux que l'hiver de 1876 ait offert aux observateurs, il en est un qu'il importe de signaler : pas d'année qui ait vu naître, dans un aussi court intervalle, autant de recueils périodiques, d'un caractère tout sérieux et scientifique. Nous avons reçu, pour nos étrennes, les premiers numéros de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, de la *Revue de géographie* et de la *Mélusine*; voici que le courrier de Grèce nous apporte le premier cahier du *Bulletin de correspondance hellénique*. On annonce encore d'autres recueils d'un caractère analogue; les éditeurs sont déjà trouvés, les directeurs et les collaborateurs sont désignés. Il y a là une ardeur, une confiance qui, nous l'espérons, touchera le public français; c'est à lui de fournir les abonnés.

La *Revue de philologie* reprend, chez l'éditeur qui avait déjà fait la première tentative, la publication, longtemps interrompue, d'un recueil dont les amis des lettres anciennes avaient conservé le plus honorable souvenir. C'était là, en effet, qu'avaient débuté plusieurs des hommes qui honorent aujourd'hui la science française (1). C'est ce que disent en excellents termes, dans leur programme, les deux directeurs de l'œuvre nouvelle, MM. Ed. Tournier et Louis Havet; comme ils l'observent en se rattachant.

(1) *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 2 vol. in-8; Paris. Klincksieck, 1845-47.

après trente années, aux traditions du recueil que dirigeait M. Renier, le moment est peut-être plus favorable pour une pareille entreprise que ne l'étaient les dernières années du règne de Louis-Philippe. Nous sommes, grâce à de dures leçons, un peu moins satisfaits de nous-mêmes que nous ne l'étions alors. Sans doute nous ne voulons rien sacrifier des qualités que nous ont values plusieurs siècles d'une vie sociale très-raffinée et d'une culture littéraire très-intense; mais nous sentons plus que nos aînés le besoin de dresser l'inventaire de nos pensées, de les éprouver une à une, d'éliminer certains lieux communs dont nous commencions à abuser et de les remplacer par quelque chose de plus précis, de plus juste et de plus neuf. Il n'est pas de fonds d'idées générales, si riche qu'il soit et avec quelque talent qu'on le mette en œuvre, qui ne s'épuise si l'on ne sait à temps le renouveler par des acquisitions laborieuses, par la critique et par la science. C'est ce sentiment, c'est ce désir qui, comme le remarquent MM. Tournier et Havet, poussent les jeunes esprits à se tourner en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient fait depuis un siècle vers les branches réputées les plus arides de l'érudition et de la philologie. « La nation et ceux qui la gouvernent, ajoutent-ils, luttent de bonne volonté pour mettre la France en état de reprendre, dans ce genre de travaux, le rang élevé qui lui a jadis appartenu. » C'est à cette œuvre qu'ils ont voulu concourir, eux et leur éditeur, en donnant à la France ce que possèdent non-seulement l'Allemagne, mais encore tous les pays qui nous entourent, un recueil tout particulièrement consacré à la philologie classique.

Nous renvoyons à ce programme ceux qui voudraient savoir comment le nouveau recueil délimite le champ qu'il compte exploiter, comment il entend s'arranger pour ne faire double emploi avec aucune des Revues, ses devancières, qui, depuis un temps plus ou moins long et avec un succès plus ou moins marqué, s'occupent de différentes parties de l'érudition classique. Nous ferons mieux que de répéter cet exposé; nous donnerons le sommaire de ce premier numéro, ce qui permettra de se faire la meilleure idée du caractère de ce recueil et des services qu'il est appelé à rendre.

Voici les titres des articles qu'il contient :

Nécessité des connaissances épigraphiques pour l'intelligence de certains textes classiques, par M. Ernest Desjardins. *L'épitaphe des Athéniens morts à Chéronée*, par M. H. Weil. *Notes sur l'orthographe attique*, par M. P. Foucart. *Emendationes ad T. Livium*, par M. Al. Harant. *Discours inédit de Chorikios*, publié par M. Ch. Graux. *Restitution d'un passage d'Épicure*, par M. Jules Lachelier. *Observations sur quelques passages du De Officiis*, par M. Ch. Thurot. *Fr. Ritschl*, par E. Benoist. *Etude critique sur les lettres de Sénèque et Lucilius*, par M. Em. Chatelain.

Aux articles originaux, de nature très-variée comme on le voit par ce sommaire, les directeurs comptent ajouter, sinon des récensions critiques, qui trouvent leur place dans d'autres recueils, tout au moins une partie purement analytique où seront résumés, sans appréciation, tous les arti-

cles de philologie et d'archéologie classiques contenus dans les différents recueils périodiques de la France et de l'étranger, ainsi que dans les mémoires des Académies et des Sociétés savantes. Cette *Revue des revues* ne sera pas ce qui donnera le moins de peine à MM. Ed. Tournier et Havet, mais aussi quel indispensable répertoire de renseignements elle fournira aux philologues de toute nation !

La *Mélusine* se voue à des études que les Anglais désignent par un terme expressif, *folk'slore*, qui n'a même pas chez nous d'exact équivalent; ce recueil voudrait être le répertoire, toujours ouvert et chaque jour enrichi, de la littérature populaire et des traditions des provinces de France (1). Il fera d'ailleurs une certaine place aux mythologies anciennes et modernes, qui fourniront à chaque instant des points de départ et de comparaison dont ne saurait se passer l'enquête qu'institue la *Mélusine*. Contes, ballades, chansons, proverbes, énigmes, fêtes et danses populaires, usages, traditions, superstitions, voilà le domaine qu'elle prétend s'approprier. Le nom de M. Gaidoz, qui dirige avec M. E. Rolland le nouveau recueil, nous assure qu'il portera en ces délicates matières cet esprit critique qui a trop souvent fait défaut à ceux qui, dans l'ancienne *Académie celtique* et dans différents recueils de province, avaient abordé ces études avec plus d'ardeur que de réelle compétence. Le premier numéro est intéressant; il comprend des matériaux variés et bien choisis. Nous aimons à croire que les numéros suivants contiendront parfois des travaux un peu plus étendus, où l'auteur embrassera un certain nombre de faits épars et en établira le lien et le sens; autrement on serait exposé à n'avoir ici qu'un recueil de notes, où quelques érudits iraient chercher des faits curieux, mais qui serait d'une lecture fatigante et ne fournirait pas aux travailleurs dispersés en province les modèles de critique et d'exposition méthodique dont ils ont besoin.

La *Revue géographique* a d'autres allures et d'autres visées que les deux recueils précédents. Plus que la *Revue de philologie*, plus même que la *Mélusine*, elle ne s'adresse pas seulement à ceux qui, de près ou de loin, essayent d'appliquer les méthodes de l'érudition; elle espère attirer à elle le grand public et le conquérir au goût et à l'étude de la géographie. Son directeur, M. Ludovic Drapeyron, porte dans cette entreprise de propagande scientifique une ardeur à laquelle s'associe le zèle de son éditeur; les noms des collaborateurs et des adhérents qu'il s'est assurés témoignent de la sympathie avec laquelle son œuvre a été accueillie dès le premier jour. Nous ne pouvons que souhaiter une heureuse chance à une entreprise si bien justifiée par de récents événements.

Le *Bulletin de correspondance hellénique* est déjà connu de nos lecteurs ; avant que son fondateur, M. Dumont, eût pu triompher des difficultés que comportait l'impression en Grèce même d'un recueil dont la plus grande partie sera rédigée en langue française, la *Revue archéologique* a

(1) Chez Viaut, 42, rue Saint-André-des-Arts.

recueilli les procès-verbaux des premières séances de l'Institut de correspondance hellénique et les a publiés dans le courant de 1876. On trouvera ces comptes rendus, réunis en une brochure de 40 pages, à la librairie Didier; réunis, dans ce fascicule, au discours où M. Albert Dumont a exposé le programme de l'œuvre tentée par l'École française d'Athènes, ils forment la tête d'une collection qui, nous l'espérons bien, se poursuivra pendant de longues années. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, une analyse détaillée de ce premier cahier du bulletin de 1877; bornons-nous à dire aujourd'hui que, par le choix des articles comme par l'exécution des planches, par la beauté et la correction de l'impression, il répond à l'attente générale et contentera les plus difficiles. Le *Bulletin de correspondance hellénique* formera par année un volume de 22 à 25 feuilles accompagnées de planches. Le nombre des numéros est de huit. Les abonnements sont reçus, comme pour la *Revue géographique*, chez Thorin.

Les directeurs et les éditeurs de la *Revue archéologique* ne peuvent qu'applaudir à la fondation de recueils dont le succès favorisera les progrès des sciences qu'elle cultive, élargira le cercle de son influence, rendra plus nombreux et plus instruit le public auquel elle s'adresse. Elle a poursuivi son œuvre depuis plus de trente ans, avec une constance qui ne s'est jamais lassée, au milieu même des plus redoutables épreuves; elle a survécu à deux révolutions et ne s'est jamais découragée au moment même où les événements semblaient avoir dispersé ses rédacteurs et appelé vers d'autres et plus graves soucis l'attention de ses lecteurs ordinaires. A une époque où l'importance des recherches qu'elle représente était moins bien comprise qu'elle ne semble l'être aujourd'hui, la *Revue* a rendu, ce nous semble, un service qui mérite de n'être point oublié : elle a interrompu la prescription, elle a groupé autour d'elle tous ceux qui sentaient que l'histoire du passé n'est pas tout entière dans les textes des auteurs anciens, mais qu'elle ne peut plus se passer de la philologie, de l'épigraphie, de l'archéologie proprement dite. Aujourd'hui sa tâche va être facilitée par la naissance de nouveaux recueils spéciaux, dont chacun s'approprie comme son domaine propre un canton de cette vaste région qu'elle a, pendant si longtemps, desservi de son mieux avec ses faibles ressources et son mince cahier mensuel. Destinée plus particulièrement, dans la pensée de ses fondateurs, à l'étude des œuvres de la plastique, à l'interprétation des monuments figurés, elle avait été en même temps forcée, pour ne pas décourager les travailleurs qui se tournaient vers elle et qui venaient frapper à sa porte, de faire fonction de *Revue de philologie* et de *Journal épigraphique*, d'empiéter sur le terrain du *Journal asiatique*, d'ouvrir ses colonnes à l'égyptologie et à l'assyriologie. Elle était ainsi devenue, dans le domaine de la science, comme une sorte de servante à tout faire, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'au prix d'un peu d'encombrement elle avait, pendant un certain nombre d'années, à peu près suffi à sa tâche, elle avait réussi à publier presque tout ce qu'on lui apportait de vraiment sérieux, tant était faible le chiffre de

ceux qui, serrés autour de l'Académie des inscriptions, soutenaient l'honneur de la science française et suppléaient par la distinction de leurs travaux à ce qui nous manquait le plus, le nombre, un nombre suffisant d'écrivains et d'inventeurs, un public compétent assez nombreux pour les encourager par son adhésion et les stimuler par ses critiques. Grâce au concours des nouveaux recueils dont nous saluons avec joie la naissance, la *Revue* pourra consacrer désormais une place de plus en plus large aux études dont elle reste le principal foyer, à l'interprétation des monuments figurés de la civilisation antique, à l'épigraphie grecque et latine. Ses traditions et l'élasticité de son cadre lui permettront d'ailleurs de ne devenir étrangère à aucune des études dont elle aura favorisé les progrès. Les recueils spéciaux la déchargeront et la soulageront; mais beaucoup de ses anciens rédacteurs, lorsqu'ils auront à signaler une découverte importante dont ils seront les auteurs, n'en continueront pas moins à lui demander, comme autrefois, le bénéfice d'une publicité dont ils auront éprouvé les heureux effets. Ainsi la *Revue* gardera, si nous ne nous trompons, une situation particulière; elle restera comme placée au centre même de la ligne de bataille, elle rappellera à tous ces soldats qui combattront chacun à son rang qu'ils ne doivent pas ignorer ceux qui sont rangés à l'autre aile du corps d'armée, que toutes les sciences historiques doivent suivre le mouvement l'une de l'autre, s'entre-aider, se contrôler mutuellement, et comparer leurs résultats. C'est à cette condition seulement qu'elles pourront fournir les éléments et tracer le plan d'une synthèse dont tous les traits iront en devenant plus nets et plus fermes d'année en année, de découverte en découverte. Tel est le rôle que nous ambitionnons ; les éditeurs, les directeurs de la *Revue* n'épargneront rien pour le remplir dans la mesure de leurs forces. G. Perrot.

Le Monument de Myrrhine et les Bas-reliefs funéraires des Grecs, par Félix Ravaisson, membre de l'Institut, conservateur des antiques au musée du Louvre. Broch. in-8, 36 p. et 3 planches, 1876.

Un bas-relief funéraire récemment découvert à Athènes et dont M. Piat, architecte, a envoyé le moulage au musée du Louvre a été pour M. Félix Ravaisson l'occasion d'une étude approfondie de l'ensemble des scènes funéraires que les érudits ont généralement considérées, jusqu'ici, comme des *scènes d'adieux*. M. Ravaisson est arrivé à la conviction que ces scènes sont non des *scènes d'adieux*, mais des *scènes de réunion dans l'Élysée*, ou mieux, suivant l'heureuse expression du savant conservateur des antiques, des *scènes élyséennes de famille*. Cette thèse, qui s'appuie sur des détails précis ingénieusement observés, est très-séduisante. Elle répond aux croyances publiques des Grecs, aux idées connues et acceptées de tous les Hellènes touchant la vie future, bien mieux que l'interprétation matérialiste d'après laquelle on ne veut voir dans les stèles que la reproduction de scènes de la vie réelle, le plus souvent, dans cette hypothèse, sans aucun intérêt. Les Grecs des ive et ve siècle av. J.-C. avaient, on le sait, touchant la destinée des âmes des idées fort élevées, d'où découlait un profond respect pour le culte

des morts et une religieuse observance des rites consacrés. M. Ravaisson n'a aucune peine à le démontrer : non-seulement les Hellènes, les Athéniens en particulier, croyaient à la vie future, mais, suivant une des plus anciennes croyances de leur race, ils considéraient les âmes délivrées des entraves du monde matériel comme à certains égards divinisées. Cette croyance se fait jour d'une façon très-sensible dans un grand nombre de *scènes élyséennes*, inexplicables si l'on n'y veut pas voir l'expression d'une pensée unique, celle de *la condition divine ou quasi divine des âmes après la mort*. Les *repas funèbres*, dans ce système, sont également des *banquets élyséens*. Une série de raisonnements serrés, de nombreux rapprochements entre les textes et les monuments figurés, mettent cette vérité en lumière. Est-ce à dire qu'il n'y avait aucune exception à cette règle? Les Grecs eux-mêmes ont-ils toujours interprété les scènes funéraires représentées sur les tombeaux de cette façon idéale? Aux idées des anciens sur la nature de l'âme et sur la destinée se mêlait une part de matérialité d'où résultait dans une partie de leurs représentations funéraires une certaine ambiguité. Des inscriptions gravées au-dessous des représentations font dans certains cas, cela est certain, parade de doctrines stoïciennes ou épicuriennes en désaccord avec le sens traditionnel des bas-reliefs sculptés sur le monument. Ce sont là des exceptions. « *Immortalité, vie divine, divine béatitude*, » tel est, dit en concluant M. Ravaisson, le sens primitif, et dans une certaine mesure toujours respecté, des représentations dont les anciens ornèrent les dehors de leurs tombeaux, modification de l'antique stèle qui figurait le mort passé à l'état de demi-dieu. Nous nous associons à ces conclusions. A. B.

Lettres royaux et lettres missives inédites, notamment de Louis XI, Louis XII, François Ier, Charles-Quint, Marie Stuart, Catherine de Médicis, Henri IV, Bianca Capello, Sixte-Quint, relatives aux affaires de France et d'Italie, tirées des archives de Gênes, Florence et Venise, par C. Charles Casati, juge au tribunal civil de Lille. Didier et Ce, 1 vol. gr. in-8.

Ce long titre suffit à indiquer le sujet et le contenu d'une publication qui, par sa nature même, échappe à l'analyse.

Pendant le cours de plusieurs séjours studieux qu'avait faits en Italie M. Casati, il avait recueilli un grand nombre de documents inédits qu'il destinait à une œuvre de longue haleine sur les relations de l'Italie avec la France, aux XVe et XVIe siècles, et sur l'influence exercée à cette époque par la civilisation italienne. Occupé maintenant d'autres travaux, et ne sachant pas s'il pourra jamais mener à fin cette vaste entreprise, il a cru utile de publier, en attendant, un certain nombre de ces documents; au moins serviront-ils ainsi, dès maintenant, à d'autres historiens. Les pièces ont été choisies avec discernement et, quoique en plusieurs langues, sont publiées avec soin et correction. Chaque série de documents est précédée d'une notice qui en indique la provenance et le caractère. L'impression fait honneur à l'imprimerie Danel, de Lille. Ce beau volume, de 8 feuilles, n'a été tiré qu'à 300 exemplaires, tous sur papier de Hollande.

***

Paris. — Typ. Pillet et Dumoulin, 5, rue des Grands-Augustins.

L'AGE DU BRONZE ET LES GALLO-ROMAINS

A

SAINT-NAZAIRE-SUR-LOIRE

Bien que l'importance considérable prise par Saint-Nazaire au milieu des principaux ports de notre littoral de l'Atlantique ne date que d'une vingtaine d'années, c'est-à-dire de la création de son vaste bassin à flot, ouvert à la navigation en 1857, la situation exceptionnelle qu'occupe son promontoire en avait fait depuis longtemps la véritable clef de la rivière dont il défend l'embouchure; et c'est sans doute pour cela que la ville porte encore au-dessus d'une galère à toutes voiles une clef dans ses armes. Non-seulement le moyen âge occupa fortement le rocher avancé, sorte de presqu'île sur laquelle était bâti le château crénelé dont on constate les traces près de l'église actuelle; mais les Romains eux-mêmes, qui ne négligeaient aucun moyen d'augmenter les ressources stratégiques de leur puissante occupation, abritèrent leurs sentinelles derrière ses reliefs découpés, et placèrent dans l'un d'entre eux, comme nous le démontrerons bientôt, un port qui, selon toute vraisemblance, doit être le *Brivates Portus* des anciens géographes. Avant eux, les Gaulois, les Celtes et leurs prédécesseurs avaient compris l'importance de cette magnifique situation à l'entrée de la Loire. Un superbe dolmen se dresse encore sur l'un des mamelons voisins, et la ville de Saint-Nazaire peut se vanter d'être la seule de France qui possède aujourd'hui sur l'une de ses places, isolé au milieu d'un square un peu trop verdoyant, un dolmen authentique. En pratiquant les fouilles du gigantesque bassin à flot qui doit venir en aide au premier, dont les dix hectares ne suffisent plus à renfermer les navires qui s'y pressent, nous avons rencontré les traces incontestables de plusieurs populations antiques absolument distinctes : les unes remontant aux époques du bronze, les autres à celle de l'occupation romaine. Ce

mémoire a pour but de décrire les objets qui constituent l'ethnographie de ces populations, et surtout de chercher à déterminer l'âge exact des premières.

Mais, avant de procéder à l'inventaire de nos découvertes, quelques considérations topographiques sont indispensables. La rive droite de la Loire n'avait en aucune façon, il y a deux mille ans, la physionomie qu'elle a aujourd'hui, et il importe de lui restituer tout d'abord son ancien relief. Cela nous sera d'autant plus facile qu'un vaste réseau de sondages très-rapprochés, exécutés depuis plus de trente ans par nos prédécesseurs et par nous, pour projeter l'ensemble des travaux du port de Saint-Nazaire et de ses annexes, nous permet de connaître exactement la configuration du sol dépouillé de ses alluvions modernes, jusqu'à plusieurs kilomètres aux alentours.

I

Topographie des alluvions modernes aux environs de Saint-Nazaire.

Au commencement de ce siècle, la rive droite de la Loire en amont et en aval de Saint-Nazaire se composait d'une série de promontoires rocheux éloignés d'environ un kilomètre les uns des autres et réunis par des anses vaseuses dont la partie supérieure était couronnée d'une petite dune de sable (voir la planche n° VII). Aujourd'hui la rivière présente encore cette physionomie en aval du rocher de Saint-Nazaire; mais en amont il n'en est plus de même : on a barré ces anses en établissant une vaste digue de ceinture sur leurs diamètres prolongés, et l'on a disposé les bassins à flot à l'abri de cette digue en régularisant les anses et les coupant à vif. C'est ainsi que le bassin à flot actuel de Saint-Nazaire a été construit dans l'anse dite de la Ville-Halluard, entre la pointe de Saint-Nazaire proprement dite et la pointe de la Ville-Halluard. Dans cette anse l'épaisseur de vase n'était pas très-considérable, en sorte que les murs de quai ont pu être construits presque tous sur le rocher entaillé directement, sauf dans l'emplacement des écluses d'entrée, situées au point où commençait à se dessiner un petit vallon rocheux se déversant dans la vallée primitive de la Loire. Après avoir interrogé tous les souvenirs des anciens agents qui avaient assisté à la construction de ce bassin à flot, nous avons constaté qu'on avait, il y a vingt-cinq ans, trouvé fort peu de débris anciens dans les fouilles opérées pour enlever complétement les alluvions vaseuses. On se rappelle seulement des cornes de cerf qui

furent rencontrées dans les fondations des écluses d'entrée, c'est-à-dire dans les points de plus grande profondeur et correspondant à plusieurs mètres au-dessous des basses mers actuelles. On verra bientôt que ces renseignements concordent avec ceux que vont nous donner les découvertes des dernières années. Il est malheureux qu'aucune de ces cornes de cerf n'ait été conservée, ce qui nous empêche de pouvoir les comparer avec celles que nous avons rencontrées dans les fouilles du bassin de Penhoüet.

Ce bassin, qui est aujourd'hui en pleine activité de construction et qui sera l'un des plus vastes bassins à flot existant au monde, car il ne présentera pas moins de vingt-quatre hectares de superficie, est établi dans l'anse qui se trouvait située entre la pointe rocheuse de la Ville-Halluard et celle de Penhoüet. Au premier abord on eût pu croire que ses fonds de roche ressembleraient à ceux de l'anse voisine, car elle se présentait extérieurement dans les mêmes conditions en 1845; mais des sondages précis et l'étude des reliefs du terrain environnant ne tardèrent pas à faire reconnaître qu'une vallée très-profonde, la traversant à peu près en diagonale, avait autrefois existé en ces parages. C'est justement ce qui a forcé à donner au bassin à flot des dimensions si considérables; car il fallait appuyer les murs de quai sur des bases très-solides à leurs extrémités. Les fouilles commencées en 1867, et conduites à l'abri de la digue de ceinture jusqu'à un mètre environ au-dessous des basses mers, n'avaient encore rien présenté d'extraordinaire en 1874, lorsque nous commençâmes activement la compagne d'achèvement des travaux. Les deux coupes des versants rocheux de la vallée se dessinaient cependant très-nettement sur le grand talus des fouilles; et dans l'intervalle la vase compacte qui les réunissait l'un à l'autre présentait, de distance en distance, de petites couches sablonneuses très-horizontales, d'un centimètre à peine d'épaisseur et chargées de coquilles bivalves maritimes d'une espèce de mactre ou de lavignon encore vivante sur les plages voisines de Saint-Nazaire.

En étudiant attentivement la direction générale de ces versants rocheux, je fus bientôt très-frappé de voir qu'elle correspondait à peu près exactement avec celle de la petite rivière du Brivet, qui amène à la Loire toutes les eaux du grand bassin tourbier de la Brière motière, et qui, par un caprice bizarre, se détourne brusquement à quelques kilomètres de Saint-Nazaire pour revenir presque sur ses pas et se jeter en Loire près du village de Méans. J'eus aussitôt la pensée que cette brusque déviation du Brivet ne devait être qu'un accident, et que, à une époque éloignée, la rivière avait dû

déboucher en Loire entre les rochers de la Ville-Halluard et ceux de Penhoüet. Les sondages minutieux nécessaires aux travaux ne tardèrent pas à venir confirmer ces prévisions. Je reconnus, en effet, que les deux versants rocheux qu'on voyait se dessiner sur le talus des fouilles du bassin ne se rencontraient qu'à un niveau inférieur de 30 mètres à celui des basses mers (voir la coupe ci-contre, dans laquelle l'échelle des hauteurs a été très-augmentée pour rendre les dénivellations plus sensibles, et dont toutes les cotes de nivellement sont rapportées au plan des basses mers pris pour zéro d'échelle), tandis que le Brivet actuel coule aujourd'hui à Méans sur un lit rocheux dont le niveau est à peu près celui des basses mers. Il en résultait d'une manière absolument certaine qu'à l'époque où les alluvions vaseuses n'atteignaient pas encore le niveau des basses mers, aussi bien dans toute la Brière que dans l'anse de Penhoüet, la rivière de déversement devait à basse mer avoir son écoulement dans l'anse de Penhoüet, puisque les rochers de Méans lui auraien barré le passage.

Bien plus, je ne tardai pas à rencontrer la rivière primitive elle-même. Les eaux douces sont très-rares à Saint-Nazaire et le Brivet est salé jusqu'à une distance assez considérable de son embouchure. L'entrepreneur des travaux se trouvant très-embarrassé pour alimenter économiquement ses machines à vapeur, je lui conseillai de forer une colonne artésienne dans le plan présumé du thalweg de la vallée rocheuse. Après trente mètres de forage dans une vase compacte imperméable, l'eau jaillit en effet à la surface du sol; et la pression hydraulique nécessaire pour opérer ce phénomène démontrait que l'eau rencontrée ne pouvait provenir que des sources du Brivet : pression supérieure à celle que la Loire exerce en aval, puisque le niveau de l'eau dans le puits reste supérieur à celui des hautes mers. De tout ceci on peut dégager nettement la topographie des alentours de Saint-Nazaire aux époques anciennes (pl. VI).

A l'origine des temps, alors que la surface de notre globe ne se composait que de rocher nu, le golfe de la Brière déversait ses eaux dans la vallée rocheuse de la Loire, entre les pointes de la Ville-Halluard et de Penhoüet. Les intempéries des saisons occasionnèrent des désagrégations des flancs des vallées, et formèrent au fond du thalweg des dépôts de sable, de roches et de gravier au milieu desquels l'eau continua de couler. Plus tard, les terres formées dans les régions supérieures des montagnes de l'Auvergne et du Bourbonnais chargèrent les eaux de la Loire de matières argileuses, et les vases commencèrent à se déposer dans les golfes latéraux, où le courant

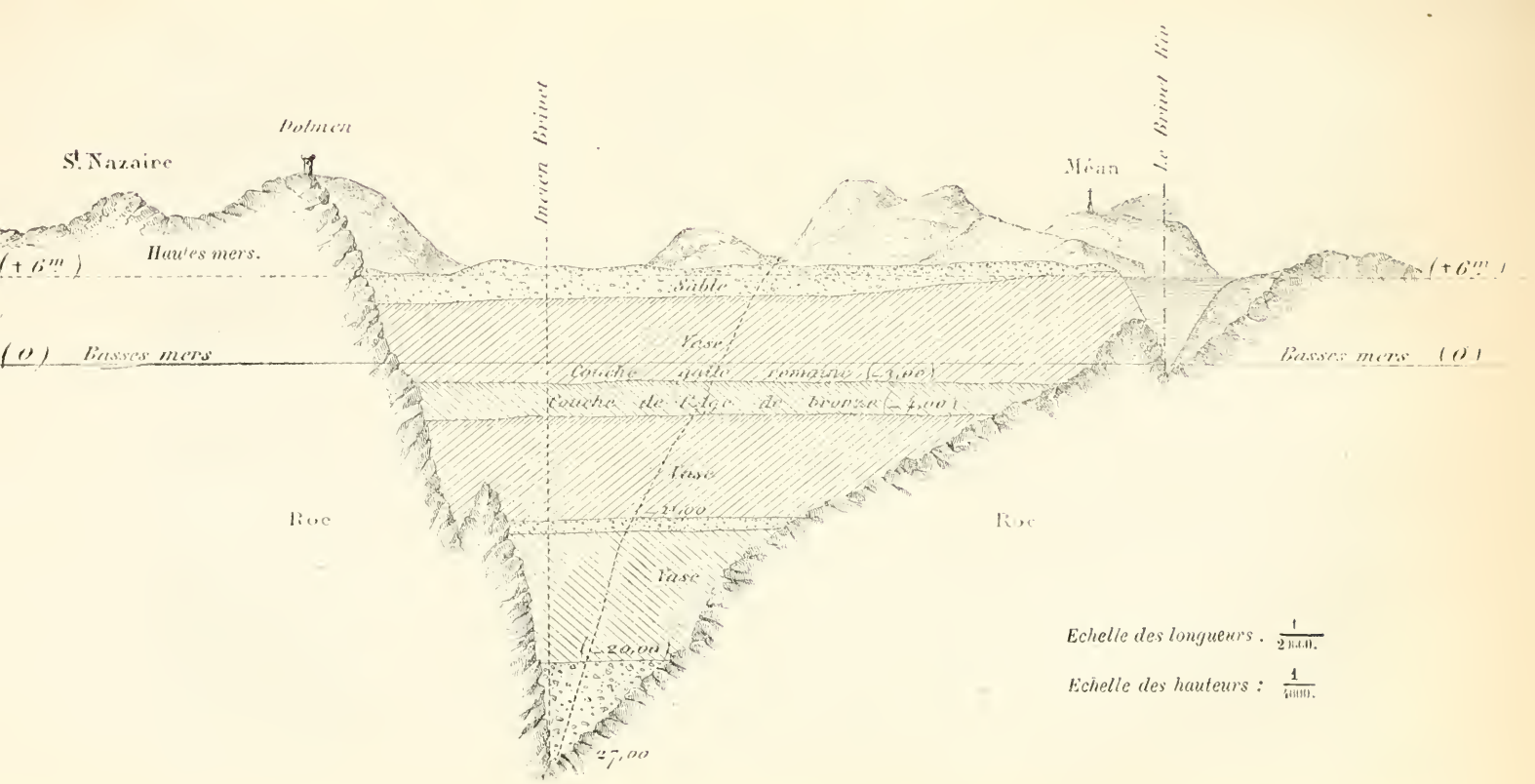
St. Nazaire
Dolmen
Hautes mers.
(+ 6m)
(0) Basses mers
Incien Brivet
Sable
Vase
Couche gaile romaine (-3,00)
Couche de l'âge de bronze (-4,00)
Vase
(-11,00)
Vase
(-20,00)
27,00
Roc
Roc
Méan
Le Brivet Riv
(+ 6m)
Basses mers (0)
Echelle des longueurs . 1/2000.
Echelle des hauteurs : 1/4000.

n'était pas aussi fort que dans le milieu du fleuve. Ces alluvions vaseuses, s'étant accumulées successivement pendant la longue série des siècles, formèrent au-dessus du dépôt de gravier perméable qui remplissait le fond du Brivet une couche imperméable qui permit aux pressions hydrauliques de s'exercer par dessous, en sorte qu'il y eut toujours un Brivet inférieur, qui est celui que le puits artésien de Penhoüet nous a fait retrouver. Tant que les dépôts d'alluvions vaseuses s'élevant graduellement et insensiblement n'atteignirent pas le niveau des basses mers, il n'y eut pas de Brivet supérieur. La planche n° V représente l'état des lieux au moment où le niveau de ces alluvions atteignait un niveau un peu inférieur à celui des basses mers, et nous démontrerons bientôt que cette époque correspond aux environs du commencement de l'ère chrétienne. A la fin de l'occupation romaine, le niveau des basses mers était à peu près atteint par la vase : un Brivet supérieur se dessina alors dans les couches supérieures de vase; il y a lieu de croire qu'il fut d'abord superposé au Brivet inférieur; mais un obstacle quelconque s'étant un jour trouvé sur son cours (et il suffit que cet obstacle ait été peu de chose), le Brivet supérieur se détourna vers la direction où la vase plus molle lui permettait plus facilement de couler, et il s'échappa par-dessus le seuil de Méans qui ne dépassait plus le niveau de la vasière. Les vases continuant à s'accumuler dans l'anse de Penhoüet, la barrière ne fit que s'accroître de ce côté. L'anse fut bientôt barrée complétement ; elle se couronna d'une petite dune comme toutes ses voisines, à l'aide des sables plus tard charriés par la Loire, et telle l'ont trouvée les premiers ingénieurs du port en 1845.

Il s'agit de retrouver la date exacte de ces divers phénomènes à l'aide des trésors archéologiques que nous ont livrés plusieurs couches des alluvions vaseuses.

II

Débris de l'âge du bronze.

Vers la fin de l'année 1874, les terrassiers qui enlevaient les couches de vase au fond du bassin de Penhoüet, dans la région marquée (*a*) sur la planche n° V, à 4 mètres environ en contre-bas des basses mers, rencontrèrent une dizaine de crânes mêlés à d'autres ossements humains. Comme l'attention n'avait encore été éveillée par aucune découverte et que des ordres spéciaux n'avaient été donnés ni aux surveillants ni aux équipes, tous ces débris furent malheu-

reusement chargés dans les wagons de terrassement pêle-mêle avec les déblais, et jetés avec ceux-ci à la décharge générale au bout de la digue de ceinture et du côté de la mer, en sorte qu'il fut impossible de songer à les retrouver plus tard. Dans un chantier où l'on extrait et décharge plus de mille mètres cubes par jour, une pareille opération eût été chimérique. Un seul de ces crânes échappa à la destruction : il s'était fortuitement trouvé placé sur le passage d'une petite source d'eau ferrugineuse : le fer s'était imprégné dans le tissu osseux, et cette circonstance qui lui donnait un aspect absolument métallique frappa le contre-maître de l'atelier; on mit le crâne en lieu sûr, et quelques semaines après, ayant appris ce qui s'était passé, je me fis apporter ce vénérable débris et donnai des ordres formels pour ne rien laisser désormais emporter à la décharge, qui ne fût vase, sable, pierre brute ou gravier.

Pendant près d'une année, le crâne de Penhoüet fut la seule pièce archéologique sortie du bassin. Son aspect extérieur lui donnait un intérêt particulier; car, outre sa physionomie métallique, il présentait un caractère dolichocéphale tellement tranché qu'on y reconnaissait dès le premier abord le spécimen d'une race aujourd'hui disparue. Je profitai de la réunion à Nantes du congrès de l'*Association pour l'avancement des sciences*, au mois d'août 1875, pour le présenter à la section d'anthropologie, que présidait M. le Dr Broca ; aucune occasion ne pouvait être plus favorable pour déterminer d'une façon précise les caractères typiques de l'ancien habitant de l'embouchure du Brivet, et voici, d'après les comptes rendus officiels du congrès scientifique, l'opinion d'un savant qui peut passer à bon droit pour l'une des sommités de la science anthropologique :

« Ce crâne, dit M. Broca, n'est pas daté archéologiquement, car on n'a trouvé dans la même couche aucun objet d'industrie (on n'en a en effet trouvé que très-postérieurement); mais il présente des caractères qui permettent de lui assigner une haute antiquité. Il est très-dolichocéphale. Il l'est à un degré qui ne se retrouve plus en Bretagne, qui même ne se retrouve que très-exceptionnellement dans les races actuelles de l'Europe. Par ce caractère, par le grand volume de l'écaille occipitale, par l'ensemble de sa conformation, et particulièrement par la forme de la courbe frontale, il rentre tout à fait dans le type de la caverne de l'*Homme-Mort*. On trouve dans les dolmens de la Grande-Bretagne et du nord de la France un grand nombre de crânes présentant des caractères analogues, quoique déjà atténués. Tout permet donc de penser que ce crâne date *au moins de l'époque néolithique*.

« C'est le crâne d'un homme parvenu à un âge avancé. Les dents de la mâchoire supérieure sont usées de haut en bas et de dedans en dehors. Celles de la mâchoire inférieure, qui n'a pas été retrouvée, sont nécessairement usées en sens inverse : cette usure est donc celle qui est nommée *oblique-externe*. C'est le type d'usure dentaire que l'on observe le plus communément dans les races *préhistoriques*.

« M. G. Lagneau observe que ce crâne, sous certains rapports, en particulier par sa dolichocéphalie, paraîtrait se rapprocher de celui recueilli par M. le docteur de Closmadeuc dans le coffre de pierre du tumulus du *Mane Beker nos*, ou butte du Crieur de nuit, dans la presqu'île de Quiberon (1). »

Ainsi, pour le congrès scientifique, ce crâne pris isolément devait être rattaché aux races préhistoriques, au moins à l'époque néolithique. Nous espérons bien démontrer plus loin, d'une manière incontestable, que cette race dite préhistorique vivait à Saint-Nazaire tout au plus cinq cents ans avant l'ère chrétienne.

Cependant les fouilles du bassin de Penhoüet atteignirent bientôt sur une grande surface le niveau général de la couche où avaient été trouvés les crânes. Dès la fin de l'année 1875 on m'apporta des armes en bronze; et pendant toute l'année 1876, sur six hectares environ qui ont été fouillés de cette couche, on n'a cessé de rencontrer des objets en corne de cerf, des poteries, des ossements d'hommes et d'animaux, des pierres travaillées, des troncs d'arbres, etc., etc., dont nous allons faire ici une description détaillée.

Tous ces objets se trouvent dans une seule couche de sable et de gravier absolument plane et horizontale, dont l'épaisseur varie de 5 à 20 centimètres et qui est située à un niveau moyen de 4 mètres en contre-bas des basses mers actuelles, c'est-à-dire à $0^{m},50$ au-dessus du fond du futur bassin de Penhoüet. Cette couche représente par conséquent le fond de la baie à l'époque où ses rives étaient habitées par les hommes et les animaux dont nous retrouvons ici les traces, et tous les objets que nous rencontrons ont été jetés à la mer soit de la rive où le flot les aura repris, soit de barques en station dans la baie. Il est à remarquer que presque tous, en particulier les poteries, sont brisés en mille pièces, et que le plus grand nombre se retrouve au voisinage de la rive du côté du rocher de la Ville-Halluard et au-dessous du dolmen. Nous n'admettons pas que le niveau de la mer ait sensiblement varié depuis les temps géologiques. Il faudrait donc,

(1) *Association française pour l'avancement des sciences.* Compte rendu de la 4e session, Nantes, 1875 ; Paris, 1876, in-8, p. 387.

pour que notre couche de gravier n'ait pas été sous l'eau à l'époque de l'existence des peuplades qui nous occupent, qu'il y ait eu une dislocation quelconque du sol, soit par un effondrement local, soit par un abaissement général de toute la côte. Cette dernière hypothèse peut seule être discutée dans la circonstance, car toutes les couches de vase et de gravier que nous avons rencontrées sont tellement horizontales et régulières qu'il est impossible de supposer une brusque catastrophe sur place. Mais l'abaissement général de la côte, que nous avons entendu soutenir par plusieurs bons esprits, ne suffirait pas davantage à expliquer notre phénomène. En effet, si la couche de gravier émergeait au-dessus des basses mers à l'époque où les rives du Brivet étaient habitées par les populations qui se sont servies de nos armes de bronze et de corne, et par les animaux qui ont laissé leurs ossements au fond du bassin de Penhoüet, il aurait fallu que l'abaissement général de la côte eût eu lieu tout d'un coup, pour arriver à ce résultat qu'on ne remarque pas de différences entre les couches de vase qui existent au-dessus et au-dessous de la couche de gravier. Or un abaissement brusque de cinq ou six mètres de hauteur du littoral de toute la Bretagne eût laissé en bien d'autres points des traces profondes que ne suffisent pas à expliquer les débris de forêts qu'on rencontre à mer basse au pied des grèves de la presqu'île de Rhuys et des baies de Morlaix ou de Saint-Brieuc. Nous inclinons beaucoup à penser qu'il y a eu, en effet, des abaissements sur le littoral armoricain, et que c'est à eux qu'il faut attribuer aussi bien la séparation du mont Saint-Michel que les légendes de villes jadis englouties; mais ces abaissements ont été lents et progressifs comme sont aujourd'hui ceux des côtes de Norwége; et même rien ne prouve absolument qu'ils soient la cause de la chute de ces forêts ou de ces villes : il est incontestable que la mer ronge les continents d'une façon permanente; nous pourrions citer telle pointe de la côte guérandaise, celle de Piriac, par exemple, qui a reculé par érosion de plus de cent mètres de distance depuis un siècle. Quoi qu'il en soit, nous préférons adopter les explications simples au lieu des systèmes compliqués; et l'hypothèse simple, c'est que les niveaux respectifs de la mer et des rochers voisins n'ayant pas sensiblement changé, la couche de gravier où nous avons trouvé nos objets de l'âge du bronze représentait le fond de la baie au moment où elle était habitée par leurs possesseurs.

(*La suite prochainement.*)

René Kerviler.

ESSAI

SUR LES

CHARS GAULOIS DE LA MARNE

(Lu à la Société nationale des antiquaires de France, Séance du 17 janvier 1877)

Des nombreux services que le musée de Saint-Germain a rendus à la science, le plus incontestable est d'avoir ouvert à l'archéologie des routes encore inexplorées, en mettant en relief des antiquités dont, avant sa création, on soupçonnait à peine l'existence.

Tandis que ses collections de l'âge de la pierre inauguraient en quelque sorte chez nous les études préhistoriques, celles de l'âge du bronze, ou plutôt de l'époque celtique, et surtout la réunion des antiquités gauloises, éclairant d'un jour inattendu nos origines nationales, imprimaient une nouvelle direction aux études des premiers temps de notre histoire.

Bien des contrées en France ont contribué à constituer cet ensemble sans précédents exposé dans la salle gauloise du musée de Saint-Germain; mais les départements de la Marne, de l'Aisne et de l'Aube peuvent revendiquer l'honneur d'avoir fourni le contingent le plus complet et le plus riche. Le grand intérêt qui s'attache aux fouilles pratiquées dans la Champagne, intérêt qui prime les autres, c'est qu'en dehors même du caractère de leurs produits, les conditions dans lesquelles les découvertes ont lieu ne permettent aucun doute sur leur valeur ethnique. En effet, dans la même contrée se trouvent répartis, non pas des sépultures isolées dont l'origine ressortirait uniquement de l'appréciation des objets exhumés, mais de véritables cimetières gaulois, romains, francs, dont la distinction est sûre et

facile par le fait seul de la distribution et de la comparaison des tombes.

Avec les premiers, nous nous trouvons, de la façon la plus incontestable, en présence de l'élément gaulois pur, en possession de documents matériels à l'aide desquels nous pouvons essayer de reconstruire l'édifice national qui, dans l'est de la France, a précédé la civilisation romaine. Céramique, armes, bijoux, toutes les antiquités contribuent dans ces sépultures à établir une ligne de démarcation tranchée entre l'époque gauloise et l'époque gallo-romaine.

Inclinant toujours à relier, à moins de contradictions absolues, les faits archéologiques aux notions que nous a laissées l'histoire, nous ne voyons pas de raisons suffisantes pour ne pas admettre que dans ces cimetières gaulois de la Marne reposent les populations dont les noms nous sont seuls parvenus, les Rèmes et les Suessions de César et de Strabon (1).

Nous n'ignorons pas qu'on a reporté à des temps très-antérieurs à la conquête la date de ces sépultures; nul doute que lors de l'arrivée de César dans la contrée une longue suite de générations ne dormît sous le sol de la Champagne; mais l'examen du mobilier funéraire ne laisse pas reconnaître la succession des âges, pas plus qu'il n'autorise à remonter à nous ne savons quel peuple innommé, perdu dans la nuit préhistorique. L'absence des monnaies, dont on a argué, n'implique même pas une époque où le monnayage fût inconnu, puisque ce n'est pas dans les tombes gauloises que se trouvent les médailles; et si l'on veut bien se reporter aux quelques lignes du début des *Commentaires* sur l'état social des Belges (2), auxquels se rattachaient les Rèmes (3), plus cultivés, il est vrai, on admettra que ces peuples ont pu n'entrer que très-tard dans le mouvement monétaire général (4). Une considération domine, du reste, la question : Si les cimetières gaulois renferment les ossements des précurseurs ou des ancêtres ignorés des Rèmes, et les cimetières gallo-romains les

(1) César, *B. G.*, III, 3; Strabon, II, 3.

(2) César, *B. G.*, I, 1. — (3) César, B. G., II, 3.

(4) Les planches de numismatique du *Dict. archéol. de la Gaule* indiquent les nos 233 à 238 comme recueillis au camp de la Cheppe (Marne).

cendres de leurs obscurs descendants, comment expliquer que ce terrain crayeux de la Champagne, qui conserve d'une façon si remarquable les restes qui lui ont été confiés, nous dérobe justement les dépouilles du peuple dont l'importance est affirmée par les textes?

Historiens ou archéologues, tous ceux qui s'étudient à pénétrer l'obscurité profonde des premières manifestations de notre existence nationale ont maintes fois visité le musée de Saint-Germain et sont particulièrement familiers avec les collections gauloises; nous n'aurons donc à nous apesantir que sur les antiquités ayant spécialement trait à notre sujet : *les chars gaulois de la Marne.*

Dans ce sujet bien circonscrit, nous éviterons de nous engager dans une dissertation sur les chars antiques, laissant à ceux des lecteurs qui voudraient avoir une idée plus complète de la matière le soin de consulter le savant traité de Jean Scheffer, *De re vehiculari veterum* (in-4°, Francfort, MDCLXXI).

Ce livre, nous nous empressons de le dire, nous a été d'une grande utilité. Élucidant tous les termes qui, dans les auteurs anciens, ont rapport aux voitures, il supplée à l'insuffisance des représentations : vases peints, sculptures, médailles, dans lesquelles la convention artistique, visant surtout à l'effet général, tient trop peu de compte des détails techniques. D'un autre côté, les descriptions de véhicules qui, dans l'antiquité, étaient construits dans leurs parties essentielles d'après les règles les plus simples peuvent convenir à la Gaule comme à tout autre pays.

Pour plus de clarté, nous diviserons, après ce préambule, notre travail en quatre parties, traitant :

La 1re, des vestiges de chars trouvés dans les sépultures;

La 2e, de la structure des chars;

La 3e, de l'emploi des chars de guerre par les Gaulois;

La 4e, de l'*essedum* gaulois.

I. *Vestiges de chars dans les sépultures.*

D'après l'énumération des champs funéraires de la Champagne, fournie par M. A. Bertrand (1), les sondages ont déjà fait reconnaître es emplacements de 89 cimetières, dénomination un peu forcée en ce sens que les tombes sont très-inégalement groupées. En tout cas, le nombre de celles qui ont été fouillées s'élèverait à plus de 3,000,

(1) Alex. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 370.

chiffre énorme si beaucoup d'entre elles n'étaient improductives. Toutefois, les armes qu'on y rencontre communément suffisent pour affirmer les instincts belliqueux des hommes dont on retrouve les ossements, caractère que des débris d'un genre particulier viennent accentuer avec plus d'originalité encore.

Dans un certain nombre de ces sépultures, une trentaine au moins, on a recueilli de longs segments de cercles étroits en fer, associés à d'autres garnitures en métal qui ne peuvent convenir qu'aux roues d'un véhicule quelconque. Cette appropriation est d'autant plus certaine que ces débris sont accompagnés de mors de chevaux, ordinairement par paire dans chaque tombe, avec divers objets qui dépendaient du harnachement; toutes choses dont l'enfouissement faisait partie, d'après un rite particulier, des funérailles des personnages de marque.

Beaucoup de ces antiquités figurent dans les vitrines du musée de Saint-Germain; mais si on en connaît les provenances, on ne possède sur les dispositions des sépultures que peu ou pas de renseignements.

Heureusement, six de ces tombes ont été fouillées avec soin et méthode par de véritables archéologues, et des faits qu'ils ont constatés on peut tirer des déductions instructives sur les mœurs de nos ancêtres.

Nous extrayons les détails suivants d'une notice de M. J.-B. Counhaye sur sa découverte d'une sépulture gauloise, en mai 1868, à Saint-Jean-sur-Tourbe, arrondissement de Sainte-Menehould (Marne):

« Restes des ferrements d'un char sur lequel avait été inhumé un « guerrier dont le squelette mesurait 1^{m},88, lesquels consistaient : « 1° en deux cercles en fer soudés de 0^{m},90 de diamètre, 0^{m},03 de « largeur, 0^{m},01 d'épaisseur, munis encore de cinq clous qui les « attachaient aux jantes ; 2° deux frettes en fer, dites à recouvrement. « larges de 0^{m},07, pour les moyeux des roues; 3° rondelle en fer « garnie de quatre fiches longues de 0^{m},03, à tête, qui devait être adaptée « à l'extrémité gauche de l'essieu (on n'en a rencontré qu'une); « 4° deux fiches en fer, dites esses, longues de 0^{m},075, traversées « par une petite clavette et destinées à maintenir la roue sur l'essieu ; « 5° deux fiches en fer, longues de 0^{m},15, rivées aux deux extré- « mités, qui avaient probablement fixé le plancher du char sur « l'essieu ; 6° trois autres fiches en fer, renflées vers le milieu où se « trouve un sillon circulaire long de 0^{m},20, ayant dû servir au tirage « du char, trouvées entre les jambes du squelette ; enfin, dix petits « crampons en fer, de 0^{m},04, destinés peut-être aux harnais et deux « morceaux de fer, longs de 0^{m},08, munis à chaque extrémité d'un an-

« neau dans lequel est passé un autre morceau de fer qui devait être « rivé au char; il est supposable qu'à ces deux ferrements s'adap- « taient les traits.

« Les cercles des roues étaient placés *verticalement dans des tran-* « *chées* espacées de 1m,25, creusées de 0m,40 en contre-bas du fond « de la fosse, de façon que l'*essieu pût reposer sur le sol.* »

Laissant à l'auteur de la notice la responsabilité de ses appropriations, nous avons reproduit en partie cet inventaire, parce que les mêmes objets se rencontrent, à peu de chose près, dans les autres sépultures dont nous allons parler.

En 1872, M. Ed. de Barthélemy donnait connaissance à la Société des antiquaires (1) des fouilles qu'il avait pratiquées, en compagnie de M. Alfred Werlé, près du village de Berru, et dont le résultat était la production, entre autres antiquités, du beau casque en bronze dit « casque de Berru» (2). Encouragé par ce succès, M. le Conservateur du musée de Saint-Germain eut l'idée de faire explorer de nouveau la localité par M. Abel Maître, dont l'expérience en ces sortes de travaux était une garantie de la sûreté d'observation. L'habile chef des ateliers du musée rouvrit la tombe déjà fouillée, et, de même que M. Counhaye l'avait constaté quatre ans avant, reconnut dans le fond de la fosse les traces de deux poches latérales dans lesquelles on logeait les roues du char. M. Maître a fait, pour les albums de la bibliothèque du musée, un dessin très-exact de la sépulture.

La planche que nous avons placée en tête de ce mémoire reproduit les dispositions des deux sépultures à char de la Marne les plus complètes jusqu'ici. C'est une réduction des dessins originaux.

Au mois de mai dernier, l'Exposition rétrospective de Reims offrait aux regards des visiteurs deux vitrines qui n'ont pas été un des moindres éléments de son succès.

Elles renfermaient l'ensemble des riches mobiliers extraits des sépultures de Somme-Bionne et de Somme-Tourbe, arrondissement de Suippes ; découvertes qui ont été l'objet de communications à des Sociétés savantes, et dont nous-même avons donné la description dans la *Revue de Champagne et Brie*, 1876, 3e livraison. (Voir pl. VII.)

Un des exposants, M. Morel, archéologue fort compétent pour les choses de la Marne, dont l'achat des antiquités de Somme-Bionne était venu augmenter la collection gauloise, la plus riche après celle du musée de Saint-Germain, a donné dans l'Album (3)

(1) *Mémoires de la Soc. des antiq. de France*, t. XXXV.

(2) A. Bertrand, *Archéol. celtique et gauloise*, p. 368.

(3) *La Champagne souterraine*, texte et planche, 2e livr., 1876.

qu'il publie un dessin de cette tombe après l'avoir explorée lui-même. On remarquera sur la planche qu'indépendamment des deux poches latérales pour les roues entre lesquelles le squelette est étendu, il a représenté en dehors de la fosse, en avant et dans son axe, deux autres tranchées : l'une courte et étroite, prenant la direction du timon du véhicule ; l'autre carrée, à laquelle aboutit la première, indiquant la position du joug ; c'est dans celle-ci qu'ont été ramassés les mors des chevaux et d'autres pièces du harnachement.

L'heureux inventeur de la découverte de Somme-Tourbe, M. Fourdrignier, en attendant la publication de son rapport (1), a bien voulu, avec une obligeance dont nous tenons à le remercier ici, faire pour nous un lavis que notre planche reproduit. Il y a joint des détails précis sur sa fouille, tout en nous faisant part de son opinion sur les chars gaulois, opinion que nous partageons en bien des points. Comme dans la sépulture précédente, le guerrier est inhumé sur son char, la partie haute du corps entre les deux cavités dans lesquelles étaient engagées les roues, dont les bandages ont été trouvés en place avec les garnitures en bronze des moyeux. Les jambes du squelette sont étendues dans la direction de l'attelage, indiquée par une surélévation du fond de la fosse, sur laquelle ont été recueillis, en avant des pieds, les mors des chevaux et les riches ornements en fer et en bronze qui décoraient les harnais.

Enfin, deux autres sépultures gauloises, dans le département de l'Aisne, sur les confins de celui de la Marne, ont également fourni des débris de roues, des mors de chevaux, etc. Dans l'une, à la Sablonnière, on a trouvé les ferrures des jantes à un niveau inférieur à celui qu'avait occupé le corps (2). Dans l'autre, celle de Chassemy, l'archéologue distingué qui a suivi les fouilles assure que ces ferrures étaient superposées aux ossements ; d'où il conclut que le guerrier gisait non dessus, mais dessous son char.

Nous n'avons pas les éléments pour discuter une assertion qui nous semble peu acceptable, car il est assez naturel de supposer que, quels que soient la signification et le but des dépôts funéraires, ils ne constituaient pas seuls tout le cérémonial des funérailles, et que les chefs des Rèmes ou des Suessions étaient conduits à leur dernière demeure, le corps couché sur leur char de combat, revêtus de leurs

(1) Ce rapport vient de paraître dans le *Bulletin monumental*, 5e série, t. IV, p. 839.

(2) *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, revue mensuelle, Toulouse, vol. XI, p. 298.

habits de guerre, avec leurs ornements distinctifs et leurs armes, et descendus dans la tombe dans cet appareil militaire. Chassemy présenterait donc un fait anormal, de peu d'importance d'ailleurs.

Les cimetières de la Marne n'ont pas eu seuls le privilége d'apporter les preuves d'une coutume qui était répandue dans une aire bien plus large et remonte vraisemblablement à des temps plus anciens que ces nécropoles.

Des tumulus disséminés dans diverses contrées renfermaient des restes de chars :

Tumulus gaulois de Saint-Colombe (Côte-d'Or) (1);
— d'Anet, de Grauholz et de Græchwyl, en Suisse(2);
Tombes celtiques de la forêt de Hatten (Alsace) (3);
Sépulture d'Armsheim (4);
Tumulus de Doerth, près Coblentz (5);
Sépulture de Sigmaringen (Wurtemberg) (6).

Ces découvertes suffisent pour montrer dans l'est de la Gaule, le long du Rhin et même en remontant le Danube, sous la communauté d'une pratique funéraire très-caractéristique, la communauté d'origine des populations gauloises, ou mieux, galates, cantonnées, d'après l'opinion de M. A. Bertrand, dans ces régions d'où elles dominaient probablement en conquérantes le reste la Gaule. Le savant auteur de l'*Archéologie celtique et gauloise* aurait pu insister sur l'étroite connexion qui existait, à notre avis, entre ces Galates de l'est et les races guerrières, mélangées d'éléments germaniques, qui, à une date indéterminée, s'établirent dans le nord de la Gaule jusqu'à la Seine, et formèrent, sous le nom de Belges, la confédération puissante à laquelle appartenaient les Rèmes (7). En effet, s'il est permis de tirer une induction plus générale du sujet spécial que nous traitons, n'est-ce pas dans un pays dont les Belges occupaient une partie, sur lequel s'était étendue la domination d'un roi des Suessions (8), dans l'île de Bretagne, que s'était conservé, comme nous le verrons,

(1) Documents de la bibliothèque du musée de Saint-Germain. Alex. Bertrand, *Archéol. celt. et gaul.*, p. 378 ; Ed. Flouest, *les Tumulus des Mousselots*, Semur 1876.

(2) De Bonstetten, Suppl. aux *Antiq. suisses*, p. 21, pl. XIV.

(3) Max. de Ring.

(4) Dr L. Lindenschmit, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. III, liv. 6.

(5) *Dict. archéol. de la Gaule*, p. 346.

(6) M. Cornuault, renseignement adressé au Musée.

(7) César, *B. G.*, V, 12.

(8) César, *B. G.*, II, 4.

l'usage de ces chars de combat importés du continent par les envahisseurs, qui depuis l'avaient abandonné, mais dont on retrouve les traces jusqu'en Champagne.

II. *Structure des chars.*

Nous avons reconnu par celles des sépultures qui ont été le mieux explorées la disposition qu'il est présumable que toutes affectaient; recherchons maintenant en quoi les débris qu'elles ont livrés convenaient soit au char, soit à l'attelage. En dehors de ceux qui appartenaient aux roues, et, bien entendu, des freins, l'appropriation de certaines ferrures a singulièrement embarrassé les hommes du métier que nous avons consultés. Nous essayerons toutefois, en passant en revue, avec Scheffer, les parties principales des véhicules anciens, d'établir l'analogie des pièces qui entraient dans leur structure avec celles que nous retrouvons.

Les chars de la Marne, étant montés sur deux roues, appartenaient à la catégorie des véhicules appelés *birotæ*, et *bigæ* parce qu'ils étaient traînés par deux chevaux attelés à un joug qui soutenait le timon.

Des roues et de l'essieu. — Parmi les diverses essences de bois propres à la charronnerie, Pline (1) cite le frêne et recommande le frêne de la Gaule, en raison de sa souplesse, pour la fabrication des jantes (2).

De tout temps les roues ont été faites en bois; celles en métal, ou revêtues de métal, n'ont dû, comme les chars dans cette condition, être que des exceptions rares. Le musée en possède cependant deux spécimens :

Le moulage d'une petite roue en bronze, creuse, de $0^{m},55$ de diamètre, trouvée dans le département de l'Aude et dont l'original est au musée de Toulouse. Le métal recouvrait un intérieur en bois, ainsi que le prouve la rainure profonde et ouverte qui règne autour de la circonférence. Une applique en bronze avec reliefs, ainsi qu'une pièce munie d'un fort crochet et pouvant être une tête de timon, de la même provenance, font supposer que le tout appartenait à un char antique du type classique.

(1) Pline, XVI, 42, 43.

(2) Scheffer, 1er vol., p. 52, cite un passage de l'*Iliade* où, à propos des jantes, ἀψῖδες, il est fait mention du peuplier. Lorsque nous donnerons les mots grecs ou latins, c'est que cet auteur en aura particulièrement discuté la valeur.

L'autre spécimen est plus intéressant pour nous : une roue dont le bois, reconstitué dans l'atelier du musée, est revêtu de garnitures en fer; épais bandages des jantes, larges de $0^m,04$; douilles à bagues dans lesquelles entrent les rayons, boîtes façonnées qui cachent le moyeu et l'extrémité de l'essieu, etc., débris recueillis dans le tumulus de Sainte-Colombe (Côte-d'Or) (1).

Ces antiquités méritent d'attirer l'attention pour deux raisons. Elles nous prouvent d'abord que la pratique des chars n'était pas restreinte à la Champagne; ce char de la Bourgogne nous semble, il est vrai, par ce qui en reste, n'être pas du même genre que ceux de la Marne, mais son dépôt dans une sépulture gauloise atteste la parenté des rites funéraires, sinon l'absolue identité des usages. Elles dénotent ensuite chez nos ancêtres une industrie métallurgique avancée, non plus seulement une habileté de marteau incontestable, mais peut-être, ce qui serait bien extraordinaire, la connaissance de la fonte douce et de ses procédés de moulage. La rouille qui encroûte les objets ne permet malheureusement pas d'en bien apprécier la matière et le travail.

Le cercle en fer, « *canthus* » (2), qui protégeait la roue en bois se composait de plusieurs segments comme les jantes elles-mêmes. Scheffer appelle ces dernières « apsides », dérivé du terme grec; elles étaient au nombre de trois dans l'orbe (3). Le plus long des arcs que possède le musée représente cependant par sa courbure la moitié de cet orbe, et par sa corde, qui devait être au plus de $0^m,90$, donne le diamètre de la roue. La largeur du bandage est à peine de $0^m,03$ et l'épaisseur de $0^m,006$ environ. Provenance, Saint-Jean-sur-Tourbe (fouille Counhaye).

D'autres fractions de cercles de longueurs diverses sont légèrement concaves à l'intérieur, de façon à emboîter le bois de la jante, qui a laissé des vestiges très-reconnaissables, et dont la largeur n'excédait pas $0^m,02$. On peut en apprécier l'épaisseur par un des clous qui fixaient le bandage sur la jante en la traversant, retenu sur la face

(1) Ed. Flouest, *les Tumulus des Mosselots.* Depuis la lecture de notre mémoire à la Société des antiquaires, M. Ed. Flouest a bien voulu nous adresser son travail. L'identité de notre manière de comprendre les chars gaulois avec celle d'un archéologue aussi distingué établit bien quelque présomption en faveur d'une commune opinion.

Cette question des chars gaulois est, du reste, un peu à l'ordre du jour.

(2) Κανθός : *ferrei vel ærei circuli rotarum.* Scholiaste d'Homère; Quintilien, l. I, 5, *Inst.*; Perse, *Sat.*, V.

(3) Virgile, III *Georg.* : *Ferratos sustinet orbes.*

interne par la courbure de sa pointe. Ce clou, resté en place et qui n'a pas été cassé, n'a que $0^m,05$ de long, accusant ainsi une bien faible épaisseur de bois.

Quant au nombre des rayons, quatre eussent donné trop de portée à des jantes aussi minces, et d'un autre côté, le peu de développement des roues n'en comportait guère plus de six (1). On les façonnait de préférence en cornouiller, nous dit Pline.

Aux bandages en fer se trouvent associées dans les sépultures les garnitures du moyeu (2).

Les *frettes*, anneaux en fer de $0^m,01$ à $0^m,02$ de largeur, qui cerclaient le moyeu pour l'empêcher d'éclater dans la rotation. Ils sont très-communs, plats ou convexes extérieurement, quelquefois concaves à l'intérieur comme pour recouvrir une moulure du moyeu, lequel, d'après leur diamètre $0^m,15$, était très-peu volumineux et confirme ce que nous venons d'avancer sur le nombre des rayons.

L'*esse*, « clavus », n'est à proprement parler que la clavette qui maintient la rondelle en métal qui empêche le désemboîtement de la roue sur l'essieu ; il convient de ne pas séparer les deux pièces, d'autant plus qu'on les trouve parfois adhérant encore l'une à l'autre. L'extrémité amincie de l'essieu passait dans cette rondelle, laquelle débordant sur le moyeu s'opposait à ce que la roue s'échappât.

Les rondelles qui à Reims figuraient dans la vitrine de Somme-Tourbe indiquaient un véhicule d'une structure plus luxueuse que les autres. Elles étaient en bronze, ornées de cercles concentriques en relief, entre lesquels on remarquait des dessins gravés au burin.

Il était impossible que l'extrémité de l'essieu qui entrait dans le moyeu ne fût pas protégée par un revêtement en métal pour résister

(1) J. Scheffer, l. I, vi, *De rotis*, p. 45. Dr Lindenschmit, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. III, fasc. 6 (description de diverses roues, 1 planche).

(2) Vitruve, X, 9, 2; Pline, IX, 3. J. Scheffer, dans le ch. v du liv. I, établit, non sans peine, la distinction des mots σύριγξ, πλήμνη, χοῖνιξ, qui s'appliquent tantôt au moyeu, tantôt à la perforation du moyeu, « *foramen* ». Il y a également confusion pour ce qui se rapporte à l'esse et à la rondelle; « *axedo* » répondrait à la garniture complète, et « *obex* » à sa partie, la clavette.

aux frottements de la rotation. Cette garniture, d'après Pollux, s'appelait « εὐραί (1); Scheffer en fait mention, mais seulement d'après ce lexicographe (2). Nous hésitons beaucoup à assimiler à cette pièce indispensable deux manchons en fer, minces, larges l'un de 0m,08, l'autre de 0m,06, dont le diamètre, dans l'état très-avarié où on les voit dans les vitrines du musée, est presque aussi grand que celui des frettes. Ils conviendraient plutôt à une enveloppe extérieure du moyeu, d'autant plus qu'ils sont fermés par trois clous rivés dont la saillie sur la face externe aurait augmenté le frottement au lieu de l'adoucir, et que le plus petit porte de légers bourrelets circulaires, autre obstacle à la rotation. Dans la vitrine de M. Fourdrignier à Reims, ces manchons, si nous avons bonne mémoire, étaient en bronze, plus larges et lisses et peut-être plus aptes à l'adaptation dont nous venons de parler.

L'essieu, « *axis* », des véhicules anciens était en bois (3); Pline donne pour cet emploi la préférence à l'orme sur le frêne et le chêne. D'après un fragment, celui du char de Somme-Tourbe était en bois d'orme. Ces essieux devaient être assez gros et probablement de forme carrée, pour que les traverses du plancher pussent s'y poser directement, car rien ne révèle chez les anciens la connaissance des ressorts, ni d'aucun mode de suspension pour les caisses de leurs voitures.

En somme, ces jantes si étroites, ces garnitures légères des moyeux, ne pouvaient constituer que des roues que nous ne saurions mieux comparer qu'à celles des vélocipèdes actuels, et destinées à ne supporter qu'un fardeau des moins pesants, un véhicule impropre à tout autre service qu'à celui de la guerre et sur lequel on ne montait peut-être qu'au moment de l'action. Enlevés au galop de deux chevaux, ces chars de combat foulaient à peine le sol, la rapidité de la course ne permettait pas à leurs roues tranchantes de creuser un sillon qui eût arrêté leur élan. Il fallait nécessairement pour leurs manœuvres un terrain très-favorable; mais n'en est-il pas un peu de même pour qu'une charge de cavalerie produise son effet? Et dans des temps et des contrées où la culture était très-peu développée, les vastes plaines couvertes d'herbe, offrant un sol assez solide pour

(1) Εὐραί, garniture de fer de l'essieu à l'endroit où il s'emboîte dans le moyeu Dict. de Planche; id. d'Alexandre.

(2) J. Scheffer, l. I, cap. v.

(3) Plutarque, *Quest. rom.*, XXIX : « car en nostre pays de la Bœoce on brusle devant la porte de la nouvelle mariée l'aixieu de la charrette sur laquelle elle a été ameisnée en la maison de son mary. » Trad. de Jacques Amyot.

faire évoluer ces chars gaulois, ne devaient pas être rares, surtout en Champagne.

Nous supposerions, il est vrai, que sur les terrains meubles, dans les passages difficiles, dans ces chemins gaulois tels que ceux reconnus dans le Doubs (1) et l'Oise, dont la largeur de la voie n'excédait pas 1m,20, laissant à peine l'espace nécessaire à deux chevaux marchant de front, on dételait et on chargeait le char, enlevé de dessus l'essieu, sur un cheval et le train sur un autre. C'est ainsi qu'on en use aujourd'hui pour l'artillerie de montagne.

Cette supposition n'est pas absolument gratuite; un cylindre du roi Sennacherib, 702-650 av. J.-C., dit : « Je fis porter mes chars *en morceaux* avec moi, jusqu'à ce que j'approchasse sur la hauteur d'un endroit plus praticable.... » (col. 1, lig. 33).

Les inscriptions cunéiformes des Sargonides font constamment mention des chars de guerre. (Jules Oppert, *Ann. de philosophie chrétienne*, Ve série, t. VI, n° 33, p. 190).

Le timon, la caisse. — La traction, dans tous les véhicules anciens, s'opérait directement sur l'essieu par le timon; mais dans les représentations antiques on voit cette pièce, si importante pour imprimer la direction, se prolonger en avant du véhicule, sans qu'on puisse se rendre exactement compte du mode d'attache.

A ne consulter que la représentation du char si connu conservé au musée du Vatican, le timon, passant sous le plancher, était assemblé d'une manière fixe par un de ses bouts sur le milieu de l'essieu, ce qui ne devait pas lui donner un point d'appui bien solide pour agir comme levier dans le sens horizontal, à droite et à gauche. Pour produire l'effet des limons dans une voiture à deux roues sans avant-train, il fallait que la flèche pût avoir action sur les deux extrémités de l'essieu, et elle ne le pouvait qu'au moyen d'une bifurcation. Cette fourche, *furca*, dont J. Scheffer donne le dessin, et

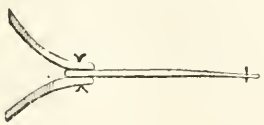

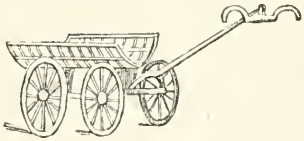

sur laquelle il insiste avec raison, en se basant sur des textes (2), ne

(1) *Mém. de la Soc. d'émul. du Doubs*, 3e série, 2e vol., p. 435.

(2) Plutarque, *Coriolan* : « Quod Græci στήριγμα, id Romani furcam appellant. »

se montre cependant, à notre connaissance, que sur une figure du Dictionnaire des antiquités d'Anthony Rich, p. 242, qui représente un chariot à quatre roues, d'après une peinture de Pompéi.

Le corps du véhicule, la caisse, « *capsum* » (1), reposait sur un train formé de deux pièces de bois placées dans le sens de leur longueur sur chaque côté de l'essieu et reliées par de courtes traverses. C'est ce qui résulte du terme employé par Pollux (2) dans son énumération des diverses parties des véhicules. Ou ces deux pièces latérales se réunissaient à l'avant et faisaient l'office de la fourche, ou le timon prenait un point d'appui sur les traverses en se prolongeant sous le plancher.

Sans trop nous préoccuper des chars héroïques des Grecs, dont la peinture et la sculpture ne laissent guère reconnaître les matériaux dont ils sont faits, ni des chars d'apparat des Romains, ceux, par exemple, revêtus de métal, nous n'avons pas besoin d'affirmer que, dans la pratique générale, les caisses des véhicules anciens étaient fabriquées en bois, soit avec des planches assemblées, soit avec des claies, c'est-à-dire des rameaux flexibles entrelacés (3). Cette construction si simple et si naturelle de voitures en osier, qui n'a jamais cessé d'être en usage, remonte aux temps les plus éloignés; d'après Hésychius, les vierges célébraient la fête d'Hélène sur un chariot tressé en jonc, et la voiture de Nausicaa, dans l'Odyssée, paraît avoir été du même genre.

On peut, en effet, avec les commentateurs, induire de divers noms donnés aux caisses des chars l'idée d'ouvrages tressés. Plusieurs de ces noms, ce qui n'est pas sans intérêt pour nous, sont en outre d'origine gauloise, tels que « *ploxemum* », pris par Catulle dans la Cisalpine; « *benna* », sorte de grand panier monté sur deux ou quatre roues, etc.

Les anciens n'avaient pas à leur disposition pour la fabrication de leurs voitures les mêmes ressources industrielles que nous; d'autre part, leurs assemblages devaient être d'autant mieux consolidés que l'absence des ressorts les exposait à des soubresauts violents qui tendaient à les disloquer. Il fallait donc que les ais fussent reliés ou par des cercles ou par des équerres, ferrements nécessaires qu'on

Id., *Quest. rom.* : « Lignum duplex, quod curribus subjici solet. » Hésychius : « Steringes sunt fulcra ». J. Scheffer, l. I, cap. IV. Lysias ap. Pollux, l. X, 157.

(1) Vitruve, X, 14 : « *capsum rhedæ.* »

(2) Pollux, I, 14. « Κλίμαξ, échelle. » Dict. de Planche. « Ἁμαξόποδες, les deux traverses qui font la base du chariot. » Même Dict.

(3) J. Scheffer, I, 3 : « vel ex cratibus vimineis, vel ex tabulis fuere. »

devrait retrouver dans les sépultures, ainsi qu'une grande quantité de clous, entre les roues, si les chars gaulois de la Marne avaient été faits avec des bois plats. Il n'en est rien; d'où l'on peut supposer qu'ils étaient confectionnés en osier, genre de fabrication qui unit la légèreté et l'élasticité à la solidité.

Le travail de la vannerie était très-pratiqué en Gaule, ainsi qu'en font foi les grands fauteuils en osier sur lesquels sont assises les figurines en terre cuite de l'Allier, dites déesses-mères (1). Les Belges, suivant Strabon (2), construisaient leurs habitations avec des claies.

D'après le goût que ces peuples professaient, suivant le même auteur, pour les bijoux et les vêtements peints, nous pensons que leurs chars en osier devaient être teints de couleurs éclatantes et leurs attelages chargés d'ornements brillants et bruyants.

Pour attacher les deux extrémités de la fourche sur l'essieu, maintenir le timon entre les branches de cette fourche, assembler les traverses du train, y fixer le corps du char, de nombreux boulons étaient indispensables.

Les tiges rondes d'environ 0m,10 à 0m,15 de longueur et de 0m,05 de tour, qui sont nombreuses dans les sépultures, avaient vraisemblablement cette destination.

Il nous est beaucoup plus difficile d'assigner l'emploi d'autres tiges et ferrures d'échantillons divers; nous préférons, au lieu de nous livrer à des suppositions très-discutables, mettre sous les yeux du lecteur les croquis des objets, afin que, mieux avisé que nous, il les détermine à son gré :

1° Tiges inégales réunies par trois dans un anneau; les grandes 0m,33 de long, la petite 0m,11.

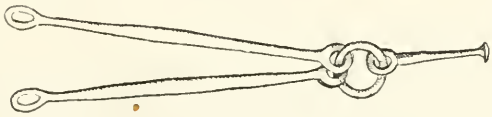

2° Tiges biformes; au milieu, une rosace ajourée; long., 0m,23.

(1) Edm. Tudot, *Collection des figurines en argile*. Paris, 1860.
(2) Strabon, l. IV, ch. IV.

3° Tiges, $0^m,15$ à $0^m,20$ de longueur, coupées par un léger sillon.

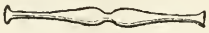

4° Tiges articulées en deux parties; la plus grande, de $0^m,25$, est ronde et recourbée en anneau à une des extrémités; par l'autre, elle s'agrafe à une plus petite tige carrée, avec rivure et munie d'une garde. On a supposé que ces pièces servaient d'attelles pour des traits; outre qu'elles nous paraissent trop faibles pour avoir pu résister aux efforts d'une traction violente, nous allons démontrer que l'usage des traits est plus que douteux dans les véhicules anciens.

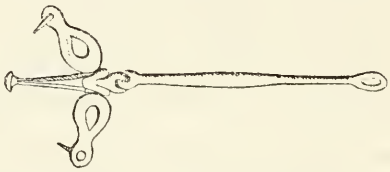

5° Nombreuses garnitures en fer mince, plat, large de $0^m,04$, repliées sur elles-mêmes, de forme demi-elliptique, de $0^m,07$ d'ouverture; elles devaient être appliquées à cheval sur des parties en bois, ainsi que l'indiquent deux petits clous en place, la pointe tournée en dedans.

Toutes ces ferrures, lorsqu'elles pénétraient dans des pièces en bois, dénotent de faibles épaisseurs et la plupart d'entre elles nous semblent avoir dû appartenir au système d'attelage plutôt qu'au char lui-même. Nous ne pouvons accepter l'appropriation de certaines de ces ferrures à une traction au moyen de traits, attendu que, ainsi que nous l'avons dit, la traction dans les biges et autres véhicules rapides s'exerçait par le moyen du timon seul. Nous avons vainement cherché l'indication des traits sur les vases peints, les sculptures, les médailles, notamment sur les monnaies gauloises. Il n'est pas possible que l'absence de ce détail essentiel soit due à une omission inten-

tionnelle, qui se retrouverait sur toutes les représentations de chars, qu'ils fussent grecs, romains, assyriens ou égyptiens. Nous sommes loin de prétendre que les traits, « *funes* », aient été inconnus des anciens; ils étaient usités dans certains modes d'attelages, mais cela ne ressort pas de la dénomination « *funales* » appliquée dans un quadrige aux deux chevaux de volée, par opposition au nom « *jugales* » donné aux deux chevaux du milieu (1). On avait parfois recours aux traits qu'on attachait à la tête de l'essieu en dehors de la roue (2); ce n'était pas, tant s'en faut, la pratique habituelle ; il n'y en a pas d'exemples pour les biges.

Dans l'antiquité, les chevaux s'attelaient de la même manière que les bêtes à cornes : ils étaient soumis au joug, et son emploi rendait superflu celui des traits, ainsi que cela a encore lieu aujourd'hui pour les chariots à bœufs. Les bas-reliefs de la colonne Trajane, d'un réalisme si reconnu, montrent les catapultes traînées sans traits par deux chevaux accouplés sous le joug; c'est d'après ce système qu'a été restitué le petit modèle d'*onagre* qui figure au musée de Saint-Germain (3).

Le joug affectait différentes formes; la plus commune était celle de l'arc asiatique, les deux extrémités posant sur le garrot des chevaux. Confectionné en bois dur, tel que le charme et l'érable (4), il devait être très-solide pour soutenir le timon et agir sur lui, et en même temps bien peu volumineux, car on est réduit à le supposer sur la plupart des représentations, on ne le voit que rarement. Si des figures de chars dételés ne montraient pas le joug attaché à la tête du timon (5), on se demanderait, notamment pour les chars assyriens (6) et égyptiens (7), dont les détails d'attelage sont minutieusement reproduits, si le timon qui disparaît entre les deux chevaux et dépasse rarement leur poitrail n'était pas maintenu par un autre moyen que le joug.

(1) J. Scheffer, l. I, cap. XII, fait, d'après nous, une mauvaise application.

(2) Claudien, l. I, *in Ruf.*, V, 344.

(3) Dans cette restitution due à M. le colonel de Reffye, le joug consiste en une longue barre de bois portant sur le dos des chevaux, telle à peu près qu'on la voit sur une peinture de Pompéi.

Cette disposition a été rééditée, il y a une cinquantaine d'années, dans l'attelage d'une voiture dite cabriolet à pompe.

(4) Vitruve, II, 9.

(5) Ch. Lenormant, *Mus. des antiq. égypt.*, pl. IX, 7.

(6) Victor Place, *Ninive et l'Assyrie.*

(7) Prisse d'Avesnes, *Art égypt.*, figure de Ramsès Meïamoun.

Les cornes du joug étaient souvent façonnées en forme de têtes d'animaux: nous eussions négligé ce détail, si un poëte (1) ne disait que les jougs des Bretons étaient ciselés. Ne faut-il pas entendre : chargés d'ornements en métal ciselé, analogues à ceux que fournissent les sépultures de la Marne?

L'extrémité du timon était maintenue sur ou sous le joug par divers moyens : des courroies, une forte cheville en fer ou un gros anneau. Le premier devait être celui usité en Champagne. Les chevaux, selon l'expression fort exacte de Virgile à propos justement de chars gaulois, supportaient donc par le timon en partie le poids du véhicule, comme le fait aujourd'hui un cheval dans les brancards d'une voiture à deux roues (2).

Dans les reproductions antiques de chars, les appareils qui composent le harnachement sont traités avec une fantaisie artistique telle, quand ils ne sont pas omis, qu'il faut absolument les rétablir dans des conditions plus pratiques avec l'aide de textes souvent fort obscurs. C'est ce que s'efforce de faire J. Scheffer dans les chapitres XI, XII et XIII du livre Ier de son traité, lesquels nous entraîneraient beaucoup trop loin si nous devions le suivre. Nous constaterons seulement que les chevaux étaient assez peu garnis; le joug était assujetti sur le garrot par une ou deux sangles faisant l'office des sous-ventrières, et par une bricole qui ceignait le poitrail et sur laquelle tirait l'animal.

Cette bricole se composait d'une ou deux courroies étroites, mais plus ordinairement d'un large plastron, « *antilena* », qu'on couvrait volontiers de broderies ou de feuilles de métal, « *bracteæ* ». C'est sur cette espèce de baudrier que devaient s'appliquer les clous, les boutons, les disques en bronze ornés de corail, et auquel se suspendaient les phalères en fer ouvragé qui font partie du mobilier des sépultures à chars de la Champagne, et sans doute ces ornements en bronze découpé de la sépulture de Chassemoy.

On sait aussi que Pline (3) parle d'ornements de chevaux en cuivre étamé dans la fabrication desquels excellait l'oppidum d'Alexia.

(1) Properce, II : « Esseda cælatis siste Britanna jugis. »
(2) « Belgica vel molli mellius feret *esseda* collo. » *Géorg.*, III, 204.
(3) Pline, XXXIV, 17.

Cette parure des chevaux se complétait, dans les attelages de luxe, par des colliers, « *monilia* ». C'était sans doute une tradition des attelages assyriens et égyptiens, tradition qui n'aurait pas été perdue en Gaule, ainsi que le fait supposer la trouvaille, dans la tombe de Somme-Tourbe, de deux ornements cruciformes en bronze, artistement travaillés, suspendus à des chaînettes.

Les mors des chevaux sont, avec les cercles et les garnitures des roues, les pièces qui caractérisent le mieux les conditions dans lesquelles ont été faits les dépôts funéraires dont nous parlons. Placés par paire en avant des pieds du défunt, ou tout au moins dans leur voisinage, ils indiquent dans quelle direction se trouvait l'attelage par rapport au char.

Ces mors, dits mors brisés, presque les seuls dont les anciens aient fait usage, sont articulés au milieu par la réunion des deux barres. Les extrémités de ces barres sont dépourvues de montants latéraux, que remplacent des anneaux plus ou moins ouverts, soit en fer, soit en bronze, auxquels s'attachaient les brides. Parfois ces anneaux sont munis d'un petit appendice plat, terminé par un bouton qui faisait le même office, appendice qui, sur les représentations antiques, a souvent la forme d'un triangle.

Les mors recueillis dans la sépulture de Chassemy font cependant exception en ce qu'ils portent des branches un peu arquées, terminées par un petit renflement; mais l'anneau qui recevait les rênes étant fixé au point d'intersection avec les barres, l'action se produisait directement comme dans les autres, et non par un mouvement de bascule. C'est même ce qui établit une différence avec les petits mors en bronze de l'époque celtique qui a précédé l'époque gauloise, lesquels ont bien des montants latéraux, mais munis à chaque extrémité et au milieu d'ouvertures ou de demi-anneaux (1). Ces mors, par leur dimension, indiquent en outre une plus petite race de chevaux.

Les mors de Chassemy se distinguent aussi par le mode d'articulation des deux barres, qui ne s'opère pas l'une sur l'autre, mais sur une pièce médiane très-courte, pièce remplacée sur quelques spécimens par un fort anneau. Cette disposition répond à la description

(1) Al. Bertrand, *Archéol. celt. et gaul.*, p. 217.

des mors antiques par Pollux : les deux barres s'articulant sur la pièce du milieu, ἡνίον, le tout constituant le mors, χαλινός.

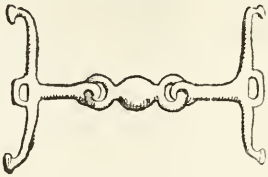

Dans leur état actuel, ces freins gaulois paraissent assez grossiers ; durs à la bouche des animaux, ils devaient se rapprocher du mors rude dont il est question dans Xénophon (1), et surtout du « *lupatum frænum* » des auteurs latins, selon l'assimilation de Scheffer; ce frein qu'Horace nous montre appliqué aux chevaux gaulois (2).

Le musée possède un mors gallo-romain (?), de la forêt de Compiègne, dont les barres sont carrées et très-dures.

L'attribution, à telle ou telle partie du harnachement des chevaux, de quantité de petites pièces en métal que renferment les vitrines de la Marne, boutons, rondelles, anneaux, boucles en fer et surtout en bronze, serait très-douteuse, et nous sommes déjà entré dans de trop longs détails à ce sujet.

H.-A. Mazard.

(*La suite prochainement.*)

(1) *Traité de l'équitation :* « Le mors est coulant lorsque les brisures et les pièces du canon qui s'emboîtent l'une dans l'autre jouent librement ; quant, au contraire, toutes ces pièces jouent difficilement, alors le mors est rude. » Traduction de Paul-Louis Courier.

(2) ..... Gallica nec lupatis
Temperat ora frenis? (Horace, I, od. 8.)

MONNAIES D'OR D'UN CHEF BULGARE DU XIE SIÈCLE

SERMON, GOUVERNEUR DE SIRMIUM

Le Cabinet des médailles possède dans la section des pièces d'or byzantines incertaines deux exemplaires d'une monnaie inédite et extrêmement intéressante pour l'histoire de l'empire d'Orient au XIe siècle. Ces monnaies d'or sont très-minces, si minces même que les empreintes de leurs deux faces se confondent quelque peu. Elles ont presque l'aspect de ce qu'on est convenu d'appeler des demi-bractéates. Sur la face principale figure le monogramme traditionnel formé par les mots : ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (et non point : Ω ΚΥΡΙΕ ΒΟΗΘΕΙ comme le dit Sabatier). Au droit on lit distinctement, en grands caractères, la légende trilinéaire : ΖΕΡΜ — ΩCΤΡ — ΤΗΛΑΤ pour ΖΕΡΜΩ ΣΤΡΑΤΗΛΑΤΗ. Chaque ligne est encadrée entre deux traits horizontaux. Les deux premières lettres de la troisième ligne forment monogramme.

Le seul renseignement certain sur ces monnaies, acquises il y a quelques années par le Cabinet des médailles, est qu'elles ont été trouvées sur le bord du Danube en compagnie d'autres pièces d'or des empereurs byzantins. Un troisième exemplaire de même provenance doit se trouver au *British Museum*, à ce que m'a dit M. Feuardent, premier acquéreur de ces précieuses monnaies.

Ces pièces d'or ont une physionomie étrange et toute particulière, bien que se rapprochant du monnayage byzantin par le mono-

gramme du droit, et de certaines pièces des Slaves méridionaux par la disposition de la légende du revers. Cette légende se lit sans peine : *Mère de Dieu, sois secourable au stratélate* ou *stratilate* (*général, chef d'armée*) *Sermon.* Quel peut être le personnage portant ce titre inconnu jusqu'ici dans l'épigraphie numismatique byzantine, et dans quelles circonstances a-t-il fait frapper ces monnaies d'or? Je crois pouvoir répondre à ces questions, grâce à de précieuses indications qu'a bien voulu me communiquer mon savant ami M. Sathas.

Après la soumission complète de la Bulgarie par les armées de Basile II surnommé le Bulgaroctone, soumission qui avait coûté des années de lutte et fait couler des flots de sang, après la mort du roi Jean Vladisthlav; dernier prince de la troisième dynastie bulgare, l'empereur victorieux fit à Constantinople son entrée triomphale par la porte Dorée. Devant lui marchaient d'illustres captifs : Marie, veuve de Jean Vladisthlav, deux autres princesses, filles du roi Samuel avant-dernier prédécesseur de ce prince, et une foule de chefs bulgares de marque. On doit à Georges Cédrénus un récit détaillé de la grande guerre bulgare. Après avoir raconté la mort de Jean Vladisthlav au siége de Dyrrachium et les efforts suprêmes tentés par les Prusian, les Ibatzes, les Nicolitzes, principaux représentants de la féodalité bulgare, pour défendre l'indépendance de leur patrie, le chroniqueur byzantin ajoute qu'à la suite de tant de désastres, les derniers belligérants se hâtèrent de faire leur soumission. Tous les *boliades* ou boyards, tous les membres de cette puissante et vigoureuse aristocratie bulgare dont M. Rambaud a si bien esquissé le rôle et l'histoire dans son étude sur le siècle de Constantin Porphyrogénète, invoquèrent le pardon du prince byzantin. Seul, dit Cédrénus, *Sermon*, chef ou gouverneur de la célèbre forteresse de Sirmium et frère du *boliade* Nestong, refusa de se soumettre : μόνος δὲ ὁ τοῦ Σιρμίου κρατῶν ἀδελφὸς τοῦ Νεστόγγου Σέρμων πιθῆσαι οὐκ ἤθελε.

En face de cette résistance opiniâtre, le Bulgaroctone envoya contre ce dernier champion d'une nationalité expirante le commandant en chef des forces impériales sur le Danube, Constantin Diogène, ancien gouverneur du thème de Salonique, depuis longtemps rompu à toutes les difficultés de la guerre bulgare. La place de Sirmium fut investie par les Grecs; mais bientôt Diogène, voyant qu'il aurait grand'peine à réduire l'ancien lieutenant du roi Vladisthlav, eût recours à une de ces ruses si fréquentes dans les annales de Byzance. Il fit proposer une entrevue à Sermon, lui jurant que tout se passerait loyalement, offrant de venir à sa rencontre sur la rive de la Save avec trois de ses officiers seulement. Le chef bulgare

accepta la proposition et se rendit au lieu indiqué. L'entretien était à peine commencé que Diogène, saisissant une épée cachée sous ses vêtements, se rua sur Sermon et, lui enfonçant son arme dans la poitrine, le tua du coup. Les compagnons du malheureux s'enfuirent épouvantés. Aussitôt le meurtrier, profitant de la panique répandue parmi les assiégés, reparut avec toutes ses troupes sous les murs de Sirmium et, moitié par menaces, moitié par promesses, arracha à la veuve terrifiée du chef assassiné la reddition de cette place, une des plus fortes du bassin du bas Danube. Sirmium devint une forteresse byzantine. La veuve de Sermon, envoyée à Constantinople, y fut remariée à un personnage important. Diogène reçut en récompense le gouvernement du pays conquis. Ces évènements se passaient au mois de juillet 1019. Ce sont là tous les renseignements que Cédrénus (1) nous donne sur ce capitaine bulgare dont la fin fut si tragique. Zonaras le cite également à propos des mêmes faits; mais il n'ajoute aucun détail nouveau.

Le récit de Cédrénus, malgré sa brièveté, suffit, je crois, pour permettre d'affirmer que les monnaies d'or décrites au début de cette note ont bien été frappées par Sermon, ancien général du roi Vladisthlav, devenu chef ou prince indépendant à Sirmium. Le lieu de la découverte sur les rives du Danube, le style de ces pièces, le monogramme du droit si parfaitement semblable à ceux des monnaies et surtout des bulles byzantines de l'époque, le titre même de στρατηλάτης qui convient bien à cet ancien général des armées bulgares, tout concorde à prouver que le Sermon du chroniqueur byzantin, ὁ τοῦ Σιρμίου κρατῶν Σέρμων, et celui des monnaies, ὁ στρατηλάτης Σέρμων, sont un seul et même personnage. Sermon, un moment souverain indépendant de la grande place de guerre de Sirmium, dut faire frapper ces monnaies à son nom pendant sa tentative suprême de résistance, peut-être pendant le siége même de Sirmium, siége sur lequel Cédrénus ne donne aucun détail et qui précéda le meurtre commis par Diogène.

Quant au titre même de στρατηλάτης, Sermon le portait en qualité d'ancien lieutenant de Vladisthlav. Un autre de ces chefs des troupes bulgares, nommé Bogdan, dont parle également Cédrénus, portait le titre de τοπάρχης.

Il y a longtemps, je crois, qu'on n'avait retrouvé de monnaies aussi intéressantes du moyen âge byzantin. Dans le magnifique ouvrage publié l'an dernier à Agram par M. Ljubica, ouvrage consacré

(1) G. Cédrénus, paragr. 476.

à l'étude des monnaies médiévales des Slaves méridionaux, la plus ancienne monnaie bulgare décrite est celle du grand Asan (1186-1196) qui réussit à soustraire son peuple à la servitude byzantine. Les pièces d'or du *stratélate* Sermon frappées en 1019 font remonter à près de deux siècles plus haut la première apparition du monnayage bulgare. Je ne parle pas des prétendues monnaies frappées au xe siècle pour la Bulgarie par le grand-duc de Kiew, Swatoslaw ; elles appartiennent en réalité au roi bulgare du même nom qui régna de 1294 à 1322.

La présence de légendes grecques sur la monnaie d'un Bulgare, ennemi acharné de Byzance, peut paraître étrange. Je rappelle qu'il n'existait pas à cette époque sur les rives du Danube de monnayage bulgare ou de monnayage slave méridional d'aucun genre. La seule monnaie d'or courante dans ces régions était la monnaie impériale byzantine. C'était elle seule qu'on pouvait et devait imiter, et si l'on admet, chose fort naturelle, que ce furent des ouvriers d'origine grecque qui gravèrent les coins du gouverneur de Sirmium, on ne s'étonnera point qu'ils aient simplement copié les monogrammes et les légendes de leur monnayage national, alors que deux siècles plus tard les souverains bulgares n'ont fait qu'imiter plus ou moins servilement ce même monnayage byzantin, en substituant toutefois, à de rares exceptions près, l'alphabet slave à l'alphabet grec proprement dit.

Les ruines de Sirmium se distinguent encore aux environs de la ville moderne de Mitrovitz, dans l'Esclavonie autrichienne.

G. Schlumberger.

FOUILLES DE CURIUM

Suite et fin (voy. p. 1).

UNE PATÈRE DE CURIUM

(Pl. I)

Trouvée au temple d'Apollon Curius. — Diam., 0m,20; haut., 0m,03. — Vermeil. — Calotte de sphère. — Les figures sont repoussées et gravées. — Style égypto-assyrien. — Assez bon travail, surtout dans les figures d'animaux.

Explication.

Centre. — El-Cronos aux quatre ailes tue le lion solsticial avec une épée de tous points identique au n° 1 des trois épées de bronze du rocher d'Alies (à Menet, département du Cantal) et publiées dans la *Revue archéologique* (déc. 1872, t. XXIV, p. 337).

Les deux éperviers qui accompagnent Cronos sont deux Horus (voir à l'explication de la deuxième zone, celle du groupe d'Osiris), celui d'Orient et celui d'Occident, qui se résument sur d'autres monuments orientaux, à Ptérium, par exemple, dans l'aigle à deux têtes (cf. *Musée Napoléon III*, pl. X, patère de Citium, aujourd'hui au Louvre). Cette scène, tout assyrienne d'origine, représente l'époque caniculaire, dont Hercule étouffant le lion est une traduction ultérieure due aux Tyriens (1).

(1) La formation de ce mythe d'Hercule est remarquable en ce qu'elle a été régulière. Effectivement : Horus viril, après avoir vaincu le taureau équinoxial, prit ses membres de derrière et se vêtit de sa dépouille (voy. *Rev. archéol.*, août 1874, t. XXVIII, pl. XIV, fig. 3, art. de M. Em. Soldi); puis, après ce laps trimestriel, où tout est fécondé dans la nature (laps symbolisé par une antilope), il attaqua, chauve et déjà mûr, le lion solsticial. Celui-ci vaincu, Horus, vêtu de la dépouille, est l'Hercule des Phéniciens qui devrait être figuré sur le déclin de l'âge, mais qu'une faute orthiconographique et orthomythique a fait représenter quasiment adolescent. Dans l'idée des Phéniciens, sans doute, le soleil, au summum de sa force, ne pouvait

El-Cronos, patron primitif de la Phénicie, est fils d'Uranus, patron de ces Atlantes qui colonisèrent l'Europe par l'Ouest et furent les aînés de ces autres Atlantes, les Phéniciens, qui vinrent par l'Orient civiliser le vieux monde. Ces *Peaux-Rouges*, portés par le grand courant équatorial de l'océan Pacifique, peuplèrent la Malaisie (1) et de là, poussant à l'ouest, abordèrent au golfe Persique, où ils fondèrent, non loin de l'embouchure du chott el-Arab, Tylos et Aradios, etc.

L'El-Cronos de la patère me paraît être le Jupiter Chrysaor*ius* (et non Chrysaor, Jupiter chrysaor*ien* ou à l'épée d'or) que les Cariens avaient pour patron et adoraient surtout à Stratonicée (Chrysaoris).

La parèdre femelle d'El-Cronos est, enfin, cette ténébreuse déité aux quatre ailes, Méduse, représentée sous un rôle funèbre sur le sarcophage d'Athiénau (*Rev. archéol.*, janv. 1875), Méduse, dont la

logiquement prendre un aspect sénile, être chauve (*hlq* = Alc-ides), comme sur le cylindre précité...

Le lion solstitial est le lion de Cybèle ; la pomme de pin, par exemple, placée sous le Cronos en fait foi. Le lion symbolise l'intensité productive de la terre à cette époque de l'année où le soleil, restant au-dessus de l'horizon dix-huit heures sur vingt-quatre, surchauffe le sol et fait sentir le bienfait de son victorieux rayon, *de son glaive d'or* (ἄωρ), jusque dans les couches souterraines, là où sont les racines des plantes. Cet emblème léonin est devenu une constellation. Comme tel, il est intimement lié à la destinée du soleil et inséparable d'avec lui. Ainsi les armoiries du *Châhin-châh* nous en offrent un exemple : le mi-soleil paraît derrière le lion terrestre et celui-ci tient le sabre de victoire, souvenir du Chrysaorius d'antan. Le lion est donc l'animal cybélo-isiaque par excellence ; il est à la Γῆ μήτηρ, *Mater-ia, mère universelle*, ce que l'aigle est à Jupiter et le serpent à Esculape. Aussi est-il funèbre, Avec une tête de femme il est le sphinx, Neith, la nature organisée et vivante ; avec une tête aquiline, il est le gryphon, ou l'*écorce du globe*.

Le solstice d'été peut donc être exprimé par un seul ou par deux signes : l'un cybélique et astronomique, le lion ; l'autre purement solaire, le personnage aux prises avec le fauve.

La scène du centre de la patère représente donc la pénétration ultime, par le rayon solaire, aux approches de la Canicule, du sol productif à l'apogée de sa fécondité. Les Phéniciens ont quelque peu modifié ce mythe dans la personne de leur Hercule ; ils ont d'abord figuré Cronos jeune. Dans la suite, ils ont remplacé son glaive par une massue, *qui ne pénètre pas* mais assomme et opère sur la *surface*. Quelquefois même Hercule n'est pas armé ; il étreint le lion et l'*étouffe*. *Il s'en rend maître*. Il est vraiment alors *Melk-Arth*, le *dominateur de la terre*. Ce Cronos, jeune et sans ailes est, en un mot, un Horus.

(1) Les Malais d'aujourd'hui sont une *race rouge* profondément abâtardie par un mélange constant avec les races jaune et papoue. A part cela, leur identité avec les Phéniciens est *absolue*. Comme eux, ils sont excellents matelots, navigateurs, industriels, *teinturiers*, négociants, colonisateurs, planteurs, forbans, etc., etc., et de tous points fort intelligents. Thèse à développer.

tête, reproduction grimaçante de celle d'Athor, est le disque lunaire et se substitue au disque solaire (voir les antéfixes de la collection Campana au Louvre) pour marquer le temps nocturne. Méduse est le Cronos de la nuit (1).

Premier cadre circulaire. — La double torsade. Cette torsade joue un rôle considérable dans l'ornementation grecque et, *comme les autres origines de celle-ci, a un caractère hiératique.* Nous voyons en effet cette torsade occuper sur certains monuments, rares du reste, une place des plus significatives et des plus importantes. Ainsi, par exemple :

1° Sur une lagène à anse de Dali (collection de Cesnola) une scène est peinte qui nous représente un petit tronçon de la torsade posée sur les rayons du soleil placé sur un arbre mystique *un peu* défiguré ; deux oiseaux becquettent les volutes inférieures, et deux prêtresses debout, *en tuniques talaires et à queue*, touchent les volutes du haut. L'une des figures tient une aiguière par le goulot.

2° Une grande bardaque de Dali (même forme de ballon que la première, mais une tête de femme formant goulot), découverte par le général de Cesnola et maintenant au musée de Berlin, nous montre la torsade *peinte en blanc* et encadrant une grossière et très-curieuse figure d'Isis en tunique talaire, debout et tournée à droite. Cette figure est *rehaussée de blanc* aux bras, cou, épaules, poitrine, ceinture. Elle flaire un lotus *blanc*. Devant elle, un lotus *blanc aussi*. Derrière elle, un lotus *blanc*, surmonté de deux volutes également *blanches*, et supportant le soleil levant. C'est, en abrégé, l'arbre mystique. Sauf quelques pétales de lotus et l'*astérisque*? qui pend au cou de la figure du goulot, tout le reste du dessin se détache en traits noirs sur le fond ocre rouge du vase. Isis et les emblèmes d'Isis étant *marqués en blanc*, j'émets l'hypothèse que la torsade, en *blanc aussi*, et très-apparente, est un attribut isiaque.

3° Un cylindre babylonien publié par M. E. Soldi (*Rev. archéol.*, sept. 1874, t. XXVIII, p. 151, pl. XV, fig. 5) nous montre une Vénus nue debout, le corps de face, la tête à gauche. De chacune de ses

(1) Il va sans dire que cette lune demeurant visible, en son plein, à la clarté du jour quand le rayon solaire a vaincu et fait disparaître les ténèbres, est bien le Gorgonium séparé de son corps aux quatre ailes sombres par la *harpe* de Reseph-Apollon. Le nombre quatre des ailes des deux Cronos est assez difficile à expliquer. Peut-être symbolisent-elles la division (toute maritime chez nous), par les Chaldéens et par les Phéniciens, du temps en quatre quarts de jour et en quatre quarts de nuit.

épaules l'eau jaillit. A gauche, en haut, une étoile; un peu au-dessous, un objet rond (un fruit?). A gauche encore, une figure en tunique talaire et coiffée d'une tiare (Astarté?). A droite, une petite figure nue, portant une ceinture (?). De ses épaules jaillit de l'eau. Au-dessus d'elle *fragment de torsade de* 7 *tores*; au-dessous, *fragment de* 5 *tores* seulement. — Cette scène est l'antithèse de la Vénus conceptive ou aquatique (1) avec la Vénus astronomique. — La position des deux torsades montre que celles-ci se rapportent à Vénus et encadrent *son fils Eros. La torsade est bien, d'après ce cylindre, un symbole aphroditique.*

4° Sur une lagène à anse trouvée à Oromidia par le général de Cesnola, une figure qui semble masculine, et tournée à droite, forme le sujet principal peint sur la panse du vase. Le personnage est coiffé d'un pschent et tient un sceptre de la main droite, un oiseau sur le poing gauche. Il est vêtu d'une tunique collante; ses jambes sont nues et écartées. Devant lui, une sorte d'arbre (?). Entre ses pieds *gît un fragment de torsade* (3 tores). Les deux torons sont assez écartés l'un de l'autre et semblent deux serpents entrelacés, accouplés. Cette similitude et l'examen du monument précédent m'ont fait penser au *ceste de Vénus* et supposer que *la torsade mystique n'est pas autre chose.*

5° R. H. Lang a publié dans le *Numismatic Chronicle* de 1870 (*Coins discovered in Cyprus*) la monnaie suivante, qui faisait partie du trésor du temple de Dali : N° 29. — Bœuf debout à gauche. Au-dessus, lettre cypriote. ꝶ. Deux filets de grènetis se coupant à angle droit et formant un champ occupé presque entièrement par une tête d'aigle tournée à gauche. Au-dessus de cette tête, tombant de l'angle supérieur gauche, une feuille de lierre? Sous la tête d'aigle, *fragment de torsade de* 8 *tores.* Ici la torsade isiaque fait antithèse à l'aigle solaire, armoirie monétaire de quelque cité ayant Jupiter pour patron. L'importance de ce fragment est évidente et vient à l'appui de ce qui précède.

6° Enfin les plaques de Ruad, rapportées par M. Renan, présentent un fragment de torsade sous forme de bandeau au-dessus du sphinx et de l'arbre mystique, accosté de deux gryphons, sujets isiaques.

Première zone. — Sphinx accroupi coiffé du *klaft* et du *pschent*

(1) Voy. *Rev. archéol.*, janvier 1876, t. XXXI, p. 27, note 2 (Patère et rondache d'Amathonte).

royal. Au-dessus, dans les deux cartouches carrés, des *traits* informes *simulant des hiéroglyphes* (1). Devant et derrière, deux cyprès. — Le sphinx représente ici la reine Isis, l'épouse d'Osiris, la nature organisée et vivante sous les regards de laquelle se passent les scènes qui forment six groupes distincts, dont presque tous sont des revers de médailles : 1° lutte amoureuse de deux taureaux; 2° le vainqueur emmène la génisse (dont par erreur le graveur a changé le sexe); 3° vache allaitant son veau; 4° lion ayant fait sa proie d'un des bergers et attaqué à son tour dans les roseaux par un archer et un piquier; 5° cheval paissant ou buvant; 6° berger terrassé par un lion.

Homère a chanté un épisode de ce genre (une attaque de lions) au vers 573 du XVIIIe livre de l'*Iliade* (description du bouclier d'Achille, don de Vulcain) : « (*Il y grava*)... un troupeau de bêtes bovines au « front qui se relève. Elles étaient d'or et d'étain. Beuglantes elles « se ruaient au sortir de la litière vers le pâturage, à travers le tor- « rent qui gronde et les roseaux flexibles. Des bergers en or ac- « compagnaient les bestiaux et ils étaient quatre. Neuf chiens les « suivaient d'un pas tranquille. Mais voilà que deux terribles lions « s'emparent, à la tête du troupeau, d'un taureau ruminant. Celui- « ci, malgré ses mugissements prolongés, est entraîné. Les chiens « étaient distancés ainsi que les éphèbes. Les lions déchirent la « peau du grand bœuf et se régalent des intestins et du sang noir. « Cependant les pâtres les poursuivent, excitant la vélocité de leurs « chiens; ceux-ci répugnaient à mordre les lions, mais, s'arrêtant, « aboyaient près d'eux tout en les évitant. »

Sur la patère, comme on le voit, la scène ne se passe pas tout à fait comme sur le bouclier d'Achille; mais elle est du même genre et paraît avoir été un sujet traditionnel. J'y reviendrai à la fin de cette notice.

Deuxième cadre circulaire. — La torsade.

Deuxième zone. — 1° Premier groupe : Osiris vainqueur. Les trois hommes agenouillés et réduits à merci sont les nations de l'Inde, d'Asie et de Thrace. Osiris porte sur la tête le globe solaire accompagné des deux palmes et flanqué des urœus. Son arme est une massue, car il ne verse pas le sang. Devant lui Horus lui tend une palme de victoire; derrière lui, sa suite représentée par un soldat. Celui-ci, qui, je crois, est Mercure, car sur la patère du Louvre il a

(1) Tous ceux de 2e zone sont pareils.

deux plumes à sa coiffure (les ailes du pétase), porte une prisonnière l'Éthiopie, évanouie sur son bras droit; sa main gauche tient un arbre, symbole des conquêtes, acclimatations et propagations botaniques d'Osiris (cf. *Musée Napoléon III*, pl. XI, patère de Citium, aussi au Louvre) (1).

Ce groupe est la reproduction, pour ainsi dire *canonique*, d'un sujet célèbre sculpté sur maints monuments de l'Égypte, auxquels je renvoie le lecteur.

2° Deuxième groupe à gauche : Personnage perçant un gryphon de son glaive. Un petit épervier (omis par le graveur) vole derrière la tête de l'homme, qui est ainsi Osiris lui-même, *Osiris Chrysaorius, au glaive, au rayon d'or*. Le gryphon, c'est le sphinx avec une tête aquiline munie d'aigrettes, qui ressemble fort à celle du fameux *oiseau secrétaire, mangeur de serpents*, qu'on ne trouve plus guère qu'au cap de Bonne-Espérance. Le gryphon est un avatar d'Isis. C'est *la croûte terrestre qui enfante et dévore sans cesse*, d'où la tête de *rapace*. Elle absorbe aussi le rayon solaire que symbolise l'*urœus* sacré, d'où la tête d'*oiseau secrétaire* donnée au gryphon (2).

Ce groupe signifie donc la pénétration du sol par les rayons du soleil, ou *le défrichement, le labourage*. On le retrouve sur une des patères du Louvre. Derrière le gryphon, l'arbre *à branches bien marquées* le sépare du groupe précédent. Sous le ventre de l'animal est une pomme de pin ou un conifère planté en terre, et emblème funèbre d'immortalité. Ce cône est évidemment ici un attribut *géen* ou tellurique, c'est-à-dire cybélo-isiaque.

3° Deuxième groupe à droite : Personnage enfonçant son glaive dans le bec d'un gryphon terrassé *sur des rochers et* NE TOUCHANT PAS *l'arbre mystique* placé à côté de lui (cf. patères du Louvre).

Si le précédent gryphon est l'*humus* de la croûte terrestre, celui-ci est *le roc*. L'un est fertile et le rayon solaire l'atteint jusque dans ses entrailles; l'autre est stérile et le glaive d'or pénètre à peine

(1) Sur la patère de Citium, le mihir plane sur la tête d'Osiris et Horus est représenté par un épervier voltigeant, *de tous points pareil à ceux qui accompagnent El-Cronos et qui sont ainsi des Horus*. Ces variantes sont de peu d'importance.

(2) L'aigrette du gryphon est, dans la plupart des monuments, triple comme celle de l'*oiseau secrétaire* (voy., pour l'*oiseau secrétaire, Magasin pittoresque*, t. II, p. 12, 1834). Lorsque l'animal a un sens *custodique* il a des oreilles canines tendues en avant (voy. le musée égyptien du Louvre). Le gryphon (en grec γρύψ-πός de κρύφω pour κρύπτω, *couvrir*) peut être rapproché de cette divinité assyrienne ailée, à tête d'aigle, tenant un petit cabas et une pomme de pin qu'elle présente par la pointe. Ce personnage symbolise, dit-on, la mort.

dans ses fissures. Il n'a pas besoin de boire la vie ; aussi n'approche-t-il pas de l'arbre sacré placé près de lui ; de cet arbre dont j'ai déterminé déjà le vrai sens (1), et sur lequel je reviendrai plus loin.

4° Troisième groupe à gauche : Deux gryphons dans l'attitude *consacrée* et canonique, reproduite dans l'ornementation architecturale, boivent la vie à même l'arbre mystique au moyen de deux tiges épanouies en calices de fleurs.

Au Louvre, — salle sémitique, — une plaque de revêtement en marbre blanc, rapportée de Ruad par M. Renan, présente ce même groupe sous un semis de vaisseaux d'Isis, et la torsade mystique.

5° Quatrième groupe à gauche : La patère a un peu souffert en cet endroit, mais une étude attentive m'a permis de déterminer exactement le sujet : c'est un *cynocéphale luttant avec un lion.* Le cynocéphale c'est l'incarnation de l'intelligence, du bon sens, du savoir, de la rectitude d'esprit : c'est Thot. Les anciens avaient remarqué, comme on l'a constaté maintes fois depuis, que la supériorité intellectuelle du mandrille à tête de chien était reconnue, dans les forêts, par la plupart des petits quadrumanes tels que sapajous, babouins, macaques, ouanderous, ouistitis, etc., qui le prennent souvent pour arbitres de leurs querelles. Il était tout naturel alors qu'on en fît l'incarnation de la sagesse et de la prudence. Le lion, qui signifie *intensité extrême, force suprême,* pourrait symboliser aussi bien la chaleur solaire au solstice d'été que la puissance productrice de la terre. Il serait à la fois héliaque et cybélique. Mais, *avant tout,* il est l'animal de la grande déesse, ainsi que l'indique la pomme de pin plantée sous lui.

La signification du groupe n'est pas douteuse, c'est *la lutte de l'intelligence humaine contre les forces brutales de la nature.* Une des patères du Louvre offre deux variantes du même sujet : le cynocéphale est remplacé par un homme vêtu de la peau d'un lion et luttant contre un lion ; derrière lui, un personnage identique l'accompagne, portant sur ses épaules la lionne (dont il s'est rendu maître dans deux autres groupes) ; c'est un personnage juvénile qui perce le lion de son glaive ; son acolyte, outre qu'il porte la lionne, tient une oie ou un cygne par le cou.

Je serais porté à voir, dans ces groupes de la patère du Louvre, un personnage substitué au cynocéphale et qui n'est autre que Hercule ; celui-ci, le lion de Némée et un oiseau stymphalide, symbolisent ensemble la lutte et la victoire de l'intelligence sur des forces

(1) Voy. *Rev. archéol.*, janvier 1876, mon Mémoire sur la patère d'Amathonte.

aveugles, indomptées et nuisibles. Hercule, dans ses travaux, c'est Horus qui ayant quitté le nom solstitial de *Melk-Arth* prend celui de *Hor-Aqil*, *Horus-intellect*, *Horus*-INGÉNIEUR, dont la légende fut, chez les Grecs, la synthèse immortelle de l'épopée civilisatrice et utilitaire de la nation phénicienne dans les régions occidentales et maritimes du vieux monde. Hor-Aqil, ou *Her-acles*, a gardé l'arc et les flèches toutes puissantes d'Apollon. C'est une preuve d'identité.

6° Cinquième groupe à gauche : Deux bouquetins dits *ibex* boivent la vie à même l'arbre mystique. L'*ibex* se retrouve surtout sur les monuments de la Chaldée. J'en ai parlé plus haut à propos de la torsade. C'est un animal isiaque, quelquefois associé à la pomme de pin et funèbre.

7° Troisième groupe à droite : Isis ailée, tenant deux lotus et debout devant l'arbre mystique. Nous avons vu cette Isis sur la patère d'Amathonte, où elle avait un *modius* sur la tête.

L'emblème est la modification phénicienne d'un sujet assyrien. En effet, un bas-relief célèbre du Musée britannique représente la grande déesse assyrienne Anat deux fois figurée debout, des deux côtés d'un arbre mystique que je n'ai pas à expliquer ici, mais qui est pour ainsi dire l'épopée de l'épanouissement d'une palmette à sept pennes paraissant être la partie la plus importante de l'emblème, comme l'est, sur l'arbre d'Isis, le double éventail ou queue d'oiseau de cinq éléments.

Presque toujours l'arbre mystique est formé de la superposition de deux *barques d'Isis* (voy. *Rev. archéol.*, janvier 1876, pl. 1 et 2, *Patère d'Amathonte*). L'exemple le plus complet que nous en ayons est offert par la plaque de Ruad (mission de M. Renan), dont j'ai déjà parlé à propos du gryphon. La barque mystique y figure isolée et en plusieurs exemplaires, comme semis de champ, et en deux exemplaires superposés comme arbre mystique accosté de deux gryphons. J'ai fait voir cette barque, *isolée*, sur un cachet rapporté de Palestine par M. Clermont-Ganneau (1875, pl. 2). Elle figure sur une seconde plaque de revêtement rapportée de Ruad par M. Renan et du même genre que la première : un semis de vaisseaux accompagne un sphinx-Isis-reine sur le Sérapéum. — Une monnaie d'argent du trésor de Dali, publiée par M. Lang dans le *Numismatic Chronicle* (*Coins discovered in Cyprus*, 1870), présente au droit un bélier accroupi ; au revers, tête de bélier à droite dans un carré creux ; dessous, ligne de grènetis; en haut, dans le coin de droite, *le vaisseau d'Isis*, avec le petit éventail formé seulement de trois pennes. — Mais un curieux chapiteau d'applique en pierre cal-

caire, et venant de Golgos, nous montre l'élément constitutif de l'arbre, la barque du Soleil sur le lotus, sous une forme architecturale toute particulière. Ce chapiteau a été publié par M. Doëll (1) et consiste en ceci : La barque isiaque renferme, au lieu de la portion de disque et de la queue d'oiseau habituelles, *une tête juvénile* et souriante, ornée du collier et de la coiffure traditionnelle d'Athor. C'est Athor elle-même, la pleine lune, Méduse, ce Cronos nocturne qui a substitué son disque à faciès à celui du soleil, comme cela se voit le plus souvent (cf. les antéfixes du musée Campana au Louvre, etc.). Si l'on compare d'autres chapiteaux cypriotes avec celui-ci, celui de la stèle qui accompagnait le sarcophage d'Athienau (*Rev. arch.*, 1875), par exemple, on voit que la barque, recroquevillée aux deux bouts, n'est, en somme, que la réunion de deux étamines du lotus à grandes volutes, étamines souvent au nombre de quatre ou six et qui parfois embrassent dans leur sinus un sphinx sur une palmette. L'ovaire est figuré sous forme de chevrons superposés, la pointe en haut, deux, quatre ou six et renfermant dans leur sinus un *bouton de fleur* renversé (?) seul ou accompagné du croissant, aussi renversé et dans la cavité duquel est le disque solaire. Sur six chapiteaux de Golgos, toutefois, des chevrons gravés au trait et divisés par couples me paraissent représenter les pétales de la fleur de lotus. Dans leur sinus il n'y a rien.

Comme le lotus est l'image du sein maternel d'Isis, cette figuration de la barque isiaque (*portant le soleil*) au moyen de deux étamines de la fleur paraîtra tout naturel si l'on songe qu'après tout le soleil est l'*époux* et le fils de la même déesse. Un autre emblème de celle-ci, *le croissant*, est représenté sur la patère d'Idalie dans un rôle analogue et plus étendu encore, c'est-à-dire englobant les neuf sphères ou tous les mondes. Et sur cette patère il présente cette particularité d'affecter la forme des pirogues de papyrus et d'en porter les ligatures équidistantes. Donc, la barque est le sein d'Isis, comme c'est le croissant d'Astarté sur le monument d'Idalie. Je dirai plus : c'est le croissant lui-même, et les anciens l'ont compris ainsi. En effet, le chapiteau d'applique de Golgos, avec ses volutes ioniques, sa gondole sacrée et cette Gorgone qui se substitue si souvent au disque solaire, est traduit sur un monument assyrien, reproduit d'après Layard dans l'ouvrage de M. Chipiez (*Histoire critique des origines et de la formation des ordres grecs*, gr. in-8°; Paris, Morel, 1876),

(1) Mémoire intitulé *Die Sammlung Cesnola*, et lu le 12 déc. 1872 à l'Acad. des sciences de Saint-Pétersbourg. Publié dans le recueil des mémoires de ladite Académie, VIIe série, t. XXI, n° 4, pl. XIII, fig. 21 (n° 828 du cat. de M. Doëll, p. 56).

p. 90, fig. LVIII, de la manière suivante : Un fût avec base et chapiteau à volutes ; celui-ci surmonté d'un grand croissant, les cornes en haut et dans la concavité duquel est le disque solaire, avec une croix grecque inscrite. — La preuve est décisive, je pense.

La tige de la fleur de lotus dans l'arbre d'Isis est bifurquée à sa base, et chaque branche porte un fruit. Ce fruit ressemble à celui de nos nymphæas, à la châtaigne d'eau ; c'est l'ovaire de la fleur même. Il joue un rôle important dans l'arbre mystique, car tous les animaux qui s'accotent à celui-ci appuient leur patte sur le fruit, comme sur un marchepied, pour poser leurs becs ou lèvres sur les calices supérieurs communiquant avec le *Soleil* et tombant de chaque côté sur les deux pointes de la barque.

L'arbre mystique, dédoublé et accosté soit de sphinx, soit de gryphons, est devenu l'un des ornements les plus beaux et les plus célèbres de l'architecture grecque. Un chapiteau de pilastre ionique du temple de Minerve à Priène nous montre, sur une de ses faces latérales, deux gryphons ailés accotés à l'arbre mystique, où la queue d'oiseau est devenue l'élégante et classique palmette. Sur la face principale, ce même arbre mystique est accompagné de deux volutes symétriques, à droite et à gauche, soutenant deux demi-palmettes (1).

La demi-palmette n'est autre, elle-même, que l'*aplustre* des navires, le porte-bonheur des marins.

De tout ce qui précède, nous trouvons un résumé et une interprétation concluante et confirmative de la mienne sur les monnaies sassanides : à partir d'Izdegerd II (400-428 ap. J.-C.), le globe solaire qui surmonte la coiffure royale est accompagné d'un croissant, pointes en haut, embrassant l'astre sacré ; mais ce globe, figuré sous forme d'étoile dans le croissant à l'exergue des pièces et sur le bonnet de Chosroès II (591-628), devient, sur la tête de Cavadès (628-630) et du dernier souverain Izdegerd IV (632-651), *la véritable palmette à cinq pennes* qui figure aujourd'hui encore comme aigrette sur les coiffures royales des sultans orientaux.

8° Quatrième groupe à droite : L'arbre mystique, étant, d'après les explications qui précèdent, l'arbre du Soleil, est bien réellement, comme tel, l'arbre de la vie où bouquetins, gryphons, sphinx cherchent à boire celle-ci. La vie, c'est le rayon solaire ; la coupe, c'est la Baris ou la Lune.

(1) Ces pilastres ont été reproduits dans l'atlas du Manuel Roret d'archéologie d'Ottfried Müller, pl. 14, fig. 147 et 147 *bis*.

L'arbre de ce quatrième groupe est réduit à sa plus simple expression : un lotus à volutes (1) et quatre fruits très-volumineux. Au-dessus, la barque sacrée avec le Soleil qui projette par-dessus les poulaines du navire deux fruits que cherchent à mordre deux sphinx ailés.

Les sphinx ont une patte posée sur la pomme de pin, symbole d'éternité, d'immortalité et, par cela même, isiaque et funèbre. L'autre patte, posée sur la mâcle du lotus, affirme l'appartenance de celui-ci à Neith-Isis, la nature organique et animée, au sphinx. Celui-ci cherche la régénération et la vie dans le fruit émané du soleil et projeté au dehors, fruit qui semble symboliser le rayon vivifiant de l'astre divin.

Il y a analogie évidente entre ce tableau et le mythe d'Eve mordant au fruit de l'arbre de la science du juste et de l'injuste, du vrai et du faux, du bien et du mal, cette science que les philosophes ont de tout temps regardée comme une étincelle divine, comme *un rayon d'en haut*, etc.

Le cercle qui encadre cette dernière zone me paraît formé de fruits du lotus, fruits qu'on retrouve à l'état ornemental sur d'autres monuments (2) et qu'on a à tort pris pour la fleur du papyrus.

Notes et Remarques.

Le caractère de cette patère est essentiellement hiératique. Elle se rapproche en cela de la patère d'Idalie, d'une des deux du Louvre, de celle du British Museum, et elle était votive bien évidemment, ainsi que toutes celles trouvées au même lieu, sauf celle d'électrum, qui me paraît, *vu sa forme*, avoir été un ustensile. Un des traits dis-

(1) La volute de lotus ne fait qu'un tour sur les monuments primitifs ; elle est devenue, sur les chapiteaux grecs, la volute ionique à plusieurs spires ; dans la liturgie le *lituus augural*, a plusieurs spires également ; et elle se retrouve, chose singulière, dans la coiffure des prêtresses d'Astarté, à Citium et à Idalie. J'ai eu entre les mains plusieurs têtes en pierre *intactes* mais petites ; d'autres en terre cuite *intactes aussi*, presque aussi grandes que nature et peintes. Tous les détails de la coiffure étaient scrupuleusement reproduits sur toutes ces têtes. Presque toutes avaient en avant de l'oreille, soigneusement indiqué, cet *ornement de cheveux* que les Phéniciennes de Gadès ont transmis aux femmes espagnoles et qui s'est propagé dans les modes des deux mondes, et que l'on nomme *accroche-cœurs*. Les têtes dont je parle provenaient *toutes* de Citium et d'Idalie. Les plus belles, en terre cuite, furent trouvées dans le temple de l'*oppidum* d'Idalie. J'en ai dessiné quelques-unes.

(2) Pareille couronne encadre sur une des patères du Louvre le *réseau* ornemental du centre.

tinctifs des patères, votives ou non, déjà connues, c'est de présenter, gravé au centre, un sujet le plus souvent solaire, *plus rarement isiaque.*

La patère d'Idalie, la patère d'Amathonte, la patère d'électrum et celle de bronze, et une patère militaire d'argent de Curium décrite dans mon compte rendu des fouilles (livraison de janvier), ont au centre cette pâquerette épanouie que j'ai prise d'abord pour une fleur de lotus, mais qui représente *le soleil*, car nous retrouvons cette pâquerette à seize pétales, *embrassée par le croissant*, au revers de certaines tessères de la Palmyrène (voy., par exemple, de Vogüé, *Inscript. sémitiques*, *Syrie centrale*, *Palmyre*, page 86, tessère 147, et pl. XII, tessère 136). Il est à remarquer qu'un segment de cette pâquerette donne la portion de disque surmontée de la queue d'oiseau qui émerge de la barque sur l'arbre sacré. La patère d'argent doublée d'or, trouvée à Curium, porte, gravé au centre, *Osiris-Apis*, *avec le disque solaire* sur le front. Celle de vermeil porte *El-Cronos*, et une de celles du Louvre, *Osiris vainqueur.*

D'autre part, une patère de bronze du Musée britannique, reproduite en photographie par M. J. Thompson et publiée par M. W.-A. Mansell, porte au centre une fleur épanouie qui me paraît, cette fois, être bien un lotus. Il consiste dans la classique rosace à six branches formée avec le rayon du cercle comme ouverture de compas. Cette rosace se détache sur trois autres superposées et formant ainsi le calice de la fleur. L'élément formatif de cette rosace

est le *losange cyclique* qui est aussi l'élément formatif de l'élégant réseau qui forme le fond d'une des patères du Louvre. Ce réseau se retrouve sur un fragment de pavage de seuil du palais de Sargon (Louvre). Que le losange cyclique, en six exemplaires, forme la rosace ou, sans nombre, forme le réseau, on le retrouve sur des monuments funéraires. Je citerai, entre autres exemples, les *ossuaires juifs* publiés dans la *Revue archéologique* par M. Clermont-Ganneau (1). Tous ces ossuaires portent la classique rosace, soit simple, soit ornée ou modifiée. Un seul porte le réseau divisé en deux portions carrées égales et adjacentes (voir la figure). Le losange cyclique, étant funèbre, est donc *nécessairement* un emblème isiaque. C'est, à mon sens, la porte de ce monde, du sein de la femme qui laisse passer l'être

(1) T. XXV, p. 398, juin 1873.

vivant; et ce qui m'a induit à assumer cette opinion, c'est que ce même sens s'est conservé, dans le moyen âge religieux, à cette figure géométrique. Dans nombre de localités d'Irlande, un personnage grossièrement sculpté et pourvu *d'une manière significative* du losange cyclique se voit sur les portes d'églises. Ce personnage s'appelle *Sheela-na-jig* ou *gig*, en hibernien. On explique sa présence et son singulier aspect par ce fait que *le diable a plus peur de l'organe femelle que de la croix, parce que celui-là est la porte par laquelle le Fils de l'Homme, son plus grand ennemi, est entré dans le monde.* Cela explique alors pourquoi la forme de losange cyclique a été si souvent donnée à des sceaux d'abbayes.

La description, dans Homère et dans Hésiode, des boucliers d'Achille et d'Hercule, fait voir que ces œuvres de Vulcain portaient, comme les patères prémentionnées (et surtout celles en calotte ou sphère), des sujets de guerre, de chasse, de mystères religieux. J'ai pensé alors que ces patères pourraient bien avoir figuré dans les temples comme boucliers votifs transformés ainsi par motif d'économie et d'organisation intérieure des sanctuaires. En effet, la calotte de sphère est exactement l'*umbo*. Des sujets gravés sur cette convexité (1) étaient plus difficiles à saisir dans leur ensemble par l'œil du spectateur que s'ils eussent été tracés dans la partie concave. Aussi c'est cette dernière disposition qu'on adopta pour les patères. Rien n'indique sur celles-ci qu'elles aient été suspendues comme les *clipei* du même genre qu'on consacrait en commémoration de faits importants. L'absence totale d'ornements sur la surface bombée me fait supposer que celle-ci était cachée dans un encastrement, ou bien encore que les patères étaient simplement adossées à une surface verticale, en face du jour, et réunissaient ainsi dans leur concavité brillante les rayons lumineux qui les faisaient étinceler.

Il y avait dans le temple d'Apollon Curius ample provision de cette précieuse et jolie vaisselle qui ajoutait à l'éclat des autels, des luminaires, des ustensiles du culte, des riches ornements sacerdotaux. — Le lecteur en a jugé en lisant, en tête de cette notice, le succinct résumé des belles recherches du général de Cesnola à Curium. Mais il pourra apprécier *de visu* le trésor du temple d'Apollon en allant examiner au musée de New-York, qui vient d'en faire l'acquisition, les objets qui le composent.

GEORGES COLONNA CECCALDI.

(1) La statue de bronze de Brescia, qui représente une Victoire(?) gravant *sur la convexité d'un bouclier*, prouve que ce mode était en usage.

NOTE

SUR

TROIS CRANES ET QUELQUES AUTRES OSSEMENTS D'ÉQUIDÉS

DU MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

Mon collègue et ami M. Alexandre Bertrand a bien voulu me mettre en mesure d'étudier, au musée de Saint-Germain, trois crânes et quelques ossements des membres d'Équidés qui ont été trouvés en Suisse, aux stations du lac de Bienne.

Deux de ces crânes et les os des membres qui les accompagnaient sont des moulages. Les originaux sont au musée de Berne. Les autres pièces sont originales. L'étude que j'en ai faite me permettra, je pense, de les rattacher au type naturel de leur race et de déterminer aussi approximativement que possible la taille des individus auxquels ils ont appartenu. Nous donnerons aux moulages de crânes les n°s 1 et 2, au crâne original le n° 3.

Le diamètre céphalique longitudinal du n° 1 est de 0^{m},095; le transversal, de 0^{m},107. Les diamètres du n° 2 sont 0^{m},090 et 0^{m},105. Ces deux crânes sont donc l'un et l'autre très-nettement brachycéphales. Leurs indices céphaliques sont 88,7 et 85,7, le diamètre transversal étant ramené à 100.

Les frontaux sont plans, avec des apophyses orbitaires étroites et en saillie sur le plan des frontaux. Les os propres du nez, réunis en voûte fortement surbaissée, se plient sur le côté à angle presque droit pour s'unir au lacrymal déprimé. Dans le sens longitudinal ils sont rectilignes et continuent le plan frontal jusqu'à leur pointe, à peine inclinée en bas. L'arcade incisive est petite et les branches de l'os incisif sont courtes. La face est nettement triangulaire, avec les crêtes zygomatiques très-saillantes.

Ces caractères crâniologiques sont ceux de l'espèce *Equus caballus asiaticus*, dont l'aire géographique naturelle est en Asie centrale. Il

n'y a pas à cet égard le moindre doute. Parmi les espèces brachycéphales, celle-là est la seule qui ait ainsi le profil tout à fait droit et la face triangulaire. C'est celle qui est connue de tout le monde sous le nom de race orientale et dont les variétés nombreuses se sont répandues partout en Europe et dans le nord de l'Afrique. C'est celle à laquelle appartiennent notamment les chevaux dits arabes, les chevaux persans, les hongrois et les chevaux anglais de course.

Les deux crânes étudiés se sont montrés d'ailleurs parfaitement semblables dans tous leurs caractères, ce qui indique la pureté de race des sujets auxquels ils ont appartenu.

Pour arriver à la détermination approximative de la taille de ces deux sujets, j'ai mesuré la longueur d'un métacarpien principal et celle de deux tibias. Le métacarpien est long de $0^m,226$; l'un des tibias mesure $0^m,341$ et l'autre $0^m,360$. Le métacarpien a un diamètre de $0^m,031$. Sur un squelette de mon laboratoire de Grignon, le rapport du métacarpien à la taille est $= 0^m,230 : 1^m,60$. Cela donne, pour la taille cherchée, $0^m,230 : 1^m,60 = 0^m,226 : x = 1^m,569$. Mais on sait combien est variable la longueur relative du métacarpien. Il n'en est pas de même pour celle du tibia. Avec la donnée que nous fournit cet os nous arriverons donc à un résultat plus exact. Sur notre squelette étalon le rapport du tibia à la taille est $= 0^m,39 : 1^m,60$. Nous avons ainsi : $0^m,39 : 1^m,60 = 0^m,341 : x = 1^m,40$ (en nombre rond), et $0^m,39 : 1^m,60 = 0^m,36 : x\ 1^m,48$, ce qui correspond sensiblement à la taille moyenne des chevaux orientaux.

L'indice céphalique du crâne n° 3, original, est $= 87,5$, le diamètre longitudinal étant de $0^m,090$ et le transversal de $0^m,105$. Les frontaux sont en tout semblables à ceux des moulages. Les os propres du nez ou sus-naseaux manquent sur ce crâne; mais les lacrymaux, les crêtes zygomatiques, l'arcade incisive et les branches de l'os incisif ne diffèrent point non plus. On ne peut donc pas hésiter à le rattacher au même type. Le volume de ce crâne, comparé au volume des deux autres dont nous avons examiné les moulages, permettrait déjà de conclure qu'il a appartenu à un sujet de taille probablement moins grande que celle des deux autres. On remarquera toutefois que ses diamètres céphaliques sont exactement les mêmes que ceux du crâne n° 2.

Un tibia, trouvé avec ce crâne n° 3, mesure $0^m,293$ dans sa plus grande longueur. D'après notre procédé de calcul de tout à l'heure, la taille du sujet aurait été par conséquent de $0^m,39 : 1^m,60 = 0^m,293 : x = 1^m,20$, qui est le minimum de la taille des chevaux orientaux.

La considération de la taille ne serait certainement pas suffisante pour permettre d'établir une diagnose digne de quelque confiance, en ce qui concerne les Équidés. En présence d'ossements très-volumineux ou grossiers, on serait à coup sûr en droit de conclure que ces ossements n'ont pas pu appartenir à l'espèce du cheval asiatique, le squelette de cette espèce étant toujours d'une finesse plus ou moins grande. Mais comme elle n'est point la seule dont la taille et le volume soient relativement petits, ainsi que le prouvent, notamment, les ossements accumulés à Solutré et auxquels il n'est pas possible d'attribuer une origine orientale ; comme il y a, en Europe occidentale, à part l'Équidé asinien du bassin méditerranéen, une race chevaline de petite taille et de faible volume, originaire de l'ancienne Hibernie, on ne peut déterminer l'espèce et conséquemment l'origine ethnique d'une façon certaine que quand on dispose du crâne, dont les formes sont seules sûrement caractéristiques.

C'est ce qui fait que dans les cas auxquels se rapporte la présente note nous n'avons pas la moindre hésitation à conclure que les trois Équidés dont les restes ont été trouvés au fond du lac de Bienne étaient des chevaux asiatiques du type le plus pur.

André Sanson.

GOMORRHE, SÉGOR

ET

LES FILLES DE LOT

LETTRE A M. F. DE SAULCY

Monsieur et cher maître,

Je suis heureux de vous avoir fourni, par un mot dit en passant dans la *Revue critique* (1), l'occasion de revenir sur une question où vous avez déjà apporté tant de lumière, et je m'empresse de répondre à l'appel que vous voulez bien m'adresser (2).

L'orthographe exacte et la prononciation du nom des ruines de *Goumran* ou *Oumrân* étant considérée par vous comme un élément essentiel du problème de l'identification de *Gomorrhe*, je vous demanderai la permission de vous dire le peu que je sais sur ce point par mon expérience personnelle.

Les intéressantes ruines découvertes par vous non loin de la mer Morte, vers le débouché de la vallée du Cédron, m'ont été désignées par les *Bédouins* qui m'y accompagnaient sous le nom de *Goumrân;* la forme *Oumrân* est la prononciation des Arabes *hiérosolymitains.*

Les deux variantes *Oumran* et *Goumran*, que vous aviez notées lors de votre premier voyage, sont donc parfaitement exactes et il n'y a pas lieu de rejeter la dernière comme le résultat d'une erreur que vous auriez commise.

Il existe, je n'ai pas besoin de vous le rappeler, et je n'en parle que pour ceux qui liront ces lignes, il existe en arabe une lettre jouissant précisément de cette double faculté d'être prononcée *g* par les Bédouins et d'être élidée par les Syriens des villes : c'est le ق *qaf*, ou *k* emphatique; par exemple, le mot قلب *qalb*, cœur, est prononcé *galb* par les Bédouins et *àlb* par les citadins (l'accent sur

(1) *Revue critique*, 22 juillet 1876, p. 270.

(2) *Revue archéologique*, novembre 1876. *Lettre à M. Clermont-Ganneau sur les ruines de Gomorrhe.* Cf. *Notes sur la Pentapole maudite*, id., novembre 1875.

l'*à* représente un léger coup de glotte qui a à peine la valeur du *hamzé* et qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit rude ʿ conventionnel employé pour transcrire le *aʿin*).

Ces deux prononciations ne sont d'ailleurs pas les seules que peut affecter le *qaf;* l'immense majorité des *fellahins*, ou paysans sédentaires, en font un *k* naturel tout à fait analogue au *k* européen; ainsi, pour conserver l'exemple choisi, ils disent *kalb* au lieu de *qalb*.

A cet état le *qaf* pourrait se confondre avec le ك *kaf* ou *kef*, *k* naturel; mais la méprise est difficile, parce que ceux des Arabes qui prononcent *k* au lieu de *q* donnent au véritable *k* le son de *tch*; par exemple, ceux qui disent *kalb* pour *qalb*, cœur, disent *tchalb* pour *kalb*, chien كلب (1).

Vous aurez aussi probablement remarqué que parfois, chez les Bédouins, surtout à la fin des mots, le *q* devenait *dj;* par exemple, *refidj* pour *refiq*, compagnon.

De ces cinq prononciations syriennes du *qaf* : *q*, *k*, *g*, ', *dj*, la moins répandue est assurément la *première*, *q*, qui est cependant la seule admise par les lettrés, par exemple, pour la récitation du Qoran.

Il résulte de tout cela que le nom des ruines en question doit être écrit en arabe قمران ; qu'un Bédouin le prononce *goumrân*, et un Arabe de Jérusalem (par exemple un drogman) *oumrân;* tandis qu'un *fellah* de la montagne le prononcerait *koumrân* et un lettré ou un arabisant européen *qoumrân*.

Le *g* bédouin se distingue d'ailleurs à merveille du غ *gh* ou *ghaîn*, qui n'est autre chose qu'une *r* fortement gutturale, ou plus exactement la *douce* (2) du *kha*.

C'est donc cette forme arabe *Qoumrân* qu'il convient de comparer au nom hébreu de *Gomorrhe*, עמרה, *Amorah*, ce qui revient à dire, comme j'ai voulu le dire dans la *Revue critique*, que la ressemblance des deux mots résultant de la présence du G, dans la transcription moderne *Goumran* et dans la transcription antique des Septante, *Gomorrha*, est purement apparente, puisque le G représente dans

(1) Les Bédouins prononcent aussi généralement le *kaf* naturel comme un *tch*.

(2) Je veux dire par là que le son du *ghain* est à celui du *kha* comme *b* est à *p*, *d* à *t*, *g* à *q*, etc.

Le duc de Luynes fait erreur en assurant que les Arabes *écrivent* le nom de cette ruine *Ghâmran*, par un *ghain*. Cette erreur est d'autant plus inattendue qu'il transcrit bien le nom comme il l'entendait, *Gamrân* par un *g* simple, correspondant au *gaf* des Bédouins (*Voyage d'exploration à la mer Morte*, I, 117; cf. p. 119).

ces deux mots, rapprochés par une rencontre fortuite, deux lettres sémitiques bien différentes.

Il nous faudrait rendre compte de la mutation du *ain* ou *ghain* hébreu initial en un *qaf* arabe.

Je ne crois pas que nous ayons jusqu'ici beaucoup d'exemples d'un pareil changement.

Cependant j'appellerai votre attention sur un fait qui semblerait à première vue en faveur de cette hypothèse.

Le nom de *Segor*, autre ville de la Pentapole, צער (*Soghar*), contient comme seconde radicale cette même lettre *ain* ou *ghain* par laquelle commence le nom de Gomorrhe.

Ségor ayant, selon le texte biblique, échappé seule à la catastrophe, continua d'exister jusqu'à une date relativement moderne, puisqu'à l'époque d'Eusèbe et de saint Jérôme elle était habitée et qu'un détachement militaire y tenait garnison (cf. la *Notitia dignitatum imperii Romani*, qui inscrit à Zoara des *Equites sagittarii indigenæ*).

Cette continuité persiste jusqu'aux temps arabes.

Les géographes musulmans font en effet mention de cette ville et lui conservent son nom sous les formes صغر ou زغر (1).

Yaqout (III, 397) écrit aussi ce nom سقر et Moqaddesy (éd. de Goeje, p. 178) dit:

« *Soghar;* les habitants des deux *Koura* l'appellent سقر » (un ms. donne la variante صقر).

Le remplacement du *sad* initial par le *sin* n'est pas surprenant, les sifflantes pouvant en arabe s'*écrire* indifféremment comme naturelles ou comme emphatiques devant une autre lettre emphatique, parce que cette dernière réagit physiquement sur elles et les fait passer au registre emphatique; l'on peut donc à volonté, suivant cette règle, écrire devant le غ ou le ق un س ou un ص (ou même un ز).

Ce qui est singulier c'est de voir ici le *ain* remplacé par un *qaf*.

Pouvons-nous faire état de cette mutation pour justifier l'assimilation de *Qoumrân* et de *'Amorah?*

Il est à noter que ce phénomène se présenterait justement dans le nom de deux des villes de la Pentapole.

(1) Le changement du *sad* arabe (= *sadi* hébreu) en *za* arabe ou *zaïn* (en *arabe vulgaire* cette lettre a gardé son *nom hébreu : Zaïn*) n'a rien que de régulier; c'est ainsi que le mot arabe *saghir, petit* (cf. צעיר et l'allusion biblique à la « petitesse » de Ségor), devient dans la langue vulgaire *z'ghir;* seulement ce *z* reste dans la même gamme emphatique que le ص et se prononce comme un ض. Le Targum du pseudo Jonathan écrit le nom de Segor par un *zaïn*, זוער.

L'on peut toujours, il est vrai, se demander si l'on n'a pas affaire ici à une altération purement *graphique*, le ع et le ق se confondant volontiers sous le *qalam* des copistes, principalement au milieu des mots.

Dans ce cas il n'y aurait à tirer, du fait que j'ai cru devoir relater, aucun argument pour le changement *phonétique* d'un *ain* hébreu en un *qaf* arabe.

Je vous laisse le soin de juger dans quelle mesure ce fait peut contribuer à confirmer l'identification que vous avez proposée pour le site de Gomorrhe et que vous avez appuyée, du reste, par d'autres rapprochements importants dont je n'ai pas à m'occuper en de moment.

Puisque j'en suis sur le chapitre de Ségor, veuillez me permettre d'ajouter un mot.

Le témoignage des auteurs arabes nous prouve que le nom de la ville de Ségor s'était maintenu chez les habitants sémitiques de la Palestine, avec son *ain* ou *ghaîn* médial.

Par conséquent, si ce nom est encore en usage aujourd'hui, il y a bien des chances pour qu'il ait gardé cette lettre si caractéristique (1).

Ce qui rend plus probable encore la conservation de ce nom sans trop grande variation, c'est qu'il avait l'avantage d'offrir un sens apparent commun à l'hébreu et à l'arabe, et, sur lequel la Bible elle-même insiste déjà : celui de *petit* (2).

On pourrait même à la rigueur admettre que c'est là l'origine véritable du nom, ou plutôt du surnom de cette ville, qui s'appelait anciennement *Bela'*.

En tout cas, cette idée étymologique semble avoir préoccupé de bonne heure les commentateurs du texte biblique.

Tout le monde connaît la curieuse tradition relative à l'inceste de Lot, et à l'origine des Moabites et des Ammonites.

Dans cet épisode, placé immédiatement après que Lot est sorti de Ségor, les deux filles et concubines du père de Moab et d'Ammon ne sont pas nommées ; le texte se contente de les désigner par les mots *Bekîra*, l'aînée, et *Se'ira*, la cadette (littéralement *la petite*).

Les rabbins qui affirment que la femme de Lot s'appelait *Edith*,

(1) Ou tout au moins le *qaf* qui en tiendrait la place, si l'on prête à la variante des manuscrits discutée plus haut une réelle valeur phonétique.

(2) La ville de Segor semble même avoir donné son nom au lac *Asphaltite* = *Bahret* (ou *Bohairet*) *Zoghar*, ce qui fait voir que le souvenir ne s'en est jamais perdu. Il y avait en Edom un nom de localité tout à fait congénère, צעיר (II *Rois*, 8 : 21), et un autre dans le territoire de Juda, ציער (*Josué*, 15 : 54, dans le groupe d'Hébron).

עידית (probablement עוד, revenir, *retourner!* cf. le mouvement de curiosité qui fut cause de sa transformation en statue de sel), prétendent qu'une de ses deux filles s'appelait *Peloutith*, פלוטית, nom qui paraît forgé pour jouer à la fois sur celui de Lot et sur le sens, bien en situation, de la racine פלט, délivrer, sauver, enfanter, etc.

Les auteurs arabes qui ont puisé aux sources juives appellent ces deux filles, l'une *Reyya*, *Racha* ou *Zaha*, l'autre *Ra'wa*, *Ra'oûcha* ou *Zoghar*. Toutes ces formes ne sont que les variantes fautives (parfaitement justifiées par les habitudes graphiques arabes) de *Zoghar* ou *Zoghara*, et de *Rabbeta*.

M. J. Derenbourg a bien fait voir, dans la *Revue critique* (1), que les Arabes n'avaient fait que copier les deux mots araméens *Rabbetha*, l'aînée, et *Se'irta*, la cadette, et que les hypothèses de mythologie transcendante élevées par M. Goldzieher (2) sur ces variantes accidentelles des manuscrits arabes étaient construites sur le sable.

Il y a cependant, je pense, à retenir de cette singulière déviation de la légende une chose intéressante; c'est que les noms des deux filles de Lot, du père de Moab et d'Ammon, sont précisément les noms des deux *villes* principales de ces deux peuples, *Rabbat* et *Segor*, la *grande* et la *petite*. A côté de *Rabbath Ammon*, nous voyons apparaître, assez tard il est vrai, une *Rabbat Moab*.

Il est donc très-probable qu'il y a à faire dans cette tradition une large part à la légende, mais nullement dans le sens aventureux où tend l'hypothèse astronomique de M. Goldzieher.

Il faut rapprocher de cette observation la particularité suivante : C'est que le nom de Lot lui-même est traité assez géographiquement par la tradition arabe, qui ne se gêne pas pour appeler les habitants de la Pentapole, le peuple de Lot, *Qaum Lout*, et la Pentapole elle-même, les villes de Lot, *Madaïn Lout* (*Diâr Qaum Lout*); pour désigner par son nom le lac Asphaltite, *Bahr Lout;* enfin, pour prêter au mot *Louti* (cf. *lawwât*) le sens que nous avons attribué au mot *sodomite*, ce qui achève de donner au neveu (ou *frère*, suivant le Talmud) d'Abraham, et à ses descendants, déjà passablement compromis, et à dessein, par le récit de la Genèse, une déplorable réputation en l'assimilant à la ville même dont il était, au contraire, le seul à ne pas partager les vices.

Cette tendance à concevoir comme des entités géographiques les plus anciens personnages qui touchent, plus ou moins immédiate-

(1) *Revue critique*, 30 septembre 1876, p. 219.
(2) *Der Mythos bei den Hebraeern*, p. 224.

ment, à l'histoire ou au sol de Moab, à les *chorographier*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est très-accusée.

C'est là, du reste, *un des procédés favoris des Sémites, en matière de fable;* toute *légende* devient invinciblement *topique* entre leurs mains ; c'est ainsi que finissent généralement leurs dieux, c'est ainsi bien souvent qu'ils ont commencé, et le *nom du lieu* qui leur a servi de berceau leur sert aussi de tombe : nés montagnes, fleuves, villes, etc., le *Baal*, le *El*, le *Reseph* syriens redeviennent en mourant montagnes, fleuves, villes ; ils restituent à l'endroit son nom, et lèguent leur âme à quelque petit *weli* ou *neby* musulman qui s'installe à leur place sans plus de cérémonie.

Pour nous en tenir au cas et à la région qui nous intéressent, voici quelques exemples de noms historiques conservés sous forme géographique :

Sihon, le roi des Ammonites, qui avait conquis Moab et que défit Moïse : cf. *Chîhân,* ruine remarquable au sud de l'Arnon, auprès de laquelle vous avez découvert le beau bas-relief qui se voit au Louvre et qui n'est peut-être autre chose que l'illustration de la stèle de Mesa.

'Og, roi de Basan, allié du précédent : cf. *Au'djè*, la rivière importante qui se jette dans le Jourdain au-dessus de Jéricho.

Chobak, le général de Hadarezer, qui vint se faire battre par David à Helam, après la défaite des Syriens et des Ammonites devant Rabbat : cf. la ville bien connue de *Chaubak* du territoire des Edomites (le *Mont Royal* des croisés).

'Eglon, roi de Moab, qui fut tué par Ehoud le gaucher, à Jéricho : cf. la grande forteresse de *'Adjloûn*, dans le district dit *Montagne de 'Adjloûn*, au nord de Salṭ (Ammonitide).

Bela', fils de Beor, roi d'Edom à Dinhabah, qui ressemble considérablement à *Balaam, fils de Beor* : cf. *Bela'* nom primitif de *Segor*, comme nous l'avons vu.

Balaq, roi de Moab à l'époque de Moïse : cf. le *Balqa*, le grand district transjordanique qui correspond précisément *au pays de Moab*, au territoire perdu par Balaq au nord de l'Arnon. Nous avons sur ce dernier point l'aveu des Arabes eux-mêmes ; ils visaient bien — eux et ceux de qui ils ont pris cette tradition — dans *Balqa* le nom du roi *Balaq,* à tort ou à raison, peu importe ; en effet Yaqout dit que *Balqa,* chef-lieu *'Ammân* (Ammon), tire, suivant divers auteurs, son nom de celui de *Bâlaq des Beni-'Ammân, fils de Loût.* Telle était aussi l'opinion juive, au moins à une certaine époque, comme on peut voir par Estor hap-Parchi, le contemporain d'Aboul Féda.

Ch. Clermont-Ganneau.

SUR

UNE INSCRIPTION GRECQUE

RELATIVE A

L'HISTORIEN FLAVIUS ARRIANUS (1)

L'inscription qui forme le sujet de cette notice a été publiée en *fac-simile* dans le dernier volume des *Mémoires de la Société hellénique de philologie de Constantinople* (2). C'est à un membre de cette Société, M. Damon, qu'on en doit la découverte. Il l'a trouvée, en juillet 1871, dans les ruines qui s'étendent autour de *Soulou-Séraï*, petite ville du district de Bozuk, dans la vallée dite Artyk-Owa, sur l'Ischékérat-Sou (ancien *Scylax*), affluent de gauche de l'Irschil-Irmak (ancien *Iris*), à l'ouest de Sivas, à l'est d'Angora. Ces ruines sont celles d'une grande et belle ville; M. Damon y a remarqué les débris de plusieurs magnifiques monuments. La pierre qui porte l'inscription a $1^{m},60$ de hauteur, sur $0^{m},90$ de largeur. Elle se trouve auprès d'un pont romain de trois arches, sur lequel on passe encore le Scylax, et semble avoir fait partie de la décoration de ce monument.

(1) Ce travail a été communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance du 9 juillet 1875. Il devait être lu à la séance publique annuelle de la même académie, à la suite de ma *Notice sur une inscription latine relative à l'historien Velleius Paterculus;* mais l'ordre du jour de la séance était fort chargé, et l'heure avancée à laquelle je pus prendre la parole ne me permit de lire que cette dernière notice. Voyez les *Comptes rendus de l'Académie,* année 1875, pages 184, 290 et 431.

(2) Tome VII, 1872-1873, p. 4, n° 9.

Cette inscription serait ainsi conçue suivant M. Damon :

ΑΝΟΥΠΑΙΟΙΚΟΥΥΙΩΙ
ΘΕΟΥΝ/////ΟΥΑΥΙΟΝΩΙΤΡΑΙΑΝΟ
ΑΔΡΙΑΝΟ/////ΗΡΑΡΧΙΕΡΕΙΜΕΓΙΣΤΩ
ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣΕΞΟΥΣΙΑΣΤΟΚΑΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤ·ΤΟΒ'ΥΠΑΤΩΠΟΓ·ΠΠ
///ΑΙΑΙΔΙΟΙΚΑΙΣΑΡΙΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ
ΕΞΟΥΣΙΑΣΕΠΙΦΑΑΡΜΑΝΟΥ
ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥΤΟΥΚΑΙΑΝΤΙΣΡΑΤΗΓΟΥ
ΤΟΥΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΣΕΒΑΣΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝΤΩΝΚΑΙ
ΗΡΑΚΛΕΟΠΟΛΙΤΩΝ
ΑΡΧΟΝΤΕΣΒΟΥΛΗΔΗΜΟΣ
ΕΤΟΥΣ ΘΛΡ

Ce texte est évidemment incomplet ; il y manque une ligne et demie au commencement, et l'on y remarque de nombreuses fautes de lecture, mais qui peuvent se corriger facilement et d'une manière certaine. Voici comment il faut le restituer :

[ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ
ΘΕΟΥ ΤΡΑΙ]ΑΝΟΥ ΠΑ[ΡΘ]ΙΚΟΥ ΥΙΩΙ
ΘΕΟΥ Ν[ΕΡ]ΟΥΑ ΥΙΩΝΩΙ ΤΡΑΙΑΝ[ΩΙ
ΑΔΡΙΑΝ[ΩΙ ΣΕΒ] ΑΡΧΙΕΡΕΙ ΜΕΓΙΣΤΩ[Ι
ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ ΚΑ'
ΑΥΤΟΚΡΑΤ ΤΟ Β' ΥΠΑΤΩ[Ι Τ]Ο Γ' ΠΠ
Κ]ΑΙ ΑΙ[Λ]Ι[Ω]Ι ΚΑΙΣΑΡΙ ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ
ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΕΠΙ Φ[Λ] ΑΡ[ΡΙ]ΑΝΟΥ
ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ ΚΑΙ ΑΝΤΙΣ[Τ]ΡΑΤΗΓΟΥ
ΤΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΣΕΒΑΣΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΤΩΝ ΚΑΙ
ΗΡΑΚΛΕΟΠΟΛ[Ε]ΙΤΩΝ
ΑΡΧΟΝΤΕΣ ΒΟΥΛΗ ΔΗΜΟΣ
ΕΤΟΥΣ ΘΛΡ

Αὐτοκράτορι Καίσαρι, θεοῦ Τραϊανοῦ Παρθικοῦ υἱῷ, θεοῦ Νερούα υἱωνῷ,

Τραϊανῷ Ἀδριανῷ Σεβ(αστῷ), ἀρχιερεῖ μεγίστῳ, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ κα', αὐτοκράτ(ορι) τὸ β', ὑπάτῳ τὸ γ', π(ατρὶ) π(ατρίδος), καὶ Αἰλίῳ Καίσαρι δημαρχικῆς ἐξουσίας, ἐπὶ Φλ(αουίου) Ἀρριανοῦ πρεσβευτοῦ καὶ ἀντιστρατηγοῦ τοῦ Σεβαστοῦ,

Σεβαστοπολειτῶν τῶν καὶ Ἡρακλεοπολειτῶν ἄρχοντες, βουλή, δῆμος,
ἔτους θλρ'.

C'est-à-dire :

A l'Empereur César Trajan Hadrien Auguste, fils du divin Trajan le Parthique, petit-fils du divin Nerva, grand pontife, revêtu de la puissance tribunitienne pour la vingt-et-unième fois, deux fois proclamé impérator, trois fois consul, père de la patrie, et à Ælius César revêtu de la puissance tribunitienne, Flavius Arrianus étant légat de l'Empereur, propréteur,

les archontes, le sénat, le peuple de Sébastopolis-Héracléopolis,
l'an 139.

On voit que c'est l'inscription d'un monument, probablement du pont près duquel elle a été trouvée, consacré à l'empereur Hadrien et à son fils adoptif le césar Ælius Vérus, pendant le premier semestre de l'an 137 de notre ère. On sait en effet que c'est à cette année que correspond la 21e puissance tribunitienne d'Hadrien (1), et qu'Ælius Vérus, qui ne figure, dans cette inscription, que comme étant revêtu de la puissance tribunitienne pour la première fois, en fut revêtu pour la seconde fois à la fin de juillet ou au commencement d'août de cette même année 137 (2).

On connaissait le nom de la ville de Sébastopolis-Héracléopolis ; ce nom se lit en effet sur un certain nombre de monnaies ; on savait que c'était une ville du Pont, ou plutôt de la province de Cappadoce à laquelle le Pont et l'Arménie mineure étaient alors réunis ; mais on n'en connaissait pas la situation exacte, on n'en savait pas le nom moderne. Cette situation, ce nom moderne, on en devra la connaissance à cette inscription.

Les auteurs anciens qui en parlent (3) l'appellent seulement *Sebastopolis*, sans ajouter à ce nom celui d'*Heracleopolis ;* et c'est bien de la

(1) Voy. la note de M. Henzen sur l'inscr. nº 5459 de son supplément au recueil d'Orelli.

(2) Voy. Borghesi, *Œuvres*, t. VIII, p. 457, et M. Mommsen, *Corp. inscr. lat.*, vol. III, nº 4366.

(3) Pline, *H. N.*, VI, 3; Ptolémée, V, 6; *Itinéraire d'Antonin*, p. 205 ; Hiéroclès, *Synecdem.*, 703, 5; saint Grégoire de Nisse, *Hist. de sainte Macrine*, dans ses *Œuvres*, t. III, p. 996, B, éd. Migne. Cf. *Corp. inscr. gr.*, nos 342 et 4183.

même ville qu'ils veulent parler : on en aurait au besoin la preuve dans l'inscription suivante, provenant, comme la nôtre, de *Soulou-Séraï* (1), et dans laquelle il ne peut être question d'une autre ville :

ΜΠΟΝΤΙΟΝΝΟΟΥ////
ΛΙΟΝΜΠΟΝΤΟΥ
ΝΟΟΥΕΛΛΙΟΥ ΥΙΟΝ
ϹΕΒΑϹΤΟΠΟΛΕΙΩΙ////
Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟϹ
ΕΤΙΜΗϹΕΝ ΤΗϹ ΕΙϹ
ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ ΔΙΗΝΙΚΟ
ΕΥΝΟΙΑϹ ΕΝΕΚΕΝ

Μ(άρκον) Πόντιον Νοου[έλ]λιον, Μ(άρκου) Ποντ[ί]ου Νοουελλίου υἱὸν, Σεβαστοπολει[τ]ῶ[ν] ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτίμησ[α]ν τῆς εἰς τὴν πόλιν διην[ε]κο[ῦς] εὐνοίας ἕνεκεν.

C'est-à-dire :

A Marcus Pontius Novellius, fils de Marcus Pontius Novellius, le sénat et le peuple de Sébastopolis, à cause de sa continuelle bienveillance envers la ville.

J'ai dit que l'on connaissait un certain nombre de médailles sur lesquelles se lit, comme dans notre inscription, le nom de la ville de Sébastopolis-Héracléopolis. M. Damon en a vu une chez un habitant de Soulou-Séraï. C'est une monnaie de bronze, dont le droit est très-fruste; il y a lu cependant, autour d'une tête d'empereur, ce commencement de légende :

ΑΥΤ Κ////, c'est-à-dire Αὐτ(οκράτωρ) Κ[αῖσαρ...

Le revers est mieux conservé; on y lit, autour d'un Hercule debout dans l'attitude de la lutte, ces mots :

ΣΕΒΑΣΤΟ · ΗΡΑΚ, c'est-à-dire Σεβαστο(πολειτῶν) Ἡρακ(λεοπολειτῶν).

Mon savant confrère, M. W.-H. Waddington, en possède une, et il en a vu et étudié six autres dans différentes collections; il a bien voulu m'en remettre la description suivante :

1° ΑΥ · ΚΑΙ · Λ · ϹΕΠΤΙΜΙ · ϹΕΟΥΗΡΟϹ · ΑΥ, c'est-à-dire Αὐ(το-

(1) Publiée aussi par M. Damon, *ibid.*, p. 2, n° 3.

κράτωρ) Καῖ(σαρ) Λ(ούκιος) Σεπτίμι(ος) Σεούηρος Αὔ(γουστος); tête laurée de Septime Sévère.

℞. CЄBACT · ⊢PAKΛЄOΠO · Hercule debout au milieu d'un grand édifice, ayant de chaque côté un portique tétrapyle. Æ. Mod. 8. Cabinet de France; décrite par Mionnet, *Médailles grecques*, supplément, t. V, *Bithynie*, n° 305.

2° Même légende et même tête.

℞. CEBACTOΠO · ⊢PAKΛЄOΠO; dans le champ, la date ЄT ⊢Ɛ, c'est-à-dire ἔτ(ους) ης' = 208; Hercule luttant avec un taureau. Æ. Mod. 7. Collection de M. Waddington.

3° IOYΛIA ΔOMNA CEB, c'est-à-dire Ἰουλία Δόμνα Σεβ(αστή); tête de Julia Domna.

℞. CЄBACTOΠO · ⊢PAKΛЄOΠ; dans le champ ЄT ⊢Ɛ; Hercule luttant avec un lion. Æ. Mod. 8. Cabinet de France.

4° IOYΛIA ΔOMNA AY, c'est-à-dire Ἰουλία Δόμνα Αὐ(γοῦστα); tête de Julia Domna.

℞. CЄBACTOΠO · ⊢PAKΛOΠO · Π, c'est-à-dire Σεβαστοπο(λειτῶν) Ἡρακλ[ε]οπο(λειτῶν) Π(όντου); dans le champ, ЄT ⊢Ɛ; Hercule portant un sanglier. Æ. Mod. 8. Musée britannique, où cette pièce est classée à Philippopolis de Thrace.

5° AY · KAI · M · AYP · ANT//////INOC, c'est-à-dire Αὐ(τοκράτωρ) Καῖ(σαρ) Μ(άρκος) Αὐρ(ήλιος) Ἀντ[ωνε]ῖνος; tête laurée de Caracalla.

℞. CЄBACTO · HPAKΛЄOΠ/////; figure debout, au milieu d'un grand édifice orné de trois portes. Æ. Mod. 7. Cabinet de France; décrite par Mionnet, *Méd. gr.*, t. II, *Bithynie*, n° 168; cf. supplément, t. V, *Bithynie*, n° 333.

6° Λ · CЄΠT · ΓЄTAC · K, c'est-à-dire Λ(ούκιος) Σεπτ(ίμιος) Γέτα Κ(αῖσαρ); tête nue de Géta.

℞. CЄBA///////HPAKΛЄO/////; Hercule debout, tenant sa massue, sous un portique, entre deux portiques tétrapyles. Æ. Mod. 7. Cabinet de France, pièce fruste.

7° /////TIMI · ΓЄTAC · KЄCAR (*sic*); tête nue de Géta.

℞. CЄBACTOΠO///////ЄOΠO · Π; dans le champ, ЄT ⊢Ɛ; la Fortune debout. Æ. Mod. 7. Collection de feu le général Fox, aujourd'hui au musée de Berlin.

Les sept monnaies dont on vient de lire la description sont du

règne de Septime Sévère, et quatre d'entre elles (1) portent la date ης' = 208, qui se rapporte évidemment à l'ère particulière de la ville. Notre inscription, qui est datée de l'an θλρ' = 139, et en même temps de la XXIe puissance tribunitienne d'Hadrien, correspondant, on l'a vu, à l'an 137 de notre ère, nous fait connaître exactement le point de départ de cette ère, lequel correspond à l'an 2 avant J.-C. (2).

C'est donc en cette année, 2 avant J.-C., que la ville d'*Heracleopolis* reçut d'Auguste le nom de *Sebastopolis*, équivalant à celui d'*Augusta*, qui fut donné à la même époque à un certain nombre de villes des provinces occidentales de l'empire.

Mais ce qui fait surtout l'importance de notre document, c'est le nom du légat qui y est mentionné, *Flavius Arrianus*.

On savait, en effet, par un passage de Dion Cassius (3), que ce personnage, qui n'est autre que le célèbre historien de l'expédition d'Alexandre, était, en 134 de notre ère, légat impérial de la province de Cappadoce, et que, grâce à son habileté et à son énergie, cette province échappa aux désastres dont elle était menacée par une invasion de barbares, les *Alains*, qui, après avoir ravagé les contrées voisines, la Médie et l'Arménie, s'avançaient vers la Cappadoce, mais n'osèrent en passer la frontière, effrayés par les préparatifs que Flavius Arrianus avait faits pour les recevoir. Nous pouvons juger de l'importance de ces préparatifs, Arrien lui-même les ayant décrits dans son *Histoire des Alains*, dont un fragment est parvenu jusqu'à nous, sous le titre d'Ἔκτασις κατ' Ἀλανῶν (mot à mot : *ordre de bataille contre les Alains*).

La Cappadoce, à laquelle étaient alors réunis l'Arménie mineure et le Pont, était une province impériale consulaire. Arrien avait donc été consul lorsqu'il y fut envoyé en qualité de légat impérial propréteur ; et, en effet, son consulat est mentionné sur deux briques trouvées à Rome, et dont les estampilles ont été publiées et expliquées par Borghesi (4). Ce consulat fut un consulat *suffectus* : on n'en connaît pas exactement la date ; mais elle doit être antérieure à l'an 131 de notre ère ; car c'est en cette année, au plus tard, qu'Arrien dut prendre possession de son gouvernement. Il nous apprend, en effet,

(1) Les nos 2, 3, 4 et 7.

(2) Les quatre monnaies datées ont donc été frappées en 206, ce qui s'accorde parfaitement avec leurs légendes et avec leurs types.

(3) Livre LXIX, c. XV.

(4) Dans ses *Œuvres*, t. IV, p. 157.

dans son *Périple du Pont-Euxin* (1), récit d'un voyage d'exploration d'une partie de la côte de cette mer, exécuté par lui lorsqu'il était déjà gouverneur de Cappadoce, et adressé, sous forme de lettre ou de rapport, à l'empereur Hadrien; il nous apprend, dis-je, qu'il s'était décidé à entreprendre ce voyage à la nouvelle de la mort de Cotys II, roi du Bosphore cimmérien, événement qu'on s'accorde à placer en l'année 131 (2).

La durée des fonctions des légats des provinces consulaires était ordinairement de trois à cinq ans, et l'on ne pouvait supposer qu'après les succès obtenus par Arrien dans la guerre contre les Alains, on eût songé à abréger la durée des siennes. Notre inscription prouve que, loin de l'abréger, on la prolongea d'une année au moins au delà du maximum ordinaire, puisqu'elle nous apprend qu'il était encore en 137 en possession de son gouvernement. Mais il dut le quitter au milieu de cette même année pour le céder à son successeur, *L. Burbuleius Optatus Ligarianus.*

Celui-ci, en effet, dans son inscription, qui a été si savamment commentée par Borghesi (3), est qualifié de *legatus Antonini Pii et Divi Hadriani pro praetore provinciae Cappadociae*, et il ne put être légat de Cappadoce sous Hadrien que pendant les six derniers mois de l'an 137 et les six premiers mois de l'an 138, puisque ce prince mourut le 10 juillet de cette dernière année, et que c'était au milieu de l'année, en juillet ou en août, que les gouverneurs de province prenaient possession de leurs fonctions.

Outre les ouvrages que nous avons eu occasion de citer jusqu'ici, on doit à Arrien un *traité de tactique*, à la fin duquel il dit qu'au moment où il écrivait ce livre, l'empereur Hadrien était dans la vingtième année de son règne. Dodwell a cherché à démontrer qu'Arrien avait écrit ce livre pendant son gouvernement de la Cappadoce. Le fait est, en effet, constaté par notre inscription, qui prouve, on l'a vu, qu'Arrien était encore gouverneur de cette province dans la vingt-e-tunième année du règne d'Hadrien.

LÉON RENIER.

(1) P. 77, éd. G. Hoffmann.
(2) Voy. Visconti, *Iconographie grecque*, t. II, c. VII, §§ 16 et 17
(3) Dans ses *Œuvres*, t. IV, p. 103 et suiv.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE FÉVRIER

M. Léon Renier communique une note de M. le commandant Mowat, relative à plusieurs fragments d'inscriptions encastrés dans le mur des caves de l'archevêché de Tours. Deux de ces fragments méritent d'attirer l'attention, malgré leur mutilation. M. Mowat en fait ressortir l'importance. 1er fragment : CIVITAS · TV... — LIBERA. 2e fragment : //SI NEPOTI — CIVITAS · TV — RONOR · LIB. Beaux caractères de sept à neuf centimètres, indiquant le premier siècle de notre ère. Il s'agit de dédicaces faites par la *cité libre des Turons*, « civitas Turonorum libera », à des personnages dont le nom est perdu pour nous. M. Mowat, par d'ingénieuses conjectures fondées sur la syllabe SI (SI NEPOTI), semblant indiquer le petit-fils d'un Drusus (DRVSI NEPOTI), propose de voir dans l'inscription les débris d'un monument élevé sous Claude, après la guerre de Bretagne, en l'honneur de l'empereur et de ses deux fils Tibérius Claudius Drusus et Britannicus. La date de l'inscription devrait être placée entre l'an 44, date de l'expédition de Bretagne, et l'an 55, date de la mort de Britannicus.

M. Léon Heuzey fait part à l'Académie de diverses observations ayant rapport aux ateliers de *coroplastes grecs*. On sait que les *coroplastes* étaient les fabricants de ces petites statuettes de femme en terre cuite (*corai*) dont on trouve tant de spécimens dans les anciens tombeaux en Grèce et en Asie Mineure. M. Heuzey montre que la plupart de ces figurines se rattachent au cycle de Déméter, principalement à la catégorie des femmes voilées, comme il l'a déjà établi dans un autre travail. Mais ce type n'était pas le seul. M. Heuzey cite parmi ces statuettes une vendangeuse, une jeune fille portant un sac à dés ou à osselets, et diverses autres qui peuvent avoir représenté quelque nymphe, compagne de Bacchus, mais qui pourraient aussi n'avoir aucun caractère divin. Il faut se garder, ajoute l'auteur du mémoire, de voir dans l'ensemble de ces figurines un groupe unique représentant des types divins, quoique cette idée soit évidemment l'idée dominante de ces offrandes.

M. Ravaisson présente le dessin d'un vase grec d'ancien style acquis par

le musée du Louvre. On y remarque Achille et Ajax jouant aux dés sous un palmier. M. Ravaisson y voit une nouvelle représentation des scènes qu'il a appelées *élyséennes*.

M. de Mas Latrie lit, en communication, un travail relatif à la vie de Machault, poëte et musicien célèbre du XIVe siècle.

M. le Dr René Briau communique un mémoire sur la *médecine officielle* à Rome.

M. de Saulcy rectifie certaines assertions émises par M. Mourat dans une brochure intitulée : *la Butte des Moulins*. Toute une série de nos rois, Philippe Ier, Louis VI, Louis VII, Philippe le Bel, Charles VII, y sont accusés d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, bien que d'ailleurs *faisant bouillir vifs dans une cuve de fer les faux monnayeurs* qui leur faisaient concurrence. M. de Saulcy n'a aucune peine à démontrer que ce sont là des calomnies démenties par les faits et qu'il est regrettable de voir figurer dans un livre présenté à l'Académie.

M. Victor Duruy continue la lecture de son mémoire sur Septime Sévère.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Un trésor qui, indépendamment de sa valeur intrinsèque, offre un vif intérêt au point de vue historique, en raison de la lumière qu'il jette sur les rapports entre l'Assyrie, l'Égypte et la Grèce ainsi que sur le développement des diverses phases de la civilisation le long des côtes de la Méditerranée, vient d'être découvert à Palestrina, la Præneste des Latins.

On sait que Palestrina, située à 14 kilomètres de Frascati, dans le comarque de Rome, est une des plus anciennes cités de l'Italie. Capitale des Eques, elle eut un roi bien avant la fondation de Rome. A la fin du siècle dernier (en 1777), on y trouva les fastes dits prénestins; on y voit encore les vestiges d'un mur cyclopéen, ainsi que les ruines d'une villa d'Antonin le Pieux, et d'un temple de la Fortune où l'on admirait une belle mosaïque qui a été transportée au palais Barberini à Rome.

C'est au milieu d'un champ de vignes et d'oliviers, au pied des collines sur lesquelles s'élève Palestrina, que deux archéologues, MM. Frollano et Bernardini, ont découvert récemment ce trésor, qui est d'une véritable richesse et parfaitement conservé, bien qu'il remonte à plus de trois mille ans. Il était renfermé dans une tombe que l'on croit être celle d'un membre de la famille Sylvia, ancêtre de Romulus et roi d'Albe.

Cette tombe a la forme d'une chambre rectangulaire, creusée dans la terre à la profondeur d'environ 2 mètres de la surface du sol et mesurant $5^{m},45$ de long sur $3^{m},92$ de large.

Parmi les objets qu'on en a retirés, on cite une plaque d'or massif, servant de pectoral, mesurant environ 8 pouces sur 5, et recouverte de 131 statuettes sculptées en miniature, d'animaux, de lions, de chevaux et de chimères, aussi parfaites dans les détails et presque aussi bien modelées que si elles étaient de grandeur naturelle.

Dans le sens de la plus grande longueur de cette plaque, on trouve d'abord sur la même ligne quinze oiseaux à figures d'hommes ou de sirènes. Entre ces oiseaux, mais placés suffisamment en arrière pour former une seconde rangée, viennent quatorze lions couchants, à têtes de sphinx, puis une autre rangée de douze lions debout, suivie d'une quatrième de

douze lions assis. La même plaque porte encore des têtes de chèvres et huit chevaux. Au revers, on remarque deux rangées de tubes à peu de distance l'un de l'autre, qui servaient à passer des cordes pour attacher ce curieux ornement.

Les autres objets en or consistent en fibules d'un travail exquis, trois cylindres très-ornés, une grande quantité de franges d'or, des boutons formés d'une feuille épaisse d'or sur une base d'ivoire, une petite coupe de la forme d'un œuf, avec des anses d'une telle délicatesse, d'une telle perfection, qu'elle semble appartenir à la toilette d'une dame.

On a aussi recueilli dans la tombe de Palestrina un nombre considérable de vases d'argent de diverses formes, des parures en ivoire sculpté, une panoplie de boucliers ronds en cuivre, de lances, de sabres, de poignards, un somptueux lit funéraire de bois et de bronze, des trépieds et une foule d'objets consacrés à un usage funéraire.

Sur un des vases d'argent on voit la barque emblématique du Soleil et les figures d'Osiris, de Phra et d'autres divinités égyptiennes, avec des groupes d'Isis et d'Horus aux angles; une inscription placée au-dessus des groupes donne le nom de l'artiste, que l'on a déchiffré de la manière suivante : *Esmunie ar ben' asta.*

A en juger par leur style et les sujets qu'ils représentent, les objets découverts à Palestrina appartiennent presque tous à la période pendant laquelle l'influence de la civilisation égyptienne et assyrienne dominait en Étrurie et dans le Latium. Ce trésor, si précieux au point de vue archéologique, a été acquis au prix de 80,000 fr. par le gouvernement italien, qui doit le faire installer ces jours-ci au musée Kirchner à Rome.

(*Débats* du 5 mars.)

—— *Publications archéologiques en Russie.*—Nous recevons de Moscou le tome VI des *Drevnosti* (antiquités) publiées par la société archéologique de cette ville. Il comprend entre autres travaux un mémoire de M. Hertz sur les récentes découvertes faites dans la presqu'île de Taman, une étude de M. Miller (de Moscou) sur le rôle du chien dans les croyances populaires, des recherches sur l'antique architecture de la Géorgie par M. Kondakov, un travail fort détaillé de M. le comte Ouvarov sur les monuments mégalithiques (la première partie, seule publiée, traite des monuments en dehors de la Russie). Il est accompagné de planches nombreuses.

Parmi les récentes publications russes nous devons spécialement signaler le volume de M. Kondakov sur l'*Histoire de l'art et de l'iconographie byzantins d'après les miniatures des manuscrits grecs.* M. Kondakov, qui a été élève de notre École de Rome, promet d'être un archéologue des plus distingués. Son ouvrage embrasse la période qui va du cinquième au treizième siècle et offre un précieux ensemble de renseignements (1).

L. Leger.

(1) Il est publié à Odessa, aux frais de l'Université ; un vol. in-8 de 276 p.

—— *Bulletin de la commission archéologique municipale de Rome*, quatrième année, numéro 4, octobre-décembre 1876 :

Rodolfo Lanciani, *Autel de Verminus*, suite (à la fin de cet article, l'auteur annonce la découverte de la porte Viminale, que vient de dégager la continuation des fouilles). Pl. XVIII à XXI.— *Liste des objets d'art antiques* découverts et conservés par les soins de la commission archéologique municipale du 1er janvier au 31 décembre 1876. Actes de la commission et dons qu'elle a reçus.

—— Nous donnerons régulièrement les sommaires du *Bulletin de correspondance hellénique*, dont nous avons annoncé l'apparition dans la *Revue* de février. (On s'abonne chez Thorin.)

Numéro de janvier 1877 : 1. J. Sakkélion, *Scholies de Démosthène et d'Eschine, d'après un manuscrit inédit de Pathmos* (avec un fac-simile). 2. Constantin Papparigoupoulos, *De quelques travaux de la science occidentale sur l'histoire du peuple grec au moyen âge et sous la domination ottomane.* 3. Paul Foucart, *Inscriptions de Calamata.* 4. O. Riemann, *Remarques sur une inscription de Mylasa.* 5. A. Dumont, *Supplément à la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la 122e olympiade ;* § 1, Λύσανδρος et Λυσιάδης. 6. K. D. Mylonas, *Lekythoi à fond blanc de fabrique athénienne qui représentent Charon* (pl. 1 et 2). 7. Th. Homolle, *Inscriptions de Milo.* Bibliographie. Nouvelles et correspondance.— Numéro de février : 1. C. Condos, *Mélanges de critique, corrections de textes* (Ammonios, Hérodien le grammairien, Strabon, Erotianos, Denys d'Halicarnasse, Galien, Polybe, Esope, Lexicon Vindobonense, Diogène de Laërte, Hippocrate, Apollonios le sophiste, Origène, Philon le Juif, Xénophon, Cléomède; scholiastes de Platon, de l'Iliade, de Lucien, d'Hippocrate et de Galien, etc.). 2. Paul Foucart, *Fragment de décret athénien.* 3. O. Riemann, *Inscriptions grecques provenant du recueil de Cyriaque d'Ancône.* 4. P. Lambros, *Monnaies inédites en or et en argent frappées à Clarence, à l'imitation des monnaies vénitiennes,* par Robert d'Anjou, prince du Péloponèse. 5. Th. Homolle, *Inscriptions publiées à Smyrne ;* § 1, *Inscriptions relatives à des proconsuls de la province d'Asie.* 6. *Miroirs grecs.* Bibliographie. Nouvelles et correspondance.

—— Les publications périodiques consacrées à des sujets sérieux se multiplient en Grèce. Outre le *Bulletin de l'École française d'Athènes* et celui de l'Institut allemand, qui se publient dans cette ville, nous avons l'Ἀθήναιον, dont nos lecteurs connaissent la richesse et la variété; voici de plus un nouveau recueil, qui paraît conçu à peu près sur le même plan que l'Ἀθήναιον. Il est publié par la société qui s'intitule φιλολογικὸς σύλλογος Παρνασσός; il a pour titre Παρνασσός, et il s'annonce comme devant paraître une fois par mois à l'imprimerie Παρνασσός, sous la direction de M. Oikonomos. Nous en avons sous les yeux le premier numéro. Nous n'y relèverons que les articles qui nous paraissent de nature à intéresser plus particulièrement nos lecteurs.

K. X. Bambas, *Sur les colonies gréco-albanaises en Italie.* Mylonas, *Mi-*

roir grec inédit du musée de la Société archéologique (il représente une femme drapée, peut-être Aphrodite, sur un cheval qui se cabre), avec une planche. — *Chronique archéologique*. Fac-simile d'une inscription archaïque funéraire de Corcyre, déjà publiée dans l'*Hermès*. Nouvelles de Mycènes (M. Stamatakis, y continuant au nom de la *Société archéologique* les fouilles de M. Schliemann, y a découvert de nouveaux objets en or). Nouvelles d'Olympie (les fouilles ne cessent de donner de nouveaux résultats). Résumé des séances de l'Institut allemand et de l'Institut de correspondance hellénique établi à l'École française. Séances de la Société archéologique. Nouvelles. Séances de la société Παρνασσός.

—— Les livraisons 84 et 85 du *Voyage archéologique*, continué pour la deuxième partie par M. Foucart, viennent de paraître. Elles renferment, outre deux feuilles du supplément que donne le nouvel éditeur au texte en caractères épigraphiques, le commencement de l'explication des inscriptions arcadiennes. M. Foucart a d'ailleurs, dans son voyage de 1868, enrichi de nombreux textes copiés et estampés par lui l'ensemble des monuments dont son prédécesseur lui avait légué l'interprétation. Voici les textes qui nous paraissent les plus importants :

328 *a*. Copie, trouvée à Phigalie, d'un décret des Messéniens acceptant les bases d'une conciliation proposée par les députés étoliens en vue de mettre une fin aux différends qui séparaient Messène de Phigalie. Intéressant pour l'histoire du droit public de la Grèce. — 331. Fragments d'un décret de Mégalopolis qui décerne les honneurs divins à Philopœmen. Ce décret est, par malheur, très-mutilé.

En tête des inscriptions de Tégée, on lira avec profit les observations de M. Foucart sur le dialecte et la constitution de Tégée.

339. Une dédicace du célèbre L. Mummius, le destructeur de Corinthe. — 339 *a*. A propos d'une inscription en l'honneur d'un certain G. Bœbius, patron de Tégée, M. Foucart donne une liste très-riche des personnages romains qui ont été, à notre connaissance, patrons de villes grecques. — 340 *a*. Décret de l'assemblée nationale des Arcadiens (les dix mille) et de leur sénat en l'honneur de l'historien de Cléomène, Phylarchos, souvent cité par Plutarque et Polybe. Ce texte, qui est de 224, et les réflexions de M. Foucart sont de grande importance pour l'histoire de la ligue arcadienne. — 340 *c*. Règlement général pour les travaux que la ville de Tégée faisait exécuter par des entrepreneurs. Ce texte est curieux et par le dialecte et par ce qu'il nous apprend du régime des travaux publics dans les cités grecques. — 352 *a*. Texte important pour l'histoire des idées religieuses. Il se compose de deux mots, Διὸς κεραυνό. On lira avec fruit les réflexions que ce *Zeus foudre* a suggérées à M. Henri Weil (*Revue archéologique*, juillet 1876, p. 50). — 352 *n*. Décret d'un collége religieux, appelé les Κοραγοί, qui nous fait connaître tout un ensemble de cérémonies relatives au culte de Koré à Mantinée. — 352 *h*. à 352 *o*. Cinq actes d'affranchissement. La manumission n'a point, comme à Delphes ou en Béotie, un caractère religieux. C'est un acte purement civil. — 352 *p*. Texte de

nature incertaine, mais qui fournit des renseignements précieux sur les tribus de Mantinée. — 353. La fin d'une convention relative à l'entrée d'Orchomène dans la ligue achéenne.

—— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, 1877, nos 1 et 2. janvier et février, 2 feuilles : Séances de l'Institut (décembre à janvier). Dans la séance du 29, M. Kleugmann a mis sous les yeux de l'assistance la belle *gigantomachie* figurée sur le vase du Louvre que M. Ravaisson a publié dans les *Monuments grecs* de 1875, et des observations intéressantes ont été échangées à ce sujet sur le personnage dont les jambes sont remplacées par une queue de serpent et que l'on rencontre parfois, sur les vases, en lutte avec Jupiter; on y a reconnu Typhon. — Leone Nardoni, *Sur quelques objets de l'industrie primitive du Latium trouvés près d'Aricia.* — A. Mau, *Fouilles de Pompéi.* — Extrait d'une lettre de F. Lombardini à G. Henzen, *Fouilles de Sezze*, avec quelques incriptions latines funéraiers.

—— Nous lisons dans le *Mémorial d'Aix* en Provence :

« En opérant des fouilles pour la plantation d'arbres que la municipalité va faire au Marché aux bestiaux, on a trouvé, de 30 à 80 centimètres de profondeur, les substructions de la ville antique fondée par Sextius, qui se trouvait, en partie, sur ce point. Elles consistent en pavés de mosaïques, seuils de portes, débris de tuiles à crochets dites sarrasines, de peintures dont les couleurs ont conservé toute leur vivacité, en fragments de poteries et quelques urnes en céramique.

« Jusqu'à présent, toutes ces exhibitions ne présentent rien de remarquable sous le rapport artistique et n'ont de curieux que leur âge vénérable. Mais si l'on organisait des investigations bien entendues dans ce lieu, il serait possible qu'on mit à découvert des objets précieux sous le rapport de l'archéologie et de l'histoire locale. »

—— Le numéro de février du *Journal des Savants* contient : *Marie Stuart*, par M. H. Wallon ; *Kaccâyana*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire ; *Théories transformistes et évolutionistes*, par M. A. de Quatrefages ; *Alexandre d'Aphrodisias*, par M. Egger ; *Nouveaux bronzes d'Ossuna*, par M. Ch. Giraud. Nouvelles littéraires, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Antiquités et monuments du département de l'Aisne,
par Edouard Fleury, t. Ier, in-4. Paris, Menu.

Nous signalons avec empressement le premier volume d'une des plus importantes publications provinciales que nous connaissions et qui mérite de devenir un modèle à imiter pour tous les départements. M. Fleury, que des travaux considérables ont déjà fait connaître et apprécier, a consacré dix ans d'études à composer cet immense répertoire, qui n'est pas seulement une monographie locale : c'est un véritable inventaire archéologique du département de l'Aisne dans tous ses détails. Le plan de l'œuvre ressort d'ailleurs de son titre même et il a l'avantage d'être parfaitement simple. M. Fleury s'est proposé de traiter de toutes les manifestations de l'homme dans le choix, la construction et le progrès de sa demeure, de ses temples, de ses fortifications, etc., depuis les premières traces laissées par lui jusqu'à la fin du règne de Louis XIV.

La première partie de ce travail, qu'accompagnent cent quarante cartes et dessins dus exclusivement au crayon de l'auteur, s'occupe des âges préhistoriques, mégalithique, de bronze, des périodes gauloise et gallo-romaine.

On comprend qu'il est impossible d'analyser un travail semblable. Nous constaterons seulement que le département de l'Aisne est un des plus riches en monuments et que, notamment pour les temps reculés que fait revivre ce premier volume, la moisson est excessivement abondante. A cet égard les recherches de M. Fleury sont particulièrement précieuses, car il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que, dans son rapport général de 1831 sur les monuments historiques, on ne voit pas sans étonnement M. Vitet ne classant aucun monument antérieur à l'époque gallo-romaine dans l'Aisne, et n'admettant aucun débris quelconque remontant au-delà du XIIe siècle. Tout a bien changé depuis, et M. Fleury a puissamment mis à profit ses nombreuses découvertes personnelles et celles dues aux laborieux efforts des diverses sociétés savantes du département. L'Aisne, au contraire, ne compte plus ses monuments de période antérieure au moyen âge et les dessins sont là pour le prouver. Quelques mentions suffiront pour en donner une idée plus exacte à nos lecteurs.

M. Fleury divise son livre en quatre parties, naturellement : temps préhistoriques, et nous y trouvons les *creuttes* ou villages souterrains, les nombreux gisements de silex taillés, les menhirs de Bois-le-Pargny, de la *Pierre-qui-Pousse* à Ham, de la *Pierre-à-bénit*, des *Hautes-Bondes*, les allées mégalithiques de Pinon, les dolmens de Vaureziz, de Tannières, de Ca-

randa ; âge du bronze, qui est celui qui a laissé le moins de traces ; époque gauloise, sépultures de Chassemy, de Caranda, si fructueusement explorées par MM. Moreau, de Sablonnières, de Nizy-le-Comte ; époque gallo-romaine, partagée entre divers chapitres traitant des camps et forteresses de Saint-Thomas, de Mauchamp, de Condé, de Vermand, etc., des chaussées romaines, des enceintes fortifiées, des palais, des bains, du théâtre et des villas ; nous signalons ce dernier chapitre comme curieux et intéressant entre tous.

Nous en avons dit assez, espérons-nous, pour donner une idée de l'œuvre. Quand on l'aura examinée, on comprendra le travail immense qu'elle a imposé à M. Edouard Fleury, et on lui saura d'autant plus gré de s'y être généreusement dévoué. On ne saurait, en effet, trop encourager la publication de pareils inventaires de nos monuments pour toute la France. Chaque année quelques-uns d'entre eux disparaisssent à la suite d'accidents inévitables ; M. Fleury fixe définitivement, au moins, le souvenir des débris des siècles qui nous ont précédés.

Nous ajouterons que le conseil général de l'Aisne a donné aussi un exemple bon à signaler à nos assemblées départementales, qui, d'ordinaire, prennent peu de souci de nos richesses archéologiques et les considérent comme un luxe inutile ; il s'est associé à l'œuvre de M. Fleury et a voté unanimement, pour son exécution, une forte subvention. Il est louable de s'occuper de la construction ou de l'entretien des routes, de la multiplication des éléments d'instruction, mais il serait louable aussi de voir les conseils généraux comprendre que les monuments font partie, en somme, de patrimoine de la France. M. Ed. Fleury prouve combien est grande encore cette richesse ; profitons-en. ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

Les Monuments grecs de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Depuis 1872, cette association, fondée en 1867, publie chaque année, à côté de son annuaire in-8°, un cahier in-4° qui donne la description et l'interprétation de quelques monuments figurés choisis parmi ceux que nos musées ont récemment acquis ou parmi ceux qui n'avaient point encore obtenu l'attention qu'ils méritaient, tout en se trouvant depuis longtemps déjà sous les yeux du public. On comprend la pensée dont s'est inspirée l'association : la Grèce, cette Grèce qu'elle veut faire aimer en la faisant mieux connaître et mieux comprendre, n'est pas tout entière dans les œuvres de ses écrivains ; ses idées et ses sentiments, ses croyances religieuses et philosophiques, elle ne les a pas exprimés seulement par la bouche de ses poëtes et de ses sages, elle les a aussi traduits, avec autant d'abondance et un aussi riche génie, dans les œuvres de ses mains, dans les ouvrages de ses architectes, de ses sculpteurs et de ses peintres. Pour qui veut pénétrer les secrets de l'âme grecque et entretenir avec elle un commerce familier, ces deux grandes manifestations de sa pensée ne sauraient se séparer ; l'une explique l'autre ; c'est à l'aide

des poëtes que l'on commente les monuments, et ceux-ci donnent la clef de bien des textes qui sans eux resteraient obscurs; ils permettent, par leur nombre et par les comparaisons dont ils fournissent les éléments, de combler bien des lacunes de l'antique épopée, de remettre en lumière plus d'un mythe dont la littérature n'avait conservé que de bien faibles traces, mutilée comme elle l'est par les ravages du temps.

Voici la liste des monuments que l'association a publiés depuis le moment où elle a ainsi développé son œuvre :

N° 1. Année 1872 (deux planches) : *Les exploits de Thésée*, coupe peinte par Euphronios, par M. J. de Witte. — N° 2. Année 1873 (trois planches) : *Lettre inédite de Fauvel, consul de France à Athènes*, publiée par M. Félix Ravaisson. *Recherches sur les figures de femmes voilées, dans l'art grec* (1er article), par M. Léon Heuzey. *Miroirs grecs ornés de figures au trait; miroirs de Corinthos et de Leukas*, par M. Albert Dumont. — N° 3. Année 1874 (deux planches) : *Recherches sur les figures de femmes voilées, dans l'art grec* (2e article), par M. Léon Heuzey. *L'enlèvement d'Orithyie par Borée, œnochoé du musée du Louvre*, par M. Georges Perrot. — N° 4. Année 1875 (deux planches doubles) : *Le combat des dieux et des géants, amphore grecque du musée du Louvre*, par M. Félix Ravaisson. *La dispute d'Athéné et de Posidon*, par M. J. de Witte. *Le Zeus Kéraunos de Mantinée*, par M. P. Foucart. *Le Parthénon de Néopolis*, par M. Léon Heuzey. — N° 5. Année 1876 (trois planches) : *Nouvelles recherches sur les terres cuites grecques; groupe de Déméter et de Coré; les Cueilleuses de fleurs et les Joueuses d'osselets*, par M. Léon Heuzey. *Le triomphe d'Hercule, caricature grecque, d'après un vase peint de la Cyrénaïque*, par M. Georges Perrot.

Il suffira de jeter les yeux sur une des livraisons des *Monuments*, pour juger du soin et du goût avec lesquels ont été reproduits par la gravure, sous l'habile direction de M. L. Heuzey, les ouvrages de l'art grec que la commission archéologique a voulu mettre sous les yeux des membres de l'Association. Nous ne craignons pas de dire que nulle part, pas même dans le recueil publié par l'*Institut de correspondance archéologique*, les monuments n'ont été gravés avec une aussi scrupuleuse et aussi intelligente fidélité. Les frais d'une pareille publication sont nécessairement très-élevés; la société n'aurait pu y suffire avec les ressources de son budget ordinaire; une souscription permanente a donc été ouverte dans ses rangs, et les résultats que celle-ci a donnés ont permis de constituer une caisse spéciale destinée à supporter la dépense de la gravure et de l'impression (1). Nous signalons ce recueil à tous ceux de nos lecteurs qui

(1) Le minimum de la souscription est de 100 francs; mais plusieurs souscriptions ont été bien supérieures à cette somme. M. Zographos, de Constantinople, déjà fondateur du prix qui porte son nom et que l'Association décerne tous les ans, a souscrit aux *Monuments grecs* pour une somme de 5,000 francs. M. le baron de Witte a souscrit pour 400 francs. Le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts donne un encouragement annuel de 500 francs. En tête de la liste des souscripteurs,

s'intéressent à l'histoire de l'art antique ; nous ne saurions trop les engager à soutenir une entreprise qui fait honneur à la France et qui doit contribuer à entretenir chez nous le goût du beau. Le comité qui dirige ce recueil a dû jusqu'ici se borner à un très-petit nombre de monuments ; pourtant les œuvres qui mériteraient d'être ainsi publiées et commentées abondent dans nos musées et dans les collections privées. Il est deux manières d'aider au progrès et au développement de cette œuvre encore trop peu connue dans le pays même qui l'a vue naître : la première est d'acheter les livraisons déjà publiées des *Monuments*, qui se vendent au prix de cinq francs chez l'éditeur de l'association, M. Maisonneuve ; la seconde, la meilleure, serait de prendre part à la souscription. Il n'est pas un artiste instruit, pas un amateur éclairé qui ne doive tenir à honneur de voir son nom figurer sur cette liste, dans cette sorte de livre d'or de la curiosité vraiment intelligente. Quand on voit ce que se payent à l'hôtel des ventes tels objets qui n'ont souvent d'autre mérite que leur bizarrerie et leur rareté, on ne peut se défendre de quelque étonnement et de quelque dépit en songeant à ce que pourrait faire, avec le concours de quelques-uns de ces riches collectionneurs, le comité archéologique de l'association. Dans une ville comme Paris, il n'aurait que l'embarras du choix ; il publierait chaque année des monuments antiques qui comptent parmi les œuvres les plus accomplies qu'ait produites le génie grec, des peintures de vases, des marbres, des bronzes, des terres cuites qui ajouteraient à l'idée que l'homme peut avoir de la beauté humaine.

***

que l'on trouvera sur la couverture des *Monuments*, nous remarquons, à côté de l'université d'Athènes et de deux syllogues grecs, le musée du Louvre et l'École nationale des beaux-arts.

ESSAI

SUR LES

CHARS GAULOIS DE LA MARNE

(Lu à la Société nationale des antiquaires de France, séance du 17 janvier 1877.)

Suite et fin (1).

III. *Usage des chars de guerre par les Gaulois.*

Nous n'apprendrons rien à personne en rappelant que l'origine des chars de guerre date des temps les plus reculés, et qu'elle doit vraisemblablement être placée dans la haute Asie, dont les plateaux d'une immense étendue favorisaient ce genre d'armement. Ces chars ont peut-être pénétré dans l'Inde avec les Aryas; les hymnes du *Rig-Véda* en font fréquemment mention (2). On peut également supposer que leur introduction en Occident est due aux migrations de ces peuples. S'il en était ainsi; la persistance de leur emploi par les Gaulois serait un indice à ajouter à tant d'autres sur l'origine orientale de la race galatique. La submersion de l'armée de Pharaon avec ses chars (3), ainsi que les bas-reliefs des tombeaux de Tell-el-Amarna, prouvent que sous la XIXe dynastie et déjà même sous la précédente, la pratique des chars de guerre était commune aux Égyptiens comme

(1) Voir le numéro de mars.

(2) J. Muir, *Original sanskrit texts on the origine and history of the people of India*, sect. XXIII; *Bref notes on society and life in the Vedic age.* — Quinte-Curce, liv. VIII, ch. IV, décrit l'armement des Indiens de l'armée de Porus.

(3) *Exode*, 14.

aux nations de l'Asie (1), de qui ils pouvaient l'avoir reçue avec l'invasion des Pasteurs. Le poëme gravé sur les murs de Karnak, rappelant la victoire de Ramsès II sur les Khétas (2), dit que ce roi se trouva environné de deux mille cinq cents de leurs chars, ce qui donne une idée du développement qu'avait pris cette manière de combattre, dès le xve siècle avant notre ère, en Asie, où elle resta fort répandue non-seulement chez les Assyriens et les Perses (3), mais encore en Asie Mineure sous les rois successeurs d'Alexandre.

La coutume de combattre sur des chars ne survécut pas chez les Hellènes aux temps héroïques; est-il même certain qu'elle ait existé chez les anciens peuples de l'Italie? Les récits de Virgile sont inspirés de ceux d'Homère, et les scènes dans lesquelles figurent des quadriges sur les vases peints sont tirées de la mythologie grecque.

Notre essai ne comporte pas une plus longue digression sur la pratique par d'autres peuples que les Gaulois des chars de guerre ; nous remarquerons toutefois que, d'après Xénophon (4), cet emploi impliquait en Orient deux manières de combattre.

Une ancienne que cet historien appelle, sans autre explication, la *troyenne*, et une autre, dite la *cyrénaïque*, en vigueur au temps de Cyrus le jeune, qui la modifia parce qu'elle ne servait qu'à escarmoucher. Scheffer pense que dans cette dernière manière le véhicule portait avec l'aurige un archer qui se contentait de décocher des traits, tandis que dans le mode troyen l'aurige, ainsi qu'on le voit dans l'*Iliade* et sur les représentations céramiques, était accompagné d'un hoplite qui mettait souvent pied à terre pour combattre.

La lance et la grande épée en fer étant les armes favorites des Gaulois, presque à l'exclusion de l'arc, il est présumable qu'ils avaient conservé la tradition du mode troyen. Diodore (5) ne dit-il pas qu'à la guerre les Gaulois se servaient d'un char à deux chevaux monté par un cocher et un combattant qui, après avoir lancé le javelot, descendait de son char et combattait à pied? Fait que confirme en partie Strabon en le restreignant à quelques peuples transalpins (6).

Les auteurs grecs et latins ne nous ont laissé que des notions très-

(1) *Josué*, XI. *Livre des juges*, ch. IV.
(2) A. Mariette-bey, *Aperçu de l'histoire ancienne d'Egypte*, p. 39 et suiv.
(3) Diodore, liv. I, II.
(4) Xénophon, *Cyropédie*, VI.
(5) Diodore, V, 29, 34.
(6) Strabon, l. IV, 55.

insuffisantes sur les peuples qu'ils confondaient dans une même appellation, « *les Barbares* ». Le nom vague de Celtes, celui plus précis de Gaulois s'étendaient à des nations de mœurs très-diverses ; la Gaule proprement dite, en dehors de la Province, était encore fort mal connue au moment de la conquête, et les documents très-peu nombreux qui, à notre connaissance (nous ne nous flattons pas, bien entendu, que nos recherches nous les aient fait tous rencontrer), font mention chez les Gaulois de chars de guerre ne doivent être reçus qu'avec réserve et dans une acception limitée. Loin qu'on puisse en inférer une coutume nationale, commune à toute la race, tout au plus, et en se fondant sur l'archéologie, convient-il d'admettre que, deux siècles avant notre ère, certaines tribus du sud-est et de l'est de la Gaule avaient conservé la tradition de ce genre d'armement, si tant est, comme nous le croyons, que l'origine en soit orientale.

Le char d'argent, ou plus vraisemblablement décoré d'ornements argentés, que montait Bituit, roi des Arvernes, dans la bataille qu'il livra au consul Fabius, en 121 av. J.-C., n'était qu'un véhicule d'apparat (1).

Nous n'avons à citer que trois textes, en dehors des *Commentaires* de César, établissant d'une façon incontestable et dans une action historiquement déterminée l'emploi des chars de guerre par les Gaulois; car il ne faut pas faire confusion avec les chariots auxquels les auteurs appliquaient également les expressions « currus » et ἅρμα (2). Véhicules de toutes sortes qui accompagnent communément les armées en marche, et qui étaient d'autant plus nombreux dans les expéditions des Barbares, qu'elles étaient entreprises en vue du butin, ces chariots portaient souvent leurs femmes et leurs enfants, et, rangés en cercle, servaient de camps retranchés.

Les Tectosages, dans la bataille qu'ils livrèrent en Phrygie à Antiochus Soter, mirent en ligne, au rapport de Lucien (3), deux cent quarante chars armés de faux, à deux et à quatre chevaux. De temps immémorial ces engins de destruction étaient usités en Asie; les Gaulois ne firent peut-être que se les approprier, puisque Pausanias (4), dans l'énumération des forces du brenn qui envahirent

(1) Florus, l. III, 2 : « argenteo carpento ».

(2) Diodore, l. XXXII; Polyen, l. IV, chariots des Thraces; Dion Cassius, l. LI, 24, chariots des Bastarnes.

(3) Lucien, *in Zeuxide*, XXII, 2; Appien, *de Bello Syriac.*, XXXII.

(4) Pausanias, l. X.

la Grèce et dont une fraction passa ensuite en Bithynie, ne parle pas de la présence de chars de guerre dans son armée, tandis qu'il a soin de signaler une nouvelle organisation de la cavalerie, « *la trimarkisia* », créée, ceci est encore à noter comme tradition orientale, à l'imitation du corps des Immortels en Perse.

Dans la narration circonstanciée que donne Tite-Live (1) de la bataille de Sentinum en Italie (296 av. J.-C.), la victoire est sur le point d'échapper aux Romains parce que, des rangs entr'ouverts des Gaulois, font irruption de nombreux chars de guerre, mille suivant Amédée Thierry, chargés de soldats, « *essedis carrisque superstans armatus hostis* ». Ces chars culbutent les escadrons romains attérés devant ce nouveau genre de combat, « *novum pugnæ conterruit genus* ». Il ressort des quelques mots que nous venons de citer : d'abord que les Gaulois se servaient de deux genres de véhicules, probablement à deux et à quatre roues, et en second lieu que les Romains rencontraient ces chars pour la première fois ; et cependant ils étaient en guerre depuis près d'un siècle avec les Gaulois, notamment avec les Sénons qui avaient pris Rome en 390.

Polybe (2) parle sommairement de cette bataille dans le pays des Sentinates, mais il constate que, quelques années avant, des bandes de Gaulois transalpins avaient déjà été attirées en Italie par leurs frères de la Cisalpine. Une nouvelle irruption eut lieu longtemps après, s'avança jusqu'à Ariminium et fut refoulée vers les Alpes par les Boïens. Enfin, dix ans plus tard, en 228 av. J.-C., les Gésates franchirent encore les Alpes, enrôlés par la ligue insubro-boïenne, dont les ambassadeurs eurent soin de leur rappeler que leurs ancêtres avaient anciennement pris Rome en compagnie des Sénons.

L'armée confédérée, composée en majeure partie de ces Gésates, comptait 50,000 hommes de pied, 20,000 chevaux et autant de chars de guerre qui, dans la bataille qu'elle livra à Télamone, furent placés sur les ailes. L'historien ne dit pas quelle part ces chars eurent dans l'action, il se sert seulement pour les désigner des termes « ἁρμαμάξας καὶ συνωρίδας », qui répondent probablement aux deux mots que nous avons relevés dans Tite-Live et impliquent un même armement, dans lequel il n'est pas possible que les chariots de transport ne comptassent pour beaucoup.

Ces passages de Polybe méritent une attention particulière.

Les incursions des Transalpins en Italie, postérieures aux pre-

(1) Tite-Live, l. X, 28.
(2) Polybe, II, 4, 5.

mières invasions qui leur avaient assuré la possession du nord de la Péninsule, n'avaient pas discontinué. Pourquoi quelques-unes de leurs bandes aventureuses n'auraient-elles pas déjà pris part à la bataille de Sentinum comme plus tard elles supportèrent tout le poids de celle de Télamone? Ce seraient elles et elles seules dont les guerriers combattaient montés sur des chars, et non pas les Cisalpins, qui, dans tout le cours de leurs longues guerres avec les Romains, n'auraient donc fait qu'une seule fois usage de cet armement.

Polybe évalue à 20,000 le nombre des chars présents à la bataille de Télamone, chiffre à peine croyable et tout à fait inadmissible si le contingent gaulois a été fourni par des tribus habitant le long des Alpes et du Rhône. N'oublions pas cependant que cette assertion émane d'un écrivain presque contemporain des faits qu'il raconte, d'une des grandes autorités de l'antiquité qu'on ne peut taxer d'exagération à la légère. L'invraisemblance d'un pareil chiffre s'atténuera beaucoup si l'on considère qu'un matériel aussi considérable, nécessitant le double de chevaux, ne pouvait avoir sa raison d'être, comme service de guerre, que dans des pays plats ou du moins peu accidentés, et que c'est à des populations s'étendant au nord, bien au delà du pied des Alpes, qu'il convient d'en attribuer l'emploi.

Le nom de Gésates indique une qualité et non une nationalité, il signifie *mercenaires* (1). Il est naturel que Polybe, qui ne connaissait pas l'intérieur de la Gaule, ait supposé que ces mercenaires étaient recrutés dans le voisinage immédiat de l'Italie; mais la présence des chars, et dans une telle proportion, suffit pour prouver que ce n'étaient pas seulement les tribus alpestres qui vendaient leurs services et qui surtout venaient effrayer les Romains par un armement nouveau.

Quel que soit le nombre des chars qui franchirent les Alpes, les passages n'étaient accessibles qu'à des véhicules légers, tels que ceux dont les sépultures de la Champagne nous livrent les restes, et encore devait-il être souvent nécessaire, comme nous l'avons déjà supposé, de les démonter et de les charger sur le dos des animaux.

(1) Paul Orose, l. IV, 12: « Quod nomen non gentis sed mercenariorum Gallorum est. »

IV. *Essedum gaulois.*

Les Gaulois, principalement ceux du nord, avaient acquis une incontestable supériorité dans l'art de construire les voitures, puisque les Romains leur avaient fait plusieurs emprunts, ainsi que cela ressort de l'étymologie celtique des noms latins. Ces voitures, les Romains les avaient appropriées à leurs commodités; aussi est-il douteux qu'en les retrouvant chez eux on reconnaisse les types gaulois: mais elles n'en devaient pas moins avoir conservé avec ces types une certaine analogie. Cette présomption nous engage à rechercher dans les noms des trois véhicules d'origine gauloise, dont on se servait plus spécialement pour désigner les chars de guerre, celui qui doit le mieux rappeler les chars de la Marne. Ces trois véhicules sont le *covinus* (1), la *rheda* (2) et l'*essedum*(3).

Covinus. — Scheffer reconnaît à ce véhicule une provenance gauloise; il pense que c'était en principe le char de guerre des Belges, introduit par eux dans la Grande-Bretagne, ainsi que Pomponius Méla (4) le laisse entendre. Ce géographe en fait un char armé de faux, quoique nous ne voyions pas qu'aucun peuple en Occident ait adopté ce genre d'armement spécial à l'Orient. Tacite (5) se sert du mot *covinus* pour les chars bretons; les soldats qui le montaient combattaient, dit-il, également à pied. C'est donc l'*essedum* des *Commentaires*. L'emploi de ce véhicule n'a plus rien de militaire chez les Romains; on y attelait fréquemment des mulets, et probablement il était couvert; l'opinion de Scheffer est si bien fixée à ce sujet, qu'il soutient que le vers de Lucain (6) doit être lu ainsi :

Et docilis rector *constrati* Belga covini ;

Qu'engin de guerre, le *covinus* ait été armé de faux, ou que pour le service civil il ait été couvert, ce sont deux conditions qui ne

(1) Roger de Belloguet, *Glossaire :* Kymr. : *hyvain, kovain*, charroyer; irland. : *kobhan*, coffre; *kap*, char; armor. : *gwain*, transport.

(2) *Rhedèn, currere.* Vossius, *Rhediad*, *cursus.* Cambden, l. I.

(3) Roger de Belloguet, *Glossaire :* Kymr. : *asseda,* s'asseoir; armor. : *azeza*, s'asseoir; irland. : *ais*, char.

(4) P. Méla, l. III, 6.

(5) Tacite, *Agricola*, c. 35.

(6) Lucain, l. I, v. 426. C'est aussi ce qui ressort des gloses du Lucain imprimé à Lyon en 1519.

conviennent pas aux chars dont les sépultures de la Marne nous ont conservé les débris.

Rheda : ce vocable considéré par Quintilien comme gaulois, s'appliquait à des véhicules différents. Il est donné à un chariot de charge usité chez les Vésales, peuple de la Troisième Aquitaine (1). Les Gaulois avaient-ils la «*rheda*» et la petite «*rheda*» comme l'a écrit un archéologue (2)? C'est possible; en tout cas le nom de *rheda* s'appliquait à un chariot pour les fardeaux qui était, d'après Isidore, monté sur quatre roues; disposition qu'on peut inférer du Code théodosien, *de Cursu publico*, qui fixe à 1000 livres le poids que la *rheda* doit supporter, tandis que la charge de la *birota* n'est que de 200 livres.

On donnait aussi ce même nom de *Rheda* à des voitures légères propres aux voyages, telles que la *meritoria rheda* qu'on prenait en location. César faisait avec ces sortes de voitures, nous dit son biographe (3), cent milles par jour, célérité qui laisse supposer une organisation de relais. Auguste institua un service postal pour recevoir les nouvelles des provinces, auquel les magistrats municipaux devaient faire fournir des voitures, *rhedæ cursuales* (4); plus tard le trésor public prit ce service à sa charge et eut des *rhedæ fiscales* (5).

En résumé, le lexique de Forcellini interprète le mot *rheda* dans le sens d'un véhicule à quatre roues, dont Anthony Rich dans son Dictionnaire fait un char-à-bancs. Cicéron écrit à Atticus qu'il dicte sa lettre assis dans une *rheda;* il faut croire alors que le mouvement était assez doux et que le siége était suspendu par des courroies. Ce sont moins les auteurs anciens que quelques modernes qui ont fait de la *rheda* un char de guerre; en établissant le véritable caractère de ce véhicule, nous avons montré qu'il est encore plus difficile de l'assimiler aux chars de la Marne que le *covinus*.

Essedum. — Les poëtes aussi bien que les historiens latins se sont servis le plus communément de ce terme *essedum* ou *esseda*, dont l'étymologie celtique (6) ne paraît pas douteuse, lorsqu'ils ont eu à parler des chars de guerre. Ce qui n'empêche pas qu'en dehors de son acception militaire il n'ait été employé fréquemment pour désigner des voitures dont l'usage était passé des Gaulois aux Romains.

(1) Ausone, ép. VII.
(2) Delacroix, *Bull. arch. du Doubs*, 1857.
(3 Suétone, *César*, 57.
(4) Id., *Aug.*, c. 49.
(5) Scheffer, l. II, c. xxx, *de Rheda*.
(6) Lexique de Forcellini au mot : *Essedum*.

Le vers de Virgile, que nous avons déjà cité, indique en effet la provenance belge de l'*essedum*, de même qu'il prouve qu'il s'agit d'un véhicule à deux roues, puisque les chevaux qui le traînaient en supportaient en même temps le poids.

Cicéron parle de l'*essedum* comme d'une voiture qui de son temps était d'un usage très-habituel (1); d'où l'on doit conclure qu'elle n'avait pas été introduite à Rome à la suite de la courte apparition de César dans la Grande-Bretagne; César a simplement appliqué aux chars bretons un nom déjà vulgaire. Par les Belges, l'*essedum* s'était sans doute répandu dans la Gaule depuis longtemps, et avait pu passer en Italie avec les Gésates.

Il est inutile de rappeler les emplois variés que les voitures, de structures différentes, nommées *esseda*, recevaient à Rome (2). Ainsi on avait introduit dans les jeux du cirque des chars de combat, à l'imitation des Barbares, montés par des « *gladiatores essedarii* ». Dans les habitudes ordinaires, les voitures dites *esseda* semblent avoir été nombreuses dans les rues de Rome; Sénèque se plaignait du bruit que faisaient leurs roues stridentes; il y en avait de richement décorées. Elles servaient aussi pour les voyages, les expéditions militaires, pour les transports; on y attelait des chevaux ou des mules, des *mules gauloises*, dit Claudien.

Revenons aux chars de guerre : les *Commentaires* contiennent des détails précieux pour notre sujet, non pas sur la forme de l'*essedum*, mais sur le rôle qu'il jouait dans l'armement des peuples de la Grande-Bretagne; et de la façon de combattre des indigènes on peut induire la structure du char qu'ils montaient.

César (3) nous dit d'abord que les Barbares, dès qu'ils virent le dessein des Romains d'opérer un débarquement sur leurs côtes, firent marcher les cavaliers ainsi que les *essédaires* dont ils avaient

(1) Cicéron, l. et VI, *ad Attic.* : « Hic Vedius venit mihi obviam cum duobus essedis et rheda equis juncta; » en langage technique on traduirait : avec deux paniers et un char-à-bancs. On appelle actuellement panier une petite carriole basse, découverte, en osier.

(2) Properce, Ovide, Martial, *passim*. Suétone, *Calig.*, l. II; *Galba*, VI.

(3) César, *de Bello Gall.*, IV, 24, 32, 33 : « Genus hoc est ex essedis pugnæ : primo per omnes partes perequitant et tela conjiciunt, atque ipso terrore equorum et strepitu rotarum ordines plerumque perturbant, et quum se inter equitum turmas insinuaverunt, ex essedis desiliunt et pedibus prœliantur. Aurigæ interim paulatim ex prœlio excedunt, atque ita currus collocant, ut, si illi a multitudine hostium premantur, expeditum ad suos receptum habeant..... uti in declivi ac præcipiti loco incitatos equos sustinere et brevi moderari ac flectere, et per temonem percurrere et in jugo insistere et se inde in curros citissime recipere consuerint. »

l'habitude de se servir dans la plupart de leurs combats, « *plerumque* ». (Ce n'était donc pas un usage constant chez les Gaulois, opinion que nous avons déjà émise.)

« Voici comment les Bretons combattent sur leur *essedum*, con-
« tinue plus loin César : ils escarmouchent d'abord de tous côtés en
« lançant leurs traits et effrayent ordinairement l'ennemi par le
« bruit des roues et des chevaux. Dès qu'ils ont pu faire une trouée
« dans les escadrons, ils sautent à bas de leurs chars et combattent
« à pied. Les auriges retirent peu à peu les véhicules de la mêlée,
« et prennent position de façon à ce que les combattants, s'ils sont
« trop pressés par l'ennemi, puissent faire retraite sur leur char.

« Cette manière de combattre présente ce double avantage qu'il
« unit à la mobilité du cavalier la solidité du fantassin, et les Bretons
« avaient acquis une telle habitude de cet exercice qu'ils savaient
« maintenir leurs chevaux, les modérer, leur faire faire des voltes
« sur des terrains en forte déclivité, puis courir sur le timon, se
« tenir sur le joug et se réfugier dans ces chars avec une prompti-
« tude extrême. »

César revient plusieurs fois sur l'impression de terreur qu'imprime à ses troupes ce nouveau genre de combat ; elle lui sert même de prétexte pour couvrir des échecs dans sa seconde campagne en Bretagne. Ces chars paraissent avoir constitué la principale force des Bretons ; ils étaient assez nombreux dans leur armée pour que Cassivellaunus en ait abandonné une fois quatre mille (1); et comme après ce sacrifice ils ne lui font pas défaut, puisque le chef breton continue à inquiéter les Romains par les mêmes moyens, il faut en conclure que la construction de ces chars était des plus grossières et des plus faciles.

Notre correspondant de la Champagne, M. Fourdrignier, pense que les chars gaulois de sa contrée ne se composaient que d'un simple plancher posé sur l'essieu; cette supposition ne nous semble pas invraisemblable, tout au moins pour les véhicules signalés en Bretagne par les *Commentaires*. Les garnitures en bronze ciselé que cet archéologue a trouvées dans la sépulture de Somme-Tourbe ne s'accorderaient guère avec une construction aussi rudimentaire, et nous croyons que ces plates-formes étaient au moins entourées de claies, autrement dit, que le coffre des chars de la Marne était tressé en osier.

Cet exercice auquel se livrait le guerrier breton, courir sur le

(1) Ce chiffre, donné par César, ne rend plus si extraordinaire le chiffre produit par Polybe.

timon, se tenir sur le joug, sortir de son char et y remonter avec célérité, implique un véhicule d'un accès des plus faciles du côté des chevaux, accès que n'offrent pas les chars classiques, tels que les représentations nous en ont laissé l'idée.

Se figure-t-on en effet ce combattant, qui dans l'action doit saisir instantanément l'occasion de s'élancer hors de son char, qui doit répéter constamment cette manœuvre, obligé d'escalader le rempart que les chars antiques, fermés de trois côtés, présentent par devant, ou d'enjamber les rampes artistement contournées qui surmontent les chars héroïques? Cette gymnastique n'était possible qu'à la condition de ne pas rencontrer ces obstacles et ne se conçoit que sur un véhicule ouvert par devant, ainsi que nous maintenons que devait l'être l'*essedum* breton. Cette construction était probablement celle de tous les chars de guerre gaulois, et certainement celle des chars de la Champagne, comme nous l'établirons par un dernier examen des sépultures de la contrée.

Cette coutume de se porter sur le timon était sans doute une des pratiques de ce mode troyen qui remontait à une si haute antiquité. Nous connaissons plusieurs représentations (1) qui tendraient à le prouver, notamment un bige égyptien entraîné au galop de deux chevaux : le personnage qui le monte a la jambe droite tout à fait en dehors du char, le pied posant sur le timon (pl. VIII, n° 1). Un quadrige, figuré sur un fragment de vase peint, porte un aurige et un guerrier dont une jambe est également arc-boutée sur le timon (ibid., n° 2). Nous avons en outre remarqué sur quelques peintures céramiques un détail fort curieux : une sorte de tige verticale à l'avant du char, assez élevée, de laquelle part une corde ou une barre d'appui courant au-dessus de la croupe des chevaux et aboutissant au joug. Serait-ce une rampe pour faciliter le parcours sur le timon, ou un moyen peu compréhensible de supporter cette pièce (ibid., n° 3)?

Rappelons aussi une monnaie des Turons à la légende TRICCOS (2),

sur laquelle est figurée un bige dont on ne voit qu'une roue à six

(1) Les figures de la planche VIII sont empruntées aux ouvrages suivants : 1° Ch. Lenormant, *Antiq. égypt.*; 2° Musée du Vatican, pl. LII; 3° Zannoni, *Fouilles de la Certosa, à Bologne.*

(2) *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, planches de numismatique, n° 28.

rayons. Au-dessus de la croupe des chevaux se tient un personnage nu, armé d'un bouclier et brandissant une lance dont le fer en amande est très-large, peut-être le *saunion*. Le bas de la jambe gauche disparaît entre les deux chevaux, et le pied pose nécessairement sur le timon.

Il y a peu de renseignements à tirer de la numismatique gauloise, si les chars ne sont autre chose que des imitations grecques promptement tombées en dégénérescence.

Dans les détails que nous avons donnés sur les sépultures de la Marne, nous avons clairement établi, avec pièces à l'appui, que le défunt était inhumé sur son char, à cet effet enfoui jusqu'aux moyeux dans la fosse. Le haut du corps reposait entre les deux roues; la partie inférieure était étendue en dehors du char sur le timon, dans la direction de l'attelage, comme l'indique la place qu'occupent aux pieds les mors et les différentes pièces qu'on peut rapporter au harnachement. Cette position du corps n'était possible qu'autant qu'aucune barrière ne s'élevait à l'avant du char, à la naissance du timon, c'est-à-dire qu'à la condition qu'il fût ouvert par-devant, ainsi que devait être aménagé le char breton pour le genre de combat décrit par César.

On nous a objecté qu'un véhicule fermé par-devant comme les chars du type classique aurait pu être retourné pour recevoir le corps. Nous répondrons qu'à moins d'ôter toute portée à un rite funéraire si caractéristique, il faut admettre que la distribution des armes et des bijoux auprès du cadavre, dans un ordre intentionnel que le tassement des terres a pu déranger quelquefois, avait évidemment une signification, celle, entre autres, de la continuation par le défunt, dans un monde imaginaire, du même genre de vie qu'il avait mené ici bas.

Guerrier, ou l'inhumait dans la position qui rappelait le moins mal possible, étant donné un corps inerte, son attitude dans les combats, sur son char, le visage regardant l'ennemi.

Que devient l'interprétation de ce rite militaire, si toutes choses sont bouleversées, enfouies dans l'ordre inverse à celui qu'elles devaient occuper? Si le char avait été retourné, ce n'est pas aux pieds, c'est devant la tête du squelette, que les mors devraient se retrouver.

CONCLUSIONS.

Les développements dans lesquels nous sommes entré dans cet essai sur les chars gaulois, développements sans doute exagérés pour un si mince sujet, mais basés sur l'histoire et l'archéologie, qui se prêtent un mutuel appui, nous autorisent à proposer les hypothèses suivantes :

Les découvertes de mors en bronze et d'autres objets en métal, auxquels on peut donner une attribution équestre, établissent bien qu'à l'époque celtique on utilisait les chevaux, mais était-ce pour la traction? en tout cas, aucun vestige n'a jusqu'ici mis sur la trace de l'emploi des chars de guerre. Il convient donc de ne pas faire remonter à un temps antérieur à l'époque gauloise l'introduction en Occident, par les Galates, d'un genre d'armement dont l'origine asiatique est incontestable.

La coutume de combattre sur des chars ne s'est pas répandue d'une manière générale en Gaule; particulière aux populations de l'Est et du Nord, en pleine vigueur deux siècles avant notre ère, elle a dû être abandonnée peu à peu dans les régions accidentées, couvertes de forêts, et coupées de nombreux cours d'eau, à mesure que se développait le service de la cavalerie. Elle a pu se perpétuer longtemps encore sur les plateaux plus favorables de la Champagne, et les chefs des Rèmes et des Suessions en avaient conservé la tradition jusqu'à des temps voisins de la conquête romaine.

Les Belges avaient introduit les chars de guerre dans la Grande-Bretagne, où l'usage s'en retrouve postérieurement aux expéditions de Jules César, au temps de la conquête de l'île par Agricola.

A en juger par les détails fournis par les *Commentaires*, détails qui concordent avec les constatations faites dans les sépultures de la Marne, il devait y avoir une grande analogie entre les chars bretons et les chars gaulois.

Ces véhicules, d'une facture très-simple, étaient construits dans le but d'obtenir la plus grande célérité possible, fabriqués en bois minces, la caisse tressée en osier. Peut-être même ne consistaient-ils qu'en un plancher porté sur deux roues extrêmement étroites et protégé de chaque côté par une claie accostée à des ridelles. Ils offraient cette différence essentielle avec le type classique des chars de guerre ou de course que l'antiquité nous représente fermés par-

devant, qu'ils étaient certainement ouverts du côté où se prolongeait le timon, de façon à permettre un accès facile par la partie antérieure.

Ces chars étaient attelés de deux chevaux soumis à un même joug, sans traits. Les Gaulois de la Marne réservaient pour le harnachement le luxe d'ornements en métal qui devaient faire autant d'effet par leur éclat que par le bruit qu'ils produisaient.

Les hypothèses que nous venons de hasarder trouveront-elles leur confirmation dans les révélations que tient sans doute encore en réserve le sol inépuisable de la Champagne? Nous l'espérons, mais dussent-elles ne pas les justifier, que nous n'en serons pas moins satisfait de voir les archéologues de la Marne poursuivre le cours de leurs fructueuses investigations. Qu'une méthode rigoureuse préside toujours à leurs fouilles; ils ne sauraient relever avec trop d'exactitude les dispositions des gisements, reconnaître la place relative qu'occupent les objets.

Une observation en apparence insignifiante peut être de conséquence pour l'étude et jeter une lueur imprévue sur un point obscur. Combien d'antiquités sont restées lettres mortes pour la science ou l'ont égarée, faute de notions sur les conditions dans lesquelles les découvertes ont été faites !

H.-A. MAZARD.

L'AGE DU BRONZE ET LES GALLO-ROMAINS

A

SAINT-NAZAIRE-SUR-LOIRE

(*Suite*) (1)

Cela posé, voici la nomenclature détaillée de nos découvertes :

1° Deux épées en bronze de même type, mais de longueurs différentes. La première, la plus belle et d'une conservation parfaite, à ce point que le fil aigu des deux tranchants permet de couper du bois, a 65 centimètres de longueur dont 11 pour la poignée ; elle a 4 centimètres de largeur à son plus grand renflement, qui se trouve à peu près exactement au tiers de la longueur de la lame à partir de la pointe. La poignée est munie de sept trous circulaires, deux dans chacune des deux ailes et trois dans la poignée proprement dite, pour laisser passer les petites goupilles en bronze qui maintenaient une poignée en bois ou en corne fixée sur celle de bronze (voir n° 1).

La seconde est plus petite : elle n'a que 61 centimètres de longueur dont 11 pour la poignée; elle a aussi 4 centimètres de largeur à son plus grand renflement, mais celui-ci se trouve situé au quart de la lame et non plus au tiers à partir de la pointe. La poignée est percée de trous identiques à ceux de la précédente, et nous avons encore trouvé dans l'un d'eux la petite goupille en bronze qui maintenait la poignée de bois; malheureusement cette goupille, qui n'était pas scellée dans le bronze et jouait librement dans le trou, a été perdue dans le transport de l'épée à notre cabinet; mais nous l'avons vue sur place (n° 2).

Ce type d'épée se rapproche extrêmement de types rencontrés dans les cités lacustres des lacs de Suisse, dans le lit de certaines ri-

(1) Voir le numéro de mars.

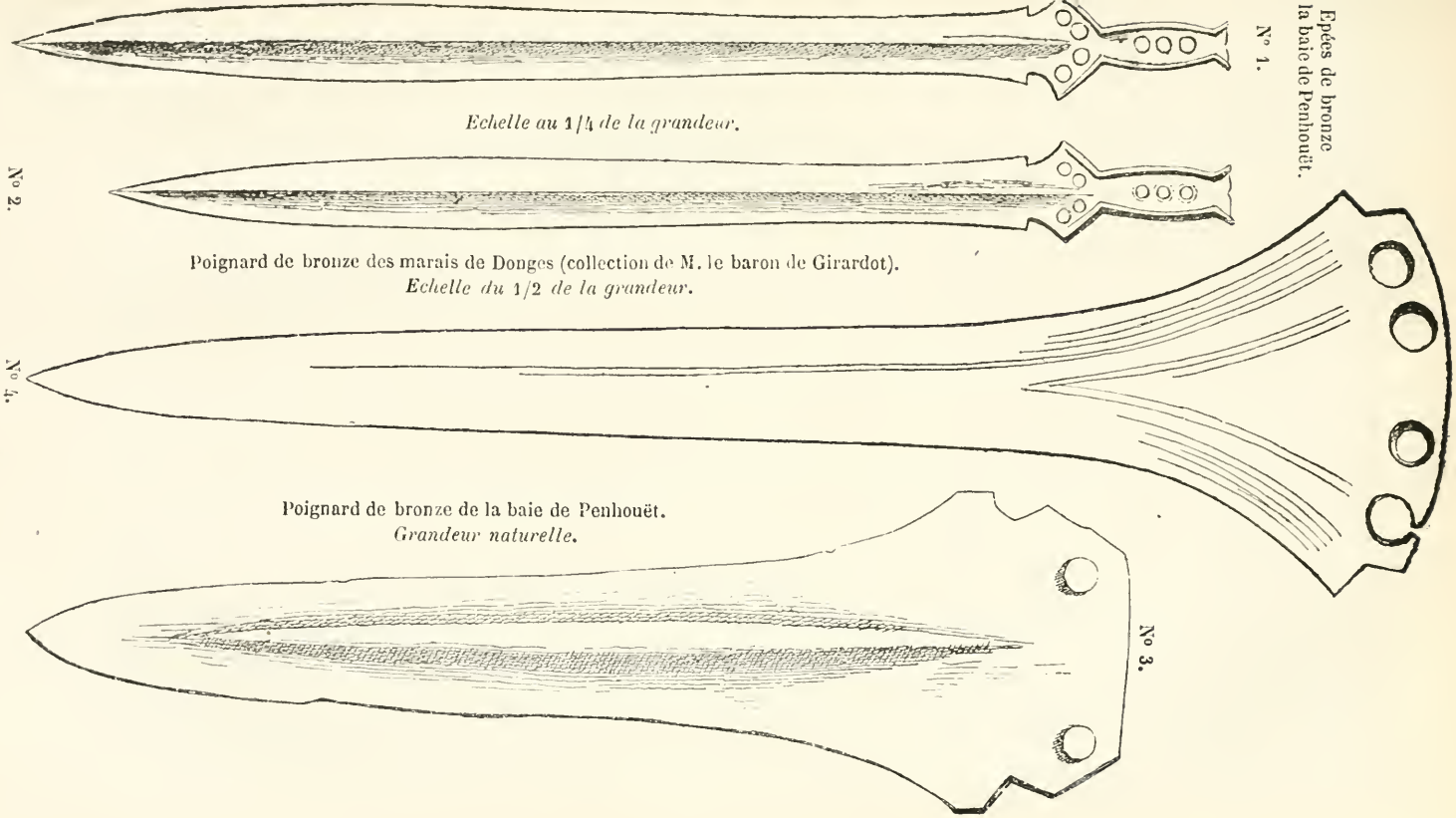
Epées de bronze
la baie de Penhouët.
N° 1.
Echelle au 1/4 de la grandeur.
N° 2.
Poignard de bronze des marais de Donges (collection de M. le baron de Girardot).
Echelle du 1/2 de la grandeur.
N° 4.
Poignard de bronze de la baie de Penhouët.
Grandeur naturelle.
N° 3.

vières de la Gaule, ou dans quelques tumulus, mais nous ne sachions pas qu'on en ait jamais trouvé de si pointues ni de si affilées.

2° Un poignard en bronze de 14 centimètres et demi, dont la lame a 17 millimètres de largeur moyenne, et qui présente à sa base un élargissement de 35 millimètres portant deux goupilles en bronze de 9 millimètres de longueur, pour fixer un manche en bois ou en corne de cerf (n° 3).

Il n'est pas indifférent de remarquer que des poignards de bronze ont été trouvés à différentes époques dans les vases ou tourbières des environs; nous en connaissons au moins deux de plus grande longueur : l'un trouvé dans le marais de Donges, qui est conservé dans la collection de M. le baron de Girardot (n° 4); l'autre trouvé dans les marais de la Brière, lors de la construction de l'écluse de Trignac, et faisant partie de la collection de M. l'abbé Godefroid, qui nous en a promis le dessin, mais qui ne nous l'a pas encore communiqué.

3° Une aiguille en os de 18 centimètres de longueur et de 1 centimètre de diamètre moyen; elle est effilée comme une aiguille métallique; la base en est aplatie, mais sans trou (n° 5).

4° Une douille de hache en corne de cerf, de 12 centimètres de longueur et 5 centimètres de diamètre. Nous étions présent lors de sa découverte; elle n'avait pas ses hachettes de pierre polie ou de silex, mais elle avait conservé son manche en bois de un mètre de longueur; malheureusement ce bois s'était tellement ramolli qu'il était devenu comme de l'amadou : il a été impossible de l'avoir intact; à l'air il s'est complétement raccorni, desséché, contourné, en sorte qu'il est aujourd'hui méconnaissable. Il avait 3 centimètres de diamètre, et le trou percé dans le morceau de corne de cerf pour le recevoir est d'une régularité et d'un poli parfaits; il n'est pas percé au milieu même de la douille et se trouve plus rapproché de l'encastrement de la hache, qui communique avec lui. Il n'y avait probablement de hache que d'un seul côté, car à l'opposé du grand encastrement qui communique avec le trou du manche l'évidement est beaucoup moins prononcé; et l'on remarque au fond un fragment d'apparence siliceuse ou cornée, que nous avions pris d'abord pour le bout d'une hachette en silex qui aurait été cassée, mais qui, tout examen fait, n'est qu'un fragment d'andouiller emplanté par sa pointe pour former le noyau d'un marteau à couches concentriques, analogue à celui du dolmen de *la Justice*, au musée de Saint-Germain (voir n°s 6, 7 et 8).

5° Un grand nombre d'andouillers de bois de cerf, tous détachés

Aiguille en os (*grandeur naturelle*). N° 5.

de la même façon du tronc principal et paraissant avoir servi, les uns de bouts de lance, comme arme défensive, les autres d'instruments aratoires, socs de petites charrues ou sarcloirs.

Tous ont été détachés en pratiquant à leur base une incision formée de deux troncs de cône se touchant par leur petite base : lorsque cette petite base avait un diamètre assez réduit pour que la résistance ne fût plus considérable, on cassait net en appuyant. Non-seulement nous possédons plusieurs fragments ainsi détachés, mais nous avons rencontré une base de bois de cerf qui conserve toutes les traces successives de ce travail : le tronc principal a été coupé par ce système, pour servir sans doute à faire une douille de hache comme à l'article précédent, et à sa base il porte encore un andouiller dont l'entaille est ébauchée et presque rendue à point; il ne restait presque plus rien à faire pour la détacher. Les traces de l'instrument qui a servi à pratiquer les entailles sont très-apparentes, on pourrait compter tous les coups ; mais nous n'avons pu reconnaître quelle était la nature de cet instrument, s'il était de pierre ou de bronze ; la dernière hypothèse nous paraît cependant plus plausible, tellement sont nettes les empreintes (n° 9).

Après avoir été détachés, un certain nombre de ces andouillers n'ont pas subi d'autre préparation, et comme ils sont très-usés et presque polis par la pointe, tout nous porte à penser qu'ils ont dû servir d'instruments aratoires ; il nous semble que c'est le seul moyen d'expliquer cette sorte d'usure. Les autres, au contraire, ont été soumis à une transformation plus complète : au-dessus de la coupure on a pratiqué une large entaille triangulaire s'avançant vers la pointe, et à la base de cette entaille de petites rainures transversales ont été ménagées; la pointe de ces bouts de cornes est très-effilée, les traces d'usure sont à peine sensibles, et nous ne pouvons nous rendre compte de toutes ces particularités qu'en supposant un emmanchement avec ligature sur une tige en bois, de manière à former des bouts de lances ou des sortes de poignard (n° 10).